

■ ENQUÊTE

Voyage à l'intérieur de la CGT avant le congrès de Strasbourg

LA CGT réunit son congrès à Strasbourg, du 31 janvier au 5 février. A cette occasion, Louis Vianet, soixante-cinq ans, passera la main à Bernard Thibault, quarante ans, qui deviendra secrétaire général de la confédération ouvrière. *Le Monde* est allé à la rencontre des militants, dans la région parisienne, au siège de la confédération à Montreuil, à Marseille, à Lyon, à Villeurbanne. Ils discutent avec passion de l'emploi, de l'exclusion, de la réduction du temps de travail, du rapprochement avec la CFDT de Nicole Notat. Ils parlent de la lutte des classes mais aussi d'un syndicalisme moderne. « Si on ne rajoute pas vite fait, on va mourir », dit Franck, trente-deux ans, ouvrier dans une usine de médicaments.

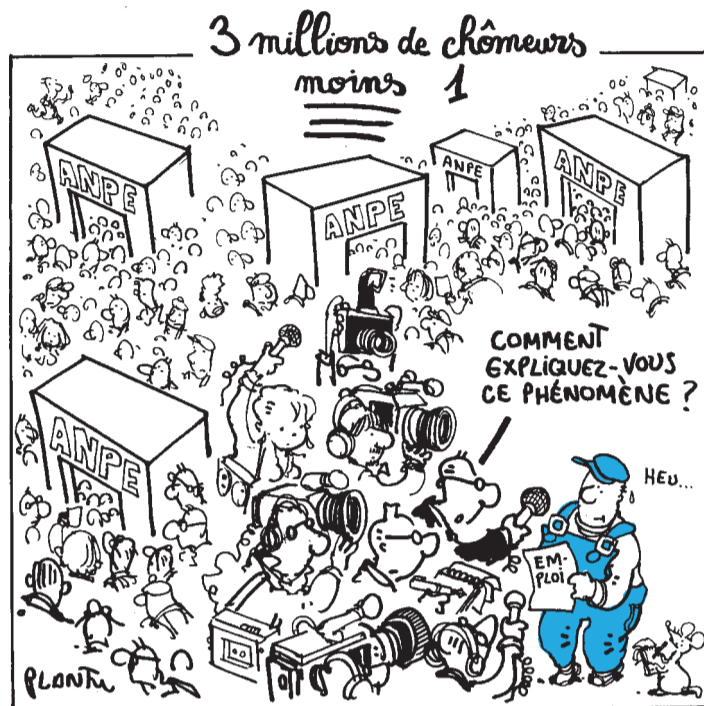
Lire pages 14 et 15

Chômage : la décrue fragile

- 151 000 demandeurs d'emploi de moins en 1998, dont 41 000 en décembre
- Mais le gouvernement redoute une remontée du chômage au premier semestre 1999
- Au Forum de Davos, les économistes s'inquiètent des conséquences de la crise financière

LE NOMBRE de demandeurs d'emploi a reculé de 41 000 au mois de décembre (-1,4%), selon les statistiques publiées, vendredi 29 janvier, par le ministère de l'emploi et de la solidarité. La France comptait 2 899 900 chômeurs à la fin de 1998, soit 151 000 de moins en un an et 228 000 de moins qu'en juin 1997, au lendemain des élections législatives. Si les jeunes ont largement profité de cette reprise, les plus de cinquante ans en sont restés les grands exclus, puisque le chômage dans cette catégorie a augmenté de 3,7 % en 1998.

Selon l'Unedic, la croissance s'est fortement « enrichie » en emplois au cours de la décennie. Elle génère du travail dès lors que la hausse de l'activité est supérieure à 1,5 % (contre 2,5 % au début des années 90). Ce phénomène d'enrichissement de la croissance en emplois s'explique par le dynamisme du secteur tertiaire, le développement des contrats à durée déterminée et de



l'intérim, la baisse du coût du travail peu qualifié et, surtout, l'explosion du temps partiel, qui concerne désormais plus de 15 % des salariés du privé.

Malgré une conjoncture économique moins favorable, la plupart des grands pays européens enregistrent, eux aussi, une baisse du nombre des demandeurs d'emplois. Toutefois, la tendance s'est récemment inversée en Allemagne, avec une hausse, en décembre, touchant 34 000 personnes.

Pourtant, les experts réunis depuis jeudi au 29^e Forum de Davos, en Suisse, ne se montrent guère optimistes. Alors qu'ils ont longtemps plaidé en faveur de la libéralisation des marchés et de la déréglementation, ils en redoutent aujourd'hui les effets. Les niveaux atteints par Wall Street et les développements de la crise brésilienne sont au centre de ces inquiétudes.

Lire page 5

La France et la Grande-Bretagne préparent l'envoi de troupes au Kosovo

LES OCCIDENTAUX se sont mis d'accord jeudi 28 janvier pour imposer aux Serbes et aux Albanais du Kosovo un calendrier serré de négociations, devant déboucher sur un accord garantissant l'autonomie de la province. Le groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie, auquel participe la Russie, réuni vendredi à Londres, devait sommer les deux parties de s'asseoir à une table de négociation dans de très brefs délais, et cette injonction doit être appuyée par des pressions militaires de l'OTAN. Tony Blair et Jacques Chirac ont préconisé la création d'une force multinationale pour faire appliquer sur le terrain l'accord qui résulterait des négociations. Le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, et le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, vont se rendre sur place.

Lire page 2

et notre éditorial page 16



H. BOURQUILLÉ

■ Bouquet nouveau

Le bouquet n'est plus simplement de fleurs mais se compose aussi de baies, de légumes, de branchages, d'ustensiles de cuisine ou de jardinage. p. 27

■ Manifestation anti-PACS dimanche

A l'appel d'associations et des partis d'opposition, les anti-PACS défilent dimanche à Paris. Ojectif : montrer qu'ils sont « bien plus nombreux que ne le disent les médias ». p. 12

■ Trois mois de Viagra

En un trimestre, le médicament contre l'impuissance, qui « doit être prescrit par un médecin », a été vendu à un peu plus de 100 000 patients. p. 10

■ Européennes : on embauche !

Si le casting pour les têtes de liste est bien avancé, les 86 places restant à pourvoir pour chaque liste font l'objet d'après négociations dans les états-majors politiques. Récit. p. 6

■ Pain perdu

Comment relancer la consommation de pain ? En améliorant les qualités nutritives de notre baguette nationale, moins riche en vitamines, minéraux et fibres que le pain complet. p. 25

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 130 - 7,50 F



Amélie Mauresmo au « Monde » : « Je sais que je dérange »

POUR CERTAINS, toute vérité n'est pas bonne à dire. Amélie Mauresmo fait les frais de sa franchise aux Internationaux de tennis de Melbourne (Australie). Pour avoir révélé qu'elle est homosexuelle, la jeune Française (dix-neuf ans), finaliste du simple dames, samedi 30 janvier, contre Martina Hingis, est l'objet d'une virulente campagne de dénigrement. Les hostilités avaient commencé à mots feutrés, en coulisse. Les autres joueuses s'interrogeaient sur la largeur de ses épaules et sa puissance physique. Elles ont pris un tour plus cru, jeudi 28 janvier, au terme des demi-finales.

La numéro une mondiale, l'Américaine Lindsay Davenport (1,89 m), encore déconfitée par sa défaite contre la Française, a déclaré : « J'ai parfois eu l'impression de jouer contre un garçon. » Puis Martina Hingis a attendu que la conférence de presse passe de l'anglais au suisse allemand pour lancer : « De toute façon, elle vit avec une fille, donc c'est la moitié d'un homme. »

Interrogées plus tard, les deux jeunes femmes ont eu des réactions divergentes : Lindsay Davenport s'en est d'abord pris aux

journalistes en leur disant que son commentaire avait été sorti de son contexte et a admis avoir été trop loin, regrettant sa maladresse. Martina Hingis, elle, a nié avoir tenu des propos désobligeants. La Russe Anna Kournikova, partenaire de double de la Suisse, a confié que Martina Hingis avait dit une bêtise. Elle est, pour l'instant, la seule joueuse étrangère à avoir pris la défense d'Amélie Mauresmo.

La presse australienne n'est pas en reste. Les quotidiens *The Herald Sun*, *The Age* and *The Australian* ont fait leur une avec l'« affaire » : on y voit pêle-mêle des photos d'Amélie en pleine action et des clichés de la joueuse et de son amie Sylvie. Les chaînes de télévision locales ont dépêché des reporters sur place. Cette ruée a contraint la Française et son équipe à aller s'entraîner, sous bonne garde, dans un autre club. Les organisateurs du tournoi avaient prévu une escorte de sécurité pour la protéger, samedi, lors de son entraînement, sur le court central, avant la finale.

Jointe par *Le Monde*, vendredi 29 janvier, dans sa chambre d'hôtel, Amélie Mauresmo

a déclaré : « C'est injuste. Après tout ce que j'ai fait pour arriver là, on ne parle même pas de mon tennis mais de ma vie privée. Je suis déçue par les propos de Martina. Je sais juste que désormais, en plus de vouloir la battre, j'ai la haine. » Elle n'est pas dupe : « Je sais que je dérange. » Elle a senti une certaine gêne de la part des responsables de l'Association des joueuses professionnelles : « Je ne regrette pas ce que j'ai dit. Je suis bien. » Amélie Mauresmo a été réconfortée par quelques coups de fil d'encouragements venus d'Australie. « Deux filles m'ont téléphoné pour me dire que j'étais courageuse, raconte-t-elle. Il y a même une équipe de football féminin qui m'a dit que j'avais été honnête et que c'était bien. Ce sont des propos qui font du bien. »

Samedi après-midi (dans la nuit de vendredi à samedi, en France), mademoiselle Mauresmo devait retrouver mademoiselle Hingis sur le central de Melbourne. Elle souhaitait ardemment que la finale des Internationaux d'Australie reste un événement sportif. Qu'elle entendait bien gagner.

Bénédicte Mathieu

Lire page 29

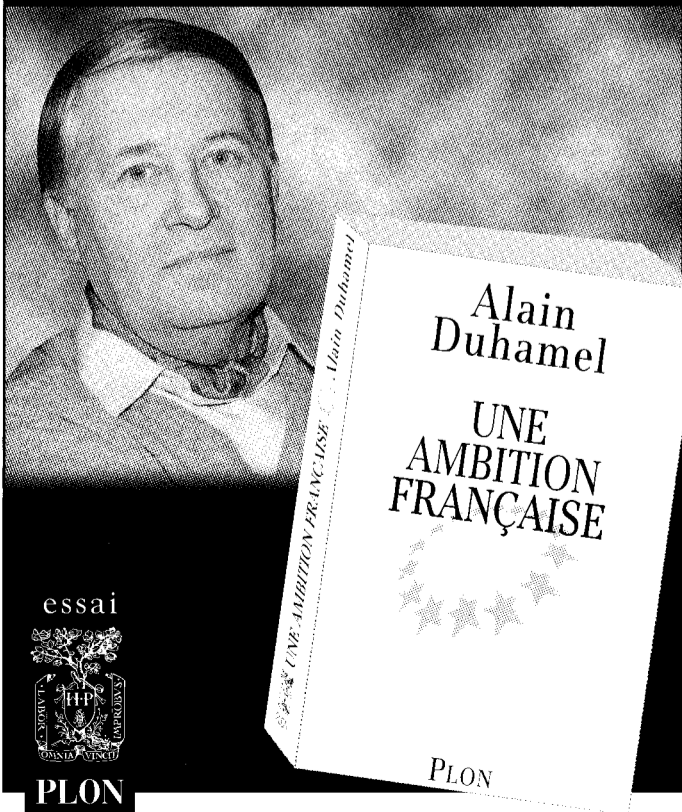
Cinéma : la règle du jeu

L'ASSISE économique et juridique du cinéma en France est remise en cause par les multiples et par une décision du Conseil de la concurrence. Le 24 novembre 1998, cette instance condamnait Canal Plus, principal investisseur dans les films, à la suite d'une plainte de son concurrent TPS, un bouquet satellitaire propriété de toutes les chaînes hertziennes non cryptées. Dans un entretien au *Monde*, Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, annonce un accroissement de l'aide de l'Etat dans le domaine de la distribution et la mise en application d'un décret qui redéfinira les règles de la concurrence entre exploitants indépendants et circuits de distribution.

Lire page 29

Alain DUHAMEL

Le destin de la France sera européen ou ne sera pas.



Celui par qui la « droite plurielle » est arrivée

ET SI LA DROITE avait aussi son « miraculé » républicain ? On l'avait cru perdu, diminué à la suite d'une opération chirurgicale qui avait fait exploser son parti, l'UDF, condamné au silence ou à la complainte inaudible, renvoyé dans le clan des « qui eût pu ». Et voilà François Bayrou ressuscité.

Oh ! certes, ce n'est encore qu'un convalescent, que l'on regarde s'éveiller avec un intérêt mêlé de doutes et d'interrogations. Ira-t-il jusqu'au bout ? En a-t-il tous les moyens ? Sa volonté est-elle intacte ? Déjà, quelques signes sont incontestables : il parle, on l'écoute, il agace, on l'entoure, on s'offre même à le conseiller, ce qui reste, en politique, le diagnostic le plus sûr.

L'homme, jusque-là, n'a pas suscité la passion. Giscardien sous Giscard, barriste sous Barre, balladurien sous Balladur, chiraquien sous Chirac, il a surtout révélé un talent incontestable dans l'art de s'éclipser dès que soufflaient les premières mauvaises bises électorales. « Bayrou ? Disparu dans le triangle des Bermudes ! », pestait Dominique de Villepin, secrétaire général de l'Elysée, entre les deux tours des élections législatives consécutives à la dissolution de 1997, lorsqu'on l'interrogeait sur la discrétion du mi-

nistre de l'éducation nationale dans la campagne. L'explosion de l'UDF, au printemps 1998, à la suite du départ de sa composante libérale derrière Alain Madelin, avait renvoyé M. Bayrou à l'obscurité. Même l'agression caractérisée du mouvement gaulliste à l'égard de ses partenaires centristes au Sénat - qui a conduit à l'élection du RPR François Poncelet contre le sortant René Monory - n'avait pas pu réveiller ses ardeurs. A peine l'a-t-on entendu protester et gémir contre l'hégémonie du camp adverse, avant de courber l'échine, résigné. C'est à une autre élection que le dirigeant de l'UDF doit son sursaut : celle d'Anne-Marie Comparini à la tête du conseil régional Rhône-Alpes, en dépit des oukases contradictoires du RPR.

Les longues nuits nauséuses qui ont accompagné cette victoire ont en effet redonné naissance à M. Bayrou en lui prêtant ce qui, jusqu'alors, lui faisait défaut, un étendard ou, plus prosaïquement, un « segment », comme disent les communicants : défendre l'identité centriste.

Pascale Robert-Diard

Lire la suite page 16

L'écolo de la dynastie



WILLIAM CLAY FORD

L'HOMME qui vient d'acheter Volvo, à la barbe de Fiat et de General Motors, est un vrai Ford. Depuis le 1^{er} janvier, William Clay Ford, quarante-deux ans, l'arrière-petit-fils du fondateur Henry, s'est installé aux commandes du groupe. William Clay est un personnage. Ecologiste fervent, il roule au volant d'une voiture électrique et veut développer un véhicule propre en aluminium.

Lire page 18

International.....	2	Tableau de bord.....	21
France.....	5	Aujourd'hui.....	25
Société.....	10	Abonnements.....	27
Carnet.....	12	Météorologie, Jeux.....	28
Régions.....	13	Culture.....	29
Horizons.....	14	Guide culturel.....	31
Entreprises.....	18	Kiosque.....	32
Communication.....	20	Radio-Télévision.....	33

SOMMATION Le Groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie (Allemagne, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie et Russie) devait sommer, vendredi 29 janvier à l'issue

d'une réunion à Londres, les Serbes et les Albanais du Kosovo de conclure rapidement des négociations sur l'avenir de la province serbe à majorité albanaise. ● PARIS ET

LONDRES préconisent l'envoi de troupes au sol pour faire respecter l'accord qui devrait sortir de ces négociations. L'OTAN veut appuyer cette injonction politique par des

pressions militaires sur les deux parties. ● SELON LE « WASHINGTON POST », qui s'appuie sur des conversations téléphoniques entre responsables serbes, le massacre de Racak,

qui avait provoqué la mort de 45 personnes le 15 janvier, a été ordonné en haut lieu par les autorités serbes, qui ont ensuite tenté de le « maquiller ». (Lire notre éditorial page 16.)

Les Occidentaux sont décidés à imposer la paix au Kosovo

Les six pays du Groupe de contact veulent contraindre les Serbes et les Kosovars à parvenir à un accord à brève échéance. Paris et Londres sont prêts à envoyer des troupes dans la province

APRÈS avoir fait étalage de leurs divergences à propos du Kosovo, les Occidentaux se sont finalement mis en ordre de marche. Le plan de route n'est certes pas finalisé mais les premières étapes en sont arrêtées. Vendredi 28 janvier, le « groupe de contact » sur l'ex-Yougoslavie (qui rassemble la Russie et cinq pays membres de l'OTAN : Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Allemagne, Italie), réuni à Londres, devait adresser aux parties en conflit une double injonction : les convoquer à des négociations dans les huit ou dix jours et les sommer d'aboutir dans un temps très bref (on parle de deux semaines).

L'objectif imposé de ces négociations est un accord sur un statut intermédiaire garantissant à la province une « autonomie substantielle » pour trois ans, dont les grandes lignes ont déjà été définies par le groupe de contact. Après cette réunion de Londres associant les Russes à la démarche occidentale, l'OTAN devrait, samedi, appuyer l'injonction politique par des avertissements militaires aux deux parties : on réactivera la menace de frappes aériennes en direction des Serbes ; on trouvera le moyen (encore flou pour l'instant) de faire pression sur les indépendantistes de l'UCK, par exemple, dit-on à Paris, en menaçant de bloquer les ports d'Albanie par lesquels transitent les armes ou de contrôler la frontière.

Jusque-là, cette mobilisation internationale pour forcer une négociation dont les intéressés ne

veulent pas ressembler à la réédition de précédentes tentatives qui ont échoué. Mais l'attitude des Occidentaux a en fait considérablement évolué en moins de deux semaines. Le résultat le plus nouveau des réflexions déclenchées par le massacre de Racak, c'est l'idée, désormais admise par plusieurs capitales européennes, que rien n'aboutira sans l'envoi de troupes au sol au Kosovo.

FRAPPES AÉRIENNES

Jacques Chirac et Tony Blair – le couple moteur dans cette évolution des esprits – ont été les premiers à officialiser leur disponibilité à participer à une opération terrestre, dans le communiqué conjoint publié à l'issue de leur rencontre de jeudi soir à Londres. Mais l'idée a aussi fait son chemin à Rome et à Bonn ; les Américains eux-mêmes ne peuvent plus totalement l'exclure.

Les horreurs de Racak ont fait prendre conscience que la politique suivie par les Occidentaux au Kosovo depuis le dernier épisode de tension aiguë en octobre, ne fonctionnerait pas. L'émissaire américain Richard Holbrooke avait conclu à ce moment-là avec Slobodan Milosevic un accord prévoyant un cessez-le-feu, vérifié par des observateurs, et l'ouverture de négociations ; rien ne marche. Devant cet échec, la seule mesure proposée depuis une semaine par la secrétaire d'Etat américaine Madeleine Albright était que l'OTAN relance sa menace de frappes aériennes contre des cibles

serbes, assortie d'un ultimatum. Les Européens s'y sont opposés ces derniers jours lors des réunions de l'OTAN à Bruxelles : les uns parce qu'ils voulaient encore miser exclusivement sur une solution politique et pacifique ; les autres au contraire parce qu'ils estimaient que des frappes aériennes ne seraient d'aucune efficacité si elles n'étaient suivies par rien d'autre et qu'il fallait être prêt à s'engager davantage militairement.

Tony Blair et Jacques Chirac sont parmi ces derniers. La semaine dernière, le président français a demandé au gouvernement de réexaminer la politique suivie au Kosovo et de réfléchir aux différentes hypothèses d'intervention au sol. La seule qui soit pour l'instant explicitement envisagée, et qu'on espérait voir endossée vendredi par le groupe de contact – Russie comprise donc –

L'initiative franco-britannique

A l'issue d'un dîner à Londres, jeudi 28 janvier, Tony Blair et Jacques Chirac se sont dit « prêts à envisager, avec leurs partenaires et au sein de l'Alliance atlantique, toute action militaire, y compris l'envoi de forces sur le terrain, nécessaire pour accompagner la mise en œuvre d'un accord négocié ». « Si un accord politique n'est pas atteint rapidement, les deux dirigeants estiment que toutes les options pourront être considérées », indique un communiqué conjoint.

En vue d'« un accord politique donnant l'autonomie substantielle au Kosovo », ils souhaitent que le Groupe de contact « organise les négociations entre les parties aussitôt que possible » et « fasse pression à leur rencontre en vue d'un aboutissement rapide ». Ils déclarent agir « dans l'esprit de l'étroite coopération manifesté » lors du sommet franco-britannique de Saint-Malo début décembre.



est la moins difficile de toutes : les efforts pour forcer les négociations ayant abouti et un accord étant conclu à brève échéance, une force multinationale du type de la SFOR en Bosnie, associant des troupes de l'OTAN et un contingent russe, serait déployée au Kosovo. Les Européens estiment que la participation de la Russie est un argument majeur pour convaincre Belgrade de se plier à ce scénario. D'où leur insistance à demander ces derniers jours que la réunion du groupe de contact ait lieu avant les avertissements de l'OTAN qui, venant en premier, auraient braqué Moscou.

Ce scénario, dans lequel une force multinationale viendrait, avec l'accord des belligérants, garantir un accord de paix, est le scénario « optimiste ». Les Européens pourraient dans un tel contexte assumer seuls cette mission (il y faudrait 20 ou 30 000 hommes). Devant cette perspective, et malgré les réticences prévisibles du Congrès, Bill Clinton a fait savoir il y a quelques jours qu'il n'excluait pas la participation de soldats américains dans ce cas de figure.

Restent les autres cas, que l'on ne saurait raisonnablement exclure tant les esprits, côté serbe et côté kosovar, paraissent aujourd'hui tourner le dos à un règlement négocié. Si les parties n'obtempèrent pas à l'injonction de négocier, ou si la négociation n'aboutit pas, il n'existe pour l'instant aucune réponse internationale définie, hormis la menace de frappes aériennes de l'OTAN. Le

communiqué publié jeudi après le dîner Blair-Chirac évoque cependant l'hypothèse d'un échec de la démarche engagée, en disant que dans ce cas « toutes les options devront être considérées ». L'Elysée et le 10 Downing Street, ayant pris un peu d'avance sur leurs partenaires, les considèrent déjà.

En France, les militaires ont été invités à plancher sur l'éventualité d'une intervention au sol sans accord politique entre les parties en conflit et sans accord de Belgrade pour un tel déploiement. « Jacques Chirac est naturellement partisan de la solution négociée, mais il veut que cette tentative soit épaulée par des scénarios crédibles et ne veut ni d'un échec sans alternative, ni d'une réussite avec une mise en œuvre du style Forpronu », dit-on dans son entourage (la Forpronu était la force de l'ONU déployée en Bosnie sans mandat d'interposition, qui servit de cible et d'otage et incarna pendant un temps l'impuissance de la communauté internationale). Le président de la République a souhaité y compris que soit évalués les moyens nécessaires à une intervention militaire massive, dans un contexte totalement hostile, où la dégradation incontrôlée de la situation au Kosovo menacerait d'embraser toute la région. Les Européens, dans une telle hypothèse, ne pourraient agir seuls, vu l'importance des effectifs et des moyens requis. A ce stade, ils ne peuvent pas compter, vu les risques encourus, sur la promesse d'un engagement américain au sol.

On estime cependant à Paris que, si la dernière chance donnée à la négociation échouait, les Américains ne pourraient sans doute pas longtemps s'en tenir à un comportement « à l'irakienne », à savoir des frappes aériennes et rien de plus. Une telle attitude, qui n'arrêterait pas, au contraire, la guerre que mènent les Kosovars pour leur indépendance, risquerait de ranimer tous les feux qui couvent dans les Balkans. « Est-il réaliste d'imaginer qu'on laissera les feux brûler ? », demande-t-on à Paris, où l'on estime que l'échec de l'initiative engagée aujourd'hui ne laisserait à terme pas d'autre choix aux Occidentaux que celui de l'engagement. Pour pacifier la situation, et sans préjuger du statut final du Kosovo.

Claire Tréan

Selon le « Washington Post », Belgrade a ordonné le massacre de Racak

LE MASSACRE de Racak a été ordonné en haut lieu par les autorités serbes, qui ont ensuite tenté de le « maquiller », rapporte jeudi 28 janvier le Washington Post, sur la base de conversations téléphoniques interceptées par les Occidentaux. Selon le quotidien américain, Belgrade a ordonné à ses troupes « d'attaquer en force » au Kosovo à la suite de la mort de trois soldats serbes dans une embuscade survenue le 8 janvier, sur une route au sud-ouest de Racak.

L'assaut sur Racak, le 15 janvier, avait pour objectif de trouver les trois responsables présumés de la mort des militaires, soupçonnés d'appartenir à l'Armée de libération du Kosovo (UCK). « C'était une opération de ratissage et de destruction », précise-t-on de source occidentale. Les corps de 45 Albanais de souche ont été découverts par des habitants de Racak, peu après le retrait des forces serbes. Cet épisode

sanglant du conflit kosovar a suscité un vif émoi dans le monde, le chef de la Mission d'observation de l'OSCE, William Walker, allant jusqu'à le qualifier de « crime contre l'humanité ».

Craignant des représailles internationales, le vice-premier ministre yougoslave, Nikola Sainovic, et le général Sreten Lukic, ministre de l'intérieur et commandant des unités du ministère au Kosovo, ont alors tenté de brouiller les pistes de sorte qu'on ne puisse remonter à la source du massacre. Des conversations téléphoniques entre les deux hommes, captées le 15 janvier et les jours suivants, le révèlent.

D'après ces échanges, l'assaut sur Racak aurait été suivi de très près par le gouvernement yougoslave et supervisé par le commandant des forces du ministère de l'intérieur au Kosovo, indique le Post. La stratégie de Belgrade était de « maquiller » les exécutions afin qu'on impute la

mort des 45 Kosovars à un accrochage entre les troupes serbes et l'UCK. Peu après l'assaut du 15 janvier, un porte-parole du gouvernement yougoslave avait affirmé que les victimes étaient des séparatistes kosovars, armés et revêtus de l'uniforme de l'UCK, ce qu'ont démenti les témoins oculaires : les victimes étaient toutes habillées en civil.

Le gouvernement a ensuite livré une autre version, déclarant que certaines des victimes avaient été tuées accidentellement lors d'un accrochage entre les forces serbes et l'UCK ou exécutées par les séparatistes. Dans ses conversations téléphoniques, Nikola Sainovic, qui a participé aux négociations avec les Occidentaux, insistait enfin pour que l'accès au Kosovo soit interdit à Louise Arbour, le procureur général du Tribunal pénal international sur l'ex-Yougoslavie. (Reuters.)

L'OTAN menace les parties en conflit au Kosovo

BRUXELLES

de notre correspondant
« Nous sommes arrivés à un tournant décisif dans la crise au Kosovo », a déclaré Javier Solana, secrétaire général de l'OTAN, jeudi 28 janvier au siège de l'Alliance à Bruxelles : « Les prochains jours vont être déterminants. Ce que nous avons constaté en Yougoslavie au cours de la dernière décennie, c'est qu'il est très difficile de mettre fin à des conflits internes si la communauté internationale n'est pas prête à faire usage de la force. Nous en arrivons peut-être à ce stade », a-t-il poursuivi. Sans être un ultimatum formel – celui-ci devrait être lancé à l'issue de la réunion à Londres des pays du groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie –, la déclaration des Seize présentée par M. Solana constitue un ultime avertissement aux parties en conflit au Kosovo pour qu'elles se plient aux accords obtenus, le 25 octobre 1998, par le médiateur américain Richard Holbrooke.

Les autorités de Belgrade sont sommées de réduire leurs forces de sécurité dans la province à un niveau conforme à ces engagements, et « les éléments armés kosovars doivent immédiatement cesser les hostilités et toute action de provocation, y compris les prises d'otages ». La déclaration réitère d'autre part les exigences formulées une semaine plus tôt, après la découverte de la tuerie de Racak,

invitant fermement les deux parties à « coopérer totalement avec le tribunal international (TPI), notamment en accordant l'accès immédiat et sans restriction à ses représentants ».

« AUCUNE OPTION N'EST EXCLUE »

L'élément nouveau de la déclaration du 28 janvier réside essentiellement dans l'exigence posée aux deux parties « d'approuver les propositions qui seront formulées par le groupe de contact en vue de la conclusion d'un accord provisoire dans un délai à fixer ». Le contenu de cet accord devrait être rendu public vendredi à Londres. « Aucune option n'est exclue » a, de plus, affirmé Javier Solana, interrogé sur la possibilité d'envoi de troupes au sol au Kosovo pour garantir l'éven-

tuel accord. Ces troupes devraient comporter des unités de nations non membres de l'OTAN, comme c'est le cas en Bosnie.

A l'appui de ces exigences, l'OTAN signale qu'elle « renforce son état de préparation militaire ». Outre le maintien du dispositif permettant d'effectuer des frappes aériennes sur des objectifs serbes, l'OTAN « étudie intensivement les moyens visant à endiguer le trafic d'armes à destination du Kosovo », indique la déclaration, qui demande aux pays voisins de prendre les mesures nécessaires pour endiguer ce trafic. Cet aspect de la menace, qui est formulée dans un souci d'équilibre entre les deux parties, est considéré avec un certain scepticisme dans les couloirs de l'organisation, où l'on voit mal

comment on pourrait la mettre en application. « Le plus efficace serait de bombarder le Crédit suisse ! », ironisait un diplomate, faisant allusion à cet établissement financier récemment autorisé à abriter les fonds des séparatistes albanais.

La définition de cette attitude de fermeté avait fait l'objet d'un débat, parfois vif, au sein du Conseil atlantique. Alors que les Etats-Unis étaient partisans d'un ultimatum directement adressé par l'OTAN aux parties en conflit, certains Européens – dont la France, qui a pris une position en pointe sur cette question – tenaient absolument que l'engagement des Seize soit effectué sur la base de décisions prises au sein des instances politiques de la communauté internationale, en l'occurrence le groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie. « C'est une question de principe », notait un diplomate. « Il faut éviter à tout prix un précédent qui amènerait l'OTAN à agir de son propre chef. C'est un point essentiel de la discussion en cours sur le nouveau concept stratégique qui sera adopté au sommet de Washington au mois d'avril ». Cette concession américaine a déçu les « petits pays » membres de l'OTAN, qui voient avec une certaine irritation le groupe de contact, dont ils sont exclus, prendre l'initiative dans une crise majeure.

Luc Rosenzweig

BANG & OLUFSEN

222, bd St-Germain PARIS 7 - 01 42 22 92 10
12, av. F.D. Roosevelt PARIS 8 - 01 53 76 38 08

6èmes JOURNÉES

DE L'OCCASION

samedi 30 janvier

dimanche 31 janvier

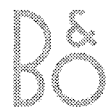
lundi 1^{er} février

de 9h00 à 21h00



OFFRES
EXCEPTIONNELLES
SUR MATÉRIEL
D'OCCASION

BANG & OLUFSEN



Le parti de M. Aznar, en congrès, prône l'« exemple espagnol » pour l'Europe

MADRID

de notre correspondante

Ce n'est pas tant un congrès – le 13^e du Parti populaire (PP), la force de centre droit qui gouverne en Espagne – qui s'ouvrira, ce vendredi 29 janvier, à Madrid, mais bien un couronnement. Celui de son chef, le président José María Aznar, ce politicien discret venu en 1996, détroné, avec seulement quelques milliers de voix de différence, le règne flamboyant et essoufflé du socialiste Felipe Gonzalez. Trois ans d'efforts et une conjoncture particulièrement favorable ont suffi pour que le PP surpasse d'une bonne tête les autres partis, notamment le Parti socialiste, qui en dépit d'une tentative de rénovation, avec la nomination de Josep Borrell comme candidat à la présidence du gouvernement, ne parvient pas à surmonter ses divisions internes.

Il est vrai que, comme le répète M. Aznar, « L'Espagne va bien » : les chiffres de la macroéconomie tournent rond, l'Espagne est montée « avec mention » dans le premier train de l'euro et ses entreprises ne sont pas les dernières pour bien se placer. D'où la nouvelle bataille que le PP et le gouvernement ont décidé de gagner : celle de la longévité et de la stabilité. Ce sera le thème du congrès : « L'Espagne du futur et des opportunités ».

Le Parti populaire veut opérer un virage « au centre »

Pour cela, un changement était nécessaire. Il fallait, dit-on, « sortir des vieux schémas ». Assuré sur sa droite, le PP va donc compléter le virage « au centre » amorcé il y a déjà quelques mois, ce qui se concrétisera par les adieux à la tête du parti de celui qui fut le plus fidèle « chien de garde » à la droite du président : l'actuel secrétaire général Francisco Alvarez Cascos qui restera toutefois vice-président du gouvernement. Partant de l'analyse que l'électorat du PP, qui compte environ 600 000 affiliés, s'est beaucoup renouvelé et surtout rajeuni (50 % des votants en 1996 étaient « nouveaux »), M. Aznar a décidé de nommer à sa tête, avant même la « formalité » du vote du congrès, celui qui il y a deux semaines encore, avant le mini-remaniement qui a touché trois ministères, était son ministre du travail, Javier Arenas.

Pourquoi Arenas, cet Andalou fin et jovial de quarante et un ans ? Justement pour incarner ce virage « au centre », lui qui sut si bien négocier, en dépit d'un chômage record (plus de 18 %), une relative « paix sociale » avec les syndicats. Quel sera le but de ce parti rénové et « bien en main » ? Le président Aznar ne s'en est pas caché, l'autre jour, en recevant un groupe de journalistes étrangers : « Il s'agira en dix ans de gagner la bataille du chômage et de l'éducation ; celle de la paix au Pays basque et d'un niveau de vie espagnol, qui devrait d'ici cette date, atteindre les 90 % de la moyenne européenne. » Comment ? « Le PP, dit-il encore en notant le désarroi des partis de centre-droit, en France, mais surtout en Allemagne après la chute du chancelier Kohl, peut être un facteur de rénovation en Europe, en proposant un « centre réformateur ». Nous sommes le seul pays européen qui ait accompli sa réforme fiscale ; nous avons la libéralisation de l'électricité la plus avancée, notre politique de privatisation est aussi complète qu'ailleurs et l'emploi croît plus qu'ailleurs, avec 450 000 emplois nouveaux cette année ».

En somme, M. Aznar, qui se sent le vent en poupe, se propose d'offrir un « exemple espagnol » à l'Europe, une quatrième voie : « Avant l'Espagne avait un petit complexe d'infériorité, aujourd'hui c'est fini ».

Marie-Claude Decamps

Le procès Clinton semble s'engager dans la dernière ligne droite

Monica Lewinsky sera entendue lundi 1^{er} février par le Sénat

L'audition des témoins, enregistrée sur cassette vidéo, pourra-t-elle être montrée aux Américains ? Les républicains y comptent, puisque c'est peut-être

leur dernière chance de mobiliser l'opinion publique en faveur d'une destitution du président Bill Clinton.

WASHINGTON

de notre correspondant

Le Sénat américain a adopté, jeudi 28 janvier, l'ordre du jour de la seconde phase du procès en destitution de Bill Clinton. A l'issue d'une série de trois votes, sur des bases strictement partisans, les 55 républicains ne pouvaient que l'emporter sur les 45 démocrates. C'est donc, selon les termes du sénateur démocrate Jay Rockefeller, « un procès républicain du président » qui reprendra lundi. Les tentatives de médiation ont finalement échoué, tant étaient grandes les divergences sur deux sujets-clés : la possibilité d'enregistrer en vidéo puis de diffuser devant le Sénat voire devant le grand public, le témoignage de Monica Lewinsky, et celle de présenter, avant le vote final, une motion de « constatation des faits » qui détaillerait les faits reprochés au président.

L'apparence d'unanimité bipartite qui avait survécu trois semaines a donc, comme on pouvait le prévoir, volé en éclats. L'opposition des démocrates à la convocation de témoins avait été battue en brèche mercredi par la majorité républicaine ; celle-ci n'a pas non plus accepté les restrictions à l'usage de la caméra-vidéo réclamée par le parti du président. Car, plus que des révélations explosives – auxquelles personne ne croit, sauf les *managers* (procureurs républicains) –, c'est l'humiliation publique que représenterait l'interrogatoire de Monica Lewinsky sur ses relations intimes avec le président qui préoccupe les démocrates ; en effet, personne n'a jamais vu un témoignage de l'an-

cienne stagiaire, dont on ne connaît la voix que par les enregistrements clandestins de son amie Linda Tripp. La Maison Blanche souhaitait l'éviter à tout prix mais a été contrainte de reconnaître que l'arithmétique parlementaire lui donnait tort.

La procédure devrait donc se dérouler ainsi : les trois témoins, Monica Lewinsky, Sidney Blumenthal et Vernon Jordan seront auditionnés respectivement lundi, mardi et mercredi. Accusation et défense disposeront chacune de quatre heures, sous la présidence de deux sénateurs, un de chaque camp. Les dépositions seront dactylographiées et filmées et mises à la disposition des membres de la Chambre haute.

Le procès reprendra jeudi 4 février à 13 heures. Les sénateurs-jurés pourront alors voter sur l'utilisation qu'ils feront des cassettes vidéo, que les plus conservateurs souhaitent exploiter pour montrer aux Américains les turpitudes de leur président. Ensuite, ils se prononceront sur la convocation d'un ou de plusieurs témoins devant le Sénat, ce que continuent d'exiger les *managers*.

Ceux-ci n'ont toujours pas abandonné l'espoir d'obtenir la destitution du président. C'est ce qui explique les pressions qu'ils exercent sur leurs amis sénateurs pour qu'ils leur laissent les mains libres, afin de poursuivre à leur guise leurs réquisitoires. L'apparition en chair et en os des témoins peut encore faire changer d'avis les sénateurs, espère James Rogan, Représentant républicain de Californie, qui a pratiquement accusé de vio-

ler leur serment d'impartialité ceux qui ne se laisseraient pas convaincre. Les *managers* souhaitent également pouvoir convoquer, si nécessaire, de nouveaux témoins.

Les dirigeants des deux partis, qui veulent en finir d'ici au 12 février à midi, se sont néanmoins efforcés de verrouiller cette question. C'est là la principale concession faite par le sénateur Trent Lott, chef de la majorité républicaine, à Tom Daschle, chef de la minorité démocrate. La convocation de tout autre témoin, par l'accusation comme par la défense, ne pourra avoir lieu sans l'accord des deux hommes.

On s'engage donc dans une dernière ligne droite qui devrait durer deux semaines, à moins d'un dérapage, toujours possible étant donné la latitude laissée par les républicains pour des modifications de l'ordre du jour. Le résultat paraît acquis d'avance – la destitution du président improbable –, les démocrates disposant d'une solide minorité de blocage. Soumis aux pressions de leur aile droite, des *managers* et de la frange extrémiste de leur électorat, les sénateurs du Grand Old Party ont décidé de jouer la montre. Avec l'espoir que l'opinion ne leur en voudra pas trop aux prochaines élections. Quant aux démocrates, ils hésitent entre la satisfaction de voir leurs ennemis politiques s'embarquer dans le procès et la crainte de laisser quelques plumes dans un accident de parcours imprévu.

Patrice de Beer

L'assassinat d'un militant de l'IRA ravive les violences en Ulster

Tony Blair a décidé de poursuivre le processus de paix

LONDRES

de notre correspondant

Le mystérieux assassinat d'un ancien militant de l'Armée républicaine irlandaise « retourné » par la police et la poursuite des sanglantes expéditions punitives intracommunautaires en Ulster consacrent-ils la mort des accords de paix dits du « Vendredi saint » ? Non, répond en substance Tony Blair, confronté, pour la première fois depuis les accords d'avril 1998, à de sérieux tiraillements dans l'approche bipartite qui caractérisait jusqu'ici l'atmosphère politique à Westminster autour du difficile dossier nord-irlandais.

Les conservateurs, qui soutiennent en principe les efforts entrepris par les travaillistes en faveur de la paix – comme ces derniers, alors dans l'opposition, l'avaient fait jadis pour John Major sur le même dossier – ont solennellement rompu la trêve parlementaire mardi 29 janvier aux Communes. Leur chef, William Hague, a exigé « l'arrêt immédiat » des libérations anticipées de miliciens, catholiques et protestants, qui rythment chaque mois le processus de paix engagé au printemps. Il ne l'a pas obtenu. Certes, a reconnu le premier ministre, « le processus de paix est imparfait, la paix est imparfaite, mais n'est-ce pas mieux que pas de paix du tout ? »

Considéré par David Trimble, le chef des unionistes protestants qui a reçu le prix Nobel de la paix 1998 et qui est destiné à devenir le premier des ministres du futur gouvernement autonome d'Ulster, comme « une rupture du cessez-le-

feu par l'IRA », l'assassinat, mardi au sud de la province, de Eamon Collins, ancien agent de renseignement de l'IRA devenu informateur de police, ne pouvait que jeter de l'huile sur le feu qui couve. Collins, âgé de quarante-quatre ans et père de quatre enfants, avait lui-même participé à l'assassinat de cinq protestants dans les années 80. Retourné par la police, il s'était ensuite sincèrement repenti de ses crimes et avait écrit un ouvrage très dur pour ses anciens camarades républicains. Précédé d'une sévère bastonnade il y a deux ans et de l'incendie de sa maison familiale – deux incidents qu'il avait lui-même mis sur le compte de « dissidents de l'IRA » – son meurtre, probablement perpétré à l'aide d'une voiture qui l'a écrasé, n'a à la fois surpris personne et dégoûté beaucoup de monde en Ulster. « Regrettable », a commenté Gerry Adams qui dirige le Sinn Féin, la branche politique de l'IRA. « L'homme s'était fait beaucoup d'ennemis... ».

BASTONNAGES ET MUTILATIONS

L'essentiel, pour les conservateurs, n'est pas là. Soutenu par David Trimble qui se refuse toujours à former son gouvernement à Belfast avec les élus du Sinn Féin, tant que les paramilitaires de ce groupe n'auront pas commencé à désarmer, William Hague, saisi ces derniers jours par plusieurs associations de victimes de la violence nord-irlandaise, a surtout voulu porter le projecteur sur les bastonnades et mutilations qui se multiplient à l'intérieur des communautés.

Le phénomène est connu puisque, comme le soulignait Mo Mowlam, la ministre travailliste des affaires nord-irlandaises, « il date de trente ans », mais il est toujours aussi barbare. Jambes ou/et bras brisés à coups de bannes de baseball, genoux et coudes réduits en miettes, quelquefois une balle ou deux dans la hanche ou la cuisse, selon la gravité du « délit » commis : chez les protestants, comme chez les catholiques, la « justice communautaire » appliquée par les groupes paramilitaires des deux camps a fait des centaines de victimes. Elle se poursuit et, en l'absence d'une réforme fondamentale – en gestation – des forces de l'ordre de l'Ulster qui sont presque unanimement discréditées dans la province, « elle ne cessera pas d'un jour à l'autre », a averti M^{me} Mowlam.

Tony Blair « déplore et condamne vigoureusement », bien entendu. Mais, rappelant quelques chiffres mardi aux Communes – 220 cas en 1995, 326 l'année suivante, 228 en 1997 et 209 l'an dernier – le premier ministre a prévenu : « décréter la fin du cessez-le-feu » à cause de ces horreurs et alors que « celui-ci, selon la police, est encore en vigueur, serait d'une énorme conséquence pour le processus de paix ».

François Bonnet

Patrice Claude

La Grande-Bretagne lance la fabrication de deux porte-avions

LE ROYAUME-UNI vient de lancer un appel d'offres international pour la construction, par ses chantiers navals, de deux porte-avions de 40 000 tonnes chacun. Plusieurs groupes industriels sont concernés, dont le français Thomson-CSF. La Grande-Bretagne n'exclut pas de retenir, le cas échéant, la version navalisée du Rafale français parmi les avions embarqués. Ce programme est d'ores et déjà estimé à l'équivalent de 14,2 milliards de francs (2,13 milliards d'euros) pour la phase consacrée aux études et développement.

Outre Thomson-CSF, cinq autres grands groupes industriels, trois américains et deux britanniques, sont concernés. Pour ce qui est de l'avion embarqué, le Royaume-Uni aura le choix, outre le Rafale, entre les F-18 améri-

cains, le JSF (Joint Strike Fighter) conçu par Boeing et Lockheed en coopération avec British Aerospace, et une version navalisée – mais qui reste à mettre au point – de l'avion européen Eurofighter. Le premier de ces bâtiments doit entrer en service opérationnel en 2012.

Par rapport aux porte-aéronefs actuels de la marine britannique, qui embarquent des avions Harrier à décollage et à atterrissage verticaux, ce nouveau porte-avions devrait pouvoir déployer des appareils catapultables dont les caractéristiques et les performances sont très supérieures.

Le programme britannique est suivi avec beaucoup d'attention par la France. Le porte-avions nucléaire *Charles-de-Gaulle* (40 000 tonnes), qui a commencé ses essais, se-

ra en service en 2000. Le projet de la marine est de pouvoir disposer d'un second porte-avions, qui ne serait pas nécessairement à propulsion nucléaire, pour remplacer le *Clemenceau*, retiré du service, et le *Foch*, envoyé à la casse quand le *Charles-de-Gaulle* sera opérationnel. Le ministre de la défense, Alain Richard, a confirmé ce besoin, fixant la commande du second porte-avions français à 2002 et son entrée en service à 2012. Dans ce contexte, les deux gouvernements ont des entretiens pour étudier la possibilité de faire construire, dans des chantiers français, un porte-avions sur le modèle des bâtiments de la marine britannique.

Jacques Isnard

Boris Eltsine exclut de réduire ses pouvoirs au profit du premier ministre

MOSCOU

de notre correspondant

Depuis quatre jours, la classe politique s'interroge sur les relations entre le premier ministre, Evgueni Primakov, et Boris Eltsine, hospitalisé depuis le 17 janvier. Jeudi 28 janvier, l'influent homme d'affaires Boris Berezovski est sorti d'un long silence pour s'en prendre directement au premier ministre. « La confiance dans le gouvernement Primakov diminue, a-t-il déclaré à l'agence Interfax, d'autant plus que ses priorités sont politiques et non économiques ».

Cette charge du financier est venue à point officialiser les tensions grandissantes entre le gouvernement et la présidence. Lundi 25 janvier, M. Primakov avait pris l'initiative en soumettant au Parlement russe et au Kremlin un projet « d'entente politique » ou « pacte de non-agression ».

Aux deux parties, il était demandé de renoncer à certaines de leurs prérogatives constitutionnelles : la Douma s'interdisait de censurer le gouvernement et abandonnait la procédure de destitution engagée contre Boris Eltsine ; en retour, le président s'interdisait de dissoudre la Chambre basse du Parlement et de renvoyer le gouvernement. M. Primakov pouvait ainsi gouverner à sa guise le pays jusqu'à la prochaine élection présidentielle, prévue en juin-juillet 2000.

Cette initiative a pris de court

le Kremlin et l'entourage présidentiel. Pour la première fois, M. Primakov choisissait d'empêcher sur le terrain présidentiel. « Le premier ministre est entré dans la course à la présidence », titrait le quotidien *Nezavissimaïa Gazeta*. Le parlementaire centriste Alexandre Chokhine, comme bon nombre de ses collègues, voyait dans cette initiative « la préparation déjà engagée d'une élection présidentielle anticipée ».

Après vingt-quatre heures d'hésitations, les conseillers de Boris Eltsine expliquèrent que l'administration présidentielle n'avait pas été informée de ce projet de « pacte » mais que le premier ministre avait agi sur instruction de Boris Eltsine. Le désaccord a néanmoins été rendu public mercredi, lors d'une brève rencontre à l'hôpital central du Kremlin entre M. Primakov et M. Eltsine. Pour l'occasion, les télévisions furent autorisées à diffuser quelques images du président (sans son), les premières depuis son hospitalisation.

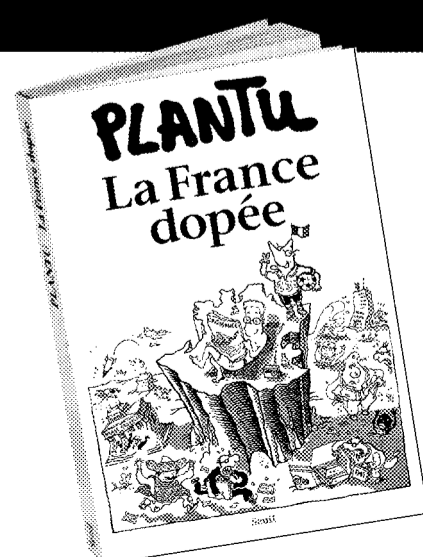
« Le président n'entend pas abandonner ses pouvoirs constitutionnels », a fait savoir le Kremlin. Fort mécontent, M. Eltsine a demandé à son premier ministre de revoir son projet et a convoqué la semaine prochaine une réunion du Conseil de sécurité pour examiner la question. Les différents partis représentés à la Douma ont, de leur côté, écarté

l'idée de « pacte », soulignant que le gouvernement de M. Primakov bénéficiait d'un large soutien au Parlement et qu'un accord politique de ce type viendrait à geler la Constitution.

Evgueni Primakov s'est depuis gardé de tout commentaire. Le Kremlin, de son côté, tente de minimiser le désaccord, assurant

que Boris Eltsine conserve « sa pleine confiance » à M. Primakov. Mais cette première passe d'armes publique intervient alors que les critiques envers la politique économique du gouvernement russe se font plus vives.

PLANTU



Le livre le plus DRÔLE et le plus SYMPATHIQUE pour revivre l'année 1998



Editions du Seuil

Le futur Parlement indonésien sera majoritairement composé de députés élus

L'armée conservera une représentation parlementaire, mais diminuée

Le Parlement indonésien a voté, jeudi 28 janvier, des lois qui feront des élections prévues le 7 juin le scrutin le plus ouvert depuis quarante ans. Les

députés élus seront désormais majoritaires au prochain Parlement. Principal point d'achoppement, la représentation de l'armée dans l'As-

semblée a été réduite de 75 à 38 sièges, mais pas supprimée. Les fonctionnaires ne seront plus obligés d'adhérer au parti gouvernemental.

DJAKARTA
de notre envoyé spécial
Les lois votées, jeudi 28 janvier, par le Parlement indonésien ont assez radicalement modifié les règles du jeu politique. Ainsi les élections générales, prévues le 7 juin, seront les plus ouvertes depuis plus de quarante ans. Les débats, cette fois, ont eu lieu dans le calme, et non sous la pression directe de manifestations d'étudiants, contrairement à ce qui s'était passé en novembre, quand l'Assemblée consultative du peuple (MPR) avait amorcé le démantèlement juridique du régime de Suharto.

Le tripartisme – un parti dominant, le Golkar, et deux partis d'opposition « sous contrôle » –, qui régit l'Indonésie depuis 1972, est supprimé. Pour présenter des candidats aux élections, une formation politique doit être implantée dans au moins neuf provinces sur vingt-sept. Une première évaluation laisse penser que, sur plus de 130 partis enregistrés depuis la chute de Suharto en mai 1998, une quarantaine devrait franchir cette barre. Le maintien d'un scrutin de liste, selon une proportionnelle régionale, devrait favoriser les grandes formations.

L'armée, dont les membres n'ont pas le droit de vote, ne conserve que 38 sièges sur 500 au

Parlement, contre 75 en 1997 et 100 en 1992. Les autres députés seront élus au suffrage universel direct. Le Parlement plus 200 « délégués » désignés formeront le MPR, chargé d'élire en octobre le président et de se prononcer sur l'indépendance de Timor-Oriental.

L'armée approuve l'initiative sur Timor-Oriental

Le général Wiranto, commandant en chef des forces armées indonésiennes et ministre de la défense, a déclaré, jeudi 28 janvier, que l'armée approuverait, le cas échéant, un vote de la future Assemblée en faveur de l'indépendance de Timor-Oriental. Ali Alatas, ministre indonésien des affaires étrangères, a, lui, estimé qu'un référendum sur l'indépendance « n'était pas une solution ». Mercredi, le gouvernement indonésien avait proposé aux Timorais de choisir entre une « large autonomie » et l'indépendance. A Davos, Ginandjar Kartasasmita, ministre indonésien de l'économie, a estimé que Timor pourrait être indépendant dès « le début de l'an prochain » si l'Assemblée suivait les « recommandations » du gouvernement.

Les élus seront donc majoritaires. Auparavant, le MPR comptait 1 000 membres, dont 500 directement désignés par le pouvoir.

Les quatre millions de fonctionnaires sont libérés de leur obligation d'adhérer au Golkar, le parti gouvernemental qui a dominé le Parlement pendant près de trente ans et avait enlevé plus des deux tiers des suffrages en 1997. Ils disposent d'un délai de trois mois pour choisir entre administration

et politique, avec l'assurance, dans la deuxième hypothèse, d'un congé d'un an avec solde. Enfin, une Commission électorale nationale sera constituée, composée de cinq représentants du gouvernement et d'un délégué de chaque parti capable de présenter des can-

didats. Les votes de ces lois, par acclamation, ont été précédés de débats serrés, notamment sur le maintien d'une représentation militaire, même réduite, au sein du Parlement. Les personnalités politiques les plus en vue sont contre, et cette présence devrait prendre fin en 2004. Mais l'armée, appuyée par le Golkar, s'est accrochée à cette formule comme au faite d'une pyramide qui l'intègre au pouvoir civil. Des centaines d'offi-

ciers supérieurs, d'active comme retraités, sont actuellement à la tête de l'administration de provinces et de régences.

Plutôt que de se retirer du Parlement et de tenter de se replacer au-dessus des partis, les forces armées ont donc choisi la lutte, pied à pied, contre l'érosion de leur pouvoir. Elles prennent ainsi le risque de se laisser prendre au piège des jeux parlementaires. Majoritairement composé de représentants élus, et non plus désignés, le Parlement issu des élections du 7 juin devrait bénéficier d'une autorité beaucoup plus grande que les précédentes assemblées, que Suharto avait manipulées à loisir. Son successeur, B. J. Habibie, s'est engagé à plusieurs reprises à organiser des élections honnêtes, condition jugée indispensable à la restauration de l'ordre public et au redressement de l'économie.

Toutefois, la longueur du délai – près d'un an –, entre la démission forcée de Suharto et la tenue d'élections générales contribue à entretenir le désordre. La campagne à venir, qui s'annonce sinon dangereuse du moins remuante, laisse penser que l'Indonésie est loin d'être sortie de la zone de tempête.

Jean-Claude Pomonti

TROIS QUESTIONS A...

JOSÉ RAMOS HORTA

1 Prix Nobel de la paix 1996 et dirigeant de la résistance timoraise en exil, comment réagissez-vous à l'évocation, par le gouvernement indonésien, d'une possible indépendance de Timor-Oriental ?

Je suis ravi de cette prise de position de Djakarta. Mais, sur le terrain, à Timor-Oriental, la réalité montre que les comportements des Indonésiens n'ont pas changé, avec les violations constantes des droits de l'homme par les militaires et les groupes paramilitaires financés et entraînés par l'armée. Les Timorais ont de quoi être inquiets.

2 Pensez-vous que Djakarta soit prêt à organiser un référendum d'autodétermination ?

Je l'espère, mais j'en doute. Il est vrai que les Indonésiens sont conscients de l'ampleur de l'opposition à l'occupation de Timor-Oriental, sur le terrain et sur le plan international. La société indonésienne n'est plus, ni psychologiquement ni émotionnellement, préparée à soutenir la politique de son gouvernement à l'égard de Timor.

Mais je me méfie des autorités de Djakarta. Pour nous donner confiance, il faut que les groupes armés à Timor-Oriental soient démobilisés et que l'Indonésie retire ses forces sur l'ensemble du territoire. Il faut que les prisonniers politiques soient libérés et que s'ébauche un processus démocratique, en coopération étroite avec les Nations unies, afin que le peuple timorais puisse décider de son avenir. Si les Indonésiens font de tels gestes, alors je leur ferai confiance.

3 Certains évoquent déjà le risque d'une guerre civile intertimoraise après l'indépendance. Cela avait été le cas avant l'invasion indonésienne de 1975, à la suite du retrait du Portugal. Qu'en pensez-vous ?

Une guerre civile reste possible si l'Indonésie la finance. En ce qui concerne le Conseil de la résistance, nous nous voulons tolérants et prônes une politique de réconciliation nationale.

Nous proposons qu'un gouvernement de transition prenne en main les affaires du pays. Les Timorais qui ont collaboré avec l'Indonésie pourront participer à un tel gouvernement. Nous sommes souples et pragmatiques.

Propos recueillis par Bruno Philip

L'Afrique du Sud est secouée par une vague terroriste islamiste

JOHANNESBURG

de notre correspondant

La peur du terrorisme resurgit en Afrique du Sud après un nouvel attentat à la bombe, jeudi 28 janvier, dans la ville du Cap, principal centre touristique du pays. L'explosion a blessé onze personnes, dont trois grièvement. Elle a eu lieu en début d'après-midi devant le commissariat principal, en plein centre-ville. L'attentat n'a pas été revendiqué, mais il s'inscrit dans une série d'actes terroristes attribuée aux mouvements extrémistes de la communauté musulmane du Cap. Sans avoir de preuves formelles pour l'instant, la police oriente ses soupçons vers le groupe Pagad (Peuple contre le gangstérisme et la drogue), un mouvement d'autodéfense devenu le fer de lance de l'activisme islamiste dans la région.

En août 1998 déjà, dans la foule des attentats anti-américains au Kenya et en Tanzanie, une bombe avait frappé le restaurant Planet Hollywood au Cap. L'explosion avait tué deux personnes et fait vingt-cinq blessés. Le Jour de l'an, un engin artisanal avait explosé sur le parking du Waterfront, le grand centre commercial de la ville. Il y a deux semaines environ, la tension était encore montée d'un cran. Les groupes islamistes, composés majoritairement de métis, avaient promis de rendre le pays « ingouvernable » pour venger le décès d'un de leurs militants, mortellement blessé par la police lors d'une manifestation. Le jeune homme participait à une marche de protestation contre les raids aériens sur l'Irak, organisée à l'occasion de la visite du premier ministre britannique, Tony Blair. Il avait été touché par une balle en caoutchouc lors de l'intervention des forces de sécurité pour disper-

ser la manifestation. Les représailles n'avaient pas tardé : deux jours après la mort du militant, un policier était tué, criblé de balles au volant de sa voiture. Il enquêtait sur les violences attribuées aux mouvements islamistes.

IMPUISSANCE DE LA POLICE

L'attentat à la bombe de jeudi contre le commissariat central constitue un nouveau défi aux forces de sécurité. Après l'assassinat de leur collègue, les policiers du Cap avaient pourtant déclaré la guerre aux groupes musulmans et promis de les neutraliser rapidement. A grand renfort de publicité, le gouvernement a lancé une campagne antiterroriste et doté les forces de sécurité d'importants moyens. Mais, malgré les millions débloqués et les renforts envoyés,

la police se montre toujours impuissante à empêcher les attentats et à arrêter leurs auteurs. A l'approche des élections, cette inefficacité suscite une polémique que les partis d'opposition s'empressent d'attiser. « Nous devons prendre des mesures décisives. Il ne peut y avoir de pitié pour les criminels », a affirmé jeudi Martinus van Schalkwyk, le chef du Parti national (NP), la principale formation de la minorité blanche.

Déjà critiqué pour son manque de fermeté face à la criminalité, le pouvoir a bien conscience de l'enjeu politique que représente la vague de terrorisme qui frappe Le Cap. Au niveau régional, le phénomène menace directement les ambitions électorales du parti dirigeant, le Congrès national africain (ANC) de Nelson Mandela.

La province du Cap est, en effet, la seule encore contrôlée par le NP, et l'ANC entend bien la lui ravir lors du prochain scrutin. Ce n'est donc pas un hasard si Thabo Mbeki – le successeur désigné de M. Mandela, qui ne se représente pas – a démarré sa campagne au Cap en évoquant la lutte contre la criminalité comme une de ses priorités. M. Mbeki s'est aussi adressé à la communauté musulmane pour lui lancer un appel au calme et à la tolérance.

Malgré ces efforts, les attentats continuent au Cap. Ils s'ajoutent aux récents incidents dans le Kwa-zulu-Natal (*Le Monde* du 26 janvier) pour faire planer sur les élections de l'après-Mandela le danger d'une vague de violences.

Frédéric Chambon

Paris a choisi les bénéficiaires de la coopération avec une « zone de solidarité prioritaire »

LE GOUVERNEMENT français a établi, jeudi 28 janvier, une liste des pays qui bénéficieront désormais de façon prioritaire de son aide, à l'occasion de la première réunion du Comité interministériel de coopération internationale (Cicid), créé dans le cadre de la réforme de la coopération, il y a près d'un an.

Le premier ministre, Lionel Jospin, a toutefois précisé que la liste de ces pays, qui constitue une « zone de solidarité prioritaire » (ZSP), ne sera rendue publique qu'après avoir été soumise au président Jacques Chirac. Elle pourrait être annoncée, selon le ministre délégué à la coopération, Charles Josselin, le 10 février, à l'occasion d'une communication

en conseil des ministres. La ZSP comptait jusqu'ici 36 pays, dont 33 africains.

Celle de cette année comprendra, selon M. Jospin, « l'essentiel de l'Afrique, la péninsule indochinoise, le Maghreb ainsi que le Liban et la "Palestine" ».

« SÉLECTIF ET FLEXIBLE »

Au cours d'une conférence de presse à l'issue de la réunion du Cicid, qui réunit une dizaine de ministres, M. Jospin a expliqué : « Avec la définition de la ZSP, nous nous sommes dotés d'un outil sélectif et flexible. Il faut faire des choix. Si notre aide bilatérale est saupoudrée, elle ne peut pas contribuer efficacement au développement des pays bénéficiaires. »

« C'est pour répondre à la diversité du monde en développement que nous avons retenu la notion de zone de solidarité prioritaire, a ajouté le premier ministre. Celle-ci n'est pas une liste énumérative de pays, mais une logique d'intervention qui guide notre politique lorsque notre aide bilatérale, parce que concentrée, peut être efficace et répond à un objectif de solidarité et de développement des infrastructures de base. Relèvent de cette logique d'intervention les pays les plus pauvres à faible revenu, n'ayant pas accès aux marchés des capitaux. Ce sont des pays où peut intervenir l'Agence française de développement. » La liste des pays de la ZSP pourra être revue chaque année. – (AFP.)

La France assiste une force africaine de paix en Guinée-Bissau

PARIS. La France a décidé d'apporter son soutien logistique à la mise sur pied d'une force interafricaine de maintien de la paix en Guinée-Bissau, où a éclaté une rébellion militaire. Cette force de 600 hommes, commandée par le Togo, comprend des contingents de la Gambie, du Niger et du Bénin. La France fournit l'équipement individuel de chaque soldat, les moyens de transmissions des véhicules et des matériels de santé qui sont acheminés par voie maritime à Bissau, et elle transportera par avion le bataillon sur place. L'opération s'achèvera le 2 février. C'est à partir de Dakar, où ils sont entreposés dans le cadre du concept Recamp (renforcement des capacités africaines de maintien de la paix), défini en 1998, que la France a pu livrer les matériels nécessaires à la force en Guinée-Bissau.

Une nouvelle bombe explose dans une province chinoise

PÉKIN. L'explosion d'une bombe artisanale a fait 9 morts et 65 blessés sur un marché du centre de la Chine lundi 25 janvier, ont indiqué vendredi des représentants officiels locaux. « Il s'agit d'une explosion criminelle, nous avons retrouvé des clous un peu partout », a déclaré un porte-parole du district de Yizhang, dans la province du Hunan. Selon le quotidien de Canton *Yangcheng Wanbao*, l'explosion s'est produite sur le marché agricole de Yizhang, à quelques mètres du siège du gouvernement local. La province centrale du Hunan a connu ces dernières semaines une série de violences. Une première bombe avait explosé le 17 janvier dans un autocar à Changsha, la capitale provinciale, faisant 37 blessés. Une manifestation de 5 000 villageois protestant contre les impôts et la corruption avait été également réprimée sévèrement le 8 janvier dans le canton de Ningxiang, faisant 1 mort et plus de 100 blessés. – (AFP.)

Condamnation à mort commuée

au Missouri après un appel du pape

SAINT LOUIS. Le gouverneur du Missouri, Mel Carnahan, a commué, jeudi 28 janvier, la condamnation à mort de Darrell Mease, 42 ans, auteur de trois meurtres, en réclusion à perpétuité. Cette décision a été prise au lendemain de la visite, à Saint Louis, du pape, qui avait qualifié la peine de mort de « cruelle et inutile » et avait demandé la clémence pour Darrell Mease. « En vertu d'un profond respect pour le pape et tout ce qu'il représente, j'ai décidé d'accéder à sa requête », a déclaré le gouverneur Carnahan. La Cour suprême du Missouri avait reporté au 10 février l'exécution de ce condamné, prévue le 27 janvier, jour de la visite du pape. Joaquin Navarro-Valls, porte-parole du Vatican, avait jugé « dérisoire » un tel report. La secrétairerie d'Etat au Vatican a exprimé sa vive satisfaction après la décision du gouverneur du Missouri. – (Reuters.)

Une ONG rachète 1 050 esclaves

pour leur rendre la liberté au Soudan

GENÈVE. L'organisation non gouvernementale suisse Christian Solidarity International (CSI) a déclaré jeudi 28 janvier avoir récemment racheté au Soudan 1 050 esclaves noirs, en majorité des femmes et des enfants, et a appelé les Nations unies à intervenir contre le fléau de l'esclavage. CSI a payé 50 dollars par personne pour leur libération – 52 500 dollars au total –, lors d'une opération dans la province de Bahr-el-Ghazal, dans le sud du Soudan, du 8 au 13 janvier. L'argent est versé à certains caravaniers arabes qui localisent les esclaves dans le nord du pays et les rapatrient dans le sud, dont sont originaires les personnes enlevées, où ils sont ensuite rachetés. Il s'agit du plus grand nombre d'esclaves rachetés jusqu'ici par l'ONG, qui a obtenu que 5 066 personnes soient rendues à la liberté depuis le début de son programme en 1995. – (AFP.)

DÉPÊCHES

■ **BURUNDI :** près de 180 civils ont été tués soit par des rebelles hutus, soit lors d'affrontements entre l'armée et ces rebelles ces deux dernières semaines dans trois communes de la province de Makamba, au sud du Burundi, selon des témoignages recueillis jeudi 28 janvier auprès de sources administratives locales et de témoins. – (AFP.)

■ **PHILIPPINES :** les rebelles du Front Moro islamique de libération (MILF) ont libéré vendredi 29 janvier tous les otages – près de 40 enfants et 20 instituteurs – qu'ils retenaient depuis la veille dans le sud des Philippines, ont annoncé les autorités locales. – (AFP.)

■ **POLOGNE :** le groupe français Dassault a soumis, jeudi 28 janvier, une offre de fourniture d'avions de combat Mirage 2000-5 pour remplacer, d'ici à 2005, des Mig-21 anciens dans l'armée de l'air polonaise. La France fait face à deux offres américaines (des F-16 et F-18 Hornet) et à une offre suédoise de JAS-39. La modernisation de la flotte polonaise est liée à la volonté de Varsovie de rejoindre l'OTAN cette année. – (AFP.)

■ **JORDANIE :** le roi Hussein de Jordanie, réhospitalisé subitement mardi 26 janvier aux Etats-Unis, après y avoir subi un traitement de six mois pour un cancer, fait l'objet d'une nouvelle chimiothérapie qui s'inscrit « dans un programme de soins prévus pour dix jours », selon un communiqué attribué au médecin du roi. Les médecins devraient se prononcer dans les prochains jours sur l'opportunité de procéder à une greffe de moelle épinière. – (Reuters.)

Procédure d'interdiction contre un parti pro-kurde en Turquie

ISTANBUL. Le procureur général Vural Savas, connu pour avoir obtenu la dissolution du Parti de la prospérité (islamiste) en janvier 1998, a entamé vendredi 29 janvier une procédure judiciaire contre le parti pro-kurde Hadep. Il accuse le parti d'avoir des liens avec les rebelles kurdes du PKK. Pour preuve, il cite entre autres le fait que ses membres avaient entamé une grève de la faim pour protester contre l'arrestation à Rome, en novembre, du dirigeant du PKK Abdullah Öcalan. Trois partis kurdes ont déjà été dissous par la Cour constitutionnelle. L'ouverture d'un procès, qui prendrait des mois, n'empêcherait vraisemblablement pas le Hadep de participer aux élections, municipales et législatives, prévues pour le 18 avril 1999. Elle risquerait cependant de bloquer ses alliances avec d'autres partis. Aux élections de 1995, Hadep avait obtenu un taux élevé de voix dans le Sud-Est anatolien (majoritairement kurde). Mais, avec seulement 4,1 % des voix au niveau national, il n'avait pas franchi la barrière des 10 % nécessaires pour entrer à l'Assemblée nationale. – (Corresp.)

DÉTAILLANT GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS
Recommande par Paris pas Cher, Paris Combines...
MATELAS & SOMMIERS
Toutes dimensions - Fixes ou relevables
SWISSFLEX - TRECA - EPEDA - SIMONS
DUNLOPILLO - BULTEX - PIRELLI - ETC...
CANAPES. SALONS. CLIC-CLAC
Cuires - Tissus - Alcantara
Steiner - Coulon - Duvivier - Sufren - Etc...
Vente par téléphone possible
Livraison gratuite sur toute la France
MOBECO
247, rue de Balluville PARIS 19^{ME} Télégraphe
50, avenue d'Italie PARIS 13^{ME} Pl. d'Italie
01.42.08.71.00 - 7j/7

CONJONCTURE Selon les statistiques publiées vendredi 29 janvier par le ministère de l'emploi et de la solidarité, le nombre des demandeurs d'emploi a baissé de 41 000 en

décembre pour s'établir à 2 899 900. ● EN FRANCE, le nombre des chômeurs a donc diminué de 151 000 personnes depuis un an. Le taux de chômage reste stable à 11,5 % de la

population active. Alors que la conjoncture économique donne des signes de ralentissement, les experts gouvernementaux ne s'attendaient pas à un tel résultat. ● DANS LES

GRANDS PAYS EUROPÉENS, la tendance est aussi à la baisse, même si en Allemagne, le chômage a augmenté de 34 000 personnes en décembre. ● DANS LE MONDE, les gou-

rous de la finance réunis au 29^e Forum de Davos, qui ont longtemps chanté les louanges de la dérégulation et de la mondialisation, en redoutent aujourd'hui les effets.

Le chômage continue de baisser malgré le ralentissement économique

Alors que les experts réunis au Forum de Davos s'inquiètent des turbulences qui affectent l'économie mondiale, la France enregistre une nouvelle décade du chômage. Le nombre des demandeurs d'emploi a diminué de 41 000 en décembre et de 151 000 en 1998

L'ANNÉE 1998 s'est achevée sur le front du chômage comme 1997 : par un fort recul du nombre de demandeurs d'emploi. Le nombre de personnes inscrites à l'ANPE a, en effet, baissé de 41 000 en décembre (-1,4 %), selon les statistiques publiées, vendredi 29 janvier, par le ministère de l'emploi. A la fin de 1998, la France comptait 2 899 900 chômeurs en données corrigées des variations saisonnières (-5 % sur douze mois). Si l'on ajoute les personnes inscrites dans une agence pour l'emploi mais qui ont tout de même travaillé plus de 78 heures dans le mois, le total s'élève à 3 410 800 (-3,1 % en un an). Le taux de chômage reste inchangé, à 11,5 % de la population active.

Alors que le ralentissement de l'activité se fait sentir et que les premiers doutes s'insinuent dans les esprits les plus favorables aux 35 heures sur leur « effet emplois », ce bon résultat ne peut avoir que des retombées positives sur le moral des Français et, par contagion, sur le niveau toujours élevé de leur consommation, seul moteur puissant de la croissance depuis quel-

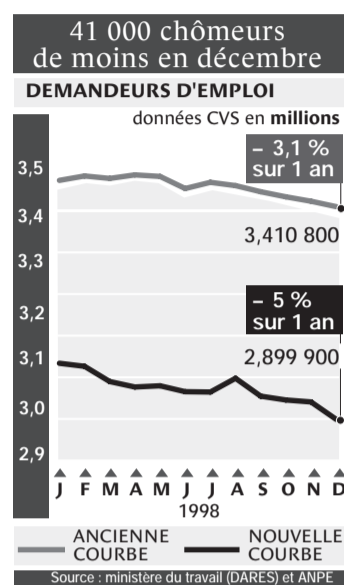
ques mois. Le gouvernement redoute en effet qu'au cours du premier semestre, une remontée, même légère, du chômage ne sape la confiance qui est revenue depuis plus d'un an.

Le chiffre de janvier sera très attendu, même s'il corrige en partie le caractère atypique du mois de décembre et qu'il risque, selon le ministère, d'être « moins favorable ». En fin d'année, le marché du travail enregistre, en effet, une forte hausse du nombre des chômeurs ayant une activité réduite ou occasionnelle (508 000 le mois dernier). Or, dès janvier, ils rebasculent de la catégorie 6 (les plus de 78 heures) dans la catégorie 1, véritable « baromètre officiel » du chômage. Il ne serait pas étonnant, dans ces conditions, que les résultats du premier mois de l'année 1999 ne soient pas bons (comme janvier 1998), même si les experts du ministère de l'emploi ont tenté de « désaisonnaliser » au maximum les statistiques de décembre.

Le recul du chômage en décembre a surtout profité aux 25-49 ans : -7,8 % pour les hommes et

-4 % pour les femmes. En revanche, le nombre de jeunes chômeurs, qui a reculé de 0,5 % chez les hommes, a progressé de 0,7 % chez les femmes, malgré la montée en puissance des emplois-jeunes à la fin de l'année. Sur un an, il a baissé de 7,2 % pour les premiers et de 9,1 % pour les secondes. Quant aux chômeurs inscrits depuis plus d'un an à l'ANPE, leur nombre a baissé de 2,2 % depuis janvier 1998 (-0,8 % en décembre). Le véritable abcès de fixation reste celui des plus de 50 ans, dont le chômage a progressé de 3,7 % en un an.

On peut estimer que, compte tenu du taux de croissance de 3,1 % attendu en 1998, ce bilan est en demi-teinte. Mais si le marché du travail a été dynamique, il a dû absorber, en 1998, un accroissement de la population active de 200 000 à 240 000 personnes, selon le gouvernement. Au début des années 90, un tel résultat, lié à l'accroissement de la flexibilité du travail, était impensable. La direction des études statistiques de l'Unedic (assurance-chômage) vient d'achever une enquête concluant que la croissance



s'est largement enrichie en emplois au cours des dix dernières années. Elle génère du travail dès lors qu'elle est supérieure à 1,5 %, contre 2,5 % au début de la décennie. Avec moins de croissance, la France fait aujourd'hui plus d'emplois.

Si l'impact de ce phénomène sur le chômage n'est pas mécanique, c'est que la population active s'accroît d'environ 150 000 personnes par an, une tendance qui devrait se prolonger jusqu'en 2005. « Cet abaissement d'un point du « taux bascule » à partir duquel la croissance crée de l'emploi s'explique, pour 10 %, par la tertiarisation de l'économie », avance Philippe Cuneo, directeur des études statistiques de l'Unedic. En 1997, la part de la valeur ajoutée du secteur tertiaire dans la valeur ajoutée totale marchande était de 56 %, contre 45 % en 1970. La consommation est de plus en plus tournée vers les services, à plus fort contenu de main-d'œuvre. Elle est donc plus créatrice d'emplois que par le passé : il s'agit là d'un phénomène de fond et à long terme.

M. Cuneo souligne aussi que « le développement du temps partiel – plus de gens pour faire le même nombre d'heures de travail – explique 40 % de cette évolution ». Aujourd'hui, plus de 15 % des 14 millions de salariés du secteur privé ont un travail à temps partiel (contre

3 % en 1970). En conséquence, le temps travaillé par actif a diminué : en 1997, les salariés du secteur marchand non agricole travaillaient en moyenne 36,5 heures par semaine, soit une heure de moins qu'en 1990. Le développement du temps partiel remonte au début des années 90 avec la mise en place de baisses de cotisations sociales très incitatives.

« Dans le même ordre d'idées, les aides publiques sous diverses formes [baisse des charges sociales, multiplication des contrats aidés type CIE, etc.], qui ont permis aux entreprises d'abaisser le coût du travail des salariés peu qualifiés et à faible rémunération, ont contribué à l'enrichissement en emplois de la croissance. Elles expliquent à elles seules le quart de la baisse d'un point du « taux bascule » à partir duquel la croissance crée de l'emploi », ajoute M. Cuneo. A cela s'ajoute « le développement des stages, des contrats à durée déterminée (environ 900 000 personnes) et de l'intérim (600 000 personnes) », conclut M. Cuneo.

Jean-Michel Bezat et Virginie Malingre

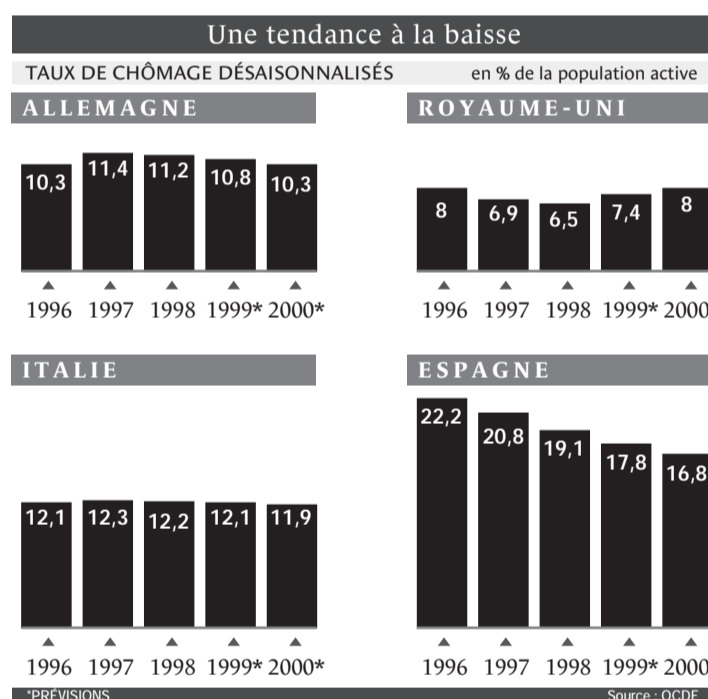
Les engagements de l'ANPE et de l'AFPA

L'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) et l'Association professionnelle pour la formation des adultes (AFPA) ont signé, jeudi 28 janvier, avec Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, leurs contrats de progrès, pour la période 1999-2003. Les deux organismes entendent conjuguer leurs efforts pour lutter contre le chômage de longue durée et proposer un « nouveau départ » à 850 000 demandeurs d'emploi en 1999 (jeunes au chômage depuis moins de six mois, adultes au chômage depuis moins d'un an, demandeurs d'emploi de longue durée et allocataires de minima sociaux) et à deux millions de chômeurs d'ici à l'horizon 2002. Concrètement, il s'agit d'offrir, à l'issue d'un entretien à l'ANPE, un trajet individualisé de retour à l'emploi à travers un stage, une formation ou même un appui social.

Le marché du travail s'améliore dans de nombreux pays européens

LE NOMBRE de personnes sans emploi baisse dans beaucoup de pays européens. Pour la première fois, le taux de chômage des quinze pays de l'Union européenne est passé en-dessous de la barre des 10 % en novembre 1998.

● L'Allemagne est en train de connaître un net ralentissement de sa conjoncture. Les crises financières en Asie et en Amérique latine affectent l'industrie allemande, fortement exportatrice. Les chiffres du chômage s'en ressentent. Pour la première fois, après un an de baisse régulière et continue, le chômage a augmenté de 34 000 personnes en décembre 1998, pour toucher 4,16 millions de personnes ou 10,8 % de la population active. La situation ne devrait guère s'améliorer en 1999 alors que les perspectives économiques se dégradent : le gouvernement de Gerhard Schröder table sur une croissance de 2 % cette année, mais certains, comme l'institut économique DIW de Berlin, évoquent un



ralentissement à 1,4 %.

● L'Espagne a le chômage le plus élevé d'Europe, mais c'est aussi celui qui diminue le plus vite depuis quelques mois. Grâce à une croissance économique soutenue (+4 % en 1998), accompagnée d'une forte demande interne et d'une modération salariale notable, les créations d'emplois ont été nombreuses en 1998. Les statistiques du chômage publiées au troisième trimestre de 1998 ont accusé une forte baisse : 34 500 demandeurs d'emploi en moins par rapport au deuxième trimestre. Mais l'Espagne continue à connaître de forts handicaps structurels. Avec 58,5 %, la proportion de personnes disposant d'un emploi par rapport à l'ensemble de la population en âge de travailler n'est pas très élevée (ce chiffre est comparable à celui de la France).

● Le Royaume-Uni se trouve en fin de cycle économique et frôle la récession. Si bien que la baisse du chômage enregistrée en décembre 1998 n'est peut-être qu'un signe de répit provisoire. Il n'empêche que le pays enregistre, avec 1,3 million de personnes inscrites auprès des services administratifs concernés, son plus bas niveau de chômage depuis vingt ans.

A l'inverse de l'Espagne, le taux d'emploi britannique est très élevé (plus de 70 % de la population en âge de travailler dispose d'un emploi). Mesuré selon les méthodes statistiques européennes (qui ne prennent pas seulement en compte

les chômeurs inscrits mais tous les demandeurs d'emploi), le taux de chômage britannique demeure l'un des plus bas du Vieux Continent avec 6,2 % de la population active.

Le ministre de l'éducation et de l'emploi, David Blunkett, estime que les bons chiffres du chômage sont à porter au crédit de la stratégie du gouvernement de gauche de Tony Blair, articulée autour de nombreuses mesures incitatives pour forcer les chômeurs à se mettre au travail (« welfare to work »).

● L'Italie n'a pas connu une très bonne année 1998 : la croissance devrait y avoir été de 1,5 % selon les chiffres de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). Dans ce contexte, la situation de l'emploi n'est pas bonne.

Le taux de chômage demeure élevé, à 12 %. Le problème de l'Italie, c'est qu'elle connaît l'un des taux de chômage structurels les plus importants d'Europe : autrement dit, les « rigidités » du marché du travail sont importantes. Le nouveau gouvernement italien, marqué à gauche, ne remet pas en cause les réformes engagées depuis plusieurs mois et qui vont dans le sens d'une plus grande flexibilité (travail le week-end, accroissement des écarts de salaires, mobilité accrue des salariés...). La semaine de 35 heures doit être mise en place en 2001.

Lucas Delattre

A Davos, les gourous de la finance égrènent leurs inquiétudes pour 1999

DAVOS

de notre envoyée spéciale

Etrange climat que celui de Davos. Alors que le gouvernement français répète jour après jour que la conjoncture économique n'est pas aussi mauvaise qu'on veut bien le dire – les derniers chiffres du chômage lui permettent d'entendre à nouveau ce refrain –, il règne au Forum de Davos, dont la 29^e édition a débuté jeudi 28 janvier, une atmosphère franchement plus morose.

Jamais ce rendez-vous, dont la réputation s'est faite grâce à un engagement peu nuancé en faveur de la globalisation, n'aura adopté un profil aussi modeste. Les discours péremptifs sur les vertus de la libéralisation des marchés semblent passés de mode. En 1998, en pleine crise asiatique, les apprentis sorciers de Davos avaient déjà mis le pied sur le frein en admettant que la mondialisation ne pouvait fonctionner sans un zeste de régulation. Ils font cette année quasiment marche arrière et reconnaissent non seulement la nécessité d'une plus grande transparence de tous les acteurs économiques, pour limiter la volatilité des marchés, mais avouent aussi leur incapacité à donner un diagnostic sur l'évolution de l'économie mondiale, soumise cette année à de très nombreux foyers d'incertitude.

Le tableau est en effet assez sombre. Si le ralentissement de la croissance en Europe n'inquiète pas vraiment les spécialistes, qui

voient en l'avènement de l'euro l'émergence d'une zone de relative stabilité, les Etats-Unis offrent, selon eux, de nombreux points noirs, en dépit de leur neuvième année de croissance. Pour Kenneth S. Courtis, économiste en chef du groupe Deutsche Bank, « les banquiers centraux, les gouvernements et les autorités monétaires se sont engagés dans un effort spectaculaire pour redynamiser l'économie après être passés à « deux doigts » d'une catastrophe mondiale à l'automne ». « Mais, ajoute-t-il, la croissance mondiale repose aujourd'hui de façon inquiétante sur Wall Street car la hausse de la Bourse a poussé la consommation des ménages par le mécanisme de l'effet de richesse [les Américains, dont le portefeuille boursier s'est beaucoup valorisé, se sentent plus riches et dépensent donc plus], ce qui a soutenu la croissance. »

Combien de temps cela va-t-il durer ? Les Etats-Unis pourront-ils continuer longtemps à financer leurs énormes déficits courant et commercial (respectivement 300 et 350 milliards de dollars, c'est-à-dire 262 et 305 milliards d'euros) ? Les Américains sont venus en force pour rassurer les décideurs mondiaux de la bonne tenue de leur économie : leur délégation compte notamment, outre Al Gore, Larry Summers, secrétaire adjoint au Trésor, Charlene Barshefsky, représentante au commerce, et Stuart Eizenstat, sous-secrétaire d'Etat pour les affaires économiques et agricoles.

Incertitude aux Etats-Unis mais également en Asie. Certes, les pays les plus touchés par la crise, comme la Thaïlande et la Corée du Sud, pourraient connaître une année 1999 plus clémente. Mais le Japon pourra-t-il poursuivre et même intensifier l'assainissement de son économie, qui passe par la restructuration de son secteur bancaire (déjà commencée) et la réduction durable des impôts à laquelle le gouvernement s'est engagé ? Pour nombre d'économistes, le Japon, qui est entré en récession depuis le début 1998 et ne peut pas jouer le rôle de moteur économique dans la région, est le problème numéro un. Enfin, la Chine est apparue comme une source d'inquiétude. Certains experts chinois présents à Davos ont eu beau réaffirmer que Pékin ne dévaluera pas le yuan, l'hypothèse d'une dépréciation de la monnaie chinoise est toujours très présente dans les esprits avec les conséquences qu'elle aurait sur la stabilité du dollar de Hongkong.

EXTRÊME VOLATILITÉ

C'est pour l'Amérique latine que les inquiétudes sont les plus immédiates. Depuis sa décision de laisser flotter le real, après s'être épuisé à le défendre, le Brésil ne parvient toujours pas à contrôler la situation et personne ne se risque à miser sur le niveau auquel se stabilisera la monnaie. Le gouvernement de Fernando Henrique Cardoso n'a toujours pas réussi à convaincre les marchés de sa capacité à réduire les

déficits. Pour Rudi Dornbusch, professeur d'économie et de management au MIT (Massachusetts Institute of Technology), cette situation illustre l'échec du Fonds monétaire international (FMI), qui a soutenu jusqu'au bout (comme en Russie) une politique de monnaie forte qui s'est avérée inefficace, malgré l'aide financière apportée par la communauté internationale. M. Dornbusch a profité de l'occasion pour réclamer la démission du directeur général du FMI, Michel Camdessus, qui a, selon lui, fait preuve de son incompétence depuis le début de la crise asiatique.

Etats-Unis, Japon, Brésil : les trois points noirs du « village global » vont, d'après les experts de Davos, provoquer une année 1999 d'une extrême volatilité. Si la globalisation est la source des problèmes, pourquoi ne pas simplement l'arrêter, s'interrogent-ils benoîtement dans le document qui tient lieu de préambule au forum ? « D'abord parce qu'elle est irréversible en raison de l'innovation technologique et de l'intégration économique. Ensuite, si les turbulences continuent, les pays seront tentés de se protéger des vagues du marché et d'avoir recours à des mesures protectionnistes. (...) Essayer de stopper ou de faire marche arrière sur la globalisation n'est pas la bonne réponse. » A Davos, les gourous de la finance vont pendant une semaine s'employer à la trouver.

Babette Stern

espace SUFFREN

LA NOUVELLE BEETLE

à partir de 20 000 €*
131 400 Fr*

40 ter, avenue de Suffren 75015 Paris
Tél : 01 53 58 10 00

* Dans la limite des stocks disponibles.

Lionel Jospin réunit son équipe en séminaire afin d'en améliorer le fonctionnement

Le premier ministre entend définir une « méthode » pour éviter que ne se renouvellent les couacs

Lionel Jospin réunit son gouvernement en séminaire, samedi 30 janvier, à Champs-sur-Marne (Seine-et-Marne), afin de réfléchir sur la situa-

tion politique, le programme et le fonctionnement du gouvernement. Le premier ministre réaffirmera ses priorités - emploi, sécurité, jus-

tice sociale, éducation, place de la France dans le monde - en les situant dans la perspective d'« une année très européenne ».

D'ABORD, il y aura une photo de famille. Et le déjeuner s'annonce, selon un ministre, comme « un moment de pure détente ». Mais c'est pour une vraie réunion de travail que Lionel Jospin, vingt mois après sa nomination, a convié, pour la première fois, samedi 30 janvier, dans le cadre moderne de la cité scientifique Descartes de Champs-sur-Marne (Seine-et-Marne), ses vingt-huit ministres et secrétaires d'Etat. A la différence des réunions bimensuelles, ce séminaire ne sera pas axé sur un ou deux projets précis mais sur le programme d'action pour 1999. Le matin, les ministres examineront la situation politique. L'après-midi, ils se pencheront sur l'organisation du travail gouvernemental et parlementaire.

Cet exercice d'introspection ou de méthode, qui ne doit pas déboucher sur des décisions mais « éclairer le champ », selon la formule de Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement, tombe particulièrement bien après l'expression publique des désaccords, notamment entre Elisabeth Guigou et Jean-Pierre Chevènement, sur la sécurité, et l'échange de propos de plus en plus acides entre le Mouvement des citoyens et les Verts dans la préparation des élections européennes.

En vue de cette échéance électorale, l'idée est de proclamer le ces-

sez-le-feu entre les cinq composantes de la majorité « plurielle ». M. Jospin, qui n'a guère apprécié les derniers éclats entre les Verts et le MDC, devrait plaider avec insistance pour « des règles de bonne conduite » avant l'engagement de la campagne. « L'intérêt bien compris de chacun n'est pas de mordre sur le même champ [électoral] mais d'élargir la cible », explique un ministre en paraphrasant M. Jospin. Un autre relève l'inutilité des polémiques alors qu'« aujourd'hui, sur la réorientation de la construction européenne, les différentes composantes de la majorité peuvent se retrouver aisément ».

Le « tour de table » du matin ne devrait laisser de côté aucun sujet, mais sans être centré sur aucun en particulier. Autour des priorités du

premier ministre, soucieux de traiter les « enjeux majeurs de la société » et les « préoccupations quotidiennes des Français » - emploi, sécurité, justice sociale, éducation, place de la France dans le monde -, il devrait être question de la couverture maladie universelle, de la seconde loi sur les 35 heures, des retraites, de la conjoncture économique, de la fiscalité en vue de la préparation de la loi de finances pour 2000. Avec en toile de fond les rendez-vous européens.

DEBATTRE DANS LES FORMES

L'après-midi, le fonctionnement du gouvernement sera sur la sellette. Là encore, on parlera moins de calendrier - déjà défini - que de méthode, afin d'éviter les accidents

Feu vert du Conseil d'Etat sur le traité d'Amsterdam

Le ministre délégué aux affaires européennes, Pierre Moscovici, a lancé, jeudi 28 janvier, une campagne nationale d'information, d'un coût de 4,6 millions de francs (701 219 euros), sur le traité d'Amsterdam. Son entourage a indiqué que le Conseil d'Etat avait, le matin même, donné un avis favorable au projet de ratification, qui ne comporte qu'un seul article, autorisant cet acte (Le Monde du 19 janvier). Le gouvernement devrait rédiger un amendement réclamant une réforme institutionnelle préalable à tout élargissement de l'Union, après avoir « consulté », en commission, les parlementaires, qui n'ont pas de droit d'amendement en la matière. Le gouvernement n'a pas voulu prendre le risque, sur un sujet aussi sensible, que le Conseil d'Etat donne un avis défavorable au second article, susceptible de passer pour une injonction du législatif à l'exécutif.

gouvernementaux (loi sur l'audio-visuel) ou parlementaires (PACS) de ces derniers mois. Pour M. Vaillant, il s'agit de voir « ce qui peut être amélioré, ce qui va, ce qui va moins bien ». Les ministres s'interrogeront sur plusieurs thèmes : comment mieux préparer les lois en y associant plus les députés de la majorité, comment améliorer le travail interministériel, comment mieux assurer le suivi des lois ou encore l'application des mesures décidées, le 27 janvier, par le conseil de sécurité intérieure, dont le coût devrait approcher le milliard de francs.

Avant que M. Jospin ne tire les conclusions du séminaire, appelé à se répéter, la communication du gouvernement sera évoquée. Là encore, après l'expression des désaccords entre Mme Guigou et M. Chevènement sur la sécurité, sans parler de ceux affichés par Dominique Voynet sur les sans-papiers, le premier ministre devrait rappeler que le débat se déroule d'abord en interne mais qu'il peut s'extérioriser avant la prise de décision s'il respecte certaines formes. « C'est un gouvernement où on se parle alors que dans ceux auxquels j'ai participé auparavant on ne se parlait pas », rappelle un ministre de M. Jospin, ancien ministre de François Mitterrand.

Michel Noblecourt

Le gouvernement engage la réforme du mode de scrutin sénatorial

Il souhaite élargir la proportionnelle

LE MOMENT ne pouvait être plus opportun : alors que les sénateurs - ou, plus exactement, leur majorité de droite - viennent de tailler en pièces, en première lecture, le projet de loi sur la parité adopté par l'Assemblée nationale, le gouvernement a décidé d'engager la réforme du mode de scrutin sénatorial. Comme pour mieux démontrer la nécessité de remédier au décalage entre la seconde Chambre du Parlement et les évolutions de la société.

Dans son principe, la volonté du gouvernement n'est pas une surprise. En avril 1998, le premier ministre avait qualifié le Sénat d'« anomalie parmi les démocraties » (Le Monde du 21 avril 1998) et inscrit la modification du mode d'élection des sénateurs au chapitre de la modernisation de la vie politique. Des discussions avaient été amorcées, avant l'été, avec René Monory, alors président du Sénat, qui n'avait pas écarté « une petite réforme ». Le dossier avait ensuite été laissé en suspens jusqu'à l'élection et l'installation, à l'automne, de son successeur, Christian Poncelet.

Lionel Jospin a décidé de reprendre l'initiative. Lors de son déjeuner avec le bureau du Sénat, mardi 26 janvier, il a rappelé ses engagements et déclaré à ses hôtes que le gouvernement déposerait le texte réformant le scrutin sénatorial « dans les deux mois ». En réalité, les choses pourraient aller plus vite encore : ce projet de loi est prêt et devrait être transmis rapidement au Conseil d'Etat, afin d'être présenté au conseil des ministres dans les toutes prochaines semaines. L'intention du gouvernement est de l'inscrire à l'ordre du jour du Sénat - avant l'Assemblée, par « courtoisie démocratique » et non par obligation - pour une première lecture vers la fin du mois de mai.

Le projet comporte deux dispositions essentielles, largement inspirées d'une proposition de loi dépo-

sée, en juin 1998, par Claude Estier, président du groupe sénatorial socialiste, et Guy Allouche (PS, Nord), vice-président du Sénat. La première réforme consiste à élargir le champ d'application du scrutin proportionnel pour l'élection des sénateurs. Ceux-ci sont actuellement élus au scrutin majoritaire, sauf dans les quinze départements les plus peuplés, comptant cinq sièges de sénateurs ou plus. MM. Estier et Allouche proposaient d'appliquer la proportionnelle dans les départements comptant deux sièges au moins. La droite sénatoriale paraissait disposée à l'envisager dans les départements à quatre sièges. L'intention du gouvernement est de fixer la barre à trois sièges. De quinze, le nombre de départements où les sénateurs seraient alors élus à la proportionnelle passerait à cinquante, ce qui renforcerait la gauche sans toutefois menacer la majorité sénatoriale de droite.

REPRÉSENTATION ÉQUITABLE

Le second élément de la réforme porte sur la composition des collèges de grands électeurs sénatoriaux, constitués, pour l'essentiel, de délégués des conseils municipaux. Le système actuel conduit à une forte surreprésentation des villages de moins de 500 habitants, qui comptent 8,4 % de la population française mais plus de 16 % des délégués sénatoriaux. Le texte arrêté par le gouvernement propose, tout simplement, d'accorder un poste de grand électeur sénatorial par tranche de 500 habitants. La corrélation serait ainsi indiscutable entre la population des communes et leur représentation dans les collèges électoraux des sénateurs, permettant ainsi d'assurer une représentation équitable des grandes villes. Le gouvernement s'apprête donc à engager une nouvelle partie de bras de fer avec le Sénat.

Gérard Courtois

Elections européennes : on embauche !

LISTES virtuelles cherchent candidats potentiels... A dix-neuf semaines des élections européennes, la campagne est loin d'être officiellement ouverte. Mais les postulants

RÉCIT

Avant les premiers tours de manivelle, chaque liste procède aux castings

se pressent déjà aux guichets. Quatre-vingt-six places sont à pourvoir derrière chaque tête de liste. Seules quelques-unes donneront un billet d'entrée pour le Parlement européen. Seules quelques-unes attirent l'œil de l'électeur. « Les européennes, c'est la présidentielle du pauvre », a commenté, perfidement, François Hollande, au moment où Jack Lang tient la corde pour conduire la liste socialiste. N'empêche, les états-majors se montrent très regardants sur les curriculum vitae. Bref, on embauche, mais à chaque poste son profil.

● **Rôles-titres.** Le casting pour

les chefs de file est déjà bien avancé. C'est aussi une question d'intendance : les fédérations socialistes commencent à râler ferme. Quel portrait insérer dans les porte-clés de campagne, demandent-elles rue de Solferino ? Certaines têtes de liste écrasent de leur présence le reste de la distribution. Alain Lipietz, candidat sur la liste des Verts, est arrivé juste un peu trop tard à la Hague pour avoir une chance de recevoir un œuf d'un employé de la Cogema et d'apparaître dans un coin de l'image aux côtés de Daniel Cohn-Bendit. Si l'UDF se lance finalement, François Bayrou a prévenu : ses colistiers seront d'abord des « relais régionaux ».

A droite, Charles Pasqua et Philippe de Villiers n'ont pas encore choisi entre le tandem et le solo. Car le « ticket » est à la mode, surtout dépareillé. Robert Hue s'est choisi une philosophe, femme, promaastrichtienne : Geneviève Fraisse.

D'autres, comme Arlette Laguiller et Alain Krivine, affichent un duo sans couacs, ou presque. Sollicités par VSD pour un « portrait

chinois » croisé, la porte-parole de LO a refusé de donner un surnom à Alain. Son alter ego de la LCR, lui, n'a pas pris le temps de la réflexion : « Arlouette, gentille Arlouette... ». Lorsque la suite de la chanson lui est revenue en mémoire, il a dû se fendre d'un mot d'excuse pour sa camarade.

● **Le serre-file, la charnière et la torpille.** Pour la campagne 1998, afficher un beau serre-file est très tendance. Le serre-file, c'est le candidat, forcément non éligible, qui « pousse » la liste à la dernière place. Il doit bien « passer » à l'écran, être crédité d'une bonne notoriété et savoir tenir son rang dans les grandes occasions. A gauche, le serre-file est souvent ministre et anticumulard, comme Dominique Voynet, dernière sur la liste des Verts, ou Marie-George Buffet, sur la liste du PCF. A droite, on pense qu'un serre-file chic est un serre-file rare, comme un ancien premier ministre, par exemple. François Bayrou rêve de Raymond Barre.

Les Belges ont inventé une utilisation rationnelle du candidat-charnière, celui dont l'élection est incertaine. Ils y placent volontiers une figure très populaire : puisqu'ils l'aiment, les électeurs n'ont qu'à voter en masse pour sa liste. En France, la charnière est plutôt la place dont personne ne veut. On y trouve souvent des femmes.

La torpille, elle, se place n'importe où, puisque, ce qui compte, ce sont les dégâts qu'elle provoquera dans les rangs adverses. La torpille de Robert Hue s'appelle Roland Castro : « grande gueule », l'architecte soixante-huitard connaît son Cohn-Bendit par cœur ; c'est lui qui ira lui porter la contradiction sur les plateaux de télévision.

● **Les casse-tête.** Le souci du chef de file, c'est la file. Tout le monde veut y entrer, et personne ne veut en partir. Certains ont des exigences précises : Michel Rocard n'envisage pas d'être relégué au-delà de la quatrième place. S'ajoutent les députés battus en 1997, qu'il faut bien recaser quelque part. Tous n'auront pas la chance d'Alain Lamassoure, quasi assuré d'être assis tout près de François Bayrou.

Il y a aussi tous ceux auxquels on doit quelque chose ou à qui on a beaucoup promis. A l'UDF, François Léotard et Gérard Longuet sont très insistants ; Thierry Cornillet, président du Parti radical, est catégorique ; Jean-Marc Nesme, l'homme d'Hervé de Charette à Paris, est impérieux. Au PS, la Gauche

socialiste réclame une place supplémentaire. Harlem Désir intervient beaucoup, ces derniers temps, au bureau national.

A gauche, il y a aussi les « ex ». Entendez ceux qui ont récemment quitté leur parti. Quand on a été communiste, c'est un avantage : Charles Fiterman est assuré d'une belle place sur la liste socialiste. Député sortant, Philippe Herzog devient, pour Robert Hue, un magnifique candidat d'« ouverture » - ils ne sont pas si faciles à trouver.

Enfin, il y a les femmes. Cette fois, les états-majors pressentent qu'ils n'y couperont pas : la liste LO-LCR en compte quatre sur cinq en tête. A l'UDF, les candidates sur les places éligibles se comptent sur les doigts d'une main : au premier rang, Marielle de Sarnez, la plus proche conseillère de François Bayrou. Jean-Claude Gaudin s'est chargé de sonner l'alarme à Démocratie libérale : « Les socialistes, avec leurs infirmières, leurs insistés, leurs postières, ils ont tout ce qu'il faut, comme femmes, mais pas nous ! »

● **Les comités de soutien.** Les plus avancés dans leurs travaux préparatoires commencent déjà à chercher les stars. Pour « Dany », les candidatures sont spontanées. Guy Bedos fait sa pub tous les soirs au Théâtre de la Renaissance, l'humoriste Dieudonné le suit partout dans ses meetings. Alain Krivine rêve du cinéaste anglais Ken Loach. Robert Hue peut compter sur le beau-frère de son amie Danièle Mitterrand, Roger Hanin.

Le fin du fin, c'est de disposer d'un « fan » sur une liste concurrente. Tous, à l'exception du PS, peuvent, en tout état de cause, compter sur Julien Dray : la candidature de Charles Pasqua l'enthousiasme ; il ne pense que du bien de celle de Philippe Séguin ; il a répété sur toutes les ondes combien Jean-Pierre Chevènement serait un vrai meneur d'une vraie liste de toute la vraie gauche ; son ami Jean-Marc Salmon fait partie du comité de campagne de Daniel Cohn-Bendit. On soupçonne Julien Dray de rouler pour le Centre d'information civique (CIC) : votez pour qui voulez, mais votez !

Un petit filot reste à l'abri de tous ces soucis. C'est au joli pays de Jean-Philippe Allenbach. Sa liste est déjà close, sans guerre de courants, sans serre-file, sans charnière, sans torpille, sans comité de soutien. C'est que le petit Parti fédéraliste, qu'il préside, tient aisément en entier en quatre-vingt-sept noms.

Cécile Chambraud et Ariane Chemin

Les députés refusent aux maires le contrôle des polices municipales

LE TEMPS d'une motion de procédure, Christian Estrosi (RPR, Alpes-Maritimes) a tenté, jeudi 28 janvier à l'Assemblée nationale, d'entretenir la flamme de ses collègues. Commentant les mesures annoncées par le premier ministre, la veille, à l'issue du conseil de sécurité intérieure, il a évoqué un plan « ridiculement vide et trompeur ». « Vous avez été désavoué ! », a-t-il lancé à Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur. Cet exercice de style n'a guère fait d'émule sur les bancs de l'opposition. Dans la soirée, les députés ont poursuivi dans la sérénité l'examen en deuxième lecture du projet de loi sur les polices municipales. Le texte a été adopté peu après 1 heure, vendredi 29 janvier, PS et PCF votant pour, RPR-DL-UDF contre.

En défendant la filiation de son projet de loi avec les textes préparés par Charles Pasqua et Jean-Louis Debré, qui l'avaient précédé place Beauvau, M. Chevènement n'a pas permis à la droite de poursuivre son offensive. Fortement symbolique, le débat sur l'armement a ainsi tourné court, Robert Poujade (RPR, Côte-d'Or) et Dominique Bussereau (DL, Charente-Maritime), principaux orateurs de leurs groupes, refusant de voir la discussion « polluée » par cette question. Sur ce point comme sur d'autres, les députés se sont d'ailleurs efforcés de se rapprocher de l'état d'esprit du Sénat. Au lieu de poser d'emblée - avant d'évoquer les exceptions - le principe du non-armement des polices municipales, le texte dispose désormais que « les agents de police municipale ne sont armés que si la nature de leurs missions et des circonstances particulières le justifie ».

Le même souci a conduit les députés à atténuer certaines formulations traduisant la prépondérance des représentants de l'Etat

au détriment des maires. Ainsi ont-ils accepté que la coordination entre le maire et le préfet prenne la forme d'une « convention » et non d'un « règlement » afin, selon Jacky Darme (PS, Rhône), de souligner le « partenariat souhaitable entre le préfet et le maire ». Cette variation sémantique ne prête guère à conséquence puisque le préfet retrouve la faculté - qu'avait voulu supprimer le Sénat - d'édicter unilatéralement un règlement de coordination, à défaut d'accord avec le maire. Les députés ont également réintroduit le principe d'un double agrément - par le préfet et par le procureur de la République - des agents de police municipale, alors que le Sénat souhaitait s'en tenir à celui du seul procureur. Ils ont aussi rétabli l'uniformisation des tenues pour l'ensemble des agents municipaux.

A la droite qui protestait contre la « méfiance » vis-à-vis des élus locaux que traduirait ce projet de loi, M. Chevènement a répliqué qu'« il serait tout à fait inopportun d'organiser la démission de l'Etat au profit d'une responsabilité des collectivités locales ». Christophe Carresche (PS, Paris) a renchéri : « Nous ne sommes pas là pour faire des textes pour les maires mais pour tous les Français ! »

Le gouvernement a fait adopter un amendement permettant aux agents des transports publics « agréés par le procureur de la République et assermentés » de relever l'identité et l'adresse des contrevenants, et, en cas de refus, de les retenir le temps nécessaire pour appeler un officier de police judiciaire. Ils ont également approuvé à l'unanimité un amendement permettant à certains agents de la Ville de Paris de constater les infractions dans le cadre de leurs attributions.

Jean-Baptiste de Montvalon

LE NOUVEL

Economiste

Les diplômes que les entreprises préfèrent

PALMARES

GRANDES ECOLES

COMMERCE-GESTION
L'université à la cote

INGENIEURS
L'internationalisation en panne

INFORMATIQUE
Le vent en poupe

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

La grève des fonctionnaires des finances largement suivie

DEUX MANIFESTATIONS à Paris, plusieurs autres en province et une grève ont ponctué, jeudi 28 janvier, une journée de mobilisation chez les fonctionnaires des finances. Les fédérations FO, CGT, CFDT, CFTC, FDSU (Syndicat national unifié des impôts), CGC et UNSA (autonomes) avaient appelé à ce mouvement, suivi par 38 % des personnels selon Bercy, 45 % selon FO, pour protester contre les suppressions d'emplois, le démantèlement du service public et les projets de restructuration.

Quelque 1 400 postes budgétaires ont été supprimés en 1997, 555 en 1998 et 696 doivent l'être en 1999. La FDSU fait état de 12 000 suppressions d'emplois en dix ans, qui laissent aujourd'hui les effectifs du ministère à 185 000 personnes. Les sept fédérations des finances devaient se rencontrer, vendredi, pour « faire le point et définir les conditions de la poursuite de la mobilisation engagée ». Une réunion est également prévue, à la mi-février, avec les directeurs de cabinet du secrétaire d'Etat au budget, Christian Sautter, et du ministre de l'économie, Dominique Strauss-Kahn.

DÉPÊCHES

■ **SYNDICALISME : le secrétaire général de l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA), Alain Olive, a affirmé**, jeudi 28 janvier, que son syndicat « exigera d'être partie prenante des discussions sur les retraites au même titre que les cinq fédérations » (CGT, CFDT, FO, CFTC et CFE-CGC). M. Olive a, par ailleurs, demandé que « soient précisés les critères permettant de reconnaître la représentativité » syndicale. L'UNSA, à laquelle est affiliée la Fédération de l'éducation nationale (FEN), est contre « une représentativité accordée ad vitam aeternam ». Revendiquant plus de 365 000 membres, l'UNSA a enregistré, selon ses responsables, 17 000 nouvelles adhésions depuis mai 1998, dont 14 % venant de FO.

■ **Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, a été reçue par Lionel Jospin**, jeudi 28 janvier, avec l'ensemble du bureau fédéral élu en décembre 1998. M^{me} Notat a précisé, à sa sortie de l'hôtel Matignon, que l'entretien n'avait pas directement porté sur les « sujets d'actualité », même si elle a évoqué les problèmes liés à la « mise en place de la couverture maladie universelle ».

■ **RENCONTRE : le Parti socialiste et la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) se sont entretenus**, pour la première fois, jeudi 28 janvier, au siège du PS. François Hollande et Lucien Rebuffel ont mis en avant des « soucis communs » sur la nécessité d'« un traitement spécifique » des PME et d'« un accès des petites entreprises aux marchés publics et aux grandes commandes de l'Etat ». M. Rebuffel a renouvelé ses critiques sur les 35 heures en évoquant des « risques de délocalisation » des entreprises.

■ **CADRES : Marc Vilbeneit, président de la CFE-CGC, a estimé**, jeudi 28 janvier, au sujet de la deuxième loi sur les 35 heures, que « l'étalon heure était un leurre » et que, pour le personnel d'encadrement, la référence doit être la « journée d'activité ». La CFE-CGC souhaite que les cadres dirigeants soient « sortis de la législation sur le temps de travail et payés au forfait sans référence à un horaire ».

■ **EUROPÉENNES : Philippe de Villiers, président du Mouvement pour la France, a reproché**, vendredi 29 janvier sur RTL, aux responsables de la droite d'« oublier l'adversaire commun qu'est la gauche » dans la préparation des élections européennes. « On assiste à une véritable pulvérisation de la vie politique », a-t-il affirmé.

■ **DÉFENSE : le porte-avions nucléaire Charles-de-Gaulle est rentré**, jeudi 28 janvier, en rade de Brest, interrompant ses essais en mer commencés deux jours avant. Des problèmes sur un moteur électrique de la propulsion ont motivé ce retour prématuré. Le navire devrait rester à quai une quinzaine de jours avant de pouvoir reprendre ses essais.

REPUBLIQUE FRANÇAISE PREFECTURE DE L'HERAULT AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETES CONJOINTES

- Préalable à la déclaration d'utilité publique
- Préalable à la mise en compatibilité du POS de LATTES
- Préalable à l'autorisation prévue à l'article 10 de la loi sur l'eau n° 92.3 du 3 janvier 1992

DISTRICT DE L'AGGLOMERATION DE MONTPELLIER MODERNISATION ET EXTENSION DE LA STATION D'EPURATION DE LA CEREREDE ET CREATION D'UN EMISSAIRE DE REJET EN MER

Durée des enquêtes : 33 jours consécutifs du 15 février 1999 au 19 mars 1999.

Lieu des enquêtes : Les dossiers seront déposés et pourront être consultés pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux du lundi au vendredi aux lieux suivants :

- Hôtel du district de l'agglomération de MONTPELLIER - 275, rue Léon Blum - 34045 MONTPELLIER;
- MAIRIE DE LATTES - avenue de Montpellier - 34970 LATTES;
- Mairie de PALAVAS-LES-FLOTS - 1, boulevard Maréchal Joffre - 34250 PALAVAS;
- Mairie de VILLENEUVE-LES-MAGUELONE - Place Porte Saint-Laurent - 34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE.

Commission d'enquêtes : Une commission d'enquêtes a été constituée par arrêté n° 98.298 du 14 décembre 1998 du président du tribunal administratif de MONTPELLIER. Elle comprend :

- M. Paul LLAMAS, ingénieur divisionnaire TPE, retraité, désigné en qualité de président de la Commission d'enquêtes chargée de conduire les enquêtes publiques relatives à l'opération susvisée;
- M. Robert VASSAS, ingénieur divisionnaire à la Direction Départementale d'Agriculture et de la Forêt, retraité, désigné en qualité d'assesseur de ladite commission;
- M. Georges FIRMIN, cadre principal honoraire à la direction SNCF de MONTPELLIER, désigné en qualité d'assesseur de ladite commission.

La Commission d'enquêtes se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations :

- à l'Hôtel du District de l'agglomération de MONTPELLIER :
 - le lundi 15 février 1999 de 9 h à 12 h
 - le mercredi 3 mars 1999 de 14 h à 17 h
 - le jeudi 11 mars 1999 de 9 h à 12 h
 - le vendredi 19 mars 1999 de 14 h à 17 h
- en mairie de LATTES :
 - le mardi 23 février 1999 de 14 h à 17 h
 - le vendredi 5 mars 1999 de 9 h à 12 h
 - le mardi 16 mars 1999 de 14 h à 17 h
- en mairie de PALAVAS-LES-FLOTS :
 - le jeudi 18 février 1999 de 14 h à 17 h
 - le vendredi 26 février 1999 de 9 h à 12 h
 - le mardi 16 mars 1999 de 9 h à 12 h
- en mairie de VILLENEUVE-LES-MAGUELONE :
 - le jeudi 18 février 1999 de 9 h à 12 h
 - le mardi 9 mars 1999 de 14 h à 17 h.

Les commissaires enquêteurs recevront les déclarations faites par le public, soit oralement, soit par écrit (adressées à l'un des lieux d'enquêtes en précisant l'objet de l'enquête) et les consigneront ou les annexeront au registre d'enquête correspondant.

Ils pourront également recevoir, sur rendez-vous, toute personne qui en fera la demande.

Les rapports et les conclusions que la commission d'enquêtes est tenue de rendre dans les délais prévus par les textes seront déposés, pour que le public puisse en prendre connaissance, aux différents lieux d'enquêtes, ainsi qu'à la préfecture de l'Hérault, direction des relations avec les collectivités locales - Bureau aménagement de l'espace.

Les assurances et les mutuelles ne financeront que 20 % de la couverture maladie universelle

Le coût global de la CMU est évalué à 9 milliards de francs

Le gouvernement vient de transmettre au Conseil d'Etat le projet de loi instituant une couverture maladie universelle, qui offre la gratuité

des soins à 6 millions de personnes. L'affiliation à la Sécurité sociale sera obligatoire sur simple critère de résidence dès seize ans. Pour leur

complémentaire, les bénéficiaires de la CMU auront le choix entre la « Sécu » ou les mutuelles. La CMU entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2000.

« C'EST l'une des plus grandes avancées sociales depuis plusieurs dizaines d'années. » Les conseillers de la ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, n'étaient pas avertis d'hyperboles. Pour la complémentarité, ils auront le choix entre une couverture gérée par l'assurance-maladie, comme c'est actuellement le cas pour un million de RMistes, ou par un organisme complémentaire, qui, précise le projet, n'aura pas le droit de refuser un adhérent. Dans les deux cas, la couverture sera identique : dispense d'avance de frais, prise en charge intégrale du ticket modérateur, du forfait hospitalier (70 francs par jour) et des dépassements tarifaires (dans certaines limites) pour l'optique, les prothèses dentaires ou certains appareillages médicaux.

Le projet introduit deux innovations : une affiliation obligatoire à la Sécurité sociale dès seize ans sur simple présentation d'une carte d'identité ou de séjour (les SDF pouvant se domicilier auprès d'une association), alors que 150 000 personnes ne disposent aujourd'hui d'aucune couverture de base ; l'accès, sous condition de ressources, à une assurance-maladie complémentaire (mutuelles, etc.) qui ne couvre encore que 84 % de la population, laissant ainsi de côté plus de huit millions de personnes. Pour la « Sécu », l'ouverture des droits sera immédiate ; à charge pour les caisses instruisant les dossiers de vérifier que les personnes ont bien droit à la CMU.

Les bénéficiaires de la CMU devront avoir un revenu mensuel inférieur à 3 500 francs (533 euros) pour une personne, 5 250 francs (800 euros) pour deux, 6 300 francs (960 euros) pour trois, 7 700 francs (1 174 euros) pour quatre, chaque

personne supplémentaire entraînant une augmentation du barème de 1 400 francs. Tous les revenus seront pris en compte dans le calcul des ressources, à l'exception de certaines prestations familiales. Pour la complémentarité, ils auront le choix entre une couverture gérée par l'assurance-maladie, comme c'est actuellement le cas pour un million de RMistes, ou par un organisme complémentaire, qui, précise le projet, n'aura pas le droit de refuser un adhérent. Dans les deux cas, la couverture sera identique : dispense d'avance de frais, prise en charge intégrale du ticket modérateur, du forfait hospitalier (70 francs par jour) et des dépassements tarifaires (dans certaines limites) pour l'optique, les prothèses dentaires ou certains appareillages médicaux.

Le gouvernement a évalué le coût global de la CMU à 9 milliards de francs (1,372 milliard d'euros)

Un calendrier très serré

Promesse de Lionel Jospin dans sa déclaration de politique générale, le 19 juin 1997, la couverture maladie universelle (CMU) ne va finalement entrer en vigueur que deux ans et demi après. Après plusieurs mois d'atermoiements, le gouvernement est passé à la vitesse supérieure, début 1998, en confiant à Jean-Claude Boulard, député (PS) de la Sarthe, une mission de concertation avec les partenaires sociaux (associations, mutuelles, assurances, etc.), qui a rendu ses conclusions au gouvernement en septembre. Le texte, qui vient d'être transmis pour avis au Conseil d'Etat et aux caisses nationales de Sécurité sociale, ne reprend qu'une partie du rapport Boulard. Le premier ministre a annoncé son intention de le faire définitivement adopter au Parlement avant la fin du mois de juin. Les décrets et les arrêtés d'application devraient sortir à la rentrée, et les quelque six millions de personnes concernées seront couvertes par la CMU à partir du 1^{er} janvier 2000.

Edouard Balladur manifeste son « intérêt » pour Paris

DEPUIS quelques semaines, Edouard Balladur recevait nombre d'élus parisiens, adjoints de Jean Tiberi à la Mairie de Paris ou candidats sur la liste conduite par l'ancien premier ministre aux régionales de 1998. La situation politique dans la capitale revenait invariablement dans les conversations. Prudemment, on évoquait les difficultés politiques de M. Tiberi, la nécessité pour la majorité municipale de désigner le meilleur candidat possible pour garder Paris en 2001... La présence de plus en plus visible d'Alain Madelin, président de Démocratie libérale, à Paris, le départ en campagne de M. Tiberi, candidat avoué à sa propre succession à l'Hôtel de Ville, ont accéléré le rythme de ces « consultations ».

En milieu de semaine, M. Balladur a fait part à Philippe Séguin, président du RPR, de son intérêt pour Paris. « Paris m'intéresse, mais je ne veux rien faire sans l'aval de M. Séguin », a déclaré M. Balladur à plusieurs de ses interlocuteurs, parmi lesquels Jacques Dominati, premier adjoint de M. Tiberi et chef de file de DL au Conseil de Paris.

Cette version des faits est contestée dans l'entourage du président du RPR. La perspective d'une émission sur France 3, dimanche 31 janvier au soir, dont M. Balladur est l'invité, a conduit celui-ci à s'assurer, auprès de ses amis et de ses partenaires parisiens potentiels, de la précision qu'il pouvait apporter à une déclaration télévisée sur ses ambitions parisiennes.

Au cours de l'émission, doit être diffusé un reportage sur Paris, pour lequel ont été sollicités M. Dominati, Bertrand Delanoë, sénateur

et président du groupe municipal socialiste, Nicole Catala, président du comité départemental du RPR parisien, proche de M. Séguin... et M. Tiberi lui-même. Celui-ci a décliné l'invitation, craignant d'apparaître comme un simple « challenger » dans un sujet consacré à la ville dont il est le maire, au cours d'une émission dont un rival désormais déclaré est l'invité vedette.

PROPOSITIONS SUR LE STATUT DE LA CAPITALE

L'intérêt de M. Balladur pour la capitale n'est pas nouveau. Les élus parisiens ne s'attendaient cependant pas à une initiative de sa part avant les élections européennes. Si Jacques Dominati - qui, lors de ses vœux aux militants libéraux de Paris, le 14 janvier, avait pressé le RPR de faire connaître le plus rapidement possible le nom de son candidat pour 2001 - sent M. Balladur « mûr » pour se positionner clairement, d'autres, au RPR comme à DL, considèrent comme très improbable une déclaration de candidature de l'ancien premier ministre dès maintenant ; celle-ci perturberait les négociations en cours entre MM. Madelin et Séguin sur la constitution de leur liste pour les européennes.

D'un autre côté, M. Balladur ne peut pas rester absent du débat électoral qui s'est instauré à Paris. « Il est normal que je sois venu au lancement de la campagne des municipales de Jean Tiberi », ironisait, le 20 janvier, Jean-Marie le Guen (PS), l'unique député de Paris à avoir répondu à l'invitation du maire, qui présentait son programme pour la célébration de l'an

2000 à Paris. « C'est un programme électoral », a dénoncé en substance l'opposition municipale lors de la séance du Conseil de Paris, le 25 janvier.

La gauche parisienne n'est d'ailleurs pas en reste : le 12 janvier, la fédération du PS présentait une proposition de réforme du statut de Paris, conçue par Michel Charzat, sénateur et maire du 20^e arrondissement, et Roger Madec, maire du 19^e. Le 14 janvier, Robert Hue réunissait les militants communistes de Paris, place du Colonel-Fabien, pour discuter des objectifs électoraux du Parti communiste à Paris. Georges Sarre, député et maire du 11^e, a apporté sa contribution au débat en proposant, mercredi, un texte sur l'intercommunalité à Paris.

M. Dominati s'est emparé de cette remise en cause d'une pratique centralisée du pouvoir, telle que le RPR l'exerce depuis 1977 dans la capitale, en proposant le redécoupage de Paris en trente arrondissements et la fusion avec certaines communes de la petite couronne. « Aujourd'hui, le débat est sur la place publique », a-t-il affirmé à M. Tiberi, plutôt hostile à une réforme qui risque, selon lui, de remettre en cause « l'unité » de la capitale. Du fait de ce démarrage très précoce de la campagne municipale de 2001, le moment est donc venu, pour M. Balladur, de manifester son intérêt, tout en évitant de semer le trouble entre MM. Séguin, Madelin et Sarkozy, qui font, eux aussi, figure de candidats possibles à la Mairie de Paris.

Pascale Sauvage

Charles Millon participera aux européennes à la tête d'un nouveau parti

LYON

de notre correspondant régional Charles Millon (ex-UDF) a annoncé, jeudi 28 janvier, devant deux mille personnes réunies à Lyon, la transformation de son mouvement, La Droite, lancé le 17 avril 1998, en parti politique, « un rassemblement puissant et populaire qui participe à la refondation de notre République ». Dans la foulée, il a indiqué qu'il conduira une liste aux élections européennes pour défendre « une Europe de droite (...) au service des nations » et que sa formation politique sera présente lors de toutes les élections « où des choix fondamentaux auront à être effectués par les Français ».

La décision prise par M. Millon de créer son propre parti politique et de s'engager dans la bataille pour les européennes était attendue depuis plusieurs mois. Elle devenait quasiment inéluc-

table après son échec, le 8 janvier, pour conserver la présidence du conseil régional Rhône-Alpes en raison de l'attitude adoptée par les états-majors nationaux du RPR et de l'UDF à son égard.

Quelques minutes avant le discours de M. Millon, un clip sur l'histoire des droites depuis 1945, qui insistait sur ses querelles destructrices, donnait le ton de la soirée. Ce film en forme de réquisitoire débutait par un extrait du discours de Bayeux prononcé par le général de Gaulle le 16 juin 1946, fustigeant le comportement des partis de la III^e République. La référence au fondateur de la V^e République s'est ensuite retrouvée dans les propos de M. Millon, plaidant pour le « retour à l'esprit originel de la V^e République ».

L'ancien président de la région Rhône-Alpes a fermement dé-

noncé la cohabitation : « Gouverner la France devient une partie d'échecs entre l'Elysée et Matignon. C'est le règne des intrigues, des faux sourires et des chaussetrappes ». M. Millon a, d'autre part, réclamé une réforme radicale des modes de recrutement et de fonctionnement des partis de droite, qui doivent « sortir du système de cooptation et de copinage », suggérant que leurs dirigeants s'inspirent du comportement « transparent » de « sa » Droite.

« RETOUR AU PEUPLE »

M. Millon a également affirmé qu'il se battra pour qu'émerge en France « un système de bipartisme (...) évitant l'émiettement partisan et la montée des extrêmes ». Il s'est déclaré favorable à la mise en œuvre, pour les élections législatives, d'un scrutin uninominal majoritaire à

un tour, rassemblant « celles et ceux qui veulent construire, en face de la gauche, une grande formation de droite pluraliste, qui refuse toute confusion, cogestion ou cohabitation dans le gouvernement et la gestion des affaires publiques ». Le patron de La Droite, soucieux d'élargir sa base électorale, a également durci ses propos sur l'Europe et haussé le ton sur les problèmes de sécurité : « Nous avons peur de faire peur à ceux qui nous font peur », a-t-il observé.

M. Millon, qui débutera le 1^{er} février un tour de France d'explication de quarante-neuf jours, en car, ponctué d'une centaine d'étapes, compte faire à cette occasion la démonstration que « l'union de la droite ne passe pas par des accords d'appareils mais par un retour au peuple ».

Claude Francillon

MÉDECINE Trois mois après la commercialisation du Viagra en France, la firme Pfizer a annoncé, jeudi 28 janvier, que ce nouveau traitement des troubles de la fonction

érectile avait été prescrit à 100 000 hommes. Selon le laboratoire, « l'évolution du marché est paisible ». ● LES PATIENTS traités sont âgés, en moyenne, de cinquante-sept

ans. Le comprimé a été prescrit par 35 000 médecins, dont 80 % de généralistes. ● POUR L'AGENCE DU MÉDICAMENT, les dix décès observés chez des patients n'imposent pas un élar-

gissement des contre-indications. ● EN FRANCE, la firme Pfizer n'a pas demandé le remboursement du comprimé par la sécurité sociale afin d'éviter une négociation, avec les

pouvoirs publics, sur son prix de vente. ● EN GRANDE-BRETAGNE, les médecins dénoncent l'attitude du gouvernement, qui a décidé d'encadrer le remboursement.

100 000 patients se sont vu prescrire du Viagra en trois mois

Ce nouveau traitement de l'impuissance masculine n'a pas suscité, en France, le même engouement qu'aux Etats-Unis. « Les médecins font très attention et l'évolution du marché est paisible » indique le laboratoire Pfizer, qui s'inquiète de la diffusion non contrôlée de la molécule via Internet

QUELQUES HEURES après la publication, jeudi 28 janvier, d'un communiqué de l'Agence du médicament « actualisant les données de pharmacovigilance du Viagra », la filiale française de la multinationale Pfizer rendait publics les premiers chiffres de vente de cette molécule commercialisée en France depuis le 15 octobre 1998 ; des chiffres que la firme souhaitait, jusqu'à ces derniers jours, garder confidentiels. Ces deux publications permettent aujourd'hui de fournir un premier bilan documenté des conditions de prescription médicale et de consommation d'une molécule (sildénafil) dont l'efficacité dans le traitement des principaux dysfonctionnements de la fonction érectile masculine n'est plus à démontrer mais pour lequel les contre-indications doivent être impérativement respectées.

Fin décembre 1998, le Viagra avait, en France, été prescrit par près de trente-cinq mille praticiens à un peu plus de cent mille patients. Parmi ces derniers, 85 % avaient consulté à cette occasion leur médecin traitant habituel.

Dix décès en trois mois

Selon les services de pharmacovigilance de l'Agence du médicament, du 15 octobre 1998 au 15 janvier 1999, dix cas de décès sont survenus, en France, chez des patients ayant pris du Viagra. Trois sont trop peu documentés pour être interprétés : incertitudes sur la prise du médicament et sur la cause de la mort. Les sept autres sont survenus chez des hommes âgés de 58 à 86 ans qui avaient des antécédents – ou des facteurs de risque – cardiovasculaires.

Les patients se répartissent ainsi : l'un est décédé des suites d'une dissection aortique ; un autre, alors qu'il avait interrompu son traitement contre une hypertension artérielle et une insuffisance coronarienne ; deux cas présentaient une contre-indication au Viagra (traités par des dérivés nitrés, ils auraient pris le médicament contre l'avis du médecin traitant) ; pour les trois derniers, le délai entre la prise de Viagra et le décès a été de plusieurs jours.

« Le profil des patients, en termes d'âge et de pathologies associées, est comparable à celui des patients atteints de troubles de l'érection dans les études épidémiologiques actuellement disponibles, indique-t-on chez Pfizer. C'est ainsi qu'en France, la moyenne d'âge des hommes consommant du Viagra est de 57 ans, et que plus des trois quarts des patients sont âgés de plus de 50 ans. » Selon Pfizer, 11,8 % des patients ont plus de 70 ans, 29,4 % sont âgés de 61 à 70 ans, 32,7 % de 51 à 60 ans, 17,4 % de 41 à 50 ans, 6,2 % de 31 à 40 ans et 2,5 % de 18 à 30 ans. On ajoute que d'ores et déjà, le quart des cent mille personnes ainsi traitées ont demandé le renouvellement de leur prescription de Viagra.

Dans près de 80 % des cas, ce sont les médecins généralistes qui prescrivent ce médicament. Ainsi, contrairement à ce qu'on aurait pu supposer, les urologues, andrologues et cardiologues sont nettement moins concernés par cette prise en charge médicamenteuse. En diffusant ces chiffres, la firme pharmaceutique tient une nouvelle fois à rappeler que le Viagra « est un médicament qui doit être prescrit par un médecin » et dont l'usage doit s'inscrire dans le strict respect des contre-indications et des précautions d'emploi. Il s'agit notamment des personnes pour lesquelles « l'activité sexuelle est déconseillée » et de celles traitées par des médicaments contenant des dérivés nitrés.

SUCCÈS COMMERCIAL

S'ils constituent un succès commercial nullement négligeable, ces chiffres de vente sont loin de correspondre à l'engouement qui avait été observé aux Etats-Unis. Entre le 27 mars 1998, date de sa mise sur le marché américain, et le 26 juin 1998, le Viagra avait fait l'objet de deux millions sept cent mille ordonnances. En 1998, le chiffre d'affaires généré pour Pfizer par ce seul médicament a atteint 788 millions de dollars, dont 656 millions aux Etats-Unis et 132 millions dans le reste du monde. On indique aujourd'hui auprès de l'Agence du médicament qu'aux Etats-Unis, près de sept millions de prescriptions de Viagra ont été effectuées à ce jour, concernant environ trois millions



de patients. On a d'autre part enregistré dans ce pays environ 130 décès survenus après consommation de ce médicament, sans pour autant que le lien de causalité soit toujours démontré entre la prise de Viagra et la mort.

Outre-Atlantique, les experts en santé publique s'interrogent depuis peu sur les raisons pour lesquelles ce médicament a pu être commercialisé aussi rapidement,

Une définition aux contours flous

● **Impuissance.** En 1993, une conférence d'experts organisée par les National Health Institutes américains a proposé d'abandonner le terme d'impuissance pour lui préférer celui de dysfonction érectile : « incapacité à atteindre et/ou maintenir une érection pénienne suffisante pour un acte sexuel satisfaisant ». La classification internationale des maladies parle d'« échec de la réponse génitale », tandis que le classement des maladies mentales place les « troubles de l'érection masculine » dans le groupe des « troubles de l'excitation ». La classification internationale des déficiences, incapacités et handicaps de l'Organisation mondiale de la

santé situe l'impuissance parmi les déficiences des fonctions émotives et de la volonté, dans le sous-groupe des « déficiences des pulsions ».

● **Prévalence.** Les données socioculturelles et le caractère variable de la définition de l'impuissance rendent difficile une estimation de la population concernée. D'après l'analyse des comportements sexuels des Français réalisée par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) en 1991-1992, le chercheur Alain Giami (unité 292) estime qu'au 1^{er} janvier 1998 « près de un million et demi d'hommes âgés de 18 à 69 ans déclarent "souvent" n'avoir pas de tout d'érection », dont 11 % ont entre 55 et 69 ans. Au total, neuf millions d'hommes se disent concernés par les troubles de la fonction érectile. Toutes enquêtes

confondues, 6 % à 11 % des hommes majeurs déclarent connaître des problèmes d'érection ou d'impuissance de manière « fréquente » ou « totale ».

PRIAPISME DOULOUREUX

La situation actuelle conduit néanmoins l'Agence du médicament à rappeler avec insistance que cette spécialité ne doit être prise qu'après une prescription médicale respectant toutes les précautions d'emploi mentionnées dans l'autorisation de mise sur le marché (AMM). Plusieurs spécialistes mettent notamment en garde contre un nouvel effet secondaire, potentiellement dangereux, celui d'apparition d'un priapisme, érection très douloureuse et prolongée (de plusieurs heures) et n'aboutissant pas à une éjaculation. Cette pathologie, qui peut dans certains cas conduire à l'impuissance, pourrait notamment être observée chez des personnes qui prennent du Viagra à des fins aphrodisiaques et nullement thérapeutiques.

« Cent mille patients en un trimestre, ce n'est certes pas la folie. Ce n'est pas non plus un engouement massif, commente le docteur Sylvia Cukier, responsable de la

communication à la filiale française de Pfizer. La situation est bien contrôlée et l'évolution du marché est paisible. On peut penser que les médecins font très attention avec ce produit et qu'ils respectent parfaitement les indications de l'autorisation de mise sur le marché. » Pour le fabricant, la situation française résulte des efforts qu'elle a menés en matière d'information des prescripteurs et du grand public. Avant même la commercialisation de sa molécule-vedette, Pfizer avait, en effet, annoncé l'organisation d'un vaste programme de formation médicale continue des médecins spécialistes et généralistes sur les différents aspects somatiques et psychologiques de la pathologie traitée par le Viagra. L'industriel était allé jusqu'à mettre en place une « session spéciale d'information médicale pour les médias ».

Il convient toutefois de souligner que ces données chiffrées ne prennent pas en compte, par définition, l'utilisation qui peut être faite du Viagra en dehors des circuits officiels. On assiste en effet depuis plusieurs mois à la multiplication des incitations à l'achat de ce médicament via Internet, en l'absence de toute prescription médicale et à des prix inférieurs à ceux du marché. « Il s'agit là d'une situation très difficile, reconnaît le docteur Cukier. Nous savons qu'il peut s'agir de faux ou de vrais comprimés de Viagra. La plupart des sites sont localisés aux Etats-Unis et nous cherchons à enrayer du mieux possible ce phénomène sur lequel nous avons attiré l'attention de la direction générale de la santé et de la direction de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes. » Deux inconnues demeurent : l'origine des comprimés vendus via Internet, dûment estampillés du logo de la multinationale américaine – qui fabrique une partie de sa production mondiale sur le site industriel de Pocé-sur-Cisse (Indre-et-Loire) ; la nature de la responsabilité de la filiale française, qui s'est engagée à tout mettre en œuvre pour promouvoir le bon usage du Viagra, dès lors que cette consommation « parallèle » conduirait à des accidents et à des décès.

Jean-Yves Nau

Pourquoi Pfizer est contre le remboursement

LE VIAGRA sera-t-il un jour remboursé par les caisses de Sécurité sociale et, si oui, qui pourra bénéficier de cette prise en charge ? La polémique qui se développe en Grande-Bretagne sur ce thème (*lire ci-contre*) conduit à soulever une question fort embarrassante dont beaucoup de responsables espéraient pouvoir faire l'économie.

Contrairement aux rumeurs et aux hypothèses avancées par certains observateurs avant la mise sur le marché français du Viagra, la filiale de Pfizer n'a pas pris l'initiative de demander le remboursement de sa molécule. Cette décision peut apparaître doublement paradoxale.

D'abord parce qu'on peut raisonnablement penser qu'elle se prive de la sorte d'une source substantielle de revenus, dans la me-

sure où les demandes et les prescriptions seraient sans doute plus nombreuses si la molécule était remboursée. Ensuite et surtout parce que Pfizer ne manque jamais une occasion d'affirmer qu'il s'agit là d'un médicament (et non d'un aphrodisiaque) destiné à traiter une pathologie. On comprend mal, dès lors, pourquoi la firme n'adopte pas vis à vis du Viagra une politique similaire que celle qui est presque toujours mis en œuvre dans ce domaine.

« PRIX CONSEILLÉ »

En fait, si la firme avait demandé le remboursement de son produit, elle aurait dû entrer en négociation avec le gouvernement afin de fixer un prix. Tout laisse penser que ce prix, négocié dans le cadre du comité économique du médicament, aurait été inférieur à l'actuel. La boîte de quatre comprimés dosés à 50 mg est vendue 173,50 francs (26,5 euros) aux grossistes, conduisant à un prix public de vente de l'ordre de 322 francs, les pharmaciens étant toutefois libre de fixer leur marge, Pfizer ayant pris soin de ne pas annoncer ici de « prix conseillés ».

Peut-on imaginer qu'à l'image de la Grande-Bretagne, un remboursement soit autorisé dans les cas où l'impuissance masculine est la conséquence indiscutable d'une pathologie organique ? On précise, auprès de l'Agence du médicament qu'il faudrait en toute hypothèse,

compte-tenu des textes en vigueur, que la firme prenne l'initiative de demander un tel remboursement. Or on semble peu pressé, chez Pfizer-France, de s'engager dans cette voie. On souligne auprès du fabricant que « la balle est dans le camp du gouvernement » puisque Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale a, sur ce thème, saisi le Comité national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé (*Le Monde* du 15 octobre 1998). Soucieux de trouver dans ce domaine une réponse éthiquement, médicalement et financièrement acceptable, M. Kouchner avait au préalable demandé à un groupe d'experts de diverses disciplines d'examiner « les données scientifiques, médicales, psychologiques et sociologiques » des traitements de l'impuissance. Présidé par Alain Giami, psychosociologue, ce groupe devait « entamer une réflexion sur les conséquences de la médicalisation de la sexualité ».

Dans l'attente des conclusions du Comité national d'éthique sur la « pharmaco-assistance », la question du remboursement du Viagra pour certains malades reste en suspens et plusieurs spécialistes avouent ne pas comprendre pourquoi cette prise en charge du Viagra n'est pas permise alors qu'elle est possible pour d'autres traitements de l'impuissance.

J.-Y. N.

La contestation des médecins britanniques

LONDRES de notre correspondant

Les médecins britanniques sont en colère contre le gouvernement qui veut, selon eux, rationner le Viagra. Le 20 janvier, Frank Dobson, ministre de la santé, avait annoncé que les National Health Services, la sécurité sociale britannique, ne rembourserait la consommation du comprimé bleu que dans certaines conditions bien définies.

Seuls les hommes souffrant d'impuissance chronique, parce qu'ils ont subi l'ablation de la prostate ou une opération chirurgicale pelvienne « majeure », de même que les blessés graves de la moelle épinière, les diabétiques, les personnes souffrant de sclérose en plaque et les victimes d'une maladie génétique neurologique seront autorisés à présenter leurs factures aux caisses d'assurance-maladie.

Pour les autres, « c'est-à-dire 85 % des consommateurs potentiels », selon plusieurs spécialistes, les médecins sont invités à ne pas estampiller les feuilles de remboursement. Le motif officiel de cette décision est que l'impuissance est une maladie qui ne met pas directement en danger la vie de l'intéressé et ne provoque pas de souffrance physique.

Ces arguments sont contestés par l'Association britannique des médecins, la BMA. Selon cette association, la nouvelle directive

– qui, sauf changement d'ici là, devrait entrer en vigueur dès le début du mois de mars – « est à la fois bizarre, cruelle et contraire à l'éthique médicale ». Et de conseiller aux praticiens d'ignorer le ministre et de continuer à prescrire le comprimé, sur le compte du NHS « chaque fois

Une directive « à la fois bizarre, cruelle et contraire à l'éthique médicale »

qu'ils le jugeront cliniquement nécessaire ».

« Les critères dressés par le ministre de la santé, Frank Dobson, pour être pris en charge par le NHS, excluent l'essentiel du travail de toute ma vie, affirme le docteur Ian Bogle, généraliste et président de la BMA. On nous demande d'établir une distinction entre les causes, acceptables ou non, de l'impuissance. En fait, il s'agit d'une mesure de rationnement déguisé qui est prise, d'abord et avant tout, pour des raisons financières. »

Pfizer, le fabricant américain du comprimé bleu, prévoyait initialement qu'environ cinquante

mille hommes utiliseraient son produit chaque année, leur nombre devant s'établir autour de 210 000 d'ici à cinq ans. Le ministre a fait ses comptes.

Sachant qu'un comprimé – disponible sur le marché britannique depuis le mois de septembre 1998 – coûte 4,84 livres (environ 45 francs, soit environ 6,9 euros) et qu'on estime à près de deux millions le nombre de Britanniques susceptibles de recourir régulièrement à cette consommation, le coût national de la lutte contre l'impuissance – 110 millions de francs par an aujourd'hui (16,8 millions d'euros) – se monterait rapidement, selon M. Dobson, à 500 millions de francs (76 millions d'euros) chaque année, soit près de dix pour cent des dépenses nationales de santé. « Impossible », juge-t-il.

La balle est aujourd'hui dans le camp des médecins. « Mes directives ont le mérite d'être claires, insiste le ministre. Mon travail est de veiller à la bonne utilisation des fonds du NHS, de penser au traitement des autres patients, les cancéreux, les cardiaques, les malades mentaux. Si, d'ici à la fin février, la BMA peut me proposer d'autres mesures qui ne nous coûteront pas cinquante millions de livres supplémentaires chaque année, je suis tout ouïe. »

Patrice Claude

**Fax 998 F TTC
Chez Duriez**

Fax papier thermique à partir de **998 F TTC** (827,53 F HT).
Fax papier ordinaire à partir de **1790 F TTC** (1484,25 F HT).
Fax laser **4980 F TTC** (4129,35 F HT).

**Duriez, 3 rue La Boétie 75008
112 bd Saint-Germain 75006**

A Toulouse, les habitants des quartiers difficiles disent leur sentiment d'abandon et leur scepticisme

Pour eux, le plan contre la délinquance des mineurs de Lionel Jospin n'est pas suffisant

Au lendemain de l'annonce, par le gouvernement, d'un plan de lutte contre la délinquance des mineurs (*Le Monde* du 29 janvier), les habi-

tants des quartiers difficiles de Toulouse restent sceptiques, voire révoltés. Les violences du grand Mirail, qui étaient intervenues à la suite

de la mort du jeune Habib, tué par un policier, avaient nourri, au mois de décembre, les débats sur le développement des violences urbaines.

Accord pour la création d'un site universitaire à Paris sur la ZAC Rive gauche

Front commun des huit présidents d'université

AVANT MÊME que ne soient connues les orientations du futur schéma de développement de l'enseignement supérieur en Ile-de-France, les présidents des huit universités parisiennes affichent un front commun. Vendredi 22 janvier, un communiqué signé par le président de leur association, Jean Lemerle, président de l'université Pierre-et-Marie Curie (Paris-VI), faisait état d'un accord avec le maire de Paris, Jean Tiberi, pour « assurer le développement des universités et de Paris, pour l'œuvre de modernisation (...) et offrir aux étudiants et aux personnels les conditions de vie et de travail dignes d'un pôle scientifique international ».

Les termes de cet accord ont été précisés lors d'une conférence de presse, mercredi 27 janvier, au cours de laquelle M. Lemerle a, de nouveau, présenté les grandes lignes d'un plan de développement immobilier de 150 000 à 200 000 mètres carrés de constructions supplémentaires, évalué à quelque 15 milliards de francs (2,3 milliards d'euros). Pour éviter un éventuel départ des universités à la périphérie, la Ville de Paris a confirmé son engagement de participer financièrement à cette opération aux côtés de l'Etat et de la région.

Concrètement, les négociations devraient désormais s'engager sur la création d'un nouveau site sur la ZAC Rive Gauche, près de la Bibliothèque nationale de France. Aux 130 000 mètres carrés déjà réservés pour des implantations universitaires, la Ville serait prête à ajouter 70 000 mètres carrés supplémentaires pour accueillir le transfert du campus de Jussieu de l'université Denis-Diderot (Paris VII) et de l'Institut national de physique du globe de Paris (INPG) ainsi que le regroupement des unités de l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO).

Cette réalisation devrait permettre d'envisager ensuite une vaste opération de restructuration d'établissements confrontés à la dispersion de leurs activités et à la nécessaire remise aux normes de sécurité. Outre la Sorbonne et

le campus de Jussieu, le bâtiment de l'université Paris-III à Censier figure parmi les priorités, dans la mesure où sa rénovation doit être précédée d'un désamiantage complet. Pour cohérent qu'il apparaisse, la réalisation de ce plan ambitieux se heurte aux difficultés d'une phase transitoire qui doit passer, selon Jean Lemerle, par l'acquisition de nouvelles surfaces.

STRUCTURE « FÉDÉRATIVE »

Comme s'ils souhaitaient par avance se démarquer des conclusions du schéma régional des universités du troisième millénaire (U3M) que doit remettre Jean-Jacques Payan, les présidents parisiens récusent le remembrement des frontières actuelles de leurs activités. « Toute solution qui, de manière autoritaire, impliquerait un redécoupage ou une fusion serait considérée comme une attitude hostile », a affirmé M. Lemerle.

En revanche, les présidents restent convaincus d'une nécessaire coopération. Déjà, ils avaient préconisé la création de nouveaux centres pluri-disciplinaires, comme l'Institut d'histoire de l'art, la maison de la géographie, un réseau de droit comparé, le pôle image et sons... Cette volonté de rapprochement devrait se concrétiser avec la mise en place d'un groupement d'intérêt commun (GIP) auxquels ils envisagent d'associer l'Etat et les collectivités locales. Cette structure « fédérative » pourrait prendre en charge divers projets concernant l'amélioration des conditions de vie et d'accueil (logement, restauration, équipements sportifs et culturels) des étudiants et des chercheurs, français ou étrangers, l'organisation de congrès ou la gestion de nouveaux centres de réunions internationales, ainsi que la « promotion de l'image internationale des universités de Paris ». L'urgence absolue : l'implantation de nouvelles bibliothèques qui, selon les présidents, améliorerait considérablement les conditions d'études dans la capitale.

Michel Delberghe

avait été envoyée à Lionel Jospin. Jeudi, la déception était à la mesure de l'attente. « C'est bien beau la prévention, les mesures à moyen terme, mais qui va neutraliser le noyau dur des multirécidivistes qui nous harcèlent ? lance Alain Roman, président de l'association des copropriétaires. Nous, c'est au quotidien que nous souffrons, et nous voulons des mesures urgentes. [...] Que M^{me} Guigou vienne vivre ici sans protection rapprochée, s'emporte-t-il, avant de prévenir : A partir du moment où notre sécurité individuelle n'est pas assurée, chacun est en droit de l'assurer soi-même. »

Les habitants attendaient de Lionel Jospin un miracle : des mesures rapides d'éradication de l'insécurité qui les soulageraient de l'angoisse quotidienne qu'ils ressentent. Certains, comme Jacques Colombiers, qui habite Bellefontaine depuis trente ans, reconnaissent qu'« il ne s'agit pas seulement d'une affaire de police » mais que la priorité consiste à desserrer l'étau et « à passer aux actes ». La plupart des habitants font le même constat : des bandes de délinquants, que chacun connaît, « instrumentalisent » le mal de vivre des jeunes et érigent ici des zones de non-droit. « Ils veulent libérer le territoire pour leur business, se l'approprier », explique Jean Sauvage, qui a longtemps enseigné au collège du quartier.

L'attitude des forces de police, qui, pour éviter provocations ou

guets-apens, donnent l'impression de fuir les quartiers du Mirail, les conforte dans leur sentiment d'isolement. « Tout le monde nous abandonne », entend-on comme un leitmotiv, « l'Etat, les services publics, la mairie, les élus, les médecins, les médias... » Et de montrer la dégradation générale des lieux. Il y a une dizaine d'années, on comptait une cinquantaine de commerces sur la dalle Maurois de Bellefontaine. Il n'en reste que quatre et bientôt trois, car le boulanger va partir à son tour. « Nous mourons et personne ne vient nous aider », constate Christine Mir, la marchande de journaux.

Policiers et éducateurs avouent leur impuissance et leur découragement

La préfecture a beau expliquer que la police travaille d'autant mieux que son action n'est pas spectaculaire, qu'il ne servirait à rien de mettre une compagnie de CRS au pied de chaque immeuble et que des résultats ne devraient pas tarder à venir, le sentiment d'abandon est dominant. « En ville, quand on appelle Police-Secours ou les pompiers, ils arrivent. Ici, même le Samu ne vient plus, affirme Gaston Desbouchages. Alors les gens font leur valise, ceux qui peuvent partir partent, ceux qui restent sont pris en otage. »

C'est ce même mélange de désespoir et de révolte qui inspire les réactions aux mesures du gouvernement des jeunes du quartier, dont le taux de chômage est le double de celui du reste de la ville. « Jospin n'a pas parlé de boulot et de formation, explique Mustapha Benzitouni, de l'association Agora. Les jeunes n'ont entendu que le discours de répression. » « Au lieu de penser à notre avenir, Jospin n'a pensé qu'à nous

punir », disent les jeunes de cette association socio-culturelle et sportive. Rey, Mourad, Sophia et Khalid, élèves au lycée polyvalent du Mirail, expriment la même chose. « Ce n'est pas suffisant pour régler l'urgence et pas adapté sur le fond. »

Ils auraient aimé entendre le premier ministre parler de formation des policiers, d'emplois jeunes, de travail, d'activités, de justice égale pour tous, d'éducation. « Le vrai problème est économique. Guérir le mal par le mal, la violence par la répression, ça marchera pas », affirment-ils. Ils ont, eux aussi, l'impression d'être abandonnés. « On nous prend tous pour des délinquants, on veut nous enfermer dans un ghetto, nous laisser nous bouffer entre nous », alors qu'à proximité des cités prospèrent de grandes entreprises multinationales – Siemens, Motorola – qui, accusent-ils, refusent de les embaucher.

D'une même voix, ils rejettent la thèse selon laquelle la dérive mafieuse des bandes serait la cause de tous les maux. « C'est une conséquence », déclare Mourad. Farid, jeune chômeur de La Reynerie qui a monté avec ses copains l'association 9 bis, l'exprime autrement. « C'est la cité qui fabrique les délinquants. Le problème, c'est le chômage. Les jeunes restent à galérer ici et n'ont plus que la haine. Mettre des flics en plus, c'est jeter de l'huile sur le feu. »

Un nouveau directeur de la police, Jean-Pierre Havrin, proche du ministre de l'intérieur, doit arriver lundi 1^{er} février à Toulouse. Jean-Pierre Chevènement a promis à Dominique Baudis qu'il serait l'homme de la situation. A son programme : réussir l'alchimie de la prévention et de la répression ainsi que sortir le Mirail de sa spirale de désespérance, de dégradation et de violence. Pour Myriam, « en CES [contrat-emploi-solidarité] et bientôt au chômage », il n'y a qu'une solution : « Il faut attaquer le problème à la base, l'intégration sociale par le travail. »

Jean-Paul Besset

La fin du « politiquement correct » pour la gauche, selon M. Baudis

Pour Dominique Baudis, « il faut maintenant passer de la parole aux actes ». Le maire de Toulouse « souhaite que les mesures annoncées par Lionel Jospin réussissent », mais il estime que « les décisions doivent se traduire concrètement sur le terrain. Les habitants seront juges du résultat ». Il remarque que ces décisions représentent la fin du « politiquement correct » pour la gauche « obligée par les évidences à faire sa révolution culturelle » en matière de sécurité.

De son côté, Hélène Mignon, députée (PS) de la circonscription des quartiers du Mirail, considère que ces mesures « qui allient fermeté et prévention vont dans le bon sens ». Elle souhaite « une réappropriation de l'espace public par une présence effective de la police ».

Le gouvernement diffuse un plan de prévention de la contamination par le radon

UN AN après le coup de semonce donné par le rapport de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN) faisant état d'une contamination au radon supérieure aux normes dans des dizaines de milliers d'habitations, Bernard Kouchner et Louis Besson ont décidé de lancer un plan de gestion du risque lié à ce gaz radioactif. Le secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale et le secrétaire d'Etat au logement ont adressé, mercredi 27 janvier, une circulaire à l'ensemble des préfets définissant un plan d'action contre le radon dans les établissements publics et l'habitat individuel. Pour la première fois, le gouvernement fixe des seuils officiels définissant ce type de contamination radioactive dans les habitations.

L'initiative était attendue. Le 30 janvier 1998, l'IPSN avait rendu public un rapport estimant à plus de 60 000 le nombre de maisons présentant des concentrations de radon supérieures à 1 000 becquerels par mètre cube d'air (Bq/m³) en moyenne annuelle. Selon ce document, 300 000 habitations dépassaient 400 Bq/m³. Une campagne de mesures avait identifié vingt-sept départements particulièrement exposés, situés dans les vieux massifs uranifères comme la Bretagne, la Corse, le Massif central et les Vosges. Les auteurs du rapport révélaient également que l'exposition durant un an à un taux de radon de 200 Bq/m³ pouvait entraîner une surmortalité de 2,5 décès. L'affaire avait fait grand bruit, obligeant le ministère de la santé à saisir le Conseil supérieur d'hygiène publique de France (CSHPF) pour

avis. L'été dernier encore, un taux de contamination au radon de 40 000 becquerels par mètre cube d'air avait été enregistré dans une maison de la Creuse, obligeant ses occupants à quitter les lieux.

Le radon, gaz radioactif naturel issu de la désintégration de l'uranium et du radium, a été reconnu en 1987 par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) comme un cancérigène pulmonaire. Présent dans la croûte terrestre, il a tendance à s'accumuler dans les espaces clos, notamment dans les sous-sols. Si, contrairement aux autorités médicales américaines, les services de la santé français estiment que les études épidémiologiques, aux résultats contradictoires, n'ont pas établi le risque de cancer du poumon lié à l'exposition au seul radon, il est démontré que cette dernière, associée au tabac, est particulièrement nocive.

« CARTOGRAPHIE DU RISQUE »

Reprenant les recommandations émises par le CSHPF le 30 janvier 1998, les pouvoirs publics ont décidé de fixer deux seuils de dangerosité : un premier dit de « précaution » entre 400 et 1 000 Bq/m³ à partir duquel il est recommandé d'engager des « actions correctrices simples » ; un deuxième dit d'« alerte » de 1 000 Bq/m³ au-dessus duquel ces actions « doivent être conduites à bref délai ». Si un établissement public atteint ce seuil d'alerte, le préfet pourra procéder à sa fermeture. Enfin, une valeur guide de 200 Bq/m³ pour les bâtiments à construire sera pro-

chainement fixée par voie réglementaire.

A l'aide de cette échelle, les préfets sont appelés à établir une « cartographie du risque » lié au radon dans leur département. Dans les vingt-sept départements identifiés comme « zones à risques » par l'IPSN, un « pôle de compétence santé/logement » regroupant les DDASS et les directions départementales de l'équipement devra organiser, sous l'égide du préfet, une campagne de mesure systématique dans les bâtiments accueillant du public ; une attention particulière sera portée aux équipements scolaires. Les résultats devront être transmis au ministère de la santé avant le 31 décembre 1999. Pour toute construction atteignant une concentration supérieure au seuil de précaution, le préfet devra demander des travaux afin de faire baisser ce taux (étanchéité des murs, couverture des sols, ventilation mécanique...).

Enfin, les préfets devront lancer dans les prochains jours une campagne d'information auprès du public afin de sensibiliser les populations concernées aux dangers courus et de les inciter à faire procéder au diagnostic de leur habitation. La Commission de recherche et d'information indépendante sur la radioactivité (CRII-Rad) se félicite du « changement d'attitude des autorités sanitaires » : « Cela fait dix ans que nous les alertons sur les dangers du radon. Cette fois-ci, on s'attaque vraiment au problème », a déclaré au Monde Corinne Castagnier, directrice de la CRII-Rad.

Sylvia Zappi

Office de Tourisme de Londres 3615 Londres 2,23F/mn

INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS

Dans les 18 hôtels Forte, dont 4 hôtels Méridien, vivez à l'anglaise au cœur de Londres : Piccadilly, Covent Garden ou Hyde Park, à partir de 390F*

Allez-y en Eurostar Paris-Londres c'est 990F A/R pour 2**

Hôtels Forte

08 00 40 22 15 appel gratuit

LORS DE VOTRE RÉSERVATION MENTIONNEZ LE CODE LONDON POUR BÉNÉFICIER DE CETTE OFFRE.

*prix pour une nuit par personne en chambre double avec petit-déjeuner, à certaines dates, pour 2 nuits minimum, TVA comprise, dans la limite des places disponibles dans les hôtels Forte.

Ligne Directe Eurostar 08 36 35 35 39 2,23F/mn

OU DANS LES GARES SNCF ET LES AGENCES DE VOYAGES.

**prix A/R en 2^e classe, soumis à conditions. Promotion valable jusqu'au 28.02.1999 dans la limite des places disponibles à ce prix. Promotion disponible sur Lille ou Calais-Fréthun/Londres à 890F A/R pour 2 personnes dans les mêmes conditions.

Plusieurs associations et élus d'opposition appellent à manifester, dimanche, contre le PACS

Des étudiants, des parents et des représentants religieux se mêleront aux élus

Les opposants à la proposition de loi sur le PACS appellent à une manifestation nationale, dimanche 31 janvier à Paris, entre la place Vau-

ban et le Parvis des droits de l'homme. Réunis dans un collectif « Générations anti-PACS », ils entendent montrer leur diversité. De leur côté,

les partisans du PACS organisent la veille un congrès destiné à dresser le bilan du débat politique.

SOUS LES PAVÉS, le comptage ! Dimanche 31 janvier, lors de la manifestation contre le pacte civil de solidarité (PACS), à Paris, les militants vont compter eux-mêmes leurs troupes grâce à un système « photo-électrique » mis au point par « deux ingénieurs », annonce un organisateur. « Nous voulons montrer que nous sommes bien plus nombreux que ne le disent les médias », explique-t-il.

Lors de la précédente mobilisation contre la proposition de loi socialiste, le 7 novembre 1998, les organisateurs avaient revendiqué 130 000 manifestants et la police... 7 200 (*Le Monde* du 10 novembre 1998). Saluant ce dispositif « inédit » de comptage, la députée Christine Boutin (UDF, Yvelines) se félicite du fait que, dimanche, « la démocratie battra le pavé et nul ne pourra le contester ». « Trente ans après les folies de mai 68, notre société manque dramatiquement de repères », ajoute l'élue qui continue à mener sa croisade contre le projet de PACS, adopté à l'Assemblée nationale le 9 décembre 1998.

Rassemblés sous le label Générations anti-PACS, avec un « s », les opposants veulent aussi montrer leur diversité : ainsi, les « étudiants contre le PACS », le « Collectif des maires pour le mariage républicain et contre le PACS » de Michel Pinton, maire (UDF) de Felletin (Creuse), des unions départementales d'associations familiales (UDAF) et des parents d'élèves de l'enseignement privé (Unapel), des représentants de diverses églises, l'Alliance pour les droits de la vie, présidée par M^{me} Boutin, etc, revendiquent leur appartenance au mouvement.

« LA GRANDE PRÊTRESSE »

« Des Bouches-du-Rhône au Finistère en passant par le Loiret et l'Île-de-France, les équipes de Générations anti-PACS sont désormais en place dans tous les départements », indique un communiqué du 22 janvier. Selon un porte-parole « 400 cars de militants » s'apprêtent à conduire les manifestants à Paris. « Je pense qu'il y a aura beaucoup, beaucoup de monde », a prédit Phi-

lippe de Villiers, président du Mouvement pour la France, vendredi sur RTL, en faisant référence au grand défilé de 1984 pour l'école privée.

Cent vingt-cinq députés de l'opposition RPR-UDF-DL ont signé une pétition de soutien à la manifestation de dimanche, à l'initiative de Dominique Dord (DL, Savoie), Renaud Dutreil (UDF, Aisne) et Pierre Lellouche (RPR, Paris), ainsi que 75 élus de la majorité du Sénat, qui doit examiner la proposition de loi au mois de mars. « Dans la circonscription de Dominique Dord, pas mal de cars doivent quitter Chambéry samedi après-midi », explique-t-on à la permanence du député. Telle assistante d'un député de l'opposition s'empresse de donner les coordonnées de l'antenne départementale de Génération anti-PACS. Preuve que des liens politiques existent.

La droite est-elle plus organisée qu'en novembre 1998 ? « Il n'y a pas de consigne de partis, chacun fait ce qu'il veut », explique-t-on au groupe RPR de l'Assemblée, tandis

que l'UDF prend ses distances : « Appelez donc Christine Boutin, la grande prêtresse du PACS, la grande manitou ! Chez nous, certains y vont, d'autres pas, heureusement. On a découvert ce matin [jeudi 28 janvier] qu'Hervé de Charette avait signé ».

De leur côté, les députés favorables au PACS devaient se retrouver, samedi 30 janvier, à Paris, pour le troisième congrès du Collectif pour le contrat d'union sociale et le PACS, présidé par Jan-Paul Pouliquen. Autour, notamment, de Jean-Pierre Michel (MDC, Haute-Saône) et de Patrick Bloche (PS, Paris), auteurs de la proposition de loi, les militants pro-PACS devaient faire le point sur « l'état du débat politique » et du « débat de société ». Et chanter la « marche paciale », mise en musique par Gérard Bach-Ignasse, maître de conférences à l'Université de Reims. Tandis que les anti-PACS entonneront dans la rue, dimanche, leur propre production, sur fond de musique « techno-rap »...

Clarisse Fabre

CARNET

Robert Shaw

Un musicien obsédé par le travail bien fait

LE CHEF D'ORCHESTRE américain Robert Shaw est mort, lundi 25 janvier, à New Haven (Connecticut). Il était âgé de quatre-vingt-deux ans.

Né le 30 avril 1916 à Red Bluff (Californie), Robert Lawson Shaw est le fils d'un père ecclésiastique et d'une mère chanteuse. Très jeune, il devient chef de chœur. Il crée son propre ensemble dès 1941 à New York. Quatre ans plus tard, la Fondation Guggenheim lui attribue une bourse. De 1946 à 1948, il enseigne la pratique chorale au Festival de Tanglewood, la résidence d'été de l'Orchestre de Boston. Jusqu'en 1954, Robert Shaw pratiquera avec cette chorale un répertoire très large, allant de la musique ancienne à la création contemporaine : il commandera des œuvres à Bela Bartok, Darius Milhaud, Benjamin Britten, Samuel Barber, Aaron Copland. En 1948, Robert Shaw fonde un chœur qui porte son nom et qui lui apportera la célébrité car il le mène à un degré de perfection et de professionnalisme typiques de la façon nord-américaine de faire de la musique. Dès 1956, Robert Shaw et son ensemble remportent de grands triomphes au cours d'une tournée qui les conduira dans quinze pays d'Europe, du Moyen-Orient et en Union soviétique.

■ **ROGER RONDEAUX**, ancien champion du monde de cyclo-cross, est mort d'un cancer, dimanche 24 janvier à La Rochelle, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Né le 15 avril 1920 à Cerseuil (Marne), Roger Rondeaux fut champion de France de cyclo-cross à sept reprises, de 1947 à 1949, puis de 1951 à 1954. Arrivé deuxième derrière Jean Robic lors du premier championnat du monde en 1950, il s'était imposé les trois années suivantes.

■ **AUGUST EVERDING**, metteur en scène allemand et ancien directeur des opéras de Munich et Hambourg, directeur de l'Acadé-

Déjà connu du monde musical, Robert Shaw prend des cours de direction d'orchestre avec Pierre Monteux et Arthur Rodzinski, deux des plus grands bâtisseurs d'orchestres de ce siècle. Peu à peu, tout en continuant d'être chef de chœur, il commencera une nouvelle carrière de chef d'orchestre et de directeur de festivals. De 1956 à 1967, George Szell - le chef d'orchestre des chefs d'orchestre - le prendra comme chef associé de l'Orchestre de Cleveland. En 1967, Robert Shaw devient directeur musical de l'Orchestre d'Atlanta. Il en fera l'un des meilleurs orchestres d'Amérique du Nord. En 1988, après une tournée en Europe, Robert Shaw quitte la direction de cette formation bien connue des discophiles grâce aux enregistrements publiés par Telarc.

Robert Shaw incarnait à la perfection cette lignée de musiciens obsédés par le travail bien fait, artistes conscients de leur valeur mais modestes et opiniâtres face à la tâche à accomplir. C'est grâce à des musiciens de cette trempe que les Etats-Unis ont pu se doter d'un réseau d'orchestres, de chœurs et d'écoles musicales de premier plan ancrés dans des villes dont ils sont les fleurons artistiques.

Alain Lompech

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Adrien,

un petit bébé aussi joli que sa maman.

Tu es né le 25 janvier 1999, pour notre plus grande joie.

Nicolas Léonardi.

Sophie LAROCHE et Bruno RÉMY, Lola et Nestor sont heureux d'annoncer la naissance de

Colombe,

le 25 janvier 1999.

41 bis, rue Fromenteau, 91260 Juvisy-sur-Orge.

Mariages

Claudine BANSEPT et Thierry DARDEL,

sont heureux d'annoncer à leurs familles et amis qu'ils se sont mariés à Dinard, le 23 janvier 1999.

6, rue Clauzel, 75009 Paris.

Décès

- M^{me} Jacques Bellier, son épouse, José, Marie-Anne, Irène, ses enfants, Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, Et toute la famille, ont la douleur de faire part de la mort de

Jacques Melleret BELLIER,

survenue le 26 janvier 1999, à Etoile (Drôme), dans sa soixante-dix-huitième année.

La cérémonie a lieu samedi 30 janvier, à 10 heures, en l'église Notre-Dame d'Etoile.

Cet avis tient lieu de faire-part.

- Argentat. Talence. Tulle. Paris.

M. André BESSE

a été inhumé le 28 décembre 1998, dans sa quatre-vingt-treizième année, à Argentat (Corrèze).

De la part de M^{me} Besse, son épouse, M^{me} veuve Bonnefon, M. Besse, ses enfants, Ses petits-enfants, Et arrière-petits-enfants.

- Le pasteur et M^{me} Jean Clavaud, Le docteur et M^{me} Pierre Clavaud, M. et M^{me} Jean Grannec, M. et M^{me} Jacques Clavaud, Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Hélène CLAUDAUD,

survenu dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 29 janvier, au temple de Saint-Germain-en-Laye.

- M^{me} Antoine Coing, Ses enfants, Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Antoine COING,

ingénieur civil des Mines, survenu le 23 janvier 1999, dans sa quatre-vingt-seizième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 26 janvier, à Saint-Etienne.

- M^{me} Fabrice Cukier, Victor et Thomas, ses enfants, M. et M^{me} Benjamin Cukier, ses parents, Delphine Cukier, sa sœur, Mounir Bédrane, leur fille Léa, M. Hubert Gaignault, ses enfants et petits-enfants, ont la profonde douleur de faire part du décès accidentel de

Fabrice CUKIER,

le 25 janvier 1999.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Bagneux, le 1^{er} février 1999. On se réunira à 11 heures, à l'entrée principale.

6, rue Anselme-Payen, 75015 Paris, 7, rue Léon-Vaudoyer, 75007 Paris.

- Le mercredi 27 janvier 1999, le

Frère René-Antoine GAUTHIER, o.p.,

est entré dans la Paix du Seigneur, dans sa quatre-vingt-sixième année, la soixante-cinquième année de sa profession dominicaine et la cinquante-neuvième année de son ordination presbytérale.

L'eucharistie sera concélébrée le lundi 1^{er} février, à 10 h 30, au couvent Saint-Jacques, 20, rue des Tanneries, Paris-13^e.

De la part Du Frère Eric Tillette de Clermont-Tonnerre, prieur provincial de la Province de France, Du Frère Jacques Arnould, prieur, Des Frères du couvent Saint-Jacques, De sa famille, Et de ses amis.

Un important trafic de bovins démantelé en Gironde

UNE INFORMATION judiciaire pour « tromperie substantielle sur la marchandise vendue » et « détournement de têtes de bovins » a été ouverte, jeudi 28 janvier, par le parquet de Bordeaux à l'encontre des géants d'Aquitaine-Périgord-viandes, une société de commercialisation de viande bovine située à Bordeaux (Gironde). Un trafic de viande bovine concernant plus de 2 300 bêtes a été mis en évidence par le service régional de police judiciaire de Bordeaux, la direction des services vétérinaires de la Gironde et la direction départementale de la répression des fraudes.

De faux « certificats d'origine française » auraient été remis à la clientèle de cette entreprise, des grandes surfaces pour l'essentiel. Ils transformaient la viande standard en « charolais », vendu 20 % plus cher. La société aurait également fait passer de la viande mâle pour de la viande femelle, plus tendre. Des laissez-passer de sortie d'abattoir auraient été maquillés pour être réutilisés, le grossiste pouvant alors faire sortir ses bêtes des abattoirs de Surgères (Charentes-Maritimes) et de Lusignan (Vienne) sans contrôle vétérinaire. - (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **DISCRIMINATION** : le MRAP et SOS-Racisme ont annoncé, jeudi 28 janvier, leur intention de porter plainte contre la société Ikea pour discrimination à caractère raciste de l'embauche, après la publication d'une note interne recommandant de ne pas embaucher de collaborateurs « de couleur » pour contrôler la distribution des catalogues (*Le Monde* du 29 janvier). Selon Ikea, « des mesures disciplinaires sont en cours » à l'encontre de l'employée auteur de cette note.

■ **JUSTICE** : l'avocat général de la cour d'appel de Grenoble a demandé, jeudi 28 janvier, la confirmation de la peine de trois ans de prison, dont deux ans ferme, 1,5 million de francs d'amende et cinq ans d'interdiction de droits civiques prononcée le 13 novembre 1997 par le tribunal correctionnel à l'encontre de Jean-Guy Cupillard, maire (RPR) de l'Alpe-d'Huez, ancien vice-président du conseil général de l'Isère.

■ **REDÉPLOIEMENT** : le principe d'une brigade de gendarmerie par canton a été retenu par le gouvernement pour le redéploiement des forces de sécurité, a indiqué Alain Richard, le ministre de la défense, jeudi 28 janvier. Dans des « situations d'exception », il pourrait être envisagé un « allègement de la brigade à 4 ou 5 militaires » mais, « en aucun cas, le délai d'intervention d'une brigade ne doit être supérieur à 30 minutes », a ajouté M. Richard.

Anniversaires de décès

- 30 janvier 1998, 3 h 30 du matin.

Jean-Claude GAIGNARD, artiste peintre, berger, éleveur et rassembleur de ceux qu'il rencontrait.

« Nous nous sommes tant aimés ».

Si par ces mots vous l'honorez, que cet hommage alors soit le nôtre.

Marie-Christine Gaignard.

- Le 29 janvier 1992,

M. Jacques MONNIER.

Que ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

Inscriptions

ÉCOLE SPÉCIALE D'ARCHITECTURE Etablissement privé d'enseignement supérieur reconnu d'utilité publique et par l'Etat (diplôme reconnu par l'Etat) ; président : Christian de Portzamparc ; deux rentrées par an : semestre de printemps 1999, rentrée le lundi 22 février 1999.

Lycéens préparant le baccalauréat, bacheliers, diplômés de l'enseignement supérieur, vous désirez intégrer l'Ecole spéciale d'architecture au printemps 1999, un examen d'admission se déroulera le 3 février. Journées portes ouvertes les 26, 27 et 28 mars. Renseignements : ESA, 254, boulevard Raspail, 75014 Paris. Tél. : 01-40-47-40-00 Fax : 01-43-22-81-16 E mail info@esa.Paris.fr

- Le personnel du Laboratoire de cristallographie et modélisation des matériaux, CNRS 7036, a la profonde tristesse de faire part du décès de

Gérard GAVOILLE,

docteur ès sciences, maître de conférences hors classe à l'université Henri-Poincaré-Nancy-I.

Remerciements

- M^{me} Claude Perez et ses enfants, Les familles Allouche, Perez, Piekarski, Tibi et Latrille, ont été très touchés des marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées.

Un office sera célébré à la mémoire du docteur Roger PEREZ, le jeudi 4 février 1999, à 20 h 15 précises, au 26, rue Copernic, Paris-16^e.

Condoléances

- Le président, Les membres du conseil d'administration, Et tous ses amis du Cercle Edouard-Herriot, très émus par la disparition de M. Hervé LEMÉE, leur vice-président et ancien secrétaire général, présentent à son épouse et à sa famille leurs très sincères condoléances et les assurent de leur sympathie attristée.

CARNET DU MONDE

Fax : 01-42-17-21-36

Manière de voir **LE MONDE** diplomatique
Le bimestriel édité par

LES CONVULSIONS DU MONDE

Sommaire :

- Les autres guerres, par Ignacio Ramonet.
- L'information, atout maître de l'empire américain, par Herbert I. Schiller.
- Révolution militaire pour le XXI^e siècle, par Maurice Najman.
- Double échec pour la non-prolifération nucléaire, par Paul-Marie de La Gorce.
- La paix américaine en panne en Bosnie, par Thomas Hofnung.
- Les Kosovars dans le piège balkanique, par Jean-Arnault Dérens et Sébastien Nouvel.
- L'Albanie fragilisée, par Christophe Chiclet.
- Le Golfe, vu de Moscou et de Washington, par Alain Gresh.
- La colonisation, obstacle principal à la paix, par Geoffrey Aronson.
- Aux intellectuels arabes fascinés par Roger Garaudy, par Edward W. Saïd.
- L'Afrique des Grands Lacs redessinée, par Mwayila Tshiyembe.
- La guérilla colombienne rêve d'une paix armée, par Maurice Lemoine.
- Timor-Oriental, vers l'autonomie ? par Jean-Pierre Catry.
- L'hégémonie et le chaos, par Dominique Vidal.

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 45 F - 6.86 €

Souhaitez la
SAINT-VALENTIN
dans le Carnet
du "Monde"
le 14 février
83 F TTC LA LIGNE

Verney Joailliers
50 % sur la Collection Boutique
du 30 janvier au 3 février
46, avenue George V - Paris 8^{ème}

Le superpériphérique de l'Ouest parisien sera bouclé par Cofiroute

La société d'autoroutes a été préférée à Bouygues pour la construction et l'exploitation - hors de prix - des deux derniers tunnels entre Rueil-Malmaison et Versailles. La durée exceptionnelle de la concession (70 ans) pourrait augurer d'une nouvelle politique autoroutière

LE GOUVERNEMENT a choisi la société privée d'autoroutes Cofiroute, plutôt qu'Arys, un groupement d'entreprises de travaux publics européennes conduit par Bouygues, pour la construction et l'exploitation du dernier tronçon de l'A 86, autoroute de contournement de l'agglomération parisienne : cette sorte de deuxième périphérique, en construction depuis une trentaine d'années, sera bouclée avec 17 kilomètres de tunnels, dédoublés en fourche, qui restent à réaliser à l'ouest de Paris entre Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) et Versailles (Yvelines). Cette décision prise par Jean-Claude Gaysot, ministre de l'équipement et des transports, a été annoncée jeudi 28 janvier, au moment même où la commission consultative créée par le gouvernement présentait ses conclusions. Le projet Cofiroute l'a largement emporté, aux yeux des experts des ministères de l'équipement et des finances qui composaient cette commission.

Il s'agit d'un retour au point de départ : Cofiroute a travaillé en étroite collaboration avec les services de l'équipement dès l'origine de ce projet colossal : un chantier estimé à 11 milliards de francs, l'un des plus importants d'Europe. Ainsi a été imaginée une combinaison de deux tunnels, l'un de 7 kilomètres vers Bailly et l'A 12, à l'ouest, ouvert aux poids lourds, et l'autre de 10 kilomètres par Vaucresson, en croisant l'A 13, à l'est, réservé aux véhicules légers.

BOUGUES CRÉE LA SURPRISE

Les travaux de préparation pour le percement d'un premier ouvrage à Rueil-Malmaison étaient largement entamés lorsqu'une première concession, datant de 1995, a été annulée, le 20 février 1998, par le Conseil d'Etat : celui-ci avait alors relevé que les conditions de transparence d'un appel d'offres européen n'avaient pas été respectées. Actionnaire minoritaire de Cofiroute, Bouygues avait provoqué une certaine surprise en déposant une offre concurrente, le 2 novembre 1998. Sous le nom d'Auto-route rocade Yvelines-Seine (Arys), l'entreprise de travaux publics prenait la tête d'un groupement qualifié jeudi, par Christian Brossier, ingénieur général des Ponts et Chaussées et président de la commission, de « société ad hoc

créée pour les besoins de la cause ». Le 27 janvier, Arys avait rendu publique son offre : des propositions bien reçues par les élus et par les associations de l'ouest parisien, qui voyaient « des avancées considérables par rapport au projet initial Etat-Cofiroute » (Le Monde du 28 janvier). Mais la commission consultative a démonté point par point tout ce qui pouvait apparaître comme des atouts dans ce projet. Ainsi, le diamètre « légèrement » supérieur, prévu par Arys dans le tunnel réservé aux voitures, n'apparaît pas aux yeux des experts comme un avantage décisif. Il est même jugé « plus apparent qu'opérationnel » par M. Brossier, qui le

considère plus comme une amélioration du confort des usagers, que comme une avancée en matière de sécurité.

En proposant le passage d'un transport en commun dans le tunnel réservé aux voitures, la solution Bouygues ne donne pas non plus satisfaction aux services de l'Etat. Les experts estiment que la proposition d'Arys de faire passer un tramway sur pneus sur une seule voie, en « tirant profit » du diamètre supérieur de l'ouvrage, n'est « pas recevable », car « incompatible » avec le système de ventilation du tunnel. Et ils laissent à Cofiroute le soin d'effectuer des « recherches » pour mettre au point

un véhicule de transport collectif, capable de passer sous une voûte ne dépassant pas 2 mètres de haut.

La proposition d'Arys de débiter les travaux par le tunnel ouest, entre Rueil et Bailly, pour boucler la rocade dès 2004, ne répondrait pas non plus aux besoins d'écoulement du trafic. Les simulations effectuées par la direction des routes ont donné raison à Cofiroute, qui s'engage à boucler le premier tronçon du tunnel est fin 2003 : l'ensemble des deux ouvrages devant être mis en service fin 2007. Par ailleurs, Arys se voit, paradoxalement, reprocher un tarif de péage « trop attractif » pour le premier tunnel, ce qui risquerait d'entraîner

une « saturation [de l'ouvrage] en 2015 ». Mais ce sont surtout les propositions d'Arys pour le montage financier qui ont été rejetées. Les experts estiment que le groupement piloté par Bouygues « transfère une part importante des risques sur le concédant [l'Etat] ».

DÉBUT DES TRAVAUX CET ÉTÉ

La demande d'« une subvention publique de 5,8 milliards de francs » traduirait, « au même titre que son faible engagement en capital, une forte externalisation des risques financiers ». En revanche, l'offre de Cofiroute, jugée « équilibrée financièrement dans le cadre de la durée de concession proposée » - d'une

durée, assez exceptionnelle, de soixante-dix ans -, bénéficierait « d'un engagement ferme de ses partenaires financiers et des garanties offertes par la solidité de l'entreprise ».

Jean-Claude Gaysot a annoncé qu'il a décidé d'engager rapidement la négociation du contrat de concession, afin de voir les travaux redémarrer au début de l'été. Ce délai devrait être mis à profit par le ministère « pour entendre les élus et les associations » de l'Ouest parisien : ils restent mobilisés contre le projet de l'Etat et de Cofiroute.

Robert Belleret
et Christophe de Chenay

Le gouvernement donne l'avantage à l'équipe sortante

ON PREND le même et on recommence... Pour la commission consultative gouvernementale, les différences techniques et commerciales entre les projets

ANALYSE

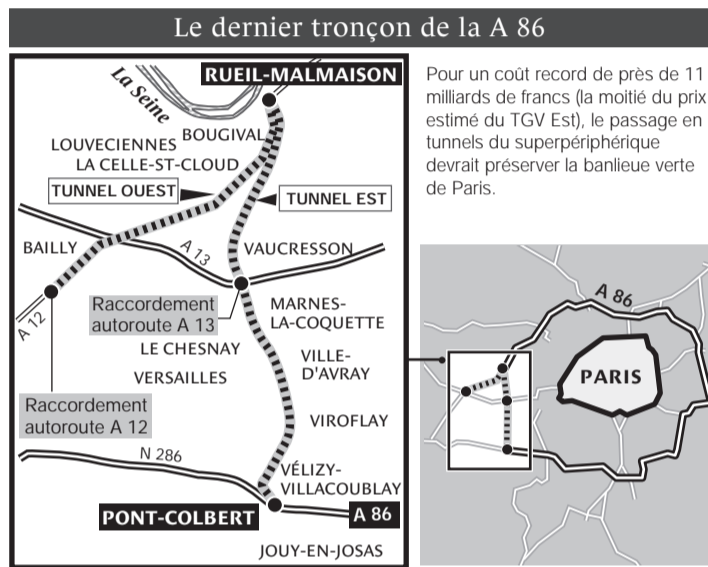
Les relents du soupçon de favoritisme doivent être dissipés par la transparence

présentés par Cofiroute et Arys pour le bouclage de l'A 86 n'étaient « ni négligeables ni décisives ». D'autres critères lui ont heureusement permis de trancher : « Pour (...) les montages financiers, le partage des risques et les relations entre concédant et concessionnaire, les deux offres sont profondément différentes. » Ouf !

Afin de faire ressortir ces différences « décisives » dans cette bataille sans... concessions, pour la concession du plus long et du plus cher tunnel routier urbain français, Christian Brossier, président de la commission, s'est moins appuyé sur les points forts de Cofiroute que sur les faiblesses d'Arys. Du coup, il a pu parfois donner l'impression que Cofiroute avait bien tiré profit de son avantage de « sortant », littéralement, « à pied d'œuvre ». Comment ignorer, par exemple, que l'arrêt des travaux pendant dix-huit mois aurait donné lieu à des indemnités très lourdes, si la

construction des tunnels avait échappé à Cofiroute ? Mais qui peut affirmer que Bouygues, mieux-disant en matière de coûts et d'astuces, n'a pas fait ici les frais des graves mésaventures de TEO, le périphérique nord de Lyon, dont il était l'opérateur principal aux côtés de la Lyonnaise-Dumez, émaillées de dépassements des coûts, de boycottage des usagers et d'une annulation de la concession par le Conseil d'Etat, le tout sur fond d'affaires politico-judiciaires ?

De son côté, et d'une façon très inhabituelle, le groupe Bouygues avait pris les devants pour exprimer sa déception, sinon son dépit, de se deviner écarté (Le Monde du 28 janvier). Le pilote d'Arys s'était évidemment gardé d'insister sur ses handicaps - il assumait notamment une très faible part des risques de maître d'ouvrage - pour mettre en avant ses atouts. Tout cela était de bonne guerre, même si la stratégie de Bouygues, actionnaire minoritaire de Cofiroute, pouvait sembler ambiguë. La page maintenant tournée, les petits relents du soupçon de favo-



Pour un coût record de près de 11 milliards de francs (la moitié du prix estimé du TGV Est), le passage en tunnels du superpériphérique devrait préserver la banlieue verte de Paris.

ritisme, vaporisés par le perdant, doivent être dissipés par la transparence qui s'impose.

Dans le premier contrat annulé par le Conseil d'Etat, Cofiroute avait obtenu, en contrepartie de son effort financier, l'allongement de la durée de concession de l'en-

semble de son réseau (792 kilomètres) de 2015 à 2030. Cet avantage, désormais sans objet, ne sera sans doute pas remis en cause. Mais la direction des routes se défend farouchement d'envisager que la société autoroutière privée conserve le moindre

« avantage ». Promis juré, l'équité sera de toute façon rétablie, ne serait-ce qu'à travers une renégociation de la politique tarifaire, autrement dit des tarifs de péage. De fait, Jean-Claude Gaysot a déjà fait savoir que, « pour 1999, l'augmentation moyenne des tarifs des concessions actuelles de Cofiroute sera inférieure à 2 % » (au lieu de 3,06 % dans le contrat annulé).

La négociation qui va s'engager avec Cofiroute ne peut être dissociée de la réforme du système de financement des routes et des autoroutes. Cette remise à plat est imposée par l'application des directives européennes, mais aussi par la volonté, exprimée il y a déjà un an, de renoncer à la politique du « tout autoroute » impulsée par les précédents gouvernements. L'allongement des durées de concession pour l'ensemble des sociétés autoroutières, assorti d'une taxation sur les péages, constituera sans doute l'axe principal de cette réforme, désormais attendue.

R. B. et C. de C.

Turbulences politiques au Pays basque français

BAYONNE

de notre correspondant

Les Basques français vivent de plus en plus à l'heure des débats autour de l'avenir du Pays basque espagnol. Le cessez-le-feu de l'ETA, accueilli avec espoir et prudence, avait été reçu comme l'annonce d'une intensification des échanges de part et d'autre des Pyrénées, une fois la paix civile revenue (Le Monde du 17 octobre 1998). Aujourd'hui, l'apparente radicalisation (lire page 16) de la position du Parti nationaliste basque (PNV, au pouvoir dans la communauté autonome basque d'Espagne) divise les partisans de la création d'un département basque en France : les socialistes basques se sont désolidarisés mercredi d'une manifestation, appelée notamment par les nationalistes et les Verts, samedi 30 janvier. Cette décision survient après une déclaration du PNV : le 23 janvier, celui-ci a remis en avant son projet de « libération nationale » du Pays basque, axé sur la constitution d'un Etat souverain englobant le Pays basque français, avec, dans un premier temps, ce qui est nouveau, « un organisme national basque sur une base municipale » des deux côtés de la frontière.

« Il y a beaucoup d'ambiguïté dans l'appel à cette manifestation et nous voulons lever le voile sur cette ambiguïté », a affirmé le secrétaire de la fédération PS du Pays basque, François Maïtia, conseiller régional d'Aquitaine. Selon lui, les nationalistes ne voient dans un éventuel département Pays basque qu'« un marche-pied vers la constitution d'un Etat basque indépendant », tandis que les socialistes veulent « un département basque dans la République française ».

M. Maïtia a manifesté son opposition, pour les mêmes raisons, à la création de l'« assemblée nationale des maires » proposée par le PNV. Il a indiqué que les élus PS allaient demander une « démarcation nette » de la part de l'Association des élus favorables à un département Pays basque, qui se réunit en

assemblée générale samedi. Le président de l'association, le maire de Sare (Pyrénées-Atlantiques), Jean Aniotzbéhère (app. UDF), avait participé à la réunion controversée du PNV.

Revendication déjà avancée à l'Assemblée constituante de 1790, la création d'un département était revenue dans l'actualité en 1981, avec la 54^e des 110 propositions du candidat François Mitterrand. En 1997, élu député à Bayonne, le socialiste Nicole Pery, aujourd'hui secrétaire d'Etat aux droits de la femme et à la formation professionnelle, l'avait reprise à son compte. D'année en année, les partisans du nouveau département semblent de plus en plus nombreux : prises de position régulières de la Chambre de commerce et d'industrie de Bayonne-Pays basque ; référendum postal du député RPR Michel Inchauspé en 1994 avec 70 % d'opinions favorables sur 34 000 réponses ; vote positif des deux tiers des maires en 1996...

SOUCIS PRATIQUES

A l'occasion de la discussion, en cours à l'Assemblée nationale, du projet de loi de Dominique Voynet sur l'aménagement du territoire, Michel Inchauspé a l'intention de revenir à la charge en proposant un amendement à l'article 19. Il s'agirait de permettre aux communes membres d'un « pays » déjà constitué, au sens de la loi, d'opter pour un statut départemental, à condition de regrouper plus de 20 cantons. Or un « pays Pays basque » regroupant 21 cantons existe depuis deux ans.

En dehors des nationalistes de la coalition Abertzaleen Batasuna ou de la branche locale du PNV, qui en font une priorité, la plupart des autres partisans d'un nouveau département avancent des soucis pratiques. La région de Bayonne manque d'un échelon de pouvoir proche : Pau, la préfecture des Pyrénées-Atlantiques, paraît éloigné du Pays basque, aussi bien géographiquement que dans ses préoccupations quotidiennes. En outre, ils

font valoir que le Pays basque, faute d'existence reconnue, ne peut pas dialoguer avec ses voisins, notamment la communauté autonome basque, ni traduire en actes le travail amorcé depuis 1992 autour d'un schéma d'aménagement. Jugée exemplaire par les gouvernements successifs à Paris, cette démarche a donné lieu à la création d'un conseil de développement (sorte de comité économique et social local) et d'un conseil des élus, mais semble faire aujourd'hui du sur-place.

Le 18 décembre 1998, Nicole Pery avait affirmé, que « sur le département il n'y a rien de nouveau malheureusement », en ajoutant : « Je continue à en parler avec autant de conviction. Mais je ne sens pas de majorité autour de cette idée, ni de majorité locale ni de majorité nationale. » Si les 158 conseils municipaux du Pays basque, depuis 1997,

votent, petit à petit, majoritairement pour la création du département, Bayonne, Anglet et Biarritz, qui accueillent presque la moitié de la population, restent sur leur réserve.

Enfin, bon nombre de décideurs s'interrogent sur la pertinence de la structure départementale, trop petite, jugent-ils, à l'heure de l'Europe : l'urgence serait plutôt à des euros-régions assises sur des métropoles fortes comme Bordeaux ou Bilbao. Au conseil de développement du Pays basque, on fait valoir que ces considérations gestionnaires laissent entiers les besoins de cohésion et de reconnaissance - d'autres ajoutent de pouvoir - pour des territoires à l'identité marquée, comme le sont les trois provinces basques de France.

Michel Garicoix

0,58 F TTC/mn USA
0,68 F TTC/mn CANADA
0,45 F TTC/mn ROYAUME-UNI

VOS APPELS À PRIX IRRÉSISTIBLES !

7 jours/7 • 24 heures/24

Avec One.Tel, économisez sur tous vos appels : internationaux, nationaux et d'un téléphone fixe vers un téléphone portable. Aucun abonnement, aucune installation, aucune consommation minimum, aucun paiement anticipé. Vous avez juste besoin de composer le 01 53 53 7000* devant le numéro de votre correspondant.

COMMENT TÉLÉPHONER AVEC One.Tel®
COMPOSEZ LE 01 53 53 7000* CODE PAYS NUMÉRO D'APPEL

QUELQUES EXEMPLES DE PRIX INCROYABLES !

Algérie	2,10 F (TTC/mn)
Australie	0,98 F
Autriche	1,66 F
Belgique	1,00 F
Grèce	1,95 F
Israël	1,95 F
Italie	1,25 F
Maroc	2,46 F
Pays-Bas	0,95 F
Portugal	1,69 F
Tunisie	2,03 F

One.Tel®
100% Télécoms.

RENSEIGNEZ-VOUS AU
01 53 53 75 18*

AUCUN ABONNEMENT • AUCUN PAIEMENT ANTICIPÉ
AUCUN FRAIS D'INSTALLATION • AUCUNE CONSO MINIMUM

* Coût d'un appel local à Paris. Les tarifs sont valables le jour de leur publication.

PEUGEOT NEUBAUER
A partir de 77 500 Frs*

9, bd Gouvion St Cyr 75017 Paris
Tél : 01 46 22 88 88

CGT, la famille éclatée

A la veille du congrès de Strasbourg, qui confiera le secrétariat général de la confédération à Bernard Thibault, « Le Monde » est allé à la rencontre des militants CGT. L'emploi, la réduction du temps de travail, l'exclusion, les privatisations, mais aussi l'unité syndicale et le rapprochement avec la CFDT devraient alimenter des débats passionnés au sein d'une organisation où les partisans de la « lutte des classes » côtoient désormais les « modernistes »

VILLEURBANNE, 16 décembre 1998. « Le nom me dit quelque chose », murmure Madeleine, sans conviction. La question les a pris de court. Assis autour de la table, dans l'un des bureaux du Palais du travail, les trois anciens de chez Bally froncent poliment le sourcil. Ce qu'ils pensent de Thibault ? Ils cherchent. « Ce ne serait pas un acteur, des fois ? », hésite Amnah. Elle se reprend. « Ah non ! je confonds avec Jean-Marc Thibault. » Un peu embarrassé, Bernard tente d'excuser leur ignorance. Militant de la CGT depuis plus de trente ans, il avoue, comme Madeleine et Amnah, ne pas connaître le prochain secrétaire général de la confédération. « On a la tête dans le sac, par rapport à l'emploi », dit-il simplement.

Depuis la fermeture de leur usine, la plupart des « Bally » sont au chômage. L'agonie de l'ancienne fabrique de chaussures de Villeurbanne (Rhône), née en 1903 dans les faubourgs de Lyon, a duré plus d'un an. Sept mois d'occupation, des tracts, des manifestations, un espoir de relance. Et puis le coup de grâce, fin septembre 1998, avec l'annonce de la mise en liquidation judiciaire. « Terminus, tout le monde dehors, direction les Assedic ! », résume Bernard. Dans ces conditions, la grand-messe syndicale de Strasbourg et le nouveau patron de la CGT, les « Bally », ils s'en fichent un peu.

« C'est vrai, la CGT, c'est pas Super-Dupont, elle n'a pas pu sauver la boîte, ajoute l'ancien ouvrier. Mais ça nous permet d'être ensemble et de rester un interlocuteur vis-à-vis des pouvoirs publics. » Amnah et Madeleine approuvent de la tête, sagement. « Disons que le congrès, on doit y parler de tout, reprend Bernard. Du droit au travail, des pauvres, de... » Sa voix se casse. « L'autre jour, lâche-t-il d'une traite, je vais avec mon fils pour acheter les cadeaux de Noël. On va chez Ed, il y avait de la promo. Mon fils me dit : "Papa, pourquoi on va chez le magasin des pauvres ?". Je n'ai pas su quoi répondre. » Il baisse la tête.

MARSEILLE, 17 décembre 1998. « La CGT, c'est ma famille, et ça n'aurait pas pu être un autre syndicat, puisque, à ce jour, seule la CGT s'occupe des exclus », explique Hafsoit Haffizou, l'une des principales figures,

au côté de Charles Hoareau, du comité de chômeurs CGT des Bouches-du-Rhône. Une « famille », au sens large : « Une fois, raconte la jeune femme, l'EDF m'avait coupé le courant. Eh bien ! le soir même, grâce aux copains de la CGT, j'avais à nouveau la lumière. Le syndicat, ça marche comme un réseau. On se serre les coudes, on se tient, c'est une chaîne. »

Contrairement à Bernard, le Lyonnais, qui s'est retrouvé au chômage après plus de trente ans de bons et loyaux services dans la même entreprise – « Un cocon familial, se souvient-il, où presque tous les employés étaient syndiqués CGT » –, Hafsoit, séparée de son mari, a longtemps « galéré » dans les rues de Marseille, dormant parfois dehors avec son petit garçon, zappant d'un job précaire à

« Dans la CGT, il y a trop de vieux qui s'incrument, qui s'accrochent à leur rente. Si on ne rajeunit pas vite fait, on va mourir. A force de ne garder que des vieux, on n'a que des projets de vieux »

l'autre, avant de découvrir, dans le militantisme CGT, un havre, une chaleur, l'espoir d'un avenir social.

Née aux Comores, mais arrivée en France à l'âge de huit ans, Hafsoit a commencé à militer en 1995. « La CGT a changé ma vie, s'enthousiasme-t-elle. Du jour au lendemain, je me suis dit : j'existe, j'ai ma place dans la société, je me sens utile. » Hafsoit vit désormais, avec son fils, dans un F3 du quartier des Olives, à l'est de Marseille. Le « contrat consolidé d'accompagnatrice sociale » qu'elle a réussi à décrocher s'arrête en février. Après ? « Mystère ! », rit-elle.

Sa vraie passion, sa vraie maison, se niche au 4^e étage d'un immeuble décati, au siège de la Bourse du travail, boulevard Charles-Nédelec. Dans le bureau

encombré de dossiers, de vieux classeurs en bois, quelques affiches CGT sont punaisées aux murs. Il y a aussi un mini-poster de Léo Ferré et, dans un coin, un dessin maladroit, au crayon à papier, représentant Che Guevara. C'est là, dans ce capharnaüm poussiéreux, qu'Hafsoit assure, bénévolement, les fonctions de permanente syndicale pour le comité de chômeurs.

Les manifestations de rue ont fait d'elle une personnalité de Marseille. Une notable ? Le mot ne la choque pas. « Je suis passée à TF1, sur LCI, à la télé locale », souligne-t-elle, la mine gourmande.

Contrairement à Bernard, Madeleine et Amnah, Hafsoit sait qui est Bernard Thibault. Elle va même le voir, en chair et en os, au congrès de Strasbourg, où elle part, avec Charles Hoareau, comme déléguée des Bouches-du-Rhône.

FONTENAY-TRESIGNY, 11 décembre 1998. Punch bien corsé en apéro, viande froide, salades variées et tarte aux fruits. Pour recevoir le successeur de Louis Viannet, l'Union départementale (UD) de Seine-et-Marne n'a pas lésiné. Planté près du buffet, son gobelet en plastique à la main, Franck, trente-deux ans, observe la petite foule qui se presse gauchement dans l'immense salle des fêtes. Près du bar, on a dressé les tables en « U », avec des nappes en papier blanc. A l'autre extrémité de la salle, au pied de la scène, un énorme sapin de Noël, ruisselant de guirlandes, semble veiller au grain. « Pour le débat, il faudra éviter que Bernard s'assoie près du sapin, c'est pas la peine d'en rajouter », chuchote Danièle Garnier, responsable du service de presse.

Franck n'a pas entendu. Il boit son punch à petites gorgées, le regard vissé sur Bernard Thibault, invité à animer, dans ce bourg proche de Melun, un débat « avec les nouveaux syndiqués et les jeunes » de l'UD. En fait, parmi les quelque cinquante à soixante personnes présentes, la tendance cheveu gris domine nettement. Les femmes sont peu nombreuses. Franck, avec sa queue de cheval, sa boucle d'oreille et ses gros godillots frappés du A d'Anarchie, a l'allure d'un héros de Kérouac perdu dans Quai des brumes.

Pour lui, ouvrier dans une usine de médicaments du côté de Ponthierry, l'adhésion à la CGT n'a rien eu de naturel. « Mes parents sont à gauche, mais sans plus », dit-il. Sa copine, au début, était même franchement contre. « Elle, elle a des mi-temps précaires : elle n'est pas syndiquée et encore moins convaincue que ça serve à quelque chose. On s'est pas mal engueulé, et puis maintenant, ça va, on a trouvé un deal. » Quant à s'inventer une famille à travers le syndicat, Franck n'y a jamais songé. « Moi, la CGT, ça me sert à m'exprimer. Et puis, ça rend plus réaliste : au début, l'idée de discuter avec le patron, ça impressionne. Après, on s'habitue. »

Pourquoi la CGT et pas un autre syndicat ? « C'est l'image contestataire de la CGT qui m'attirait. » L'emploi de l'imparfait indiquerait-il qu'il a changé d'avis ? « Dans la CGT, il y a trop de vieux qui s'incrument, qui s'accrochent à leur rente. Si on ne rajeunit pas vite

fait, on va mourir, lâche-t-il après un silence. A force de ne garder que des vieux, on n'a que des projets de vieux. »

Le soir, avec sa copine, Franck écoute les Bérurier noirs, le groupe Lofofora (« du hard-core métal »), un peu de classique. Ou du Brassens. « Il n'y a que la techno qui me hérise », dit-il. Le cinéma, le restaurant, il n'y va pratiquement jamais. Avec 6 500 francs net de salaire, « c'est des trucs qu'on ne peut pas se permettre ».

« La CGT a la réputation d'une machine à dire non. Il ne faut pas que ça devienne l'inverse ; on ne doit pas signer n'importe quoi ! »

Au pied de la scène, on a installé plusieurs rangées de chaises en plastique. Assis près des dirigeants de l'UD, Bernard Thibault pose son regard d'un bleu tranquille sur l'assemblée. La réunion peut commencer. Jean-Claude, bedaine naissante, sourire madré, est le premier à se lever. Il est employé aux transports en commun. Ce qui le tracasse, pour le congrès, explique-t-il, c'est ces « histoires » d'unité syndicale. « Est-ce que c'est vrai, comme le disent les médias, qu'il y a une alliance avec la CFDT ? », demande-t-il. Impassible, Bernard Thibault écoute et prend des notes.

« Dans ma boîte, renchérit un deuxième militant, la CGT n'a fait aucune concession, ni sur les revendications ni sur la méthode. C'est la CFDT qui est venue sur nos positions. Pourquoi on ne continue pas sur ce chemin ? On n'a pas de leçon à prendre chez la CFDT, encore moins chez FO ! » Ici et là, on opine vigoureusement du chef. « Les patrons, au niveau de l'Europe, ils sont unis. Et nous ? », rétorque Sandrine, employée chez EDF. « Il faudrait faire des débats avec des syndiqués d'autres confessions, si j'ose dire. Sinon, on ne s'en sortira pas », lance une voix. Franck se lève à son tour. Mais ce n'est pas

pour parler. Ses questions, finalement, il les gardera pour lui. D'un pas traînant, il file au bar, où l'on a commencé à servir le café.

SIÈGE de la confédération CGT, Montreuil, 6 janvier. Longtemps, la fédération des secteurs financiers (assurances, banques, crédit) a été « montrée du doigt » à l'intérieur même de la CGT : beaucoup lui reprochaient sa démarche « trop unitaire » avec les autres organisa-

tion syndicales. « Aujourd'hui, on n'est plus les seuls à défendre cette politique », commente, avec une satisfaction prudente, Jean-Dominique Simonpoli, secrétaire général de cette fédération pionnière. Le nombre total des adhérents (8 604 cotisations payées pour l'année 1997, selon le rapport financier publié par le bimensuel *Le Peuple* du 30 septembre 1998) ne donne pas, a priori, motif à pavaiser. Comparée à la fédération de l'énergie, championne toutes catégories avec ses 69 890 cotisants, la « fédé » des secteurs financiers ne pèse pas lourd. Pourtant, à regarder l'évolution du nombre des adhésions sur les trois dernières années, la performance n'est pas si mince : alors que la « fédé » de l'énergie perd régulièrement, depuis 1995, entre 3 000 et 4 000 adhérents chaque année, la « fédé » des secteurs financiers suit une courbe inversement proportionnelle et se remplit, modestement, d'une centaine de nouveaux cotisants par an.

« On a retrouvé le nombre d'adhérents qu'on avait en 1990 », souligne M. Simonpoli. « Cette progression régulière, ajoute-t-il, est le fruit de la ligne fédérale, plus ouverte, plus active, plus unitaire. » La « fédé » des secteurs financiers a été « la première à signer un accord sur le droit syndical », rappelle-t-il. Plusieurs autres fédérations, comme l'agroalimentaire, le commerce, la santé, les transports, les chômeurs, connaissent une croissance identique, menue mais régulière. Les « fédés » mastodontes ont, à l'inverse, tendance à s'éroder à la vitesse grand V.

« La CGT a la réputation d'être une machine à dire non. Il ne faut pas que ça devienne l'inverse ; on ne doit pas signer n'importe quoi ! », précise, avec un sourire malicieux, le délégué de la CGT et de l'UGICT (le syndicat des cadres de la CGT) du groupe CIC. Le Nancéien Guy Bonnet, dit « Guitou », ancien enfant de troupe, éduqué « chez les Frères », grand amateur de vélo, dévorant avec une égale voracité les écrits de Rosa Luxemburg, de Zoé Valdès ou de Max Gallo, a été l'un des artisans parmi les plus actifs de la « nouvelle ligne », moins idéologique, plus pragmatique, plus proche des salariés, préconisée par l'aile – minoritaire – des « modernistes » de la CGT. Veste noire, chemise vert pomme, cravate à fleurs, le petit homme aux allures de lutin raconte, sans se faire prier, la périlleuse saga de la privatisation du groupe CIC. « Il fallait, explique-t-il, dénoncer les risques de la privatisation, mais ne pas loucher le coche. »

Quand la direction a appelé les salariés du groupe à acheter des actions, Guy Bonnet et ses camarades cégétistes n'ont pas pris le mors aux dents, ce qu'ils auraient fait, « sans le moindre doute, quelques années auparavant ». Au contraire, certains d'entre eux suivent ouvertement le mouvement. Comme 75 % des salariés du CIC.



Quelques semaines plus tard, sur plus de 450 candidats de toutes étiquettes (CGT, mais aussi CFDT, FO, SNB, etc.), Guy Bonnet est élu haut la main, avec plus de 50 % des voix, parmi les représentants des salariés actionnaires du CIC. « Les salariés nous ont donné raison ; ils ont reconnu le travail de la CGT », commente l'audacieux Nancéien.

Au printemps 1998, le bouchon est poussé plus loin encore : « On a demandé un référendum, parmi les salariés, sur le choix des actionnaires ou, plus exactement, sur ceux dont ils ne voulaient pas. » On frôle là, à n'en pas douter, l'hérésie cogestionnaire – voire la trahison de classe ! « C'est vrai qu'il y a eu débat au sein de la CGT-CIC », admet pudiquement Guy Bonnet. Un peu de tangage à la base, donc, mais pas de naufrage. Au sommet aussi, on s'arrange : tandis que la « fédé » apporte son soutien aux poissons pilotes du CIC, la « confédé », plus ambiguë, décide de fermer les yeux. Elle les ferme si bien qu'il n'y aura pas un mot relatant la sulfureuse expérience des cégétistes du CIC ni dans *L'Hebdo*, ni dans *Le Peuple*...

PARIS, 19 décembre 1998.

Elle travaille aux impôts. Manteau saumon, mise classique, elle a le sens de la formule : « On n'est plus chez Zola ; la France, comme tout le monde, a tourné la page du taylorisme. Il faudrait que la CGT s'en rende compte ! » Marie-José Kotlicki, quarante ans, responsable de l'UGICT des Bouches-du-Rhône et membre de la direction confédérale, est une des plus chaudes adeptes d'un syndicalisme qui tienne compte « des mutations sociales, des nouveaux rapports au travail, de l'élévation générale des qualifications, de la plus grande autonomie des travailleurs ». Autant d'éléments qui, à ses yeux, condamnent le syndicalisme de la vieille école, « catégoriel, qui fait que chacun se déchire le bifteck ».

Ce discours nouveau est-il entendu ? « Entendu, oui, mais dévoyé... », sourit cette Marseillaise d'adoption. « De nombreuses organisations CGT nous disent : ÔK, l'ouvrier change, les gens sont plus qualifiés ; c'est donc que tout le monde est technicien ! » Or, ce n'est pas vrai. Cette réaction traduit une dérive égalitariste. Pourtant, il y a urgence à réagir ! L'apparition de « coordinations », comme chez les infirmières, est un symptôme de ce malaise des catégories dites « intermédiaires ». Il y a une vraie diversification du tissu industriel, un développement très important des PME et des PMI : si la CGT

reste implantée dans un ou deux gros groupes industriels, alors c'est fini, on aura raté le coche ! »

NÎMES, 10 décembre 1998. C'est une sorte de hangar gigantesque, qui doit servir surtout pour les foires commerciales. Accroché au plafond, l'énorme ballon blanc portant les inscriptions « CGT » et « Gard » se balance sans parvenir à égayer l'atmosphère du congrès de l'UD. Audessus de la tribune, une banderole marmoronne son slogan-pudding : « Avec les Gardois, construisons un syndicat rassemblé et efficace, pour de nouvelles conquêtes sociales. » Un écran lumineux, relié à un ordinateur, annonce que 217 personnes sont présentes, dont « 150 hommes et 67 femmes ». Un second écran signale aux étourdis les phrases-clés du moment. Un peu après 10 heures, deux mots s'inscrivent : « Maintenant, débats. »

Débatte ? En tout cas, on s'exprime, et sans prendre de gants : « La poignée de main Thibault-No-

chacun reste dans son coin, si on ne fait pas l'unité, ça ne pourra jamais marcher ! » Vincent hausse les épaules, agacé.

FONTENAY-TRESIGNY, 11 décembre 1998. La nuit tombe doucement dans la salle des fêtes. Le buste penché en avant, appuyant ses paroles de mouvements souples de la main, comme s'il voulait percer le cercle des visages incrédules, les convaincre, les gagner, le futur patron de la CGT affûte ses arguments. « On a eu – et on a toujours – des divergences fortes, sur le plan Juppé notamment, avec la CFDT. Mais sur d'autres enjeux, ne peut-on se mettre d'accord ? Par exemple, sur certains aspects de la réduction du temps de travail ? » Un silence poli accueille ses propos. Il sourit. « C'est fou ce qu'une poignée de main peut déclencher ! » Un sourire gentil pour approvoiser. Et puis il repart à la charge. « Mais si ça permet de faire avancer les choses, il en faudrait plein, des poignées de main ! Qu'un

Les syndiqués représentent moins de 10 % des salariés : ça ne peut plus durer. Si chacun reste dans son coin, si on ne fait pas l'unité, ça ne pourra jamais marcher ! »

dirigeant syndical salue un patron ou un ministre, personne ne dit rien. Mais que deux responsables confédéraux se serrent la main, ça fait scandale ? C'est ça qui n'est pas normal. » La cinquantaine rondlette, le brushing impeccable, Michèle, employée à la caisse d'allocations familiales, prend son courage à deux mains : « La poignée de main avec Notat, ça a fait un tollé ! Il y a même des filles qui ont voulu rendre leur carte. » Puis, conciliante : « Sur le fond, je suis d'accord. Plus les syndicats sont séparés, moins on y arrive. Mais, conclut-elle, il va falloir drôlement argumenter ! »

dirigeant syndical salue un patron ou un ministre, personne ne dit rien. Mais que deux responsables confédéraux se serrent la main, ça fait scandale ? C'est ça qui n'est pas normal. »

La cinquantaine rondlette, le brushing impeccable, Michèle, employée à la caisse d'allocations familiales, prend son courage à deux mains : « La poignée de main avec Notat, ça a fait un tollé ! Il y a même des filles qui ont voulu rendre leur carte. » Puis, conciliante : « Sur le fond, je suis d'accord. Plus les syndicats sont séparés, moins on y arrive. Mais, conclut-elle, il va falloir drôlement argumenter ! »

MARSEILLE, 18 décembre 1998. C'est une petite maison 1900, blanche, lumineuse, posée au bord des quais. Discrètement gravé au fronton, presque effacé, se devine le nom de Villa Marguerite. Mais ce qui saute aux yeux, ce sont le sigle CGT et l'inscription Syndicat des dockers,

en sombre sur la façade. Un drapeau bleu-blanc-rouge le confirme : c'est bien ici, la fameuse Maison du docker.

Quand Gilbert Natalini a commencé sa carrière, en 1973, il y avait encore plusieurs syndicats sur le port : la CGT, FO, la CFDT. Lui, a choisi la CGT « parce que c'est eux qui se battaient le plus pour les journaliers ». Quelques années plus tard, à l'orée des années 80, ce pluralisme a disparu. Ne reste, omnipotente, omniprésente, que la CGT. « Le syndicat unique, c'est la meilleure des unités ! Cela évite les querelles de famille et la surenchère des syndicats minoritaires », assène, sourire aux lèvres, l'ancien docker occasionnel, monté en grade au fil des ans, avant d'être promu secrétaire général du « Syndicat général CGT des ouvriers dockers et assimilés du port de Marseille ».

Que « syndicat unique » sonne comme « parti unique » ne le dérange pas outre mesure. « Ce sont les dockers qui ont choisi, en votant et en payant leurs cotisations : personne ne l'a forcé. » Qu'il faille, encore aujourd'hui, avoir la nationalité française pour prétendre au métier de docker, ne le choque pas non plus. Cette cocardière préférence « date de Pétain », reconnaît-il volontiers. « On ne mesure pas, ajoutez-il, l'importance stratégique d'un port comme Marseille, en cas de guerre ou de conflit. C'est ce qui justifie cette exigence d'être français. »

Quant à l'incroyable privilège qui permet, alors que la France totalise près de 3 millions de chômeurs, qu'un docker en fin de carrière puisse transmettre sa carte professionnelle à l'un de ses fils, cela, non plus, ne le dérange pas. « Oui, c'est un privilège, admet le patron des dockers marseillais. Mais c'est le privilège de quarante ans de lutte ! Ce n'est pas plus choquant qu'un pharmacien qui lègue sa boutique à son fils, ou un agriculteur ses terres ou son troupeau. » Au-dessus du bureau, une immense affiche clame, pour l'éternité : « Ouvriers dockers de Marseille, non à la casse du port, non à la déréglementation ; oui à la loi du 6 septembre 1947, oui à la négociation nationale. »

Le patron des dockers marseillais sent bien, pourtant, que le vent syndical est en train de tourner. La poignée de main Thibault-Notat, par exemple, lui a mis la puce à l'oreille : « Ce qui m'ennuie, c'est le sens qu'on va lui donner. Si l'on n'y prend pas garde, le congrès peut chambouler les fondements historiques de la CGT. Il y a une menace », prédit Gilbert Natalini, l'air entendu. Même chose pour le débat sur les structures : « Si l'on minore la place des "fédés" au sein des instances dirigeantes », on court à la catastrophe. « On risque de perdre

nos repères historiques de syndicat de masse, de syndicat de lutte des classes », s'emballa l'apparatchik.

Mais la cerise sur le gâteau, c'est l'entrée dans la Commission européenne des syndicats (CES). « Pendant des années, FO et la CFDT ont fait barrage pour qu'on n'entre pas dans la CES », explique Gilbert Natalini. « Que les portes s'ouvrent brusquement, ça pose question. Soit ce sont eux qui ont compris qu'un syndicat de classe a sa place au sein de la CES. Soit on va nous demander de poser nos principes au vestiaire avant de rentrer », conclut-il.

MARSEILLE, 17 décembre 1998. Hafsot vide son gobelet de café et allume une énième cigarette. « Des cégétistes qui votent Front national, il y en a. Ce n'est pas normal, mais il y en a. » Elle cite le cas d'une section syndicale dont les militants ont refusé de distribuer un tract appelant à soutenir une manifestation de chômeurs. « Ils ont expliqué que c'était pour ne pas froisser les types de la CGT qui étaient au FN. » Hafsot éteint sa cigarette. « Mon fils, j'ai peur qu'il soit chômeur. A cause de la discrimination. » Par la fenêtre sale, le beau ciel bleu d'hiver brille comme un sou neuf.

ROSPORDEN, 11 janvier.

C'est parce qu'il avait refusé de distribuer de la publicité pour le Front national – « Je dis bien de la pub, pas du courrier ! » – que Jo Le Bris, alors facteur à Rosperden (Finistère) et militant de la CGT, a reçu une lettre d'insultes, « avec menaces », qui lui ont valu la protection des gendarmes pendant près d'une quinzaine de jours. « Dans le coin, le FN obtient 7 % à 8 % des suffrages, malgré qu'il n'y a pas d'étrangers », s'étonne, en caressant sa barbe, l'ancien facteur de Rosperden, aujourd'hui à la retraite.

NOISIEL, 8 janvier.

Elle aurait pu devenir « manager » ou cadre dans une banque, à Bangui, sa ville natale, ou à Paris. La couleur de sa peau en a décidé autrement. Arrivée en France en 1978, Christina Bozzo y a décroché deux licences : une d'économie, une autre de gestion. Et elle a décidé de faire sa vie dans l'Hexagone. Un choix que les employés de l'ANPE de Torcy n'ont, semble-t-il, jamais compris. « Un jour, je vois annoncé un job de commercial, bac+2, à 12 000 francs par mois, à Paris : le rêve !, se rappelle-t-elle. Mais l'employée a tout fait pour me décourager. Selon elle, ce n'était pas un travail pour moi. Ce qu'elle me proposait, c'était des boulots de femme de ménage. J'ai compris que je n'avais aucune chance. » Et c'est ainsi qu'un jour d'été 1990, après moults déboires et quelques contrats précaires, Christina a fini par être embauchée comme femme de ménage chez Euro Disney, à Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne).

Informaticien de formation, Omer, camerounais, la quarantaine costaud, installé en France depuis fin 1989, a commencé sa carrière à Euro Disney comme... serveur. Il a continué aux cuisines, avant de passer houseman (garçon d'étage) dans l'un des hôtels du site. Il a tâté aussi, brièvement, du travail de « coordinateur » au bureau du housekeeping du ranch Davy Crockett. Puis on l'a envoyé à l'hôtel New York. « Et c'est ainsi que je suis devenu femme de chambre ! », s'esclaffe l'ancien amoureux des ordinateurs.

Parmi les quelque 10 000 employés d'Euro Disney, on dénombre plus de 95 nationalités, dont une majorité d'Européens. « Avant, dans les années 60 et 70, les immigrés, c'étaient surtout des gars sans qualification », se rappelle Roger Dupont, ancien travailleur du bâtiment, responsable de l'UL CGT de Noisiel et chargé, à ce titre, de suivre la section CGT d'Euro Disney. Les choses, depuis, ont bien changé. Les repères politiques aussi. « Au début, on tombe de l'armoire ! », sourit le dirigeant cégétiste, qui dit avoir « appris beaucoup des Africains ». Les assemblées de section, autrefois expédiées en une heure, votes compris, s'éternisent maintenant « jusqu'à trois ou quatre heures, parce que tout le monde veut s'exprimer ! ». Quand Christina est arrivée à Euro Disney, il n'existait aucun syndicat. La section CGT que la jeune femme a réussi à mettre sur pied revendique aujourd'hui 400 adhérents. Et d'autres syndicats, dont la CFDT, se sont créés dans la foulée. « Pour faire ce qu'elle a fait, on peut dire qu'elle en a bavé ! Et elle ramasse encore... », souffle, admiratif, Roger Dupont. Il est plus facile, Christina l'admet aisément, de se syndiquer quand on travaille à la SNCF ou aux PTT que quand on

trime dans le privé : « Ceux du public ont de la chance deux fois. D'abord, c'est vrai, ils peuvent se syndiquer sans risque. Et puis, ils sont dominants dans la CGT. » Elle sourit. « On ne pourra pas les déloger comme ça. Si l'on veut essayer de rééquilibrer les choses, il faudra qu'on le fasse ensemble. »

LYON, 14 décembre. Par révérence, ils ont conservé le portrait en noir et blanc de Marcel Paul, dirigeant communiste, ancien secrétaire général de la Fédération CGT de l'énergie, devenu ministre à la Libération. « Les statuts d'EDF ont été écrits par les syndicalistes », rappelle Michel Servonnet, cinquante ans, secrétaire général du Syndicat des ouvriers-employés EDF de Lyon. « Il y a vingt ans, sou-ligne-t-il, quand on embauchait à EDF, on était CGT automatiquement. » Ce n'est plus tout à fait le cas.

A Lyon, comme ailleurs, même si elle reste en tête aux élections du personnel, la CGT perd du terrain. En revanche, les cégétistes d'EDF n'ont pas lâché l'esprit maison. On dirait presque qu'ils s'y accrochent. Michel Servonnet et Gilles Pereyron, quarante-quatre ans, son homologue chargé des cadres, parlent d'EDF comme s'ils en étaient les patrons : avec passion, avec orgueil, avec un brin de morgue quelquefois. Quand ils disent « nos experts », on ne sait plus très bien s'ils désignent des militants syndicalistes, des ingénieurs d'EDF, ou les deux à la fois. Et quand ils défendent l'énergie nucléaire ou s'indignent de la fermeture programmée de la centrale de Creys-Malville, il n'y a pas lieu de s'étonner. « On est un syndicat qui défend les salariés d'EDF, résume Gilles Pereyron, pas le syndicat de l'environnement ! »

Les deux permanents lyonnais sont, comme de très nombreux militants ou cadres de la CGT, membres du Parti communiste. Comme François de Ponthierry, comme Hafsot la Marseillaise, comme une grande partie des dirigeants des « fédés », des UD et des UL. Personne, d'ailleurs, ne se cache de cette appartenance partisane. « La CGT et le PC, c'est la même culture politique », entend-on répéter partout. Que Bernard Thibault, comme tous les « patrons » de la CGT avant lui, soit affilié au parti de la place du Colonel-Fabien ne semble pas gêner grand-monde.

« Ce dont souffre la CGT, ce n'est pas de compter trop de militants adhérents du PCF, mais de ne pas en compter assez des autres partis »

« Ce dont souffre la CGT, ce n'est pas de compter trop de militants adhérents du PCF, mais de ne pas en compter assez des autres partis », notaient déjà, il y a quelques années, les auteurs de *Faut-il réinventer le syndicalisme ?* (L'Archipel, 1995). Les choses, depuis, n'ont pas beaucoup changé.

Christina, la pionnière d'Euro Disney, elle aussi membre du PC, n'imagine pas que la CGT puisse être dirigée par un(e) responsable socialiste ou écologiste et encore moins par un militant d'un parti de droite. « Socialiste, à la rigueur », finit-elle par admettre. Mais Vert, sûrement pas : « Ce n'est pas la même idéologie », assure-t-elle. « Dans le mouvement ouvrier, on ne s'est jamais occupé d'écologie. C'est la lutte des classes qui prime. Tout le reste – les mouvements sociaux, les jeunes, les femmes, l'environnement, etc. – n'est valable que si ça ne dérange pas la lutte des classes », commente l'ancienne dirigeante cégétiste et militante du Parti communiste Louise Blanquart, aujourd'hui membre des Verts. « C'est une erreur, car l'air et l'eau, ajoute-t-elle, c'est aussi important que le pain ! »

Au 263, rue de Paris, dans la forteresse cégétiste de Montreuil, il n'est pas rare de croiser, sur les murs des bureaux, un portrait de Karl Marx ou un autocollant de Nelson Mandela. Mais le répertoire s'arrête là. Un peu court. Un peu maigre. Faut-il s'en étonner ? Comme dit « Guitou » le Nancéien, « le plus grand syndicat de France, c'est celui des non-syndiqués ».

Catherine Simon
Dessin : Maja



Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

L'Europe et le Kosovo

CHACUN jour qui passe au Kosovo est une journée qui voit s'installer la guerre : d'un côté, les indépendantistes armés de l'UCK, soutenus par la majorité des deux millions d'Albanais de cette province du sud de la fédération yougoslave ; de l'autre, les troupes de l'armée et de la police serbes, attachées, avec les méthodes qu'on leur connaît, à maintenir la tutelle de Belgrade sur la région. Longtemps, les Occidentaux, opposés à une modification des frontières, ont craint qu'une intervention de leur part fasse pencher la balance en faveur de l'UCK. C'était un mauvais calcul : chaque jour qui passe au Kosovo - avec son lot d'exactions perpétrées par la soldatesque serbe - installe une situation de guérilla prolongée. In fine, celle-ci ne peut évoluer que dans deux directions dont Européens et Américains ne veulent pas : indépendance « sauvage » du Kosovo et déstabilisation régionale. Chaque jour qui passe au Kosovo rend ainsi un peu plus inévitable une véritable intervention occidentale. Elle prend forme.

Le président Jacques Chirac et Tony Blair, le premier ministre britannique, en ont donné, jeudi soir 28 janvier à Londres, les grandes orientations. Elles devaient être entérinées vendredi par le Groupe de contact (Allemagne, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie et Russie). Kosovars et représentants de Belgrade vont être convoqués en terrain neutre. Il leur sera soumis un projet de règlement : un statut d'autonomie très poussé pour le Kosovo, à réévaluer dans trois

ans. S'ils acceptent, les Européens (Britanniques et Français, mais aussi Allemands et Italiens) sont prêts à envoyer des troupes au sol - une force de quelque 30 000 hommes - pour garantir l'application de l'accord. C'est une première : jusqu'à présent, les Européens disaient ne vouloir s'engager sur le terrain que si les Etats-Unis « y allaient aussi » - lesquels paraissent, du coup, disposés à y aller... Grâce à l'initiative de Londres et Paris, il pourrait ainsi s'affirmer au Kosovo un début d'identité européenne sur la scène internationale, un commencement de cette évanescence PESC (la politique étrangère et de sécurité commune).

Et si l'UCK et Belgrade refusent le plan occidental ? Après tout, les premiers veulent l'indépendance tout de suite et les autres, le camp de Slobodan Milosevic, ont supprimé en 1989 le statut d'autonomie de la province. On ne le dit pas ouvertement à Londres et à Paris, mais la logique de l'initiative franco-britannique paraît claire : il faudra y aller tout de même, sauf à ne plus avoir aucune prise sur l'évolution de la situation.

Comme toujours dans la bataille entre Slobodan Milosevic et les Occidentaux, il a fallu un massacre - ou plutôt les images d'un massacre - pour que ces derniers réagissent de la seule manière qui impressionne le premier : la menace du recours à la force. En l'espace, il a fallu Racak, ce village du Kosovo qui, selon une foule d'indices concordants, a bel et bien été le théâtre, le 15 janvier, du massacre de 45 villageois, faits prisonniers puis abattus, « pour l'exemple », par les Serbes.

Paix ou « stratégie de la paix » au Pays basque espagnol ?

AUCUN ATTENTAT, aucun assassinat : depuis l'entrée en vigueur de la trêve décrétée, à la mi-septembre, par l'organisation séparatiste basque ETA, la paix s'est maintenue au Pays basque espagnol. Mais de quelle paix s'agit-il ? Si le sang n'a pas coulé, la violence se poursuit, menée par les mouvements de jeunes radicaux qui gravitent autour de l'ETA, et qui n'ont pas renoncé, eux, à la « calle boroka », la « lutte des rues », avec son contingent de cocktails Molotov. De même, derrière le silence de la trêve, continuent le chantage et l'extorsion de fonds, pour exiger « l'impôt révolutionnaire » des entrepreneurs ou intimider les élus du Parti populaire (PP, au pouvoir à Madrid), à quelques mois des élections municipales de juin. Enfin, à plusieurs reprises, l'ETA a manifesté, par des communiqués, son désir de « discuter directement » avec le gouvernement de Madrid, mais elle n'a toujours pas désigné d'interlocuteur officiel, ce qu'elle avait pourtant bien su faire, à l'époque des négociations avortées d'Alger.

Depuis les élections autonomes d'octobre, Herri batasuna, la « vitrine politique » de l'ETA,

et sa version électorale, Euskal herritarrok, conformément aux accords souscrits avec les autres partis nationalistes, jouent le jeu démocratique, et, pour la première fois, occupent leurs sièges au Parlement basque. A ceci près que ce parti n'a toujours pas condamné la violence, ou alors en termes de « rentabilité », lorsque son porte-parole, Arnaldo Otegi, a demandé aux jeunes radicaux de « reconsidérer leurs actes, en se demandant s'ils étaient vraiment efficaces pour le mouvement ». Une des premières manifestations « démocratiques » de HB-EH a même été de désigner comme membre de la commission parlementaire des droits de l'homme celui qui fut le plus grand responsable de l'ETA, à la fin des sanglantes années 80, Josu Ternera, actuellement en prison préventive en Espagne, en attendant d'être jugé pour plusieurs attentats meurtriers.

Alors est-ce vraiment la paix, ou bien plutôt la « stratégie de la paix », de la part d'un mouvement nationaliste radical qui a vu, en marquant des points inespérés aux dernières élections autonomes, que la trêve avait été justement beau-

coup plus « rentable » que des années d'assassinats et de violence ? Certains le pensent au gouvernement, à Madrid, mais, au vu des derniers développements, comment leur donner tort ? C'est comme si l'ETA et son « bras politique » faisaient tout pour obtenir, par ce nouveau « chantage à la paix », satisfaction à leurs principales revendications, à savoir l'autodétermination et le rapprochement des quelque 500 prisonniers de l'ETA, dispersés sur le territoire espagnol.

Politiquement, il est vrai, HB-EH mène le jeu. Et le jeune lehendakari (chef du gouvernement autonome), désigné aux élections, Juan José Ibarretxe, a bien du mal à essayer de gouverner, faute d'accords avec les socialistes et le Parti populaire, avec une coalition purement nationaliste qui ne représente pas la réalité complète du Pays basque, et surtout des choix politiques hypothéqués à l'avance par son parti, le Parti nationaliste basque (nationaliste modéré). Officiellement, le PNV est le parti le plus fort au Pays basque, mais, en fait, il semble être devenu « l'otage » des mouvements radicaux, depuis octobre.

Pourquoi otage ? Parce que le PNV, qui est aussi l'allié parlementaire du PP à Madrid, et cultivait jusque-là une « ambiguïté calculée », a fait un pari courageux, mais risqué : celui de la paix. En promouvant le pacte nationaliste d'Estrella, appuyé par la gauche communiste, en septembre, le PNV a permis que l'ETA signe la trêve et que HB-EH s'incorpore, de facto, au Parlement. Sans doute pensait-il « capitaliser » cette initiative de paix aux élections d'octobre, ce qui lui aurait donné un rôle moteur pour la suite. L'ennui, c'est que c'est le contraire qui s'est produit : il a perdu un siège, tandis que HB-EH marquait des points, de même que le Parti populaire, le parti qui a le plus souffert de la violence.

UN PREMIER PAS VERS L'AUTODÉTERMINATION

Le PNV est pris au piège de ses accords, avec un monde radical qui n'a accepté la paix qu'en échange de voir progresser ses revendications sur les prisonniers et l'autodétermination. Or le gouvernement espagnol reste très prudent, lâchant au compte-gouttes les prisonniers pour les transférer au Pays basque. Par ailleurs, le premier ministre, José María Aznar (PP), a été très clair : il n'envisage pas de toucher à la Constitution, qui vient de fêter ses vingt ans, et refuse de s'asseoir dans un quelconque forum pour la paix, tant que HB-EH n'aura pas « condamné la violence et surtout cessé de l'inciter ». « Nous voulons, nous, la paix, a-t-il dit, et seulement la paix, mais pas au prix d'un nouveau chantage. »

Devant ce qu'il appelle « l'immobilisme de Madrid », le PNV a repris à son compte, à peine édulcorée, une initiative de HB-EH : créer la base d'une future unité nationale basque, à travers la création d'assemblées de municipalités basques espagnoles, françaises et de Navarre. Une première réunion devrait même se tenir à ce propos le 6 février à Pampelune. Et, si le PNV parle seulement « d'accords culturels et commerciaux », le projet politique sous-jacent ne trompe personne : c'est un premier pas vers l'autodétermination et vers un engrenage de plus en plus radical.

Le test décisif pour comprendre l'évolution des forces en présence et la sincérité du désir de paix de l'ETA sera sans doute les élections municipales de juin. Et, si HB-EH n'obtenait pas le succès espéré, une rupture de la trêve, même contre-productive politiquement, serait toujours théoriquement envisageable. A moins que le meilleur allié d'une vraie paix durable ne soit justement la paix actuelle elle-même : chaque jour qui passe pèse très lourd dans l'opinion, rendant un retour à la violence plus difficile.

Marie-Claude Decamps

Qualité et quantité par Boucq et Jodorowsky



« LE TRÉSOR DE L'OMBRE » ED. LES HUMANOIDES ASSOCIÉS

Lauréat du Grand Prix d'Angoulême 1998, président de ce festival de BD qui a lieu actuellement, François Boucq a conçu une quarantaine d'illustrations pour les contes et saynètes du scénariste Alexandro Jodorowsky.

Celui par qui la « droite plurielle » est arrivée

Suite de la première page

En Rhône-Alpes, d'abord, pour tourner la page de Charles Millon ; aux élections européennes, demain, en refusant une liste unique conduite par l'anti-maestrictien Philippe Séguin ; à l'élection présidentielle, après-demain ?

Une « péripétie locale », selon la formule de Jacques Chirac, est en passe de devenir un mini-séisme politique à droite. L'union de l'opposition, déjà mise à mal par la décision de Charles Pasqua de conduire sa propre liste aux européennes, voit désormais une brèche s'ouvrir sur son flanc gauche. Cette recomposition du paysage politique fait deux blessés : M. Séguin et M. Chirac.

Le président du RPR apparaît en effet comme la principale victime de l'épisode rhônalpin. Personnellement d'abord. En assumant pleinement la responsabilité des revirements du RPR - et ceux de l'Elysée - en Rhône-Alpes, il paie au prix fort l'image désastreuse que ceux-ci ont donnée à l'opinion et à ses partenaires de l'opposition.

M. Séguin, qui s'était battu avec acharnement contre les multiples tentations d'accord avec le FN au lendemain des régionales de mars 1998, se voit aujourd'hui reprocher d'avoir préféré un candidat recueillant une partie des voix de l'extrême droite - le doyen d'âge, André Gascon (DL) - à la candidate UDF, victorieuse avec le secours des voix de gauche. Ensuite, son attitude et, plus encore, les déclarations rageuses qui ont suivi cette élection, en dressant contre lui la fraction centriste de la droite, ont affaibli l'Alliance. Celle-ci, contre-trefois imaginé par M. Séguin et par François Léotard pour imposer les dirigeants actuels de l'opposition à un chef de l'Etat tenté de construire son propre « parti du président », est exsangue.

M. Séguin, qui voyait dans la conduite d'une liste unie de l'opposition - et dans le score confortable que les enquêtes d'opinion lui prédisaient - une des conditions essentielles pour se rendre indispensable à M. Chirac et pour assurer son propre avenir politique à côté de lui, part désormais au combat européen à la tête d'une liste RPR-DL, certes majoritaire à droite, mais nettement moins triomphante.

Qu'il rende ou non M. Séguin responsable de l'échec de l'union de l'opposition n'empêche pas M. Chirac d'être lui-même atteint par cette nouvelle péripétie. Le risque ne lui a pas échappé. Dans les jours qui ont suivi l'élection de Mme Comparini, le chef de l'Etat s'est longuement entretenu, à l'Ely-

sée, avec M. Bayrou pour mesurer sa détermination et tenter de la négocier, en mêlant menaces de rétorsion et promesses de Matignon. « Philippe Séguin est le meilleur rassembleur parce qu'il a voté contre Maastricht », a-t-il assuré, en vain, quelques jours plus tard, lors du déjeuner de l'Alliance à l'Elysée, qui réunissait MM. Séguin, Bayrou, Sarkozy et Madelin, pour une ultime tentative de conciliation.

Pour M. Chirac, le réveil de la composante centriste a plusieurs conséquences. Il le ramène quelques mois en arrière, au lendemain d'élections régionales et cantonales douloureuses pour la droite. A ses interlocuteurs, le chef de l'Etat confiait alors que l'opposition, engluée dans ses querelles, représentait pour lui bien davantage un boulet qu'un atout. Décidé à se représenter à l'élection présidentielle, il définissait une stratégie très personnelle, qui faisait fi des actuels dirigeants de parti pour s'appuyer sur une génération nouvelle, qu'il s'employait à faire émerger. Patiemment, l'Elysée s'était donc attaché à tisser ses réseaux auprès de tous les jeunes élus qui pourraient préparer le gouvernement de demain et à entreprendre sa propre reconquête de l'opinion.

Les couleurs retrouvées de l'opposition, à l'automne, avaient conduit le chef de l'Etat à s'appuyer à nouveau sur la génération qu'il avait cher sacrifiée, ne serait-ce que pour mieux la « bordurer », selon l'expression utilisée à l'Elysée à l'égard de M. Séguin. Aux déjeuners

hebdomadaires réunissant, sous le patronage de M. Chirac, les chefs de la droite, s'élaborait la stratégie de l'opposition et le ballet bien réglé des relais des propos présidentiels. Les lendemains des européennes ne se profilaient plus, alors, comme un champ de ruines, à partir duquel une droite nouvelle serait à construire, mais comme potentiellement riches d'un capital, qu'il reviendrait au chef de l'Etat de faire fructifier. L'implosion inespérée du FN, fin décembre, achevait de rendre son optimisme à la droite. M. Chirac avançait donc sur ces deux fronts : sa stratégie présidentielle propre d'une part, son rôle de chef de l'opposition d'autre part.

La renaissance de l'UDF et de M. Bayrou supprime cet équilibre et ramène le chef de l'Etat à sa première hypothèse : la recomposition de la droite à travers plusieurs courants, dont seul M. Chirac pourrait être le fédérateur. Après la gauche, voici donc venu le temps de la droite « plurielle ». Ce concept présente un avantage pour M. Chirac si, suivant l'exemple de Lionel Jospin, il réussit à contenir chacun des chefs de parti de l'opposition dans un rôle marginal, en confortant par là son autorité : M. Séguin en François Hollande, M. Pasqua en Dominique Voynet et... M. Bayrou en Robert Hue. La seule difficulté - l'actualité est là pour en témoigner -, c'est qu'il n'est pas toujours aisé de contenir les « miraculés » de la République.

Pascale Robert-Diard

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La rançon de la gloire

ON VOUDRA bien accorder qu'il est au monde des êtres d'exception et reconnaître que s'il nous est aussi malaisé de lier commerce avec eux qu'il l'était aux humbles terriens de parler à Micromégas, nous tirons un grand profit de ne rien ignorer de leur comportement. Justement conscientes de leur mission, les gazettes nous en informent. Ainsi notre bon peuple suit-il avec fièvre les exaltantes aventures d'une princesse de la chanson et d'un roi du ring, perce-t-il le secret du moindre clignotement d'astre au firmament des stars. Honneur aux reporters du trou de serrure grâce à qui nous détenons la clé de ces amours fameuses !

Toujours sur la brèche - d'un mur généralement -, ils nous ont livré cette quinzaine de riches intimités. Nos habiles cornacs ont en effet surpris jusqu'à l'Aga Khan

- qui s'y connaît pourtant -, mettant en défaut la vigilance des chiens policiers qui patrouillaient autour du château de l'Horizon, à Cannes, pour annoncer au monde à son de trompe en quelle estime Aly Khan tenait miss Rita Hayworth. La nouvelle valait son pesant de diamants.

Rançon de la gloire ! Les grands de ce monde, même amoureux, ne s'appartiennent plus. Mais que vienne enfin cette première heure douce qui verra « la solitude de chacun d'eux commencer à deux pas de l'autre », que se referme l'huis sur l'appartement royal d'un Carlton ou d'un Waldorf, que les sons s'étouffent et se creusent les oreillers, alors nous ne serons pas les derniers à soupirer : « Enfin seuls ! »

Henri Magnan

(30-31 janvier 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du Monde : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Levée d'immunité scolaire

par Alain Bentolila

P OUR échapper à toute mise en cause sérieuse, il a longtemps suffi que l'école fût chargée de deux missions que la nation jugeait nécessaires : d'une part apprendre à lire, écrire et compter ; d'autre part, faire acquérir un ensemble de connaissances qui assuraient les bases d'une culture commune. La communauté des parents et celle des élèves acceptaient, avec plus ou moins d'enthousiasme, la nécessité d'un séjour scolaire de durée raisonnable dont elle ne questionnait ni l'utilité sociale ni la valeur pédagogique.

L'école n'était certes pas exempte de critiques, de nature politique ou pédagogique : certains l'accusaient - avec quelques raisons - d'être un instrument de reproduction sociale servant docilement les intérêts des classes favorisées ; d'autres lui reprochaient son conservatisme pédagogique et sa réticence à s'ouvrir sur le monde. Cependant, il suffisait d'afficher quelques exemples d'ascensions sociales exceptionnelles pour que les parents espérassent que leurs rejetons seraient du prochain voyage ; il suffisait d'un brin de séduction et d'une bonne dose d'autorité pour que les élèves fussent suffisamment motivés.

Cet heureux (?) temps n'est plus ! On peut, bien sûr, regretter et rêver avec mélancolie à un espace scolaire préservé des critiques, à l'abri des affrontements, échappant aux clivages culturels et religieux. Cette évocation nostalgique du sanctuaire laïque perdu est vaine ! Il nous faut accepter le fait que les termes du pacte qui liait l'école et la nation ont été un à un dénoncés. L'école a perdu son immunité ! Son image est devenue floue, ses finalités obscures, son fonctionnement suspect parce qu'aucune réponse institutionnelle clairement énoncée n'a été apportée aux questions pédagogiques, culturelles et sociales qui ont ébranlé cette institution.

Face aux dangers des intégrismes, on n'a pas su choisir entre laïcité et œcuménisme ; confrontés à la diversité des langages, on n'a pas osé affirmer la nécessité de défendre le pouvoir linguistique de tous les élèves ; confrontés à la nécessité d'une formation liant intimement théorie et pratique, on a inconsidérément accentué le caractère univer-

sitaire de la formation des maîtres ; confrontés au chômage des jeunes, on n'a pas voulu dégaier l'école de la responsabilité de formation professionnelle qu'elle ne peut assumer ; confrontés à la publication incontrôlée des chiffres de l'illettrisme et de l'échec scolaire, on n'a pas été capables d'opposer des statistiques officielles irréfutables ; confrontés aux pressions de l'industrie technologique, on n'a pas osé questionner la pertinence éducative réelle des nouvelles techniques de communication et d'information ; confrontés à la vulgarisation des techniques pédagogiques, on n'a pas affirmé suffisamment de force le professionnalisme des maîtres de nos écoles ; confrontés à l'allongement du séjour scolaire, on a privilégié l'empilement répétitif et la fuite en avant au détriment de la conquête

que l'ascenseur social est en panne. Cette réponse exige que l'école se concentre sur sa mission essentielle, la seule qu'elle est capable d'assumer : la formation intellectuelle.

Apprendre à parler à l'autre et à l'écouter avec l'infinie considération qu'il mérite ; apprendre à lire les textes avec le respect le plus grand et la volonté légitime de les interpréter ; apprendre à analyser le monde avec exigence et rigueur ; apprendre à se servir de l'histoire pour comprendre les événements d'aujourd'hui ; et surtout, surtout !, savoir ne pas s'en laisser compter et être capable de réfuter les explications simplificatrices de nature sectaire ou magique. Armer intellectuellement chacun des enfants qui lui est confié, telle est la mission d'une école moderne ; il ne s'agit donc plus seulement de transmettre des

Il s'agit de faire prendre conscience à chaque enfant que tout ce qu'il apprend à l'école lui sert à exercer son intelligence afin d'occuper sa propre place dans un monde qu'il ne doit jamais renoncer à transformer

collective du sens ; confrontés à la disparition des barrières de sélection, on a laissé se former au sein même de l'école des couloirs d'exclusion ; confrontés enfin à la violence, on a tenté de conjuguer conseils de discipline et séquences d'éducation civique au lieu d'en identifier les racines intellectuelles. Cet ensemble de compromis et de successives lâchetés a fait de l'école un lieu ambigu ; on l'a condamnée à apporter la preuve de sa nécessité en la transformant en un service dont les usagers sont invités à questionner la qualité, à comparer les prestations offertes, à juger la pertinence des démarches pédagogiques.

Le dos au mur, l'école ne peut plus compter que sur elle-même : il y a bien longtemps qu'elle n'est plus guidée ni défendue, on se contente de la secouer d'importance. C'est dans les écoles et les circonscriptions que peut se construire une réponse collective faite à des élèves qui, souvent, se demandent ce qu'ils font dans les classes et à des parents qui savent

connaissances, mais de faire prendre conscience à chaque enfant que tout ce qu'il apprend lui sert à exercer plus justement son intelligence afin d'occuper sa propre place dans un monde qu'il ne doit jamais renoncer à transformer.

On a imposé à l'école la charge de signifier à chaque élève que le long séjour qu'elle lui impose lui est véritablement utile à lui, en tant qu'être particulier. Dans ses pratiques, dans ses démarches, dans le choix des savoirs qu'elle propose, elle doit aujourd'hui signifier que les efforts qu'elle exige et les contraintes qu'elle impose rendent chacun intellectuellement plus fort et meilleur. Le slogan éculé du lire, écrire, compter, assaisonné de quelques activités artistiques, apparaît aujourd'hui d'une naïveté ou d'un cynisme affligeant.

Alain Bentolila est professeur de linguistique générale à l'université Sorbonne - Paris-V.
E-mail : atbento@aol.com

Le foulard n'est pas musulman

par Odon Vallet

LES récents conflits relatifs au foulard ou voile dit « islamique » doivent être replacés dans un contexte historique et géographique qui montre leur ambiguïté.

L'obligation pour une femme de cacher ses cheveux était déjà mentionnée, mille sept cents ans avant Mahomet, par les lois assyriennes attribuées au roi Téglati Phalazar I^{er} (1112-1074 avant J.-C.) : « Les femmes mariées (...) qui sortent dans les rues n'auront pas leurs têtes découvertes. Les filles d'hommes libres (...) seront voilées (...) La prostituée ne sera pas voilée, sa tête sera découverte. »

Des peines très sévères étaient appliquées aux contrevenantes en vertu de ce texte dont le sens est double : le port du voile est à la fois une obligation et un privilège pour la femme respectable qui doit masquer sa chevelure séductrice. Une femme donnée ou promise à un homme camoufle ses attraits tandis qu'une femme disponible les exhibe : prostituée (ou esclave), sur la voie publique, elle est une femme « publique ».

Ces dispositions n'avaient rien à voir avec la religion : elles valaient pour l'Assyrie polythéiste comme pour Israël, monothéiste. Selon la Bible, être nue ou tête nue revient presque au même pour une femme : « Découvre tes cheveux, retrouve ta robe, découvre tes cuisses », dit le prophète Isaïe (47,2) pour humilier Babylone, ville maudite, symbolisant la femme de mauvaise vie.

La fiancée honnête est donc présentée voilée à son époux qui lui dit, dans *Le Cantique des cantiques* (4,1) : « Tes yeux sont des colombes à travers ton voile. » Ce voile devait être bien opaque si l'on en juge par la mésaventure de Jacob découvrant, au petit matin de sa nuit de noces, que la femme promise, Rachel, en est une autre, Léa, moins belle et plus âgée (Genèse, chapitre 29).

Toutes les femmes ou jeunes filles honorables du Proche-Orient antique portaient un voile plus ou moins masquant selon les régions, et Marie, mère de Jésus, ne faisait sûrement pas exception à cet usage auquel saint Paul donna un double caractère de respect religieux et de différenciation sexuelle : « Tout homme qui prie ou prophétise la tête découverte fait un affront à son chef. Mais toute femme qui prie ou prophétise la tête nue fait affront à son

chef, car c'est exactement comme si elle était rasée. Si une femme ne porte pas de voile, qu'elle se fasse tondre ! Mais si c'est une honte pour une femme d'être tondu ou rasée, qu'elle porte le voile » (1 Corinthiens, 11,5). L'apôtre des gentils joue ici beaucoup sur les notions de chef et de couvre-chef comme sur le double sens du mot grec *képhalè* désignant la tête du corps humain et celle du corps social.

Ce texte, assez obscur, est à l'origine de la nécessité pour les hommes de se découvrir à l'église alors qu'ils portent la kippa à la synagogue pour mettre une limite entre eux-mêmes et Dieu, montrant ainsi qu'ils n'ont pas la tête emplie d'orgueil. Inversement, l'obligation pour les femmes de se couvrir à l'église était observée jusqu'à une époque récente et le port d'une mantille demeure conseillé lors des audiences pontificales. Au Cameroun, dans la langue douala, on a traduit le mot religion par « petit fichu » (ebassi) parce qu'au siècle dernier, un missionnaire baptiste avait demandé aux femmes de mettre un voile sur la tête avant d'entrer au temple.

Il serait aussi absurde d'imposer les usages mésopotamiens dans l'Europe moderne que de transformer des adolescentes en martyres

Le Coran, plus explicite que la Bible, prescrit le voile (djilbab) aux femmes pour ne pas exciter la convoitise des hommes : « Dis aux croyantes de baisser leurs regards, de préserver leur nudité, de ne pas montrer leurs charmes et de rabattre leur voile sur leur gorge » (Sourate 24,32). Seuls les esclaves « exempts de désir » (les eunuques) et « les jeunes garçons qui ne sont pas attirés par l'intimité des femmes » (les impubères) peuvent voir les femmes, non voilées, dans leurs appartements. Par contre, le Coran ne dit rien des caractéristiques précises de ce voile qui, au temps du Prophète, comportait déjà de nombreuses variantes locales masquant plus au moins le visage et le regard.

Dans sa version la plus discrète, ne couvrant que la chevelure, ce voile ne différait guère que par la couleur (noire) de celui des jeunes romaines. Pour celles-ci, la prise de voile était le prélude au mariage : la jeune fille se voilait la tête pour se marier (*nubere*) comme un nuage (*nubes*) voile le soleil. Les mots français « nuageux », « nubile » et « noce » dérivent d'ailleurs tous d'une même racine indo-européenne indiquant l'idée de cacher. De même, les vestales, chastes prêtresses de la déesse Vesta, divinité du foyer domestique, portaient le voile attestant leur consécration au culte et leur retrait de la vie mondaine. « Une jeune fille sans voile n'est plus vierge », écrivait Tertulien, et le christianisme prolongera cette tradition avec la prise de voile des religieuses catholiques ou orthodoxes et des diaconesses protestantes. Le voile de la religieuse, comme celui de la communiant, devient alors le symbole d'une noce mystique de la jeune fille avec le Christ.

C'est au moment où les religieuses se font rares et les communiantes discrètes que les pays occidentaux redécouvrent les voiles dans les banlieues et les écoles, espaces désertés par les signes religieux : de même que le ramadan prend la place du carême ou la salle de la prière celle de la chapelle, le voile dit « islamique » comble un vide religieux dans la cité séculière.

Mais les signes confessionnels ne doivent pas tuer l'esprit de la laïcité. Des coutumes vieilles de trois mille ans, antérieures aux religions monothéistes, ne peuvent être éternellement maintenues par les familles à moins de vouloir intégrer les lois assyriennes à nos libertés publiques. Par chance, le port du voile ne concerne, en France, qu'un très petit nombre d'élèves et d'étudiantes. La voie du dialogue est donc la plus appropriée pour que rien d'ostentatoire n'affecte leur tenue : il serait aussi absurde d'imposer les usages mésopotamiens dans l'Europe moderne que de transformer des adolescentes en martyres. Car le « foulard » (terme d'origine sans doute provençale et sûrement pas arabe) peut être « islamique » au sens revendicatif du terme. Mais il n'est pas propre à la religion musulmane.

Odon Vallet enseigne aux universités Paris-I et Paris-VII.

Recycler le plastique

D'accord ?

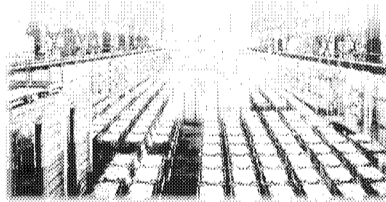


Recycler le combustible nucléaire, c'est aussi réduire les déchets.

En recyclant chaque année le combustible usé d'une vingtaine de compagnies électriques dans le monde, le Groupe COGEMA contribue à préserver nos ressources naturelles, notre environnement et notre économie. Le retraitement permet d'extraire l'uranium et le plutonium présents dans le combustible usé et de diminuer

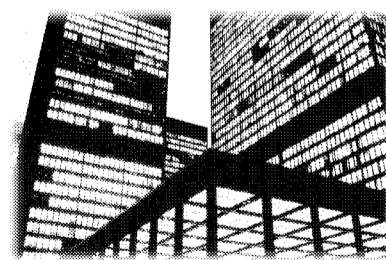
le volume et la toxicité des déchets. Les déchets ultimes ne représentent plus alors qu'environ 3 % de la matière contenue dans les combustibles usés. Grâce à ce tri sélectif, leur radiotoxicité est divisée par 10 et le volume des déchets ultimes divisé par 4. Ainsi, le Groupe COGEMA contribue à préserver notre environnement.

Entreposage de combustibles usés - COGEMA-La Hague



Recycler le combustible nucléaire

D'accord ?



Leader mondial du cycle du combustible, le Groupe COGEMA est depuis vingt ans à la pointe des technologies nucléaires. De l'extraction du minerai d'uranium à sa conversion et à son enrichissement, de la fabrication du combustible à son recyclage, le Groupe COGEMA assure la maîtrise du cycle du combustible nucléaire.

Repère

- Les déchets nucléaires à vie longue représentent 0,1 kg par habitant et par an, contre plus de 100 kg par habitant et par an pour les déchets industriels spéciaux.

<http://www.cogema.fr>

APPEL GRATUIT

COGEMA

AUTOMOBILE Wall Street a applaudi l'annonce, jeudi 28 janvier, du rachat de Volvo par le deuxième constructeur mondial, pour 6,5 milliards de dollars (5,7 milliards d'euros).

● LA BOURSE apprécie la logique de cette opération, qui apportera à Ford les berlines haut de gamme qui lui font défaut aujourd'hui. Le groupe évalue à

700 000 le nombre des voitures de luxe qu'il pourrait vendre aux Etats-Unis en l'an 2000. ● UN RENFORCEMENT des activités européennes de Ford devrait également résulter de

cette acquisition, au moment où le groupe américain affiche des résultats décevants sur le Vieux Continent. ● D'AUTRES OPÉRATIONS ne sont pas à exclure, compte tenu

de la trésorerie considérable de Ford. ● LE NOUVEAU PRÉSIDENT de Ford, William Clay Ford, héritier du fondateur, a une vision originale de l'avenir du groupe au-delà de l'an 2000.

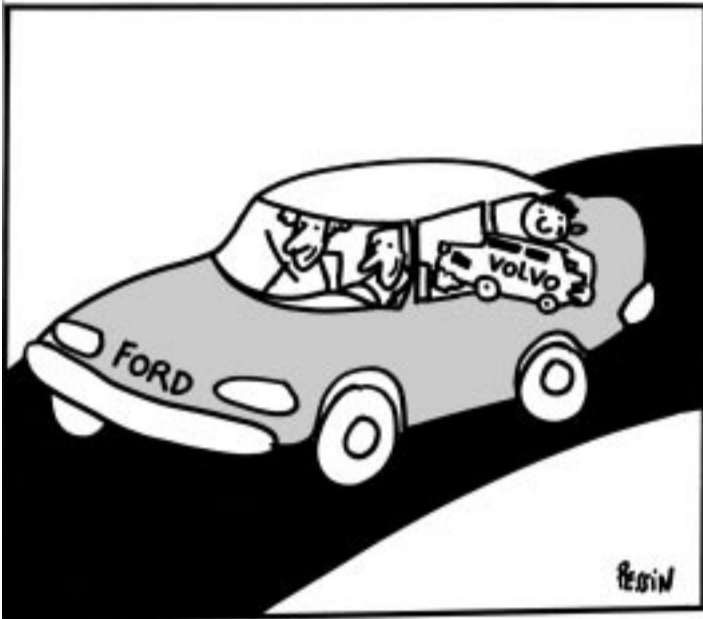
Après le rachat de Volvo, Ford dispose encore d'un trésor de guerre

Géré d'une main de fer par son directeur général Jacques Nasser, le groupe de Detroit a accumulé 24 milliards de dollars de liquidités. Le constructeur américain a les moyens et l'ambition de réaliser plusieurs acquisitions d'envergure

NEW YORK
correspondance

Durant les vacances de Noël, Jacques Nasser, le directeur général de Ford, était à la plage. « Je lisais dans la presse les comptes-rendus de toutes ces merveilleuses rencontres stratégiques auxquelles je n'ai pas assisté » : c'est ce que le patron du numéro deux mondial de l'automobile prétendait au début du mois de janvier. En fait, ce bureau de travail déguisé en plagiste négociait bel et bien la reprise de Volvo pour 6,45 milliards de dollars (5,7 milliards d'euros). Et dès l'annonce officielle de la conclusion de l'affaire, jeudi 28 janvier, Wall Street a applaudi des deux mains.

« Sur le papier, cela paraît plein de bon sens », note David Healy, analyste financier de la charge Burnham Securities. Ford a de quoi payer. Le groupe vient de publier ses résultats financiers pour l'année 1998 : ses liquidités s'élèvent à 24 milliards de dollars. Les experts prédisent déjà que cette cagnotte atteindra 30 milliards de dollars à la fin de 1999. Le constructeur peut s'offrir Volvo avec des dollars sonnants et trébuchants et, par là même, compléter sa gamme sur le créneau du luxe, son talon d'Achille. « Les voitures de Volvo permettent d'étendre l'offre de Ford en Europe et renforcent leurs positions en Amérique du Nord », explique Scott Sprinzen, analyste de l'agence de notation Standard and Poor's. Ford n'a gagné en 1998 que 193 millions de dollars en Europe. Les financiers de Wall Street jugent



les coûts de fabrication sur le Vieux Continent encore trop forts et font la grimace devant le déclin de la gamme européenne. La nouvelle Focus, sur le créneau des petites voitures, et quelques belles Volvo en haut de l'échelle sont les bienvenues.

NOUVELLES TENDANCES

Aux Etats-Unis, souligne M. Sprinzen, le vrai succès de Ford vient de ses véhicules légers et de ses utilitaires sportifs. Au milieu des années 90, les stratégies de Ford ont su saisir les nouvelles tendances des consommateurs,

attirés par les 4x4 et les véhicules spacieux. Les pick-up F Series, l'Expedition de Ford et le Navigator, vendu sous la marque Lincoln, sont vite grimés au hit-parade des dix meilleures ventes américaines. Mais la voiture traditionnelle, symbolisée par la Taurus, est assez décevante. La réputation de Volvo, soulignée dans le communiqué de presse de Ford, « sûre, solide, écologiquement responsable », devrait attirer de nouveaux acheteurs. Tels les riches yuppies de la côte Est, toujours sensibles au parfum luxueux de la vieille Europe. Ford, pronostique-

t-on déjà, vendra 700 000 voitures de luxe en l'an 2000.

« So what ? » (Et alors ?), plaisante Maryann Keller, experte de la banque ING Baring Furman Selz. Cette analyste installée au chevet des « big three », les trois grands constructeurs américains, depuis des années, relativise l'intérêt de l'opération Volvo. Après tout, dit-elle, le suédois « ne vend pas un million de voitures par an ». Et comparé aux 6,8 millions de véhicules de Ford, « son apport n'aura pas un gros impact sur le groupe ». Le constructeur, une fois payée l'acquisition du groupe suédois, disposera toujours d'un trésor de guerre de plus de 15 milliards de dollars. « C'est un merveilleux souci », dit M^{me} Keller.

ENTREPRISE RICHE

Ford est une entreprise riche. Ces dernières années, sous l'impulsion notamment de Jacques Nasser, surnommé « Jacques le couteau », la compagnie a mijoté de juteux résultats financiers. « En dix mois, M. Nasser a introduit plus de changements qu'en beaucoup d'années », note Maryann Keller. La maison a arrêté la production de sept vieux modèles non rentables, comme la Thunderbird des années 50. Elle s'est concentrée sur les véhicules légers et les 4x4, à forte valeur ajoutée. La direction a coupé dans le vif et éliminé, depuis 1996, plus de 6 milliards de dollars de coûts. Rien qu'en 1998, 2,2 milliards de coûts se sont envolés. Le couteau de « Black Jac », autre so-

briquet de Jacques Nasser, a singulièrement comprimé les temps de mise au point des nouveaux modèles. De cinq ans, ils ont été réduits à deux. Dans la foulée, le groupe est devenu un expert de la plateforme commune : les « dessous » du pick-up sont les mêmes que ceux de l'Expedition et de la Lincoln Navigator.

Résultat de cette gestion sans concession, les bénéfices se sont accumulés, créant le « casse-tête » plutôt plaisant de leur utilisation. Le nom du constructeur aux poches pleines est cité dans tous les dossiers de fusions-acquisitions. On a évoqué Ford pour le rachat de l'allemand BMW et on parle encore de lui pour la reprise du japonais

Le numéro deux mondial

- **Chiffre d'affaires** : 153,6 milliards de dollars (133,6 milliards d'euros) en 1997 ; 144,4 milliards de dollars (125,6 milliards d'euros) en 1998. Ford est le deuxième constructeur automobile mondial.
- **Bénéfices** : 6,9 milliards de dollars en 1997 (6 milliards d'euros) ; 6,12 milliards de dollars (5,3 milliards d'euros) en 1998.
- **Effectifs** : 363 890 salariés à travers le monde.
- **Ventes** : 6,947 millions de voitures et de camions vendus en 1997 ; 6,823 millions en 1998.
- **Principales marques** : Ford, Lincoln, Mercury et Jaguar.

Caroline Talbot

PROFIL

UN VRAI FORD

QUI ROULE

EN VOITURE ÉLECTRIQUE

Celui qui s'apprête à s'offrir Volvo au nez et à la barbe de Fiat est un vrai Ford. Depuis le 1^{er} janvier, William Clay Ford, l'arrière-petit-fils du fondateur Henry, s'est installé aux commandes du groupe, en prenant les fonctions de *chairman* - président - du conseil d'administration. Il n'y a rien de plus naturel, puisque la famille possède toujours 40 % des droits de vote à travers ses actions de type B. William Clay, qu'on a vite surnommé Bill Junior, quarante-deux ans, détient lui-même 4,66 % des titres. Rien de plus naturel, donc... Pourtant, la conquête du poste de pilotage s'est révélée semée d'embûches.

Bill Ford a dû d'abord se frotter aux PDG salariés qui ont pris la suite de son oncle, Henry II, parti à la retraite en 1980. « Il n'y a pas de prince couronné », avait prévenu ce dernier. Les enfants Ford désireux de faire carrière dans l'entreprise familiale ont appris leur métier à la dure, en passant dans tous les services. Bill baigne dans le milieu automobile depuis sa naissance : il est le rejeton de William Clay Ford Sr et de Martha Firestone, une héritière de l'industrie du pneumatique. Il a exploré le groupe, des usines d'assemblage au planning, en passant par la direction de Ford Suisse.

Sa nomination au conseil d'administration en 1988, aux côtés de son cousin Edsel, aurait dû lui ouvrir toutes les portes. Mais le PDG de l'époque, Don Petersen, refusa de confier une tâche sérieuse aux jeunes héritiers. Relégués aux cérémonies d'inauguration, Bill et Edsel durent frapper du poing pour se faire entendre.

Bill a également dû convaincre sa douzaine de cousins qu'il était bel et bien le meilleur d'entre eux. A commencer par son concurrent direct, Edsel. Et cette bataille gagnée, l'héritier a encore dû négocier avec Jacques Nasser. Le charismatique numéro deux était courtois par la concurrence. Heureusement, Bill Ford, qui a travaillé sous les ordres de M. Nasser dans les années 80, a convaincu « son ami » de rester. A

chacun son pré carré : M. Nasser sera le numéro un sur le terrain, Ford, le roi du conseil d'administration. « Nous sommes tous les deux des entêtés », a reconnu Bill dans le magazine *Fortune*. Mais peu importe, les voisins de bureau se sont promis de régler leur conflits, en criant si besoin, mais « derrière les portes, en privé ».

Enfin couronné, le jeune William Clay va pouvoir imprimer sa marque sur l'entreprise familiale. Le quadragénaire a ses convictions : c'est un écologiste fervent. Il roule au volant d'une Ranger électrique, saupoudre sa pelouse d'un engrais organique et, au bureau, il a obtenu qu'on imprime les cartes de visite sur papier recyclable. Ce n'est qu'un début. Le *chairman* espère passer à la vitesse supérieure d'ici peu, avec un projet de voiture propre en aluminium léger. Detroit, capitale mondiale de l'auto - polluante -, devra s'habituer.

C. Ta.

A Göteborg, « c'était une décision très difficile à prendre »

STOCKHOLM

de notre correspondant

« Notre fierté nationale » ; « Le navire amiral de l'industrie suédoise » ; « Un peu de notre âme »... Les superlatifs ont fleuri en Suède pour décrire Volvo Automobiles, après l'annonce de sa vente au géant américain Ford, jeudi 28 janvier. Même s'il s'y attendait, le royaume est en état de choc. Après des semaines d'intenses rumeurs, la firme de Göteborg s'apprête, en principe, à passer à son tour sous contrôle étranger. « C'était une décision très difficile à prendre car, en Suède, nous possédons tous un peu de Volvo au fond de nous », a affirmé le PDG du groupe, Leif Johansson, en marge d'une conférence de presse commune avec le directeur général de Ford, Jacques Nasser.

Les actionnaires se prononceront sur la vente de Volvo à la mi-mars, lors d'une assemblée extraordinaire. D'ici là, de nouveaux éléments peuvent surgir. Ainsi, selon le quotidien américain *Detroit News*, le leader mondial General Motors (GM) préparerait une offre d'achat sur l'ensemble de Volvo, tout en achevant de prendre le contrôle de l'autre constructeur sué-

dois, Saab, qu'il possède pour moitié depuis une décennie. Volvo et Scania seraient regroupés, tandis que les poids lourds de Volvo seraient mariés à ceux de Scania, l'autre producteur suédois. Ces informations n'ont pas été confirmées, vendredi, par Investor (groupe Wallenberg), qui détient l'autre moitié de Saab et demeure l'actionnaire majoritaire de Scania.

« BON POUR VOLVO, BON POUR LA SUÈDE »

« Comment as-tu pu faire ça, Leif ? » Ce titre du quotidien populaire *Expressen* résume bien l'état d'esprit de nombreux Suédois, partagés entre indignation et résignation. Fondée en 1927, la marque à la flèche s'est rapidement taillé une place de choix dans le patrimoine national, aux côtés d'Ikea, du groupe de musique pop Abba et du champion de tennis Björn Borg. N'a-t-on pas coutume de dire dans le pays : « Ce qui est bon pour Volvo est bon pour la Suède » ? La PV444 et l'Amazov, ses modèles fétiches, ont longtemps symbolisé sa réussite, liée à celle de l'Etat-providence aujourd'hui écorné. Si, hors des frontières, Volvo est estampillé haut de gamme, c'est, au sein du royaume, la voiture de M. Tout-

le-Monde... et de la police. La recette : des véhicules robustes et sûrs, un peu patauds, sans fantaisie, mais adaptés au rude climat nordique.

Ford semble avoir pris conscience de l'aspect ultrasensible du dossier. Sitôt arrivé à Göteborg, M. Nasser s'est voulu rassurant : « Notre acquisition n'est pas faite pour changer la personnalité de l'entreprise, nous voulons au contraire la renforcer. » Ford a promis de maintenir la direction de Volvo Automobiles à Göteborg, ainsi que son PDG et son département recherche et développement. Des mots qui ont la saveur du miel, en cette période de mobilisation nationale pour maintenir en Suède les sièges de grandes entreprises. A en juger par les réactions prudemment optimistes du gouvernement social-démocrate et de nombreux experts, le message semble être passé. Quant aux 28 000 salariés concernés et aux syndicats, ils sont soulagés d'échapper à Fiat, dont la culture méditerranéenne colle mal à la rigueur scandinave. Mais on craint pour l'emploi, un point sur lequel M. Nasser est resté vague.

Antoine Jacob

Fiat cherche à minimiser son échec

MILAN
correspondance

L'échec du projet d'alliance entre Fiat et Volvo n'est pas dramatique, mais le groupe automobile de Turin devra penser à conclure un mariage dans les mois qui viennent : tel est le sentiment qui se dégageait en Italie dans les heures qui ont suivi l'annonce de la reprise, jeudi 28 janvier, de la branche automobile de Volvo par Ford. Fiat, qui doit rendre publique vendredi sa « Lettre aux actionnaires », a réagi dès jeudi, déclarant n'avoir été intéressée que par une fusion avec l'ensemble du groupe Volvo.

Fiat réaffirme, en ouverture de son communiqué, qu'il examine « toutes les possibilités d'acquisitions ou d'alliances pour renforcer ses activités ». Le groupe automobile de Turin explique ensuite que ses négociations avec Volvo visaient à l'acquisition du groupe tout entier : « Mais cet objectif a échoué puisque Volvo a décidé de vendre exclusivement son secteur automobile et de garder ses autres activités, d'un intérêt majeur pour nous. L'acquisition de la seule division auto ne rentrerait pas dans nos

intérêts stratégiques. » Fiat misait en particulier sur des synergies dans le domaine des poids lourds, où Iveco, numéro deux européen, et Volvo auraient pu constituer un géant du secteur.

Certes, en théorie, Volvo et Fiat auraient pu être parfaitement complémentaires sur le secteur auto : Volvo trouvant son point fort dans les grosses berlines et sur le marché américain, Fiat étant plus présent sur les segments des voitures petites et moyennes, en Europe et en Amérique latine.

PERDANT DANS TOUS LES CAS

Mais l'alliance n'aurait pas permis à Fiat de résoudre définitivement son problème de dimension. « En fait, le partenaire idéal pour Fiat serait un constructeur qui lui permettrait de devenir plus grand, mais aussi de bénéficier de capacités d'innovation plus rapides », estime Bruno Permutti, analyste du secteur auto auprès du courtier AFV-Milla. « Une autre voie pourrait être celle que le groupe explore déjà : des alliances spécifiques sur des produits », poursuit-il. De son côté, Angelo Imarisio, du courtier Uniprof, considère que, dans tous

les cas de figure, l'opération est négative pour Fiat : « Si l'acquisition avait été conclue, elle aurait été très chère sans résoudre une fois pour toutes les problèmes de Fiat. Cependant, avec cet échec s'allonge la liste des alliances manquées du groupe », constate-t-il.

Fiat pourra d'autant moins éluder longtemps la question des partenariats que ses résultats marquent le pas. Les premiers chiffres sur 1998, qui seront en partie dévoilés dans la « Lettre aux actionnaires », doivent faire apparaître une nette inflexion par rapport aux brillants résultats de 1997.

Le chiffre d'affaires, qui avait frôlé les 90 000 milliards de lires en 1997 (46,5 milliards d'euros), devrait se situer très en deçà des 94 000 milliards de lires (48,5 milliards d'euros) encore prévus en cours d'année, tandis que les bénéfices devraient subir une forte baisse. Les analystes estiment que la société Fiat Auto, durement touchée par la crise en Russie et au Brésil, a terminé l'année en perte.

Marie-Noëlle Terrisse

TRW tente une contre-OPA amicale sur LucasVarity

L'ÉQUIPEMENTIER américain TRW a décidé, jeudi 28 janvier, de voler au secours de LucasVarity. Confirmant les informations qui avaient filtré en début de semaine (*Le Monde* du 26 janvier), TRW a lancé une contre-OPA amicale sur le groupe britannique, qui valorise LucasVarity à 7 milliards de dollars (6 milliards d'euros).

L'américain Federal-Mogul avait lancé les hostilités le 25 janvier, en offrant 6,44 milliards de dollars pour acquérir LucasVarity. Une offre immédiatement rejetée par le conseil d'administration du groupe britannique. Federal-Mogul n'a pas exclu de surenchérir mais requiert auparavant obtenir l'accès aux comptes de la société. De son côté, LucasVarity avait fait savoir qu'il ne souhaitait pas entamer de négociations avec Federal-Mogul sur une éventuelle amélioration de son offre.

TRW est spécialisé dans les coussins gonflables de sécurité (Airbag) - il est le numéro deux mondial -, les ceintures de sécurité et les soupapes de transmission.

LucasVarity est, lui, numéro deux des systèmes de freinage (ABS) et fabrique des systèmes d'injection. L'opération permettrait notamment d'intégrer les activités des deux groupes « en vue de la prochaine génération de systèmes de contrôle de véhicules », a déclaré le président de TRW, Joe Gorman, qui ajoute dans un communiqué : « Cette transaction nous donne la taille nécessaire pour nous placer en tête dans ce domaine. » Les économies de coûts qui devraient être réalisées sont estimées à plus de 200 millions de dollars (174 millions d'euros) en 2001. TRW et LucasVarity avaient déjà travaillé ensemble au travers d'une société commune spécialisée sur une nouvelle génération de direction assistée.

Le nouvel ensemble, avec un chiffre d'affaire de 19 milliards de francs (2,9 milliards d'euros) de chiffre d'affaires, se placerait en bonne position dans le secteur automobile mais aussi aéronautique.

Stéphane Lauer

René Barberye quitte la présidence du Centre national des Caisses d'épargne

Charles Milhaud pourrait lui succéder à compter du 1^{er} mars

René Barberye quittera le groupe des Caisses d'épargne à la fin de son mandat de président du directoire du Centre national des Caisses

d'épargne (Cencep). Charles Milhaud, 55 ans, qui préside le directoire de la Caisse régionale d'épargne Provence-Alpes-Corse et siège au

conseil de surveillance du Cencep, pourrait lui succéder. La réforme des Caisses d'épargne doit être présentée à l'Assemblée nationale début mars.

CE N'EST PAS René Barberye qui mènera à bien la réforme programmée de l'Écureuil. Le président du directoire du Centre national des Caisses d'épargne (Cencep), le groupement d'intérêt économique qui coordonne et contrôle l'action des différentes Caisses d'épargne, a décidé de quitter le groupe « à la fin de son mandat, le 1^{er} mars 1999 », indique un communiqué du Cencep. Il l'a annoncé officiellement au Conseil de surveillance du Cencep, qui s'est réuni jeudi 28 janvier. Il quitte le groupe qu'il avait rejoint en 1992, et sera appelé à de nouvelles fonctions, sans doute au sein de la fonction publique. Âgé de 59 ans, M. Barberye est énarque, administrateur civil de la comptabi-

lité publique, dont il a assuré la direction de 1986 à 1992.

« Le conseil a indiqué à l'unanimité sa volonté que le futur président du directoire du Cencep soit choisi au sein du groupe Caisse d'épargne », précise le communiqué du Cencep. Le nom de Charles Milhaud, 55 ans, qui préside le directoire de la Caisse régionale d'épargne Provence-Alpes-Corse et siège au conseil de surveillance du Cencep, circule avec insistance.

Ce dernier semble avoir le soutien de Bercy, le ministre de l'économie et des finances Dominique Strauss-Kahn n'étant de toute façon pas partisan d'un « parachutage ». Il l'a clairement indiqué au sénateur Philippe Marini

(RPR, Oise), qui l'a interrogé mercredi 27 janvier : il faut « des professionnels, et autant que possible issus du réseau, pour conduire [la réforme] [des Caisses d'épargne] au mieux des intérêts des salariés, des usagers, des déposants ». Cette réforme, qui est un des volets du projet de loi relatif à l'épargne et à la sécurité financière, doit être présentée à l'Assemblée nationale début mars, et prévoit de doter les caisses d'épargne d'un statut coopératif.

Pour Bercy, il est important que l'homme appelé à conduire le groupe dans les mois qui viennent ait certaines qualités, que l'on ne peut discuter à M. Milhaud. Il doit être capable de gérer les baronies,

les relations sociales et les tensions internes à l'Écureuil, car l'évolution du statut des Caisses d'épargne suscite de vives discussions. Celles-ci viennent en outre se superposer à un autre sujet crucial pour le groupe : la réforme du régime de retraite. Celle-ci doit être bouclée avant la fin du mois de juin. Or M. Milhaud, qui est entré à la Caisse de Sète au milieu des années soixante, connaît le groupe sur le bout des doigts. La Caisse qu'il dirige aujourd'hui est l'une des plus importantes et des plus actives. Ce Languedocien a également été nommé à la présidence de la CGR, la caisse de retraite du groupe, au cœur de la crise et de la polémique sur la gestion de cette entité. Autre point important, M. Milhaud a appartenu au Syndicat unifié, le premier syndicat du groupe.

Le prochain président du directoire du Cencep doit aussi être favorable à la réforme prônée par Bercy pour pouvoir la défendre énergiquement devant le Parlement. Or, M. Milhaud est un des fervents défenseurs de la voie adoptée par M. Strauss-Kahn. Enfin, il devrait avoir le soutien de la Caisse des dépôts et consignations, actionnaire à 35 % du Cencep, le solde étant détenu par les caisses locales.

Sa candidature doit maintenant être avancée par le conseil de surveillance du Cencep, qui se prononcera officiellement le 3 février, afin qu'il soit élu par l'Assemblée générale extraordinaire, convoquée le 24 février. Il doit auparavant avoir obtenu l'agrément du ministre de l'économie. Réforme oblige, le mandat du successeur de M. Barberye aura une durée limitée, arrivant à échéance le 1^{er} novembre.

Sophie Fay

L'allemand DASA tend la main aux Français

MUNICH

de notre envoyé spécial

Alors que British Aerospace a finalement préféré rejoindre un autre britannique, GEC-Marconi, plutôt que se rapprocher de DaimlerChrysler Aerospace (DASA), le groupe aéronautique allemand « va poursuivre ses options européennes et transatlantiques », a affirmé, jeudi 28 janvier, le président du directoire de DASA, Manfred Bischoff.

Fidèle à sa stratégie antérieure, la filiale de DaimlerChrysler assure privilégier les alliances européennes, même si ces dernières sont rendues plus compliquées par la fusion britannique. « Comme auparavant, DASA considère prioritaire la mise en place d'une entreprise européenne regroupant tous les secteurs importants de l'industrie aéronautique et spatiale, du moment qu'elle est compatible avec les conditions jugées essentielles par DaimlerChrysler », a indiqué M. Bischoff, en répétant ses deux exigences incontournables : des structures privées et une répartition des pouvoirs équilibrée. Selon lui, « la domination d'un partenaire mettrait [ce projet] en danger dès le début ». Cette allusion vise évidemment la France, où DASA souhaite voir l'Etat se retirer des activités aéronautiques et spatiales avant de se lancer dans des alliances industrielles.

A propos d'Airbus, M. Bischoff s'est longuement interrogé sur l'attitude de ses voisins. « Je crains que nos amis français ne prennent prétexte de ce qui s'est passé au Royaume-Uni pour attendre de voir ce qui survient en Europe avant de franchir le pas » : celui de la trans-

formation du consortium d'Airbus en société anonyme. Pour DASA, la faisabilité de cette réforme, lancée en janvier 1997, n'a pas progressé. Au contraire. « Le plus tôt possible serait pourtant le mieux », a observé Manfred Bischoff, qui préside le conseil de surveillance d'Airbus. En dehors de l'aviation civile, DASA se voit désormais « plus de points communs » avec le futur groupe Aérospatiale-Matra – dont la fusion pourrait être bouclée dans les tout prochains jours – qu'avec Thomson-CSF. Le désengagement progressif de l'Etat français, qui détiendrait 48 % du nouvel ensemble, va dans le bon sens pour les Allemands, qui espèrent toujours un retrait complet à terme.

« NOUS N'EXCLUONS AUCUNE POSSIBILITÉ »

M. Bischoff a également mis en avant la carte transatlantique. « Nous n'excluons aucune possibilité et nous nous sentons dans la situation de négocier avec les Américains. » Selon M. Bischoff, qui va également prendre la tête du conseil de surveillance d'Adranz, la filiale ferroviaire du groupe germano-américain, DASA se trouverait dans une position « remarquable » pour mener ses projets d'alliance après « une année 1998 exceptionnelle ». Le résultat devrait être largement supérieur à celui de l'an passé, pour un chiffre d'affaires de 17,2 milliards de deutschemarks (8,7 milliards d'euros), en hausse de 12 %. Toutes les divisions sont rentables et les effectifs du groupe ont recommencé à augmenter.

Philippe Ricard

La SBF fait peau neuve avant son introduction en Bourse

EN CE DÉBUT d'année 1999, la Société des Bourses françaises (SBF) a pris de bonnes résolutions. La plus spectaculaire concerne la refonte totale de son organisation, afin de faciliter une introduction en Bourse, prévue pour l'an 2000.

En mai 1999, la SBF deviendra une holding chapeautant trois métiers distincts. Le premier regroupera l'ensemble des activités de marché avec, d'un côté, les marchés d'actions (Bourse de Paris et Nouveau marché) et, de l'autre, ceux de dérivés (le Mafif fusionnant avec le Monep). Par ailleurs, la SBF valorisera ses compétences informatiques (édition de logiciels boursiers) au sein d'une société indépendante, la SBF Technologies.

Enfin, la SBF mettra l'accent sur un métier très prometteur, mais gourmand en capitaux : la compensation. Elle va créer une chambre unique (Paris Clearing House) destinée à compenser les marchés d'actions, de dérivés mais aussi obligataires. Avec cette chambre, la SBF ambitionne de récupérer le marché obligataire de gré à gré, qui lui avait progressivement échappé ces dernières années. Paris Clearing House apparaît clairement comme l'un des instruments de la reconquête internationale de la SBF. Elle devrait, en particulier, être un atout non négligeable dans les négociations entamées avec huit Bourses européennes pour la constitution d'une plate-forme

commune de négociation d'actions.

Dans le cadre de ces négociations, la SBF a signé, jeudi 28 janvier, un accord avec la Bourse suisse en vertu duquel les deux places financières s'engagent à harmoniser leurs règlements et à interconnecter les deux systèmes pour y offrir un accès croisé à leurs membres respectifs. Le 4 janvier 1999, des accords similaires sont déjà entrés en vigueur entre les places de Francfort et de Londres d'un côté et entre les trois Bourses du Bénélux, de l'autre. Progressivement, tous les marchés européens devraient signer ce type d'accord.

Enguérand Renault

NOMINATIONS

Nouvel état-major chez Saint-Gobain

JEAN-LOUIS BEFFA, PDG de Saint-Gobain, a annoncé, vendredi 29 janvier, une réorganisation de son état-major. Le groupe comportera désormais trois pôles : verre, matériaux haute performance et habitat. Eric d'Hautefeuille (60 ans, X, Mines), directeur adjoint de Saint-Gobain,

après en avoir dirigé la branche isolation et vitrage, prend la direction du pôle verre. Gian-Paolo Caccini (61 ans, docteur en chimie de l'université de Pavie), qui a dirigé les activités vitrage de Saint-Gobain en Italie, avant de prendre la direction d'Isover puis de devenir en 1996 directeur général adjoint responsable de l'Amérique du Nord, prendra la direction du pôle matériaux haute

technologie. Enfin, Jean-Louis Beffa, (58 ans, X, Mines), prendra lui-même en charge le pôle habitat. Ce dernier rassemble les activités de canalisation (Pont-à-Mousson) et matériaux de construction et de distribution dépendant de sa filiale Poliet.

■ **USINOR** : Francis Mer, président d'Usinor a présenté, mardi 26 janvier, une profonde réorganisation de l'entreprise (*Le Monde* du 27 janvier) et de son état-major. A partir du 1^{er} juillet, la direction générale sera composée de quatre personnes : outre M. Mer, ce sont Jean-Claude Georges François, en charge des directions fonctionnelles, Robert Hudry, en charge des unités opérationnelles, et surtout Claude Dollé, qui dirige toute la partie aciers du groupe et devient, de fait, le numéro deux du groupe. Autre promu : Pierre Meyers, aujourd'hui directeur financier de Cockerill-Sambre, qui entre au comité exécutif du groupe pour en diriger les finances, sous la responsabilité de M. Hudry. Si le numéro deux de Sollac, Bernard Serin, aura en charge l'intégration de Cockerill, le

numéro un Edmond Pachura n'apparaît plus dans l'organigramme tandis que Philippe Delaunois, l'administrateur délégué de Cockerill, quitte l'entreprise. Il a préféré entamer une carrière politique plutôt qu'être placé sous la responsabilité de M. Serin.

■ **TRANSPORTS LYONNAIS** : Maurice Dufour (57 ans, Ecole nationale de la police), qui a fait toute sa carrière dans la police et était dernièrement directeur départemental adjoint de la sécurité publique dans le Rhône, devient conseiller de sécurité auprès du directeur général de la Société lyonnaise de transports en commun.

■ **INTER-CONTINENTAL** : Dagmar Woodward (46 ans, Ecole hôtelière de Bad Reichenhall), d'origine allemande, devient directeur général de l'hôtel Inter-Continental à Paris. Elle est la première femme à diriger un palace parisien.

La rubrique nominations paraît le vendredi (*Le Monde* daté samedi). Merci de faire parvenir vos informations à Martine Picouet. Fax : 01 42 17 21 67 ou par e-mail : entreprises@lemonde.fr

Eramet s'allie à la Cogema pour un rachat dans le manganèse

LE GROUPE FRANÇAIS Eramet a décidé de consolider ses activités dans le manganèse. Après avoir pris le contrôle en 1996 du minier gabonais Comilog, le groupe français a annoncé, jeudi 28 janvier, le rachat du pôle manganèse du norvégien Elkem. Avec l'acquisition de cette activité, qui a réalisé un chiffre d'affaires de 2,2 milliards de francs (335,4 millions d'euros), Eramet devient le premier fournisseur mondial d'alliage de manganèse. L'opération devrait lui permettre d'améliorer ses marges et la rentabilité de ses mines africaines.

La transaction, d'un montant de 1,13 milliard de francs (172,2 millions d'euros), est financée à hauteur de 60 % par Eramet. La Cogema, qui détient une participation dans Comilog, assure le complément. Cette alliance entre les deux groupes pourrait se développer à l'avenir. Le projet, évoqué depuis plusieurs années, de créer un groupe minier français qui réunirait les actifs de la Cogema, d'Eramet et du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), pourrait voir le jour dans les prochains mois. En parallèle, le gouvernement français et Eramet semblent vouloir associer plus étroitement la Nouvelle-Calédonie au développement des mines de nickel du groupe sur le territoire. Un fonds d'investissement régional, détenu à parité par les deux provinces de l'île, pourrait prendre une participation directe dans la SLN, filiale nickel du groupe.

Yahoo acquiert Geocities

LA CHUTE BOURSIÈRE de Yahoo a été de courte durée. En une semaine, le titre a regagné 100 dollars, à 350 dollars (304 euros). Cette belle valorisation a permis à Yahoo de mettre la main sur le site Web le plus dynamique des Etats-Unis, Geocities, pour 3,56 milliards de dollars (3,1 milliards d'euros) sans bourse délier. Yahoo échangea 0,338 action pour chaque titre Geocities, soit l'équivalent de 113,66 dollars. Cette société a connu un parcours boursier fulgurant. Introduite au Nasdaq en août 1998 au prix de 17 dollars, elle a vu sa valeur multipliée par 6,6 en cinq mois. Elle a pourtant perdu 19,8 millions de dollars en 1998, pour un chiffre d'affaires de seulement 18,4 millions de dollars. Mais Geocities est le troisième site Web visité par les particuliers à la maison et au bureau, selon l'enquête de Media Metrix, avec en moyenne 53 millions de pages consultées quotidiennement. Il se positionne en tant que communauté virtuelle pour les internautes avec des forums de discussion, du commerce électronique et des pages Web personnelles.

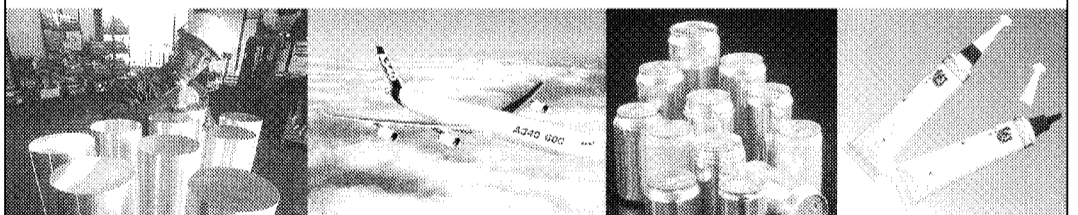
Fonds spéculatifs : le comité de Bâle appelle à plus de contrôle

QUATRE MOIS après la déconfiture du fonds spéculatif Long Term Capital Management (LTCM), le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a formulé des « recommandations de saines pratiques » pour les relations entre les banques et les institutions financières à fort effet de levier (Iffel), dans un rapport publié jeudi 28 janvier. Le Comité, émanation de la Banque des règlements internationaux (BRI), espère que les banques et les autorités de contrôle prendront conscience des risques potentiels de leurs engagements vis-à-vis des fonds spéculatifs et des institutions très endettées. Côté français, la Commission bancaire a précisé, jeudi, que les engagements des banques françaises envers les Iffel atteignent, en valeur de marché, après déduction des garanties, moins de 450 millions de dollars (391 millions d'euros) au 30 septembre 1998.

PECHINEY

« L'année 1998 a été marquée par la progression sensible des résultats ainsi que par la poursuite du renforcement de la structure financière. La plupart des activités de Pechiney ont bénéficié d'un environnement favorable pendant la plus grande partie de l'année et le plan Challenge a contribué de façon substantielle à l'amélioration de la rentabilité et de la position concurrentielle du Groupe. »

Jean-Pierre Rodier, Président



Chiffres caractéristiques

Hors US GAPP

(en millions) 1998 1997

(estime)

Chiffre d'affaires 9.836 10.633 €

64.517 69.745 €

• Aluminium 3.411 3.355 €

22.373 22.006 €

• Emballage 3.890 3.761 €

25.514 24.900 €

• Electrometallurgie et Divers 406 470 €

2.664 3.084 €

Chiffre d'affaires industriel 7.707 7.606 €

50.551 49.890 €

• Commerce International 2.129 3.027 €

13.966 19.955 €

Marge opérationnelle 631 549 €

4.139 3.602 €

• Aluminium 299 288 €

1.962 1.886 €

• Emballage 326 267 €

2.137 1.750 €

• Electrometallurgie et Divers 14 21 €

96 143 €

• Commerce International 39 52 €

254 341 €

• Holdings et Autres (47) (79) €

(310) (518) €

Résultat net 311 277 €

2.042 1.814 €

• par action (en €) 3,80 3,49 €

(en F) 24,91 22,88 F

Résultat net hors plus-values de cession 294 176 €

1.927 1.151 €

• par action (en €) 3,58 2,21 €

(en F) 23,50 14,47 F

Ratio d'endettement 0,78 0,87

Résultats opérationnels en progression : 631 millions d'euros, + 15 %

Le chiffre d'affaires industriel estimé du Groupe progresse de 1,3 % à 7.707 millions d'euros (50.551 MF) contre 7.606 millions d'euros (49.890 MF) en 1997. Le chiffre d'affaires du Commerce International est en baisse à 2.129 millions d'euros (13.966 MF) contre 3.027 millions d'euros (19.855 MF) en 1997, du fait d'un contexte moins favorable pour l'activité de négoce du cuivre en 1998.

Compte tenu de cette baisse, le chiffre d'affaires total est en repli de 7,5 %.

La marge opérationnelle estimée s'élève à 631 millions d'euros (4.139 MF) contre 549 millions d'euros (3.602 MF) en 1997. Cette amélioration traduit la progression sensible des volumes de vente des activités industrielles, une bonne adaptation à un environnement économique moins porteur au dernier trimestre et l'impact du plan Challenge.

Dans le secteur Aluminium, l'augmentation des volumes et des marges de transformation a compensé la baisse des prix du métal au LME : dans l'Emballage, le Boitage Boisson a réalisé de bonnes performances tant sur le continent américain qu'en Europe et les activités Alimentaire, Hygiène et Beauté ont bénéficié de la progression des volumes de vente de Cebal et de Techpack International.

Bénéfice net : 311 millions d'euros, + 12 %

Le résultat net estimé s'établit à 311 millions d'euros (2.042 MF) contre 277 millions d'euros (1.814 MF) en 1997. Le résultat net estimé par action s'élève à 3,80 euros (24,91 F) contre 3,49 euros (22,88 F) en 1997.

Le résultat net 1997 intégrait un montant de plus-values de 101 millions d'euros (663 MF), principalement lié à la cession de la participation du Groupe dans Carbone Lorraine. En 1998, le résultat net estimé prend en compte une plus-value de 17 millions d'euros (115 MF) réalisée sur la cession des titres BNP. Hors plus-values de cession, le résultat estimé progresse de près de 70 % à 294 millions d'euros (1.927 MF).

Le ratio d'endettement s'améliore à 0,78 contre 0,87 au 31 décembre 1997.

Perspectives

La fin de l'année 1998 s'est caractérisée par des niveaux très bas au prix de l'aluminium et par un certain ralentissement de la demande dans quelques activités. En 1999 le Groupe bénéficiera pleinement des effets du plan de réduction des coûts ce qui lui confèrera une capacité d'adaptation accrue aux évolutions de la conjoncture économique et une liberté de manœuvre suffisante pour saisir des opportunités de développement rentable de ses métiers.

Le Syndicat du livre est favorable aux 35 heures dans l'imprimerie de labeur

La CGT devrait signer un accord sur la réduction et l'aménagement de la durée du travail dans les industries graphiques. Le texte prévoit d'importantes modulations d'horaires pour faciliter la gestion et maintenir l'emploi dans les entreprises de ce secteur en difficulté

LE SYNDICAT du livre-CGT s'apprête à signer, vendredi 29 janvier, en fin d'après-midi, un accord de branche sur les 35 heures dans l'imprimerie de labeur avec la Fédération de l'imprimerie et de la communication graphique (FICG). C'est le premier accord de cette envergure signé par la CGT – principale organisation syndicale du secteur, qui recueille les deux tiers des voix aux élections professionnelles – depuis l'élaboration de la convention collective en 1956.

La commission exécutive de la Fédération des industries du livre du papier et de la communication (Filpac) a décidé, jeudi 27 janvier, de ratifier le texte de l'accord. Situation plutôt inédite, les autres syndicats sont plus réservés. La CFDT estimait, jeudi soir, qu'elle ne pouvait signer l'accord en l'état. Une ultime réunion de négociations devait se dérouler vendredi après-midi. Sauf coup de théâtre, elle ne devrait pas remettre en cause la décision de la CGT.

Les industries graphiques représentent 8 000 entreprises, 96 000 salariés et un chiffre d'affaires de 65 milliards de francs. Les imprimeries de presse ne dépendent pas de ce secteur. « Il y a un accord de fond entre les partenaires sociaux et nous-mêmes, à propos de l'impératif industriel sur lequel on doit se fonder, explique Jacques Schor, président de la FICG. Les technologies numériques entraînent une modification incontournable pour les 8 000 entreprises de notre secteur. Le choix est simple : soit on assiste à l'éventration de notre tissu industriel, soit on s'adapte et on maîtrise le changement. » « Nous sommes dans un marché au comportement nerveux, explique-t-il, si on n'est pas en mesure d'adapter nos entreprises à ces exigences, nous perdrons nos parts de marché au profit d'autres pays moins exigeants socialement. Il faut que chacun des partenaires accepte de partager les efforts. »

Le débat a été vif, au sein la FICG, entre les patrons qui voulaient profiter de la réduction du

temps de travail pour dénoncer la convention collective et les partisans d'une ligne plus modérée, incarnée par Jacques Schor, qui y a vu l'occasion de faire évoluer un secteur en difficulté sans brutalité. Consciente des problèmes de cette industrie, en restructuration et en pleine concentration – qui a perdu près d'un quart de ses effectifs depuis 1990 – la Filpac a vu dans cet accord un moyen de préserver des entreprises et des emplois.

C'est ainsi qu'est né l'accord sur l'aménagement et la réduction

du temps de travail, dans le cadre de la loi sur les 35 heures dans le but de « rechercher les meilleures solutions pour le développement de la compétitivité, l'efficacité industrielle, la consolidation et le développement de l'emploi et créer ainsi, dans le cadre des nouveaux modes d'organisation prévus par l'accord, les conditions pour que la réduction du temps de travail se réalise sans nuire au pouvoir d'achat des salariés ». Ce sont ces deux points – maintien de l'emploi et du pouvoir d'achat – qui incitent la CGT

à signer. L'accord fixe la durée du temps de travail hebdomadaire à 35 heures, mais cette durée peut être modulée de différentes façons. Il permet une annualisation du temps de travail, qui peut varier, suivant les périodes d'activités, de 24 à 48 heures par semaine. Sur une période de douze semaines consécutives, il ne pourra pas être supérieur à une moyenne de 44 heures. Enfin, l'accord prévoit, à la demande des syndicats, un plafond pour le nombre d'heures modulables, au-delà des 35 heures, de 160 heures par an.

ront l'écart avec les autres salariés au bout de trois ans. L'accord ne parle pas de « modération salariale », mais la FICG estime dans un communiqué que « la modération salariale sera associée dans les entreprises à la diminution du temps de travail ».

L'accord s'appliquera avant le 1^{er} janvier 2000 pour les entreprises de plus de 20 salariés et en 2002 pour les plus petites entreprises. Il s'applique pour une durée indéterminée, mais devra être finalisé dans chaque entreprise. L'accord s'accompagne d'une volonté de développer la formation du personnel et incite à des négociations sur les départs en préretraite. Il invite également les entreprises « à privilégier le recours aux contrats à durée indéterminée », en cas d'« embauches compensatrices ».

La signature de cet accord est une étape importante pour la Filpac, engagée depuis plusieurs années dans un processus d'ouverture, qui fait grincer des dents à certains adhérents. Son secrétaire général, Michel Muller, est partisan d'une ligne réformiste de la CGT. Si cet accord intervient juste avant l'ouverture du congrès de la confédération, à Strasbourg, ce n'est pas tout à fait un hasard.

Alain Salles

Le quotidien nantais « Presse-Océan » s'inquiète pour sa survie

NANTES

de notre correspondant

Les négociations sur la coopération projetée entre Ouest-France et les trois journaux détenus par la Socpresse en Pays de Loire, Presse-Océan, Le Courrier de l'Ouest et Le Maine libre, entrent dans une phase aiguë. Réunis jeudi 28 janvier en assemblée générale à Nantes, les journalistes de Presse-Océan ont obtenu de leur direction la parution en page une d'un texte signé par leurs sections CFDT et SNJ (Syndicat national des journalistes) dans lequel ils disent leur inquiétude pour le maintien du pluralisme en Loire-Atlantique et Vendée : « Notre région demeure l'une des dernières en France où vivent plusieurs quotidiens, offrant un véritable choix. Toutes les sensibilités locales, sociales, politiques et culturelles en perçoivent l'importance. Cette diversité est porteuse de liberté. Nous entendons la défendre, ainsi que les emplois qui en découlent, par les coopérations économiques qui peuvent s'établir ».

La difficulté majeure des discussions entre les deux groupes de presse tient à la situation financière critique de Presse-Océan, que la dégradation récente de ses ventes menace d'aggraver encore. Alors que Le Courrier de l'Ouest et

Le Maine libre enregistrent des résultats positifs et dominant Ouest-France en Maine-et-Loire et dans la Sarthe, le quotidien nantais a perdu une vingtaine de millions de francs par an depuis 1993, l'année de son découplage publicitaire d'avec Ouest-France, pour un chiffre d'affaires moyen d'environ 150 millions de francs (22,9 millions d'euros).

« OUEST-FRANCE » RÉTICENT Minoritaire sur la Loire-Atlantique et la Vendée, sa diffusion totale payée était, selon Diffusion contrôle, de 65 140 exemplaires entre juillet 1997 et juin 1998, contre 78 650 en 1990. Elle aurait encore chuté de 10 % depuis le changement de maquette opéré en juillet 1998, selon une source interne à Ouest-France. D'où la perspective d'un déficit de 30 millions de francs (4,6 millions d'euros) sur 1999 qui menace cette fois très directement son existence et le fragile équilibre atteint par l'ensemble des trois titres de la Socpresse dans l'Ouest. L'alternative entre un assainissement rapide des comptes et un dépôt de bilan est désormais présentée comme incontournable.

Confrontée à des échéances financières importantes et constatant l'échec de la relance éditoriale de Presse-Océan, la Socpresse

cherche à réduire le foyer de ses pertes nantaises par une coopération avec Ouest-France. Le quotidien rennais, lui-même confronté à une érosion de son lectorat, refuse d'assumer tout ou partie du déficit de Presse-Océan et exige de la Socpresse que la coopération s'engage avec un quotidien nantais remis en situation structurellement équilibrée. « Nous n'allons pas nous associer avec quelqu'un qui pourrait emmener cette association dans le fond de la mer », explique François-Régis Hutin, PDG d'Ouest-France.

Un canevas donnant les grandes lignes du rapprochement pourrait être présenté à la mi-février au comité d'entreprise d'Ouest-France. Il semble acquis que cette coopération entraînera une réduction d'effectifs significative parmi les 280 salariés actuels de Presse-Océan. Le retour à une régie publicitaire commune devrait être le premier pas, suivi d'une mise en commun des moyens de diffusion, et très probablement d'impression, sur les rotatives qu'Ouest-France possède à Nantes et à Rennes. Quant à la rédaction, tout

dépendra du degré d'intégration qu'exigera le sauvetage financier de Presse-Océan. Autant la concurrence rédactionnelle maintenue dans un cadre de coopération technique conviendrait aux 75 journalistes de Presse-Océan, autant l'idée qui se fait jour d'un quotidien « complémentaire » les inquiète car elle leur semble grosse d'une disparition à terme.

« Nous discutons de coopération dans tous les domaines possibles, notamment rédactionnel », confirme François-Régis Hutin, qui juge « catastrophique » la situation de Presse-Océan, mais dément formellement toute intention de rachat des titres Socpresse : « Si nous avions dit que nous rachetions, on aurait dit "le gros mange le petit". Si nous avions dit que nous nous en désintéressions, on nous aurait accusés de le laisser mourir. Nous parlons de coopération, c'est quelque chose de neuf. Pour que ça fonctionne, il faudra que ça se fasse dans la rigueur financière, dans la paix sociale et dans le respect des lecteurs. »

Dominique Luneau

CAHIERS DU CINÉMA



FIN AOÛT, DÉBUT SEPTEMBRE

D'OLIVIER ASSAYAS
ENTRETIEN AVEC
FRANÇOIS CLUZET

SOMBRE : PHILIPPE
GRANDRIEUX S'EXPLIQUE

532
FÉVRIER 99

PSYCHO,
LE REMAKE DE L'EFFROI

LE FANTÔME DE L'OPÉRA :
ENTRETIEN AVEC
DARIO ARGENTO

NUMÉRO 532 - FÉVRIER 1999

CAHIERS DU CINÉMA

35 F - Chez votre marchand de journaux

GRAND JURY

RTL Le Monde LCI

JEAN-PIERRE CHEVENEMENT

Débat animé par
OLIVIER MAZEROLLE

avec PATRICK JARREAU - LE MONDE
et ANITA HAUSSER - LCI

DIMANCHE
18H30

SUR

RTL & LCI

Bernard Porte renonce à la présidence de l'AFP

APRÈS PIERRE JEANTET, directeur général de Sud-Ouest, Bernard Porte, ancien président du directoire du groupe Bayard Presse, a jeté l'éponge dans la course à la présidence de l'Agence France Presse. Dans un entretien à La Croix, vendredi 29 janvier, il explique : « Faute de consensus, je ne suis plus candidat à cette charge. (...) Le développement de l'AFP, les moyens financiers indispensables, les produits-phares à promouvoir ne sont pas l'objet d'un engagement unanime des administrateurs et particulièrement de la presse ».

Il déplore que les « travaux et rapports récents » qui ont « mis en exergue les dysfonctionnements de l'agence » ne « constituent pas une stratégie, encore moins un dessin partagé par ceux qui portent la responsabilité majeure de l'avenir de l'agence ».

Michel Braudeau reçoit le prix Mumm 1999

LES QUATRE PRIX 1999 de la Fondation Mumm ont été décernés, jeudi 28 janvier, à Michel Braudeau (Le Monde), Alexandre Adler (Courrier international), Renaud Girard (Le Figaro) et Olivier Weber (Le Point). Notre collaborateur Michel Braudeau a été primé pour un article intitulé « Jim Harrison, le grizzly du nord du Michigan » (Le Monde du 5 septembre 1998), Alexandre Adler, éditorialiste associé au Monde, pour l'ensemble de ses bloc-notes dans Courrier International, Renaud Girard pour son enquête « Sur la piste d'Oussama Ben Laden » (publiée le 30 septembre 1998), et Olivier Weber pour son reportage « Algérie : voyage au bout de l'horreur » (paru le 17 janvier 1998).

Les prix sont dotés de 50 000 francs chacun (7 622 euros). Le jury de la Fondation Mumm, présidé par François Giroud, est composé d'Ivan Levaï (vice-président), Christine Ockrent, Jean Daniel, André Fontaine, Alain Genestar, Franz-Olivier Giesbert, Claude Imbert, Philippe Labro, Bernard Pivot, Patrick Poivre d'Arvor, Philippe Tesson et Roger Théron.

Contentieux entre les radios de Gérard Louvin et NRJ

LE GROUPE de Gérard Louvin, qui possède Voltage FM et qui a repris, il y a six mois, Radio Montmartre lors de la vente de RMC, accuse NRJ de pratiquer des prix volontairement bas en matière de publicité locale. « Nous allons déposer un dossier à la direction de la concurrence, car nous avons constaté que dans certaines villes, NRJ commercialise ses spots de trente secondes autour de 70 francs, alors qu'auparavant, ils valaient entre 200 et 400 francs. Cela aboutit à une déstabilisation du marché et risque de tuer les concurrents de la station dominante », accuse Ian Travaillé, directeur général de MFM, le nouveau nom de Radio Montmartre. Par ailleurs, il reproche au groupe de Jean-Paul Baudecroux de déboucher à prix d'or certains de ses cadres commerciaux. Du côté de NRJ, on réfute ces accusations. « Lors de la cession de RMC, la direction de la concurrence a pu étudier tous ces dossiers et nous sommes tout à fait tranquilles », commente Alain Weill, directeur général de NRJ.

DÉPÊCHES

■ RADIO : quatre directeurs généraux délégués ont été nommés à Radio France, jeudi 28 janvier. François Desnoyers est chargé de la stratégie et du développement, François-Didier Lemoine de la gestion et de la production, Gilbert Denoyan des opérations exceptionnelles, Michel Polacco du développement des services nouveaux et du multimédia.

■ AUDIOVISUEL : Vivendi et Canal Plus, agissant de concert, détiennent désormais 26,62 % du capital de Pathé et 22,62 % des droits de vote, selon un avis du conseil des marchés financiers publié jeudi 28 janvier. La veille, Vivendi détenait 13,05 % du capital (11,09 % des droits de vote) ; sa filiale à 99,9 %, SNIG, avait 5,11 % du capital (4,34 % des droits de vote) tandis que Canal Plus détenait 8,46 % du capital (7,19 % des droits de vote).

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **BP-France : la direction a signé**, jeudi 28 janvier, avec la CFDT, la CFTC et la CFE-CGC, un « accord pour une première étape vers les 35 heures », qui concerne quelque 500 salariés « dans les dépôts et les forces de vente » et se traduira par une dizaine d'embauches en 1999. Cet accord, qui prévoit le maintien des salaires, permet un passage à environ 37 heures par semaine en moyenne calculée sur l'année.

● **BOUYGUES : le pôle téléphonique** du groupe Bouygues est une « sorte de Titanic », a estimé l'homme d'affaires Vincent Bolloré, ancien actionnaire du groupe, dans une interview au quotidien *Le Figaro*, vendredi 29 janvier. « Les résultats actuels sont effrayants », a déclaré le patron breton.

● **JDS FITEL-UNIPHASE : la société canadienne** a annoncé, jeudi, son projet de fusion avec une entreprise californienne de la Silicon Valley, Uniphase, créant un géant dans le secteur des télécommunications.

SERVICES

● **CONTRÔLEURS AÉRIENS : la direction générale de l'aviation civile (DGAC)** a annoncé, jeudi, que des syndicats de contrôleurs aériens ont déposé des préavis de grève pour la semaine prochaine dans plusieurs aéroports du sud-est et du centre de la France, ce qui pourrait perturber le trafic dans ces régions.

● **ATT : le groupe américain de télécommunications** a décidé d'appliquer un tarif unique et une facture unique pour les communications filaires et sans fil, ce qui constitue une première.

● **OMNICOM : l'opérateur téléphonique alternatif** a annoncé, jeudi, le lancement de nouvelles cartes prépayées utilisant le préfixe 5.

FINANCE

● **CAISSES D'ÉPARGNE : René Barberye quitte son poste** de président du directoire du Centre national des caisses d'épargne. (*Lire p. 19.*)

● **UNICREDITO ITALIANO : le groupe bancaire italien** a annoncé, jeudi, la signature d'un accord qui lui permettra

d'absorber totalement la banque locale CR Trieste Banca, très implantée en Vénétie et en Frioul (nord-est du pays), en rachetant 30,6 % à la fondation CR Trieste, ce qui porte sa participation à 58 %.

RÉSULTATS

● **GILLETTE : le fabricant américain de rasoirs et de produits d'hygiène** a enregistré, pour 1998, une baisse de 24 % de son résultat, à 1,081 milliard de dollars (0,95 milliard d'euros). Son chiffre d'affaires est stable, à 10,056 milliards de dollars.

● **PERNOD RICARD : le groupe de boissons et spiritueux** a annoncé, jeudi, qu'il prévoit de réaliser en 1998 un chiffre d'affaires de 20,5 milliards de francs (3,1 milliards d'euros), en hausse de 8 %. Pernod Ricard prévoit une hausse de 8 % de son résultat opérationnel, qui était de 2,12 milliards de francs en 1997. Le résultat courant devrait augmenter de 5 %.

● **ERICSSON : le fabricant d'équipement de télécommunications** a annoncé, jeudi, une hausse de 5,8 % de son bénéfice imposable, à 2,05 milliards d'euros en 1998, pour un chiffre d'affaires de 20,8 milliards d'euros.

● **BMW : le groupe automobile allemand** a enregistré en 1998 une baisse de son bénéfice après impôts consolidé, comparé au 1,246 milliard de marks (640 millions d'euros) atteint en 1997, à cause des difficultés de Rover, sa filiale britannique, a fait savoir le groupe allemand, vendredi, sans donner de chiffre précis. En 1998, le chiffre d'affaires du groupe a progressé de 5 %, à 63,13 milliards de marks (32,28 milliards d'euros).

● **SAINT-GOBAIN : le groupe verrier et de matériaux** a annoncé, jeudi, un résultat net de 7,19 milliards de francs (1,1 milliard d'euros), en hausse de 27,8 % par rapport à l'année précédente, pour un chiffre d'affaires de 116,9 milliards de francs (17,8 milliards d'euros). Saint-Gobain, qui se réorganise (*lire p. 19*), a décidé aussi d'annuler 5 % de ses actions détenues en autocontrôle.

● **PECHINEY : le groupe d'aluminium et d'emballage** a annoncé un bénéfice net de 2 milliards de francs (311 millions d'euros), en hausse de plus de 12 %, pour un chiffre d'affaires de 64,5 milliards de francs (9,8 milliards d'euros).

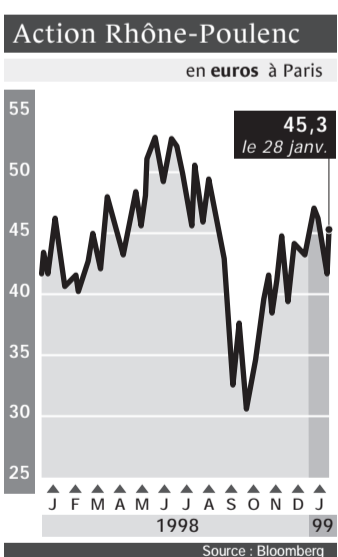
VALEUR DU JOUR

La fusion dynamise Rhône-Poulenc

DANS UN MARCHÉ boursier en hausse de 2,48 %, l'action Rhône-Poulenc a bondi de 9,15 %, à 45,3 euros, jeudi 28 janvier, dopée par la performance du groupe en 1998, et par la confiance de Jean-René Fourtou, le président du groupe français dans la fusion avec l'allemand Hoechst, pour créer Aventis, le numéro deux mondial des sciences de la vie.

Dès le matin, le groupe annonçait un bénéfice net en hausse de 23,2 %, à 4,2 milliards de francs (644 millions d'euros), et un résultat d'exploitation en hausse de 24,2 %, à 11,4 milliards de francs (1,74 milliard d'euros), pour un chiffre d'affaires en léger retrait à 86,7 milliards de francs (13,23 milliards d'euros). Dans la santé, les résultats ont été tirés par les nouveaux médicaments Taxotère (anti-cancéreux) et Lovenox (anti-thrombotique), qui pourraient avoir des ventes annuelles supérieures à 1 milliard de dollars. Dans la santé végétale et animale, les produits de la « famille des Fipronil » connaissent une forte progression, ce qui est l'insecticide Regent ou, dans le domaine vétérinaire, l'anti-puces et anti-tiques Frontline.

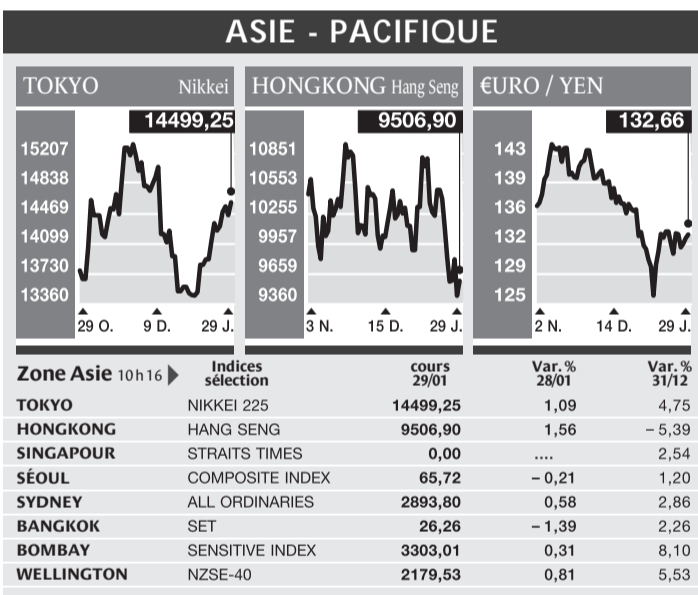
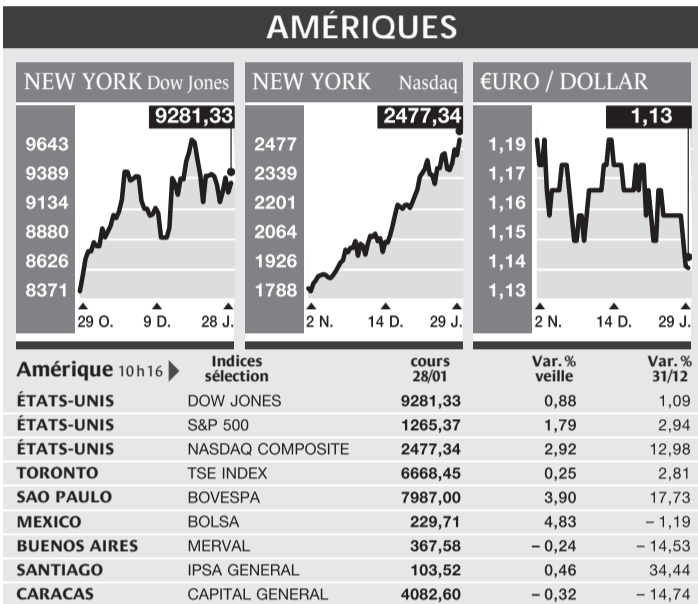
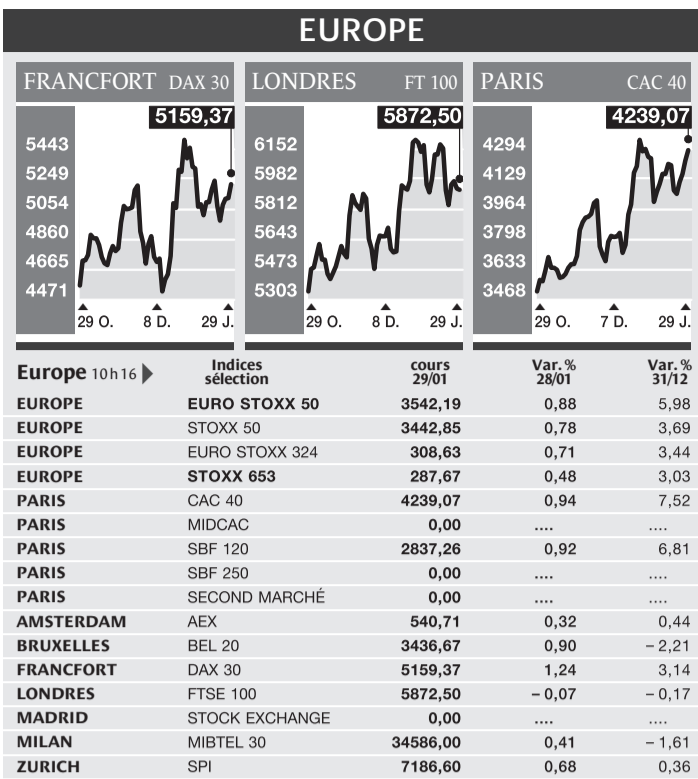
Concernant Rhodia, sa filiale chimie de spécialités, M. Fourtou a décidé de ne pas la mettre en vente cette année, en raison de la faiblesse de son cours. Cette firme doit être cédée dans les trois ans au plus tard, comme prévu dans l'accord de fusion avec Hoechst.



Evoquant la fusion, le patron de Rhône-Poulenc a écarté, les uns après les autres, toutes les rumeurs pouvant remettre en cause le rapprochement, que ce soit une éventuelle rupture entre les deux partenaires, ou les hésitations des investisseurs koweïtiens, actionnaires à 25 % de Hoechst. De même, il a rejeté la possibilité d'une offre publique d'achat (OPA) du suisse Novartis sur le groupe allemand.

« La fusion se fera à parité, et rien n'a changé », a réaffirmé M. Fourtou, démentant d'autres bruits selon lesquels Hoechst prendrait finalement 60 % du capital d'Aventis. Les assemblées générales de chacun des deux groupes se prononceront au printemps sur l'opération.

Dominique Gallois



SUR LES MARCHÉS

PARIS

LA BOURSE DE PARIS a ouvert en hausse de 1,18 %, à 4 249,22 points, vendredi 29 janvier. Jeudi, encouragée par la fermeté du dollar et par l'annonce de quelques bons résultats 1998 pour des sociétés françaises, l'indice CAC 40 a clôturé 4 199,67 points, en hausse de 2,48 %.

FRANCFORT

L'INDICE DAX s'inscrivait en progression de 1,06 %, à 5 135,17 points, vendredi, à l'ouverture de la séance. Jeudi, la Bourse de Francfort a gagné 0,85 %, à 5 080,93 points, favorisée par le rachat de Volvo Cars par Ford, qui relance les spéculations sur l'avenir des constructeurs automobiles allemands.

LONDRES

L'INDICE FOOTsie 100 a terminé en léger repli, jeudi, entraîné par la baisse des valeurs bancaires en raison de craintes sur l'évolution du marché du prêt immobilier. Il a cédé 0,06 %, à 5 872,5 points.

TOKYO

LA BOURSE DE TOKYO a clôturé, vendredi, en hausse grâce à la fermeté du dollar. L'indice Nikkei a gagné 1,1 %, à 14 499,25 points. L'action Yasuda Trust and Banking a bondi de 23,9 % après l'annonce de sa prochaine absorption par Fuji Bank, qui a dissipé une fois pour toutes les inquiétudes sur la survie de l'établissement.

NEW YORK

L'INDICE DOW JONES a terminé, jeudi, sur une hausse de 0,88 %, à 9 281,33 points. La publication de résultats de sociétés comme Eli Lilly et RJR Nabisco a satisfait les investisseurs. Ces derniers ont, par ailleurs, salué l'acquisition de la division automobile de Volvo par Ford et le rachat du site GeoCities par Yahoo. Sur le marché du Nasdaq, où sont traités la plupart des titres de la haute technologie et de l'Internet, un nouveau record a été battu à 2 477,34 points, à 2,91 %.

TAUX

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif, qui retrace l'évolution des emprunts de l'Etat français, a ouvert en légère hausse à 113,26 points, vendredi 29 janvier. Le rendement des obligations du Trésor français s'inscrivait à 3,73 %. Outre-Atlantique, le marché obligataire était bien orienté. Le rendement de l'obligation du Trésor à 30 ans était de 5,108 %, contre 5,132 %, mercredi.

MONNAIES

LE DOLLAR s'effritait face au yen vendredi en début de matinée vendredi 29 janvier. A New York, il s'échangeait contre 115,93 yens (116,38 yens jeudi soir). L'euro était stable, à 1,1416 dollar, en début d'après-midi, contre 1,1418 à New York jeudi soir. La devise européenne évolue sur ses plus bas niveaux depuis son introduction contre la monnaie américaine, qui est portée par la vigueur de l'économie.

ÉCONOMIE

Alan Greenspan critique à nouveau les retraites en Bourse

ALAN GREENSPAN, le président de la Réserve fédérale américaine (Fed), a réitéré jeudi devant le Sénat son opposition à l'investissement en Bourse des fonds de retraites publics. M. Greenspan a, en revanche, soutenu l'idée du président américain Bill Clinton de consacrer une partie de l'excédent budgétaire pour assurer le financement permanent de ces retraites. Bill Clinton veut renflouer le système de retraite public (*Social Security*), dont la solvabilité à long terme est menacée par le vieillissement de la population. M. Clinton propose de mettre de côté 62 % de l'excédent budgétaire attendu de 4 400 milliards de dollars (3 800 milliards d'euros) sur les quinze prochaines années et d'en investir une partie sur les marchés. Mais, pour M. Greenspan, l'investissement en Bourse d'une partie de fonds publics de retraite pourrait être soumis à des influences politiques.

■ **Les commandes de biens durables aux Etats-Unis ont progressé** en décembre de 1,9 %, a indiqué, jeudi, le département du commerce. C'est la sixième hausse au cours des sept derniers mois. Les analystes de Wall Street s'attendaient à une hausse bien moindre, de 0,4 %.

■ **BRÉSIL : le Congrès**, qui tergiversait depuis quatre ans pour instaurer l'austérité, a finalement voté en un temps record, lors de sa session extraordinaire entamée le 4 janvier, toutes les mesures-clés de la réforme budgétaire considérée comme indispensable pour sortir le pays de la crise financière dans laquelle il est plongé.

■ **Une mission du Fonds monétaire international (FMI)** va se rendre au Brésil ce week-end, a indiqué un porte-parole du fonds. Cette mission « va procéder à un examen du programme envisagé fin février et établir un nouveau cadre macroéconomique », a ajouté ce porte-parole. En novembre, le Brésil avait signé avec le FMI un programme de soutien international, avec réformes structurelles et austérité budgétaire à la clé, de 41 milliards de dollars au total (35,6 milliards d'euros), dont 18,1 milliards fournis par le FMI seul.

■ **La Banque mondiale a fait savoir, jeudi, qu'elle suspendait temporairement ses prêts à deux Etats brésiliens (Minas Gerais et**

Rio Grande do Sul) qui se sont déclarés incapables de régler leurs dettes au gouvernement fédéral.

■ **DAVOS : les grands pays industrialisés doivent poursuivre une politique de bas taux d'intérêt** pour éviter une récession mondiale et veiller à limiter une trop forte volatilité des taux de change, ont estimé, jeudi à Davos, des économistes. Les pays industrialisés ont accompli un « effort spectaculaire » pour stimuler leurs économies en adoptant une politique monétaire accommodante, a souligné Kenneth Courtis, principal économiste de Deutsche Bank pour la région Asie Pacifique, devant le forum économique mondial. Au total, 74 banques centrales ont abaissé leurs taux d'intérêt depuis le mois d'octobre, a-t-il relevé.

■ **BCE : Otmar Issing, membre du directoire de la Banque centrale européenne (BCE)**, a appelé, jeudi, gouvernements et partenaires sociaux de la zone euro à mettre en place de manière urgente des réformes du marché du travail. « L'Europe souffre d'un taux de chômage intolérablement élevé », a dit M. Issing dans un discours prononcé à Londres. « Pour la plus grande part, ce chômage est de nature structurelle. Il faut y répondre de façon urgente par des réformes des marchés du travail et une flexibilité accrue dans le processus de négociations salariales », a ajouté le chef économiste de la BCE. Le taux de sans-emplois atteignait 10,8 % de la population active en novembre dans la zone euro, selon le dernier chiffre d'Eurostat.

■ **FRANCE : l'excédent commercial devrait s'élever à quelque 160 milliards de francs** en 1998 (24,4 milliards d'euros), a indiqué, jeudi, le gouvernement. En 1997, l'excédent commercial brut (y compris matériel militaire) s'était élevé à 167 milliards de francs (25,46 milliards d'euros).

■ **La production industrielle française progressera en 1999**, mais à un rythme ralenti, tirée par des secteurs de pointe comme l'électronique et l'aéronautique et par le bâtiment, alors que l'automobile se stabilisera, selon les prévisions sectorielles du Crédit lyonnais.

■ **ALLEMAGNE : l'industrie automobile a enregistré une production record** en 1998, parvenant de plus à dégager le meilleur résultat à l'exportation de son histoire malgré les crises en Asie et en Russie. La production automobile allemande a progressé de 14 %, pour atteindre 5,73 millions de véhicules (voitures de tourisme et véhicules utilitaires) l'an passé.

Taux de change fixe zone euro			Hors zone euro		
€uro contre	Taux	contre franc	Taux	€uro contre	28/01
FRANC	6,55957	EURO	0,15245	COURONNE DANOISE	7,4358
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE	8,5985
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774	COUR. SUÉDOISE	8,8820
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238	COURONNE TCHÈQUE	36,464
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN	1,8313
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703	DOLLAR CANADIEN	1,7526
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894	DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,1594
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660	DRACHME GRECQUE	321,85
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607	FLORIN HONGROIS	250,08
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324	ZLOTY POLONAIS	4,1588

Cours de change croisés						
29/01 10h16	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR	0,85881	1,13920	0,17365	1,64670	0,70671
YEN	116,44000	132,66500	20,22500	191,75000	82,28500
EURO	0,87781	0,75378	0,15245	1,44545	6,02030
FRANC	5,75880	4,94350	6,55957	9,47940	4,06885
LIVRE	0,60728	0,52150	0,69185	0,10545	4,02915
FRANC SUISSE	1,41500	1,21255	1,61235	0,24585	2,33035

Taux d'intérêt (%)				
Taux 28/01	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,13	2,89	3,73	4,58
ALLEMAGNE	3,06	3,03	3,65	4,58
GDE-BRETAG.	5,94	5,63	4,23	4,21
ITALIE	2,97	3,89	4,83
JAPON	0,29	0,29	2,12
ÉTATS-UNIS	4,78	4,49	4,71	5,16
SUISSE	0,88	1,19	2,44	3,80
PAYS-BAS	3,10	3,03	3,75	4,61

Matières premières				
En dollars		Cours 28/01	Var. % veille	
MÉTAUX (LONDRES) \$/TONNE				
CUIVRE 3 MOIS	1430	-0,69	
ALUMINIUM 3 MOIS	1208	-0,08	
PLOMB 3 MOIS	487	-0,61	
ETAIN 3 MOIS	5145	-0,29	
ZINC 3 MOIS	964,5	-0,98	
NICKEL 3 MOIS	4275	-0,35	
MÉTAUX (NEW YORK) \$/ONCE				
ARGENT A TERME	5,16	0,29	
PLATINE A TERME	73886	-0,31	
GRAINES DENRÉES \$/BOISSEAU				
BLÉ (CHICAGO)	273	-0,09	
MAÏS (CHICAGO)	215,5	-0,23	
SOJA TOURTEAU (CHG.)	131,1	
SOFTS \$/TONNE				
CACAO (NEW YORK)	1321	1,15	
CAFÉ (LONDRES)	1680	
SUCRE BRÉLAC (PARIS)	218	

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde » : www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● Le titre **Autoliv** a enregistré une hausse de 11,78 % de son cours de Bourse, jeudi 28 janvier, suite à la hausse du bénéfice par action de 15 % par rapport au quatrième trimestre de l'année passée.

● **Deutsche Bank** a annoncé que les dividendes dégragés pour l'exercice 1998 seront plus importants que ceux de 1997. Le titre a gagné 2,19 % à l'annonce de la nouvelle.

● Suite à l'annonce, jeudi, de la baisse de 3 % du bénéfice net d'**Ericsson**, alors qu'on s'attendait à 6 %, pour le quatrième trimestre 1998, le titre a augmenté de 9,09 %.

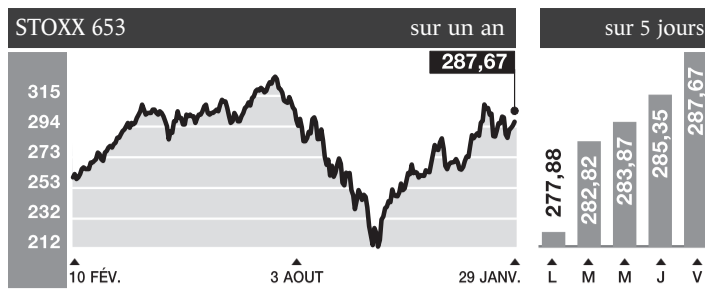
● A l'annonce de son rachat par le groupe **Schaw**, le titre **Wace** a progressé de 30,17 %, jeudi.

● La cession des activités voitures particulières de **Volvo** à Ford, annoncée jeudi, a entraîné une hausse du titre suédois de 2,21 %.

● L'action **United News & Media** a enregistré, jeudi, une hausse de 5,17 % suite à l'annonce positive d'un analyste sur la valeur de l'entreprise.

● La mise en place sur trois ans d'une politique d'investissement pour un programme de croissance de **Premier Farnell** a entraîné une hausse du titre de 17,79 %, jeudi 28 janvier.

● Le titre **Halifax** a chuté de 4,2 % jeudi. Le marché prévoit un regain de concurrence.



BEAZER GROUP	GB	2,08	+1,41
BENETTON GROUP	IT*	1,47	+2,80
BERKELEY GROUP	GB	6,31	+1,63
BRITISH AIRWAYS	GB	5,21	+0,84
BRYANT GROUP PL	GB	1,31	+3,41
CHARGEURS RM	FR*	43	-0,94
CLUB MED./RM	FR*	83,35	-0,18
COATS VIELLEA	GB	0,51
COMPASS GRP	GB	11,36	+0,90
COURTAULDS TEXT	GB	1,79	-0,80
DT.LUFFTHANSA	DE*	18,85	+2,45
ELECTROLUX -B-	SE	14,04
EMI GROUP	GB	5,34
EURO DISNEY/RM	FR*	1,12	-0,88
FINNAIR	FI*	4,5	+1,12
G WIMPEY PLC	GB	1,49	+0,98
GRANADA GROUP P	FR*	15,78	+0,64
HERMES INTL	FR*	73,5	-2
HPI	IT*	0,61	+1,67
HUNTER DOUGLAS	NL*	24,95	+1,84
KLM	NL*	23,55	+1,29
LADBROKE GRP	GB	3,09	-0,93
MOULINEX/RM	FR*	9,95	+1,02
NCL HLDG	NO	2,74	+0,86
PATHE/RM	FR*	2,34	-0,85
PENTLAND GRP	GB	1,36	+1,08
PERSIMMON PLC	GB	2,47	+1,18
RANK GROUP	GB	2,99	-0,48
SAIRGROUP N	CH	187,86	+0,83
SAS DANMARK A/S	DK	9,95	+1,37
SEB/RM	FR*	47,65	-2,76
THE SWATCH GRP	CH	465	-0,92
THE SWATCH GRP	CH	115,94	+1,08
WILLIAM BAIRD	GB	1,14
WILSON BOWDEN	GB	7,20	+1,84
WOLFORD AG	AT*	42,13	+2,76
WWW UK UNITS	GB	0,77	+3,92
DJ E STOXX CCYC P		145,54	+0,71

UNIM	IT*	0,54
VALLEHERMOSO	ES*	10,95
WOOLWICH PLC	GB	4,73	+0,31
DJ E STOXX FINS P		252,94	+0,23

ALIMENTATION ET BOISSON

ALLIED DOMECO	GB	6,99	+1,68
ASSOCIATE BRIT	GB	7,62	+0,76
BASS	GB	12,57	+2,23
BBQ OE BRAU-BE	AT*	45,5	+0,02
BONGRAIN/RM	FR*	372,2
BRAUN-UNION	AT*	48,8	+1,48
CADBURY SCHWEP	GB	14,04
CARLSBERG -B-	DK	45,32	-0,88
CARLSBERG AS -A	DK	45,05	+1,52
CHR. HANSEN HLD	DK	109,60	-2,10
CULTOR -I-	FI*	8	+2,30
DANISCO	DK	43,03
DANONE/RM	FR*	240,2	-0,12
DELTA DAIRY	GB	13,51
DIAGEO	GB	9,21	+0,16
ELAIS OLEAGINOU	GR	18,19
ERID.BEGH.SAY /	FR*	135
GREENCORE GROUP	GB	3,46	+2,13
HEINEKEN	NL*	49,45	+1,85
HELLENIC BOTTLI	GR	31,25
HELLENIC SUGAR	GR	9,56
HUHTAMAKI I VZ	FI*	32,5
KERRY CRP-A	GB	12,01	-4,15
MONTEDISON	IT*	0,91	+1,11
NESTLE N	CH	1628,12	+1
PARMALAT	IT*	1,4	+2,19
PERNOD RICARD /	FR*	52,5	-0,38
RAISIO GRP K	FI*	7	+2,94
RAISIO GRP V	FI*	6,92	+0,29
RIEBER & SON -B	NO	6,65
TATE & LYLE	GB	5,17	-8,91
UNICER REG	PT*	20,47
UNIGATE PLC	GB	5,77
UNILEVER	NL*	71	+2,31
UNILEVER	GB	8,93	+0,98
DJ E STOXX F & BV P		243,39	+1,45

PHARMACIE

ASTRA -A-	SE	18,95
ASTRA -B-	SE	18,73
ELAN CORP	GB	57,74	-6,43
GLAXO WELLCOME	GB	30,23	+0,67
NOVARTIS N	CH	1640,52	+0,80
NOVO NORDISK B	DK	109,60	+0,87
ORION A	FI*	20
ORION B	FI*	20
RHONE-POUL/RM	FR*	43,3	-4,42
ROCHE HOLDING	CH	15717,03	+0,60
ROCHE HOLDING G	CH	11414,22	+0,03
SANOFI/RM	FR*	172	+1,47
SCHERING AG	DE*	118,5	+2,86

BIENS D'EQUIPEMENT

ABB AB -A-	SE	8,46	+0,67
ABB AB -B-	SE	8,40
ABB BADEN	CH	951,70	+0,20
ADECCO CHESEREX	CH	423,46	+1,79
ALSTOM	FR*	21,2	-0,61
ALUSUISSE LON G	CH	978,36	+0,51
ASSOC BR PORTS	GB	3,93	+0,74
ATLAS COPCO -A-	SE	19,18

CHIMIE

AGA -A-	SE	11,62
AGA -B-	SE	11,39
AIR LIQUIDE/RM	FR*	147	-3,61
AKZO NOBEL	NL*
BASF AG	DE*	33	+1,38
BAYER AG	DE*	33,4	+2,14
BOC GROUP PLC	GB	11,82	+0,37
CIBA SPEC CHEM	CH	72,54	+2,63
CLARIANT N	CH	435,24	+0,86
DYNO INDUSTRIER	NO	14
EMS-CHEM HOLD A	CH	5056,11	+0,06
HENKEL KGAA VZ	DE*	63,2	+1,53
HOECHST AG	DE*	36,7	+2,95
ICI	GB	7,75	+2,29
KEMIRA	FI*	5,45	+0,86
LAPORTE	GB	7,49
LENZING AG	AT*	52,7	-0,58
PERSTORP -B-	SE	9,53
SNIA BPD	IT*	1,44	+1,41
SOLVAY	BE*	59,9	+0,27
TESSENDERLO CHE	BE*	40,6	-2,87
UCB	BE*
DJ E STOXX CHEM P		286,03	+1,84

CONGLOMERATS

AKER RGI -A-	NO	9,80	-4,55
BTR	GB	1,54	-2,73
CGIP/RM	FR*	51,5	-7,37
CIR	IT*	1,09	+0,93
D'ETEREN SA	BE*	467,5	+0,32
GAZ ET EAUX/RM	FR*	40,5	-1,22
GBL	BE*	167	+1,83
GENL ELECTR CO	GB	8,20	-0,18
GEVAERT	BE*	62	+0,81
HAGEMEYER NV	NL*	32,65	+0,93
INCHCAPE PLC	GB	1,95	-0,74
INVESTOR -A-	SE	40,72
INVESTOR -B-	SE	41,29
KVAERNER -A-	NO	17,33
KVAERNER -B-	NO	14,24
LYMH/RM	FR*	215,8	-1,91
MYTILINOS HOLD	GR	14,55
NORSK HYDRO	NO	30,46	+0,77
OERLIKON-BUEHRL	CH	100,44	-2,11
ORKLA -A-	NO	13,07	+0,90
ORKLA -B-	NO	10,85	-4,12
SONAE INVESTIME	PT*	36,88
VEBA AG	DE*	52,9	-0,94
DJ E STOXX CONG P		240,23	-0,14

TÉLÉCOMMUNICATIONS

BRITISH TELECOM	GB	13,52	+1,08
CABLE & WIRELES	GB	12,40	+0,35
DEUTSCHE TELEKO	DE*	38,5	+1,05
EUROPOLITAN HLD	SE	103,44
FRANCE TELECOM	FR*	77,5	-0,64
HELLENIC TELE (GR	25,96
KONINKLIJKE KPN	NL*	50,1	+0,20
PORTUGAL TELECO	PT*	43,05
SWISSCOM N	CH	384,40	-0,48
TELE DANMARK	DK	122,72	+0,83
TELECEL	PT*	188,51
TELECOM ITALIA	IT*	8,26	+0,49
TELECOM ITALIA	IT*	6,03	-0,82
TELEFONICA	ES*	39,97
TIM	IT*	5,88	+1,20
VODAFONE GROUP	GB	17,31	+0,84
DJ E STOXX TCOM P		661,8	+0,89

CONSTRUCTION

AALBORG PORTLAN	DK	18,16
ACCIONA	ES*	57
ACESA REG	ES*	13,35
AKTOR SA	GR	11,38
ASKO OY	FI*	13,8	+1,47
AUMAR	ES*	22,87
AUTOSTRADE	IT*	6,96	-0,43
BCA INTESA	IT*	4,6	+2,22
BICC PLC	GB	0,85
BILFINGER & BER	DE*	18	-1,10
BLUE CIRCLE IND	GB	4,14
BOUYGUES/RM	FR*	206,1	-3,56
BBP	GB	2,81	-2,99
CARADON	GB	1,92	+0,76
CBR	BE*	84,45	+0,30
CHARTER	GB	5,07	+0,29
CIMPOR SGPS R	PT*	25,98
COLAS/RM	FR*	178	+0,28
CRH PLC	GB	14,12	+0,20
CRISTALERIA ESP	ES*	52,15
DRAGADOS CONSTR	ES*	31,81
FOM CON CONTRAT	ES*	59
GROUPE GTM	FR*	85,5	+0,59
HEIDELBERGER ZE	DE*	60	-1,64
HELLTCHNODOR	GR	7,87
HERACLES GENL R	GR	24,84
HOCHTIEF ESSEN	DE*	28,5	-1,38
HOLDERBANK FINA	CH	211,42	-1,16
HOLDERBANK FINA	CH	923,80	-0,60
IMETAL/RM	FR*	93,05	-1,12
ITALCEMENTI	IT*	9,77	-0,20
ITALCEMENTI RNC	IT*	4,4	+0,92
LAFARE/RM	FR*	79	+2,60
MICHANIKI REG.	GR	6,81
PARTEK	FI*	7,1	+1,43
PHILIPP HOLZMAN	DE*	117,5	-3,29
PILKINGTON PLC	GB	0,82	+1,79
POTAGUA -B-	DK	16,81	-3,10
RMC GROUP PLC	GB	9,22	+0,79
RUGBY GRP	GB	1,41	+1,03
SAINTE BOBAIN/R	FR*	124,8	-2,73
SEMAPA	PT*	15,34
SKANSKA -B-	SE	25,16
SUPERFOS	DK	12,64	-2,08
TARMAC	GB	1,47	-0,97
TAYLOR WOODROW	GB	2,09	+0,69
TECHNIP/RM	FR*	76,35	-0,84
TITAN CEMENT RE	GR	72,12
UNICEM	IT*	9,1	-3,19
URALITA SA	ES*	9,64
VALENCIANA CEM	ES*	11,5
WIENERBAU STOF	AT*	155,9	+0,08
WILLIAMS	GB	4,55	+0,32
DJ E STOXX CNST P		178,56	-0,19

CONSUMMATION CYCLIQUE

ACCOR/RM	FR*	180,1	+0,06
ADIDAS-SALOMON	DE*	73	-2,99
AMER GROUP A	FI*	9,5	+2,15
AUSTRIAN AIRLIN	AT*	30	+0,03
BANG & OLUFSEN	DK	62,62	+0,12
BARRATT DEV PLC	GB	3	+1,46

ÉNERGIE

AKER MARITIME	NO	7,88	+0,75
BP	GB	5,44	+0,53
BP AMOCO	GB	11,88	-1,56
BURMAH CASTROL	GB	11,14	-0,13
CESPA	ES*	32,6
ELECTRAFINA	BE*	105,2	-0,75
ELF AQUITAINE /	FR*	94	-1,78
ENI	IT*	5,16	+0,98
ENTERPRISE OIL	GB	3,28
F.OLSEN ENERGY	NO	6,42	-1,79
LASMO	GB	1,52	+0,96
OCEAN RIG	NO	0,25	-0,46
OMV AG	AT*	78,17	-0,04
PETROFINA SA BR	BE*	406	+0,74
PETROLEUM GEO-S	NO	12,02
PRIMAGAZ/RM	FR*	70,2	-1,13
PROSAFE	NO	8,87
REPSOL	ES*	47,3
ROYAL DUTCH CO	NL*	35,85	-0,42
SAGA PETROLEUM	NO	8,23
SAIPEM	IT*	3,3	+1,54
SHELL TRANSP &	GB	4,88	+9,74
SMEDVIC -A-	NO	8,40	+1,41
TOTAL/RM	FR*	90,5	-0,77
DJ E STOXX ENGY P		215,5

SERVICES FINANCIERS

3I	GB	8,95	-0,16
ALMANJ	BE*	70,75	+0,50
ALPHA FINANCE	GR	42,15
AMVESCAP	GB	7,36	+0,59
BAIL INVEST/RM	FR*	126,4	-1,48
BPI-SGPS N	PT*	32,9
BRITISH LAND CO	GB	6,42	+0,45
CAPITAL SHOPPIN	GB	4,76	+0,61
COBEPA	BE*	64,5	+0,16
CORP FIN ALBA -	ES*	121,3
CPR/RM	FR*	35,06	+0,17
CS GROUP N	CH	140,12	+1,80
EUROFRANCE/RM	FR*	530
FONCIERE LYONNA	FR*	136,4	+4,92
FORTIS AG	BE*
GECINA/RM	FR*	101,2
HAMMERSON	GB	5,25
IMM FRANCE/RM	FR*	71,96
KAPITAL HOLDING	DK	45,46	+0,34
LAND SECURITIES	GB	10,18	-1,50
LIBERTY INT.HDGC	GB	6,12	+1,71
MEDIOBANCA	IT*	10,35	+0,17
MEDIOLANUM	IT*	6,95
MEPC PLC	GB	5,33	-4,40
METROVACESA	ES*	23
NATIO-INTER -C-	NL*
PARIBAS	FR*	84	-2,33
PROVIDENT FIN	GB	12,85	-0,34
RODAMCO NV	NL*	21,6	-0,69
SCHROEDERS PLC	GB	14,54	-4,91
SFIMEG N/RM	FR*	56,3	-2,93
SIMCO N/RM	FR*	78,5	

VALEURS FRANÇAISES

● L'action **Moulinex** gagnait 1,01 %, à 9,85 euros, vendredi 29 janvier en début de séance. La société a annoncé l'émission d'une obligation convertible ou échangeable en actions nouvelles ou existantes pour un montant de 100 millions d'euros. Les conditions de cet emprunt sont jugées intéressantes (un rendement de 4,25 %).

● Suspendue toute la journée de jeudi en raison du rachat du groupe norvégien de manganèse Elkem, le titre **Eramet** a repris sa cotation vendredi sur un de bond de 5,88 %, à 27 euros.

● Le titre **Pechiney** a débuté la séance, vendredi, en hausse de 4,69 %, à 30,8 euros. Le groupe spécialisé dans la production d'aluminium a révélé que son résultat net part du groupe pour 1998 devrait augmenter de 12 %, à 311 millions d'euros (2,02 milliards de francs).

● L'action **Géophysique** perdait, vendredi en début de séance, 3,36 %, à 44,21 euros, la diffusion d'un communiqué mettant en garde les investisseurs sur un résultat annuel moins élevé que prévu. En raison de la conjoncture défavorable dans l'industrie parapétrolière, le groupe devrait être en perte au second semestre 1998.

● Certains intervenants recommencent à acheter des actions **Pathé**, profitant de la chute récente du cours de 28 %. A l'ouverture de la séance, vendredi 29 janvier, l'action du groupe de communication reprenait 0,42 %, à 237 euros.

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 29 JANVIER

Cours relevés à 10h 16

Liquidation : 19 février

France	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Valeur nominal (1)
B.N.P. (T.P.)	148	148	970,82	0	1000
CR LYONNAIS(T.P.)	141,78	140	918,34	-1,25	1000
RENAULT (T.P.)	430	432	2833,73	+0,46	1000
SAINT GOBAIN(T.P.)	178	178	1200,00	0	1000
THOMSON SA (T.P.)	147	145	951,14	-1,36	1000
ACCOR	180	183	1200,00	+1,66	100
AGF	50,50	51,10	335,19	+1,18	30
AIR LIQUIDE	152,50	145,30	953,11	-4,72	70
ALCATEL	98,50	100,40	658,58	+1,92	40
ALSTOM	21,33	21,75	142,67	+1,96	40
ALTRAN TECHNO.#	248,20	250,80	1645,14	+1,04	10
ATOS CA	213,80	217,30	1425,39	+1,63	10
AXA	125	126,80	831,75	+1,44	60
BAIL INVESTIS	128,30	127	833,07	-1,01	100
BAZAR HOT. VILLE	110,30	110,50	724,83	+0,18	50
BERTRAND FAURE	56,05	56,05	367,66	0	5
BIC	49,59	51,20	335,85	+3,24	25

NOUVEAU MARCHÉ

JEUDI 28 JANVIER

Cours relevés à 17h 35

Valeurs	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ADLPARTNER #	23,63	155	+5,02
AB SOFT	18,10	118,73	-1,09
ALPHA MEDIA	42	275,50	-0,23
ALPHA MOS	7,50	49,20	-11,66
ALTAMIR & CI	152,90	1002,96	0
ALDETA	5,59	36,67	+5,47
APPLIGENE ON	2,76	18,10	-1,42
ASTRA	0,88	5,77	-7,36
ATN	10,52	69,01	+8,45
AVENIR TELECOM	45,50	298,46	+0,88
BARBARA BUI	6,50	42,64	+4
BELVEDERE	72	472,29	0
BIDOME #	15	98,39	+0,40
BVRP	50,90	333,88	+0,79
BVRP NV	53,25	349,30	0
BVRP DS 99	0,50	3,28	0
CAC SYSTEMES	8,10	53,13	+1,12
CEREP	24,39	159,99	+12,39
CHEMUNEX #	0,98	6,43	-2,97
COIL	38,70	253,86	-10
CROY INTERAC	22	144,31	+4,51
CYBER PRES.P	44,06	289,01	-2,08
CYRANO #	13,70	89,87	-2,14
DESK	22	144,31	0
DESK BS 98	3,22	21,12	+0,62
DMS	11,48	75,30	-0,26
DURAND ALLIZ	6,10	40,01	+6,83
DURAN DUBOI	82,70	542,48	+20,72
ESKER	19	124,63	-9,30
EUROFINIS SCI	68,95	452,28	-0,07
EURO.CARGO S	11,40	74,78	-0,17
EUROPAST #	34,74	227,88	+2,17
FABMASTER #	17	111,51	-12,82
FI SYSTEM #	23,75	155,79	-2,46
FLOREANE MED	9,25	60,68	-2,63
GENERIX #	57,90	379,80	+1,04

SICAV

FCP

Une sélection.

Cours de clôture le 28 janvier

Émetteurs	Valeurs unitaires*	Date
	Euros	Francs**
AGIPI		
AGIPI AMBITION (AXA)	24,13	158,28
AGIPI ACTIONS (AXA)	22,51	147,66
DNP	3615	BNP
ANTIGONE TRÉSORIE	141452,50	927867,58
NATIO COURT TERME	2268,23	14878,61
NATIO COURT TERME 2	61602,12	404083,42
NATIO EPARGNE	347,08	2276,70
NATIO EP. CROISSANCE	615,21	4035,51
NATIO EP. PATRIMOINE	25,99	170,48
NATIO EPARG. RETRAITE	30,11	197,51
NATIO EPARGNE TRÉSOR.	1849,25	12130,28
NATIO EURO VALEURS	206,07	1351,73
NATIO EURO OBLIG.	175,15	1148,91
NATIO EURO OPPORT.	189,12	1240,55
NATIO EURO PERSPECT.	325,85	2137,44
NATIO IMMOBILIER	251,20	1647,76
NATIO INTER	178,83	1173,05
NATIO MONÉTAIRE C.	864,24	5669,04
NATIO MONÉTAIRE D.	795,50	5218,14
NATIO OBLIG. LT	37,05	243,03
NATIO OBLIG. MT C	144,28	946,41
NATIO OBLIG. MT D	139,45	914,73
NATIO OPPORTUNITÉS	32,44	212,79
NATIO PLACEMENT C.	12527,40	82174,36
NATIO PLACEMENT D.	11450,75	75112
NATIO REVENUS	176,06	1154,88
NATIO SÉCURITÉ	1759,11	11539,01
NATIO VALEURS	267,60	1755,34

BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT

MONEDEN 14793,23 97037,23 28/01

OBLIG. TTES CATÉGORIES 46,95 307,97 28/01

CDC Asset Management

LIVRET B. INV.D. PEA 167,37 1097,88 27/01

BIS	81	79	518,21	-2,46	20
B.N.P.	82	82,30	539,85	+0,36	25
BOLLORE	171,50	172	1128,25	+0,29	50
BONGRAIN	372,20	372,20	2441,47	0	50
BOUYGUES	213,70	216,30	1418,83	+1,21	50
BOUYGUES OFFS.	21,10	21,05	138,08	-0,23	10
BULL	5,63	5,77	37,85	+2,48	10
CANAL +	266	271	1777,64	+1,87	20
CAP GEMINI	164	166	1088,89	+1,21	40
CARBONE LORRAINE	34,30	34,43	225,85	+0,37	10
CARREFOUR	593,50	595	3902,94	+0,25	100
CASINO GUICHARD	87,90	88	577,24	+0,11	10
CASINO GUICH.ADP	55,90	55,90	366,68	0	10
CASTORAMA DUB.(L)	203,90	203	1331,59	-0,44	25
C.C.F.	81	82,65	542,15	+2,03	25
CEGID (LY)	160	156,60	1027,23	-2,12	25
CERUS EUROPE.REUN	6,78	6,80	44,61	+0,29	45
CGIP	55,60	54,20	355,53	-2,51	100
CHARGEURS	43,41	42,32	277,60	-2,51	100
CHRISTIAN DIOR	54	55	360,78	+1,85	10
CHRISTIAN DIOR	117	115,20	755,66	-1,53	52
CIC-ACTIONS A	81,90	80	524,77	-2,31	100
CIMENTS FRANCAIS	48,15	47,60	312,24	-1,14	25
CLARINS	63,35	63,50	416,53	+0,23	50
CLUB MEDITERRANE	83,50	85,80	562,81	+2,75	25
CNP ASSURANCES	26	25,52	167,40	-1,84	25
COFELIX	52,60	52,90	347	+0,57	10
COLAS	177,50	178,10	1168,26	+0,33	40
COMPTOIR ENTREP.	2,06	2,06	13,51	0	10
CPR	35,12	35,20	230,90	+0,22	50
CRED.FON.FRANCE	12,65	12,70	83,31	+0,39	100
CFE.FERRAILLES	28,65	28,82	189,05	+0,59	50
CREDIT LYONNAIS	37,50	37,28	244,54	-0,58	60
CS SIGNAUX(CSEE)	60,80	63,95	419,48	+5,18	100
DAMART	68	68,80	451,30	+1,17	5
DANONE	240,50	241,10	1581,51	+0,24	10
DASSAULT-AVIATIO	160	160	1049,53	0	50
DASSAULT SYSTEME	38,32	39	255,82	+1,77	5
DE DIETRICH	38,60	38,60	253,20	0	25
DEVEAUX(LY)#	85,95	82,40	540,51	-4,13	20
DEV.R.N-P.CA.LI	9,98	9,98	66,80	0	100
DEXIA FRANCE	133,10	135,60	889,48	+1,87	100
DMC (DOLLFUS MI)	6,06	5,48	35,95	-9,57	75
DYNACTON	22,60	23	150,87	+1,76	25
ECIA	108	105,90	694,66	-1,94	25
EIFFAGE	62	62,35	408,99	+0,56	50
ELF AQUITAINE	95,70	96	629,72	+0,31	8
ERAMET	25,50	27	177,11	+5,88	20
ERADANIA BEGHIN	135	139,50	915,06	+3,33	65
ESSILOR INTL	380	375	2459,84	-1,31	20
ESSILOR INTL.ADP	319	320	2099,06	+0,31	20
ESSO	72,50	71,05	466,06	-2	50
EUROFRANCE	530	530	3476,57	0	200
EURO DISNEY	1,13	1,12	7,35	-0,88	5
EUROPE I	210,90	213	1397,19	+0,99	100
EUROTUNNEL	1,05	1,05	6,89	0	100
FIMALAC SA	100	100	655,96	0	140
FINEXTEL	18,01	18,02	118,20	+0,05	100
FIVES-LILLE	63	63,50	416,53	+0,79	50
FRANCE TELECOM	78	80,05	525,09	+2,62	25
FROMAGERIES BEL.	690	662	4342,44	-4,05	50
GALERIES LAFAYET	850	859	5634,67	+1,05	100
GASCOGNE	71,85	71,85	471,31	0	80
GAUMONT #	59,05	59,95	393,25	+1,52	50
GAZ ET EAUX	41	41,49	272,16	+1,19	5
GECINA	101,20	101,20	663,83	0	100
GEOPHYSIQUE	45,75	44,21	290	-3,36	10
GRANDVISION	22,90	22,60	148,25	-1,31	10
GROUPE ANDRE S.A	98	97,10	636,93	-0,91	50
GPE VALFOND ACT.	45,89	44	288,62	-4,11	100
GR.ZANNIER (LY)	18,38	18,29	119,97	-0,48	10
GROUPE GTM	85	85	557,56	0	50
GROUPE PARTOUCHE	67,50	65,05	426,70	-3,62	91
GUILBERT	118,90	120	787,15	+0,92	10
GUYENNE GASCOGNE	378,80	370,60	2430,98	-2,16	100
HACHETTE FILI.ME	213,60	213	1397,19	-0,28	20
HAVAS ADVERTISIN	142,60	145	951,14	+1,68	50
IMETAL	94,10	95,55	626,77	+1,54	50
IMMUEBLES DE FCE	18	18	118,07	0	10
INCOFRAMES ENTER	57,15	57,95	380,13	+1,39	20
INGENICO	23,80	24	157,43	+0,84	10
INTERBAIL	21,90	21,90	143,65	0	100
INTERTECHNIQUE	251,20	253	1659,57	+0,77	100
ISIS	55,60	54,50	357,50	-1,91	50
JEAN LEFEBVRE	76,20	76,20	499,84	0	50
KLEIPEHRE	81,70	85,70	562,16	+4,89	50
LABINAL	183,70	187,90	1232,54	+2,28	100
LAFARGE	77	79,60	522,14	+2,37	25
LACARDIER	39	39,10	256,48	+0,25	40
LAPEYRE	66,20	67,80	444,74	+2,41	10
LEBON (CIE)	35,70	35,69	234,11	-0,02	50
LEGRAND	210	193,50	1269,28	-7,85	10
LEGRAND ADP	121,70	118	774,03	-3,04	10
LEGRIS INDUST.	46,50	46,50	305,02	0	20
LOCINDUS	122	122	800,27	0	150
L'OREAL	635	636,50	4175,17	+0,23	10
LMVM MOET HEN.	220	219,70	1441,14	-0,13	10
MARINE WENDEL	203,40	201	1318,47	-1,17	100
METALEUROPE	4,19	4,12	27,03	-1,67	25
MICHELIN	33,45	33,70	221,06	+0,74	12
MONTUPET SA	37	36,90	242,05	-0,27	10
MOULINEX	9,85	9,90	64,94	+0,50	10
NATEXIS	56	56	367,34	0	100
NORBERT DENTRES	25,92	26	170,55	+0,30	10
NORD-EST	22,81	23,32	152,97	+2,23	50
NORDON (NY)	69,95	69,95	459,95	0	70
NRJ	162	166,90	1094,79	+3,02	10
OLIPAR	7,04	7	45,92	-0,56	60
PARIBAS	86	86,80	569,37	+0,93	100
PATHE	236	237	1554,62	+0,42	100
PECHINEY ACT ORD	29,80	31,20	204,66	+4,69	100
PERNOD-RICARD	52,70	54,85	359,79	+4,07	20
PEUGEOT	145,50	146,60	961,63	+0,75	35
PINALOT-PRINT.RE	160,90	154	1010,17	-4,28	20
PLASTIC OMN.(LY)	68,70	69,20	453,92	+0,72	20
PRIMAGAZ	71	72,50	475,57	+2,11	10
PROMODES	601	607	3981,66	+0,99	20
PUBLICIS S	132	132,10	866,52	+0,07	25

SCIENCES La consommation du pain ne cesse de baisser depuis un demi-siècle. A cela, deux raisons : une perte progressive du bon goût des miches d'antan et l'excessive gé-

néralisation du pain blanc survenue au sortir de la dernière guerre. ● **COMPARE AU PAIN COMPLET**, le contenu en minéraux, vitamines et fibres alimentaires du pain blanc est

deux à cinq fois plus faible. Pour les biochimistes, l'amélioration nutritionnelle et gustative de cet aliment suppose des techniques de meunerie mieux adaptées, l'adjonction au

blé d'autres céréales et le respect d'une durée minimale de fermentation du levain. ● **CETTE « LOGIQUE NUTRITIONNELLE »** gagnera-t-elle l'ensemble des aliments de consom-

mation courante ? Si 87 % des Français considèrent l'équilibre alimentaire comme une priorité pour leur santé, la recherche dans ce domaine est encore balbutiante.

Les experts en nutrition se lancent à la recherche du pain perdu

Comment redonner saveur et qualité nutritive à notre mie quotidienne ? Au Centre de recherche en nutrition humaine (CRNH) de Clermont-Ferrand, on a quelques idées sur la manière d'y parvenir. En commençant par employer une plus grande variété de céréales

S'IL EST un domaine en constante évolution, c'est bien celui des habitudes alimentaires. Alors que la consommation globale des fruits et légumes avait, en France, fortement diminué au cours des années 60 et 70, elle augmente à nouveau depuis le début des années 80. De cette période datent également les premiers signes de désaffection à l'égard de la viande, brutalement accentuée par la crise de la « vache folle ». Une tendance, pourtant, reste stable. Elle concerne notre aliment le plus quotidien et le plus traditionnel : le pain, dont la consommation ne cesse de baisser depuis un demi-siècle (150 g par jour et par personne, contre plus de 300 g dans les années 30). Une évolution due en partie aux nouvelles pratiques alimentaires, qui ont fait passer le pain du rang d'aliment de base à celui de produit d'accompagnement. Mais aussi à la mauvaise réputation, hélas justifiée, que lui ont fait médecins et nutritionnistes.

Pourquoi ? Un comble : parce que ce pain-là est trop blanc ! Issu de farines hautement purifiées, la baguette, véritable institution française, prit son essor au sortir de la dernière guerre. A l'époque, on mangeait à belles dents son pain blanc. Revers de la médaille : comparé au pain complet correspondant (fabriqué avec la même farine non purifiée), le contenu en minéraux, vitamines et fibres alimentaires du pain blanc est deux à cinq fois plus faible. Les médecins eurent donc beau jeu, dès les années 60, de dénoncer l'appauvrisse-

ment en éléments nutritifs de cet aliment de base. D'autant que notre fameuse baguette avait une fâcheuse tendance à rassir et à perdre son goût à mesure qu'évoluaient les procédés de fabrication.

« Pour la première fois de l'histoire, le pain fut retrouvé dans les poubelles des ménages », rappelle Christian Rémésy, biochimiste au Centre de recherche en nutrition humaine (CRNH) de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). Dans cette structure dédiée à l'art du bien-manger, créée en 1992 par l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), deux cents personnes travaillent à comprendre le rôle de la « fraction non énergétique » de l'alimentation en nutrition préventive. Autrement dit : à définir nos besoins en fibres alimentaires, minéraux, vitamines et autres « micronutriments », qui peuvent d'autant plus manquer dans nos aliments quotidiens que ceux-ci ont été raffinés.

BOULES « MULTICÉREALES »

« Pendant longtemps, les meuniers ont produit des farines fortement purifiées, dans lesquelles les éléments les plus nutritifs, ceux du germe ou des couches périphériques du grain, sont éliminés », précise ce biochimiste. Un exemple : la teneur en fibres alimentaires passe de 13,5 g pour 100 g de farine complète de blé à seulement 3,5 g pour son équivalent en farine blanche. Pour Christian Rémésy, l'amélioration du pain suppose des techniques de meunerie mieux adaptées, qui permettraient de récupérer les parties les plus riches en minéraux et vita-



FRANÇOIS DELBECQUE

30 000 artisans-boulangers fabriquent 75 % du pain vendu.

mines en éliminant seulement les parties fibreuses les plus grossières (farine bise). Mais elle implique aussi, et surtout, l'emploi d'une plus grande variété de céréales.

« La farine de froment est relativement pauvre en fibres solubles, pourtant les plus efficaces pour l'entretien des fermentations dans le côlon, pour l'élimination du cholestérol ou le ralentissement de la vitesse d'absorption des glucides », poursuit-il. Il y aurait donc tout intérêt à ajouter au blé, irremplaçable pour ses qualités de panification (la fabrica-

tion de la pâte à pain à partir de farine, de levure, d'eau et de sel), d'autres céréales plus intéressantes du point de vue nutritionnel : du seigle, de l'avoine, de l'orge (riche en polyphénols), du maïs (bourré de caroténoïdes), voire du triticale. Cet hybride entre blé et seigle employé pour l'alimentation animale, beaucoup moins sensible aux maladies que le blé et tout aussi riche en protéines, gagnerait, selon ce spécialiste, « à être systématiquement introduit dans la panification ». Cette diversification des fa-

rines, objectera-t-on, est déjà largement amorcée. Certes, boules « multicéérales » et baguettes « campagnardes » sont désormais vendues dans de nombreuses boulangeries et grandes surfaces. Mais le procédé pourrait être étendu à l'ensemble des pains de grande consommation. Et d'autres recettes, on ne peut plus simples, gagneraient également à être appliquées. Augmenter la qualité des ferments (levure et bactéries lactiques) et, surtout, allonger un peu la durée globale de fermentation

ont toute latitude pour choisir leurs farines et améliorer la qualité de leur production – sans craindre la concurrence des grandes surfaces, pour l'essentiel directement livrées en pâton surgelé.

Pour autant, donner au pain une véritable place dans la gastronomie ne tiendra pas qu'au bon vouloir de la « boulangerie ». Les sélectionneurs, qui ont longtemps choisi les variétés de blé sur leurs seules qualités de panification, devront également tenir compte de leur valeur nutritionnelle. Les experts en meu-

Que prendre au petit déjeuner ?

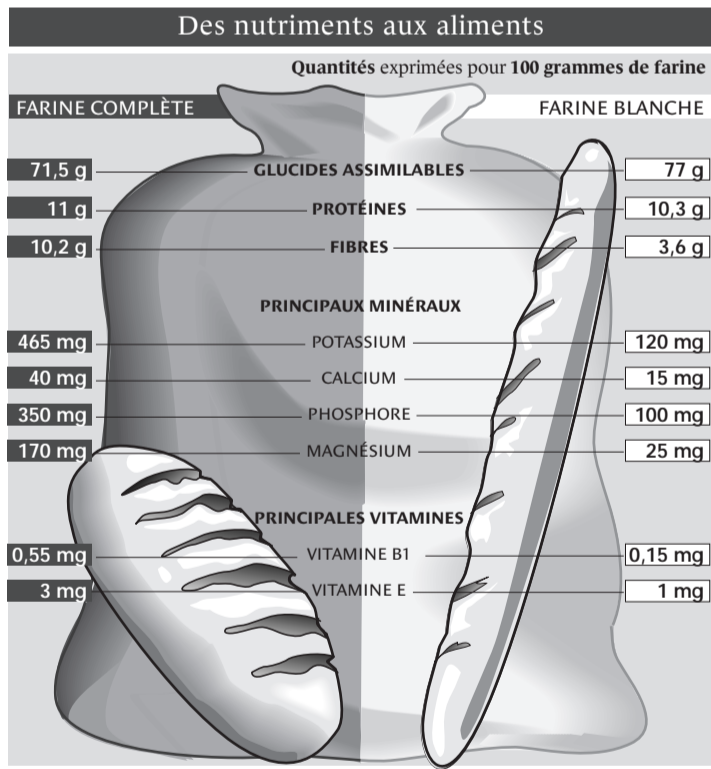
Des céréales ou du bon pain, que vaut-il mieux choisir ? Jeanine Louis-Sylvestre, du Laboratoire de neurobiologie de la nutrition (hôpital Bichat, Paris), a mené l'expérience sur 24 enfants âgés de sept à douze ans, répartis en deux groupes. Le premier groupe on a donné un petit déjeuner comprenant 60 g de pain-baguette (165 kcal), au second un menu contenant 45 g de pétales de maïs (165 kcal). Puis les enfants furent interrogés sur l'évolution de leur faim. « Après le petit déjeuner "pain", ils sont immédiatement plus rassasiés qu'après le petit déjeuner "pétales". Ils ont significativement moins faim à 10 heures, 10 h 30, 11 heures et 11 h 30 », résume le chercheur. Conséquence : les enfants du groupe « pétales » consomment plus au cours du déjeuner, avec une préférence pour le pain, la purée et les gâteaux secs. Le pain au petit déjeuner favorise donc l'équilibre nutritionnel. Reste à en convaincre nos petits consommateurs...

(souvent réduite à l'excès par le brassage mécanique, qui lève le pain beaucoup plus vite qu'autrefois) permettrait d'aboutir à des produits de meilleure qualité, tant au plan gustatif que nutritionnel.

La balle est ici dans le camp de nos quelque 30 000 artisans-boulangers (qui fabriquent environ 75 % du pain vendu en France), qui

nerie devront apprendre à diversifier la composition en céréales de leurs farines, à devenir en quelque sorte des « meuniers assembleurs ». Et les boulangers devront se résoudre, plus encore qu'aujourd'hui, à sortir des sentiers battus de la baguette blanche.

Catherine Vincent



Au cours du processus de fabrication de la farine blanche (type 55), une quantité considérable de minéraux, micronutriments et fibres alimentaires est perdue par rapport aux teneurs initiales du blé entier.

L'équilibre alimentaire se joue entre scientifiques et industriels

AU-DELÀ des engouements de passage, la croissance de la consommation des produits transformés reste une constante dans l'alimentation des Français. Par les effets combinés de l'augmentation du travail des femmes, de la diminution de la taille de la cellule familiale, du développement de la restauration hors domicile, 75 % des aliments consommés par les ménages proviennent aujourd'hui de l'industrie. Cette dernière ne pourra donc plus faire longtemps l'économie d'une réflexion de fond sur le potentiel nutritionnel des produits qu'elle propose. D'autant moins que 87 % des Français considèrent désormais l'équilibre alimentaire comme « une priorité pour conserver un bon état de santé ou l'améliorer », priorité dont le respect « prime sur le suivi régulier par un médecin ou l'amélioration des conditions de travail ».

C'est ce qui ressort d'un récent rapport, explicitement intitulé *Alimentation et santé, nutrition et prévention*, et réalisé sous l'impulsion du Club CRIN Agroalimentaire.

Réunis sous l'association Ecrin, les Clubs CRIN se sont donné pour mission, depuis une dizaine d'années, de favoriser le dialogue entre chercheurs et industriels afin d'aider à l'innovation dans les secteurs-clés de la vie économique (communication, transports, environnement et sécurité, etc.).

MULTIPLES INTERROGATIONS

Convaincus que notre alimentation peut participer à la prévention de graves maladies, les membres du groupe de travail constitué sur ce thème (industriels, chercheurs de l'INRA et du CNRS, représentants des pouvoirs publics et des instituts techniques) sont formels : « La valeur santé d'un aliment ne pourra et ne doit être établie que sur des bases scientifiques recevant l'approbation générale de la communauté internationale compétente. » Ce qui implique, avant tout, « une recherche scientifique dynamique dans le domaine de la nutrition ».

Autant dire qu'on est loin du compte. Si le cinquième programme-cadre européen prévoit

de faire une large place aux questions relatives à la nutrition, à la santé et à la sécurité des aliments, seuls quelques grands industriels peuvent actuellement s'offrir le luxe d'effectuer des recherches dans ce domaine. Les interrogations sont pourtant innombrables, tant au plan fondamental que technologique.

Quel est, par exemple, le rôle de l'alimentation dans le développement cognitif, dans la croissance, dans les phénomènes de dégénérescence ? L'organisation des repas influence-t-elle le métabolisme ? Quelles sont les éventuelles différences d'effet des compléments alimentaires et des aliments ? Les produits frais et transformés ont-ils les mêmes qualités nutritionnelles ? Quelle peut être l'incidence des biotechnologies sur la santé ? « Les industriels ont besoin de structures de recherche en nutrition humaine capables d'étudier les propriétés de leurs produits et d'évaluer l'impact des transformations technologiques sur leur valeur nutritionnelle. Ces structures doivent pouvoir réaliser

les études cliniques, voire toxicologiques, nécessaires à la constitution des dossiers scientifiques qui seront examinés par les instances compétentes pour autoriser un produit nouveau », résumant les auteurs du rapport.

Tout en saluant unanimement le travail des Centres de recherche en nutrition humaine (CRNH), récemment créés sous l'impulsion de l'INRA, ils rappellent « le manque de moyens de la recherche publique française » sur ce thème, et soulignent que les industriels français font souvent appel à des collaborations en Grande-Bretagne ou aux Pays-Bas « où les structures fonctionnelles de transfert de la recherche fondamentale à l'application industrielle existent ». Le mal français, dans ce domaine, est décidément tenace.

C. V.

DÉPÊCHES

■ **ESPACE** : le 116^e tir d'Ariane, qui devait lancer, le 3 février, les satellites de télécommunications Arabsat-3A et Skynet-4E, a été reporté à la fin février en raison de la découverte d'anomalies techniques sur un autre exemplaire, en cours de fabrication, du lanceur européen. Le problème porte sur un « capteur de position des servomoteurs d'activation des tuyères du lanceur », précise-t-on à Ariane-space.

■ **ARCHÉOLOGIE** : un papyrus exceptionnel du philosophe grec Empédocle, datant de la fin du premier siècle après J.-C., a été reconstitué et identifié à Strasbourg. Selon Alain Martin (université libre de Bruxelles) et Olivier Primavera (université Goethe de Francfort), auteurs de cette découverte, il s'agit de « l'unique témoignage de transmission directe du grand philosophe présocratique (495-435 avant J.-C. environ) dont nous ne possédions à ce jour que des citations ».

Les dents des squelettes gardent la trace des microbes antiques

ON SAVAIT, depuis l'incendie du Bazar de la Charité (4 mai 1897) et la thèse, célèbre, du docteur Amoédo, à quel point l'analyse de la dentition pouvait être un précieux outil pour les médecins légistes chargés de l'identification des cadavres humains.

On avait aussi appris, ces dernières années, que l'étude très fine des os de squelettes pouvait, grâce à la génétique moléculaire, fournir d'étonnantes informations concernant des épidémies – la tuberculose ou la lèpre notamment – qui sévissaient il y a quelques siècles. Un nouveau pas est aujourd'hui franchi dans cette nouvelle discipline qu'est la paléomicrobiologie, avec l'annonce faite par un groupe de médecins et de biologistes français dirigés par le professeur Michel Drancourt (CNRS, faculté de médecine, Marseille).

L'attention de ces chercheurs avait été attirée par la découverte, à Marseille, d'un charnier pour lequel plusieurs documents historiques laissaient raisonnablement penser qu'il pouvait être rattaché à une épidémie de peste survenue dans cette ville en 1722. Ils se sont alors plus particulièrement intéressés à la pulpe dentaire, tissu conjonctif et vascularisé, toujours présent au sein des dents des squelettes et protégé par leur émail. « Il s'agit d'un matériel biologique fort intéressant, particulièrement résistant, préservé du milieu extérieur, tant du point de vue de la contamination par la flore tellurique que du point de vue du lavage, explique le professeur Drancourt. Ces particularités de la pulpe dentaire sont de sérieux avantages lorsqu'on les compare au matériel osseux, actuellement utilisé le plus souvent dans les travaux de paléomicrobiologie. »

On peut, en d'autres termes, utiliser la pulpe dentaire des squelettes pour rechercher les stigmates génétiques de germes infectieux, germes ayant pu être à l'origine du décès de la personne examinée.

GÉNÉALOGIE DE LA PESTE NOIRE

Les chercheurs marseillais ont pu ainsi confirmer, à deux siècles et demi de distance, que les squelettes retrouvés dans le charnier de la ville correspondaient à des victimes de *Yersinia pestis*, l'agent infectieux de la peste. Mieux encore, ils ont pu réaliser la même authentification sur des échantillons squelettiques datés de 1590 et provenant d'un second charnier provençal.

Après une publication dans le dernier numéro des *Proceedings of National Academy of Science*, le professeur Drancourt explique toute la portée de cette technique

dans les colonnes du prochain numéro du mensuel franco-québécois *Médecine/Sciences*. Ces outils pourraient, selon lui, être appliqués dès demain à la généalogie de la peste noire, afin de mettre un terme aux controverses sur l'origine exacte de cette fameuse épidémie médiévale. La puissance de cette quête moléculaire pourrait aller jusqu'à des squelettes antiques afin, par exemple, d'établir si certaines des mystérieuses épidémies de l'histoire ancienne – comme le syndrome de Thucydide (ou peste d'Athènes), mystérieux épisode infectieux observé pendant la guerre du Péloponnèse au V^e siècle avant J.-C. – ne sont pas, en définitive, la manifestation précoce de cette maladie mortelle et hautement contagieuse qu'est la fièvre hémorragique d'Ebola.

Jean-Yves Nau

Le Monde

A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées

LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10

Le Grand Jury

RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

De l'actualité à l'Histoire

HISTOIRE
Les dimanche à 20 h 45,
jeudi à 13 heures et 23 heures,
vendredi à 11 heures et 19 heures,
samedi à 8 h 30 et 16 h 30

Le Grand Débat

FRANCE-CULTURE
Les 3^e et 4^e lundis de chaque mois
à 21 heures

A la « une » du Monde

RFI

Du lundi au vendredi
à 12 h 45 (heures de Paris)

La « une » du Monde

BFM

Du lundi au vendredi
13 h 06, 15 h 03, 17 h 40

Le samedi
13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

Pour rester champion Alexei Yagudin a dû ruer dans les brancards russes

Deux de ses compatriotes montent sur le podium

TROIS PATINEURS d'un même pays ont ramassé sur la glace toutes les médailles de l'épreuve masculine des championnats d'Europe, jeudi 28 janvier, à Prague (République tchèque). A cela, rien de surprenant : les trois hommes sont russes. Une marque de fabrique qui les désigne tout jeunes, parfois même dès l'enfance, à perpétuer une tradition de victoire aussi ancienne que la discipline. Plus étonnant : le vainqueur du jour, Alexei Yagudin, partageait encore à l'hiver 1998 un même entraîneur avec ses deux suivants, Evgeny Plushenko et Alexei Urmanov. Les trois hommes vivaient et patinaient à Saint-Petersbourg, sous l'autorité sans souplesse d'Alexei Mishin.

Alexei Urmanov, l'aîné, soignait à l'époque ses blessures en priant le ciel de retrouver un jour l'allure et la forme qui en avaient fait le champion olympique des Jeux de Lillehammer, en 1994. Evgeny Plushenko, pas encore 16 ans, s'abrutissait de sauts et de pirouettes, en copiant chaque geste de ses partenaires d'entraînement. Alexei Yagudin, lui, gardait sous silence sa profonde amertume. Champion d'Europe et du monde en titre, il aurait dû avoir pour lui la patinoire entière. Mais il lui fallait cohabiter, partager la glace et, pire encore, accepter de voir son entraîneur se féliciter des réussites de ses rivaux.

UN MODÈLE DU GENRE
A force, la concurrence a fini par effriter sa confiance. Et l'envie l'a saisi, un matin du printemps 1998, de changer d'air et de guide. « J'étouffais, explique-t-il. Il fallait vraiment que j'aie vu ailleurs. » Ses deux médailles en poche, le jeune homme a bouclé ses malles. Et il a frappé à la porte de Tatiana Tarasova, l'une des figures du patinage russe, célèbre pour avoir conduit le couple de danseurs Grit-

shuk-Platov aux deux derniers titres olympiques. Il en fallait, du cran, pour quitter son entraîneur de tous jours, au lendemain d'un titre mondial, et lui préférer une maîtresse femme connue surtout pour ses succès en danse sur glace. « Ce fut la décision la plus difficile de ma carrière, avoue-t-il aujourd'hui. Mais je ne la regrette pas. J'ai fait le bon choix. »

A Saint-Petersbourg, Alexei Yagudin avait appris la maîtrise technique, cette précision dans les sauts que lui envient ses adversaires. A Moscou, où il passe désormais une partie de l'année, Tatiana Tarasova lui a enseigné le sens artistique. « Avec elle, le travail est plus facile, explique-t-il. Elle est moins directive. Nous formons une vraie famille. » Le résultat ? Un modèle du genre. A Prague, Alexei Yagudin a retrouvé comme par miracle la forme qui le fuyait depuis le début de la saison. Deuxième après le programme court, il a profité du libre pour récolter une bonne fois les deux morceaux de son talent. Sept triples sauts, plus un quadruple, élément désormais indispensable pour prétendre à la victoire. Le tout servi par une chorégraphie sobre mais raffinée. « J'ai simplement essayé de lui apporter cette capacité à se dévoiler sur la glace », a commenté Tatiana Tarasova.

Ses débuts de patineur, Alexei Yagudin les doit à une constitution fragile. Sa mère l'a conduit pour la première fois dans une patinoire, à l'âge de quatre ans, avec l'espoir que l'effort et le froid auraient raison de ses problèmes respiratoires. Le traitement a opéré. Mieux : le gamin s'est découvert rapidement une passion pour la glace. Et il a décidé très jeune d'y consacrer l'essentiel de son temps. « Quand je ne patine pas, je peux passer une journée entière allongé sur mon lit à regarder la télévision, avoue-t-il dans un demi-sourire. En réalité, je suis plutôt paresseux. » Ses adversaires, eux, juraient bien le contraire.

Alain Mercier

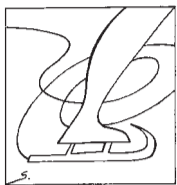
Jean-Luc Sadourny est prêt pour la finale de la Coupe d'Europe mais pas pour le Tournoi

Le rugbyman de l'US Colomiers et du XV de France est de retour après une blessure

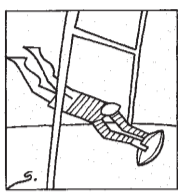
La quatrième édition de la Coupe d'Europe de rugby s'achève sur une affiche inattendue. Samedi 30 janvier, à Dublin, l'US Colomiers re-

trouve en finale la sélection irlandaise de la province d'Ulster. Le club de la banlieue toulousaine compte sur son arrière Jean-Luc Sadourny, de re-

tour après une longue absence pour blessure. Au même moment, une sélection France « A » rencontrera le XV d'Italie, à Gênes.



PATINAGE



RUGBY

C'EST UN HOMME de peu de mots, de peu de doutes. Il parle peu et on l'écoute. Aussi, lorsqu'il a dit non, Jean-Claude Skrela et Pierre Villepreux, les entraîneurs de l'équipe de France de rugby, n'ont pas eu besoin d'insister. Ils ont compris qu'ils devraient se passer de l'expérience de Jean-Luc Sadourny pour disputer, samedi 6 février à Dublin, le match d'ouverture du Tournoi des cinq nations. Un an plus tôt, l'arrière du XV de France avait déjà décliné une promotion au rang de capitaine de l'équipe nationale. « L'arrière, c'est un solitaire », dit-il.

Après sept mois d'indisponibilité, Jean-Luc Sadourny revient doucement, au rythme qu'il s'est choisi : « Psychologiquement, je suis prêt, mais je manque de compétition et de vitesse, je ne suis pas apte pour jouer un match international », assure l'homme qui a dit non d'avance à sa probable soixante-cinquième sélection chez les Bleus. Sans doute le rugbyman-fleuriste de Colomiers se souvient-il de la récente mésaventure de Marc Lièvremont : le troisième-ligne parisien avait minimisé une blessure à la cuisse pour pouvoir jouer avec l'équipe de France face à l'Australie, le 22 novembre, avant de payer son initiative d'un match décevant.

L'arrière de l'US Colomiers et du XV de France vient de connaître, à trente-deux ans, sa première grave blessure, une rupture du ligament intérieur du genou droit survenue le 9 mai 1998, en demi-finale du championnat de France. Samedi 30 janvier, il aurait pu retrouver l'équipe de France « A », une formation composée de nombreux convalescents habituellement titu-

laire du XV de France qui affronte l'Italie, à Gênes, en match amical. Mais Jean-Luc Sadourny a d'autres projets pour ce jour-là, d'autres engagements. Le Columérin fera le voyage de Lansdowne Road, à Dublin, pour y disputer, avec son club, la finale de la Coupe d'Europe de rugby, face à l'équipe de la province d'Ulster. « Il y a de nombreux blessés à Colomiers en ce moment, j'ai été obligé d'avancer un peu ma rentrée », explique-t-il.

« C'est la médiatisation autour de l'événement qui fait la différence, poursuit-il. Il y a plus de rythme dans les matchs du Tournoi, c'est plus physique. Dans un match international, la moindre erreur coûte cher. En club, beaucoup moins. » Voilà pour ses explications. Mais la vérité est ailleurs : Jean-Luc Sadourny ne pouvait tout simplement pas envisager de se tenir à l'écart d'un tel événement pour l'US Colomiers, son club de toujours, ce club qu'il est parvenu à hisser au niveau du prestigieux Stade toulousain, le voisin encombrant.

C'est à Colomiers, dans la proche banlieue de Toulouse, que celui qui a succédé à Serge Blanco au poste d'arrière du XV de France a effectué ses premiers pas dans le

rugby, à l'âge de six ans. C'est là qu'il a rencontré le responsable des sports de la mairie de Colomiers, Jean-Claude Skrela ; et c'est à quelques kilomètres de là qu'il a fait connaissance avec Pierre Villepreux, au lycée Jolimont, un établissement sport-études spécialisé dans le rugby.

L'ESSAI DU BOUT DU MONDE

C'est toujours à Colomiers, en rêvant aux avions qui tournent à proximité des hangars de l'Aérospatiale, que « Sadour » a pu s'épanouir, au sein d'une équipe qui pratique l'un des plus beaux rugby de France. C'est ici, enfin, que l'un des plus fameux relanceurs du rugby français, auteur, le 3 juillet 1994, du mémorable « essai du bout du monde », l'essai de la deuxième victoire consécutive chez les All Blacks, a approfondi en toute quiétude sa propre culture du jeu offensif : « Je pense que je suis un véritable attaquant, avait-il confié à L'Equipe Magazine. Il n'y a rien de plus excitant que de s'engouffrer dans une défense, de voir un espace libre, de partir, de voir la ligne d'en-but et de marquer. Je suis comme un papillon quand je me lance dans une action. »

L'odyssée de l'Ulster réunit l'Irlande

La finale de la Coupe d'Europe de rugby a pris la dimension d'un événement politique en Irlande. Samedi 30 janvier, Mary McAleese, présidente de la République irlandaise, devrait prendre place dans la tribune officielle de Lansdowne Road, à Dublin, aux côtés de David Trimble, le premier ministre de l'Irlande du Nord, leader du Democratic Unionist Party, favorable à l'alliance de l'Irlande du Nord et de la Grande-Bretagne. Plus de 30 000 supporters de l'équipe de la province d'Ulster, en Irlande du Nord, devraient également faire le voyage de Belfast à Dublin. Si, dans les comtés du nord de l'île, le rugby est essentiellement pratiqué par des protestants « unionistes », la Fédération irlandaise de rugby (IRFU) n'a jamais été divisée depuis sa création, en 1874. Catholiques ou protestants, les supporters de Lansdowne Road ont toujours applaudi sans distinction les joueurs de tous les comtés d'Irlande.

Deux « amateurs » français se mesurent à l'élite du cyclo-cross

MOIDIEU-DÉTOURBE (Isère) de notre envoyé spécial

Ces deux-là semblent avoir gardé la tête froide. Pourtant ce ne sont pas les occasions de se laisser griser qui ont manqué pour ces jeunes coureurs cyclistes amateurs. Car ce n'est pas tous les jours que l'on décroche un titre de champion de France Elite de cyclo-cross comme l'a fait - tout en puissance - Christophe Morel (23 ans), le 10 janvier en Loire-Atlantique, à Pont-Château (Le Monde du 12 janvier). Ou que l'on conquiert, comme Sébastien Loigerot (25 ans), une troisième place dans cette même épreuve, intercalé entre les professionnels de la Française des jeux, Emmanuel Magnien et Christophe Mengin. Et que dire également d'une sélection en équipe de France - aux côtés des mêmes Magnien et Mengin, ainsi que de Miguel Martinez - pour le championnat du monde, qui se tiendra, dimanche 31 janvier, à Poprad (Slovaquie).

« Christophe et Sébastien n'ont pas la grosse tête, ils sont conscients de

leurs moyens », constate Daniel Calabrin, le président du SO Charviieu-Chavagnieu, le club amateur isérois dont ils portent les couleurs. Ni l'un ni l'autre n'avaient des rêves de grandeur. Même si Jean-Yves Plaisance, l'entraîneur national de cyclo-cross, considère que Christophe Morel serait « depuis longtemps intégré dans un groupe professionnel en Belgique ou aux Pays-Bas », l'intéressé, de nature réservée, assure qu'il ne faut pas compter sur lui pour prendre l'initiative. « Si je passais pro, ce serait pour ne faire que du cross. Il n'y a pas en France d'équipe où cela soit possible », expliquait, le 19 janvier, Christophe Morel, alors qu'il s'appretait à quitter sa maison natale de Moirieu-Détoirbe, à l'est de Vienne (Isère), pour quelques jours avec Sébastien Loigerot à Malacène (Vaucluse), au pied du mont Ventoux.

« JE N'AI PAS EU TORT »

« Christophe pense qu'il est préférable de rester à son niveau plutôt que d'être un petit professionnel », confie

Daniel Calabrin. « Ils ne sont pas assez puissants sur route », assure Serge Pezard, l'ancien directeur sportif de Christophe Morel et Sébastien Loigerot au CSM Persan, le club du Val-d'Oise où ils ont passé respectivement deux et trois ans. « Nous sommes plus crossmen que routiers », confirme Sébastien Loigerot. « Nous faisons de la route, parce que la réussite en cross passe par un gros travail sur route », ajoute-t-il, affirmant qu'il a toujours goûté « la boue et l'ambiance des cyclo-cross ». « Nous avons tout de suite eu des résultats », relève en chœur les deux coureurs. De quoi ne pas regretter, pour Christophe Morel, d'avoir opté pour le vélo plutôt que pour un BTS après son bac F1 (mécanique). « Je n'ai pas eu tort », savoure ce grand blond (1,88 mètre) qui avait conquis le titre de champion de France Espoirs de cyclo-cross en 1997. Un bac G3 (gestion) en poche, Sébastien Loigerot avait, lui, préféré enchaîner sur un DUT, persuadé que l'aventure professionnelle n'était pas jouable.

Ce dernier, natif de Villers-Cotte-

rêts (Aisne), où il réside encore, est venu au vélo à seize ans. Après avoir « commencé la compétition » avec le cross-country, « j'ai été champion régional en cadet », se souvient ce Picard qui s'est tourné vers le cyclo-cross « parce que [son] père en faisait ». Le vélo est aussi une histoire de famille pour Christophe Morel : du père, patron du cyclo-cross au SO Charviieu et qui « a toujours été dans le vélo », au frère aîné, « qui faisait déjà du cross » quand il a pris sa première licence « à 8-9 ans », jusqu'à la grand-mère (76 ans), qui se déplace sur les courses et... nettoie les bidons.

Pour la famille Morel, ce début 1999 constitue une belle revanche sur le sort. Car, il y a un an, qui aurait prédit que Christophe monterait sur un vélo ? Le 5 janvier 1998, de retour d'une course à Pont-Château, un accident de la route le laisse nez et côtes cassés, la rate touchée.

Hospitalisation, opération... « cela a été dur de retrouver le niveau, j'ai connu des hauts et des bas ». Alors, ce titre national, Christophe Morel le savoure. Mais, même s'il est présenté par Serge Pezard comme « le futur grand du cyclo-cross », il ne se voit pas prolonger la série au mondial. Face aux Belges Mario De Clercq (tenant du titre) et Sven Nijis, aux Néerlandais Adri Van der Poel et Richard Groenendaal, ou à l'Italien Daniele Pontoni, « on va essayer d'entrer dans les quinze premiers », avance-t-il.

« Il y a dix coureurs au-dessus du lot », confirme Sébastien Loigerot. Le discours est le même chez Emmanuel Magnien : « J'espère que l'on sera un ou deux dans les dix premiers », et Christophe Mengin : « Faire un podium sera dur. » Quoi qu'il arrive à Poprad, Christophe Morel et Sébastien Loigerot ont déjà leur programme bien établi : lundi, soirée de karting à Paris avec Emmanuel Magnien, puis coupe de quinze jours. « On récupère, on sort en boîte avec les copains. Il faut ça pour la tête », assure Sébastien Loigerot.

Propos recueillis par Philippe Le Cœur

P. L. C.

www.lemonde.fr/foot/

LE FOOTBALL EN DIRECT SUR INTERNET

Suivez en direct sur le site Web du Monde

- les matches du championnat de France 1998-1999 (première division)
- les matches des coupes d'Europe
- les matches de l'Euro 2000

Résultats, classements, analyses

TROIS QUESTIONS À...

JEAN-YVES PLAISANCE

1 Vous qui êtes l'entraîneur national du cyclo-cross, quelles sont les chances françaises au championnat du monde ?

Emmanuel Magnien et Christophe Mengin seront compétitifs physiquement. Techniquement, ils risquent d'avoir des lacunes. Par manque de participation aux épreuves internationales. Ils n'ont pas été confrontés tous les week-ends cet hiver aux parcours de cross, à la différence des coureurs qu'ils vont affronter. On ne peut pas le leur reprocher. Ils ont fait la saison sur route, domaine où ils ont un beau palmarès. Magnien était chef de file de l'équipe de France au championnat du monde sur route. Les autres coureurs de la sélection ont encore à progresser.

2 Les Français ont peu brillé sur les épreuves de Coupe du monde,

face aux Belges et aux Néerlandais. Pourquoi cette différence ? Y a-t-il un problème avec le dopage, quand on voit un coureur belge mis en arrêt de travail pour un taux hémocritique supérieur à 50 %, ou Dominique Arnaud déclarer qu'il ne peut pas lutter ?

J'ai vu des coureurs qui n'ont effectivement pas été autorisés à venir. Le dopage, il faudra que cela s'arrête, même s'il n'y en a sans doute pas plus que sur les autres disciplines. Cela dit, il y a déjà assez à faire chez nous avec la fédération, pour que je ne m'occupe pas de ce qui se passe dans les autres pays. Par ailleurs, si l'on ne sort pas plus du contexte national, on ne sera pas compétitifs. C'est une question de structures. En Belgique et aux Pays-Bas, les cyclo-crossmen Elite sont intégrés dans des groupes sportifs professionnels. Le cyclo-cross est leur priorité à partir de septembre. Le reste de l'année, ils font quelques épreuves sur

route. En France, à part la Française des jeux, tout repose sur des clubs dont les objectifs restent nationaux. On ne peut pas les blâmer. C'est une question de moyens. Ils font déjà des efforts énormes, notamment pour assurer une couverture sociale à leurs coureurs Elite.

3 Pensez-vous qu'une structure professionnelle spécifique puisse voir le jour en France ?

En France, un groupe sportif de troisième division [les GS3, créés cette année par l'Union cycliste internationale] devrait être une bonne structure d'accueil pour les crossmen. Reste que les clubs, au niveau des jeunes, raisonnent encore trop route. Et il faudrait aussi que les coureurs fassent la démarche d'aller courir des cross hors de France. Je ne suis pas persuadé qu'ils aient envie de s'imposer cela.

Révolution de velours au pays des fleurs

En vingt-cinq ans, l'art du bouquet a changé. Il s'est débarrassé des conventions pour se permettre des variations infinies

SOUVENONS-NOUS des bouquets d'antan. Quelques roses ou quelques glaïeuls (toujours en nombre impair tout de même, c'est le B.A.-BA), des jonquilles ou des marguerites, un pot d'azalée... tous soigneusement emprisonnés dans du papier transparent agrafé. Le fleuriste tenait boutique. Le client achetait ses classiques. C'était le geste qui comptait.

Regardons les bouquets aujourd'hui. Des mélanges de fleurs, de fruits, de baies, de légumes et de branchages, des bouquets agencés en masses et en étages, des compositions champêtres ou stylisées à l'extrême, une fleur ou une feuille au singulier pour ambiance zen ou tendance design, mais aussi des brassées de roses, d'anémones, de tulipes... Et, surtout, la présence de fleurs venues de tous les coins de la planète, Asie, Australie, Afrique... Les boutiques sont autant de vitrines ouvertes sur une nature sans frontières, où l'exotisme côtoie la flore de nos contrées, où la petite rareté fait bon voisinage avec la pensée ou la fleur de fraisier... Le fleuriste assemble, dispose, bâtit des bouquets à l'infini. La profusion ouvre tous les champs du possible jusque dans son expression inverse, la fleur unique. L'emballage aussi a changé. Le papier de soie et le papier kraft ont remplacé le papier transparent.

MISES EN SCÈNE

En vingt-cinq ans, les fleurs se sont mises en scène. Les bouquets ont adopté des styles. Ils ne sont plus seulement une façon de mettre un peu de chaleur dans une pièce, ils sont devenus un élément décoratif à part entière. A l'origine de cette petite révolution : une poignée de fleuristes (Declercq, Divert, Moulié, Tortu...) débarrassés des conventions. Ils voyaient les choses autrement, et avaient envie de faire entrer un coin de nature dans Paris, faire « ce qu'ils aimaient », réaliser des bouquets « autrement ». Avec pour seul bagage leur sensibilité, ils ont bousculé l'ordre établi, éduquant progressivement le client à une nouvelle manière de penser les fleurs. « Quand je suis arrivé à Paris,

dans les années 70, raconte Henri Moulié, je ne cessais de me dire : comme tout cela est statique ! » Guidé par un goût personnel qui le conduit vers des choses simples et naturelles – « rien n'est plus beau qu'une gerbe de fleurs uniques » –, Henri Moulié compose des bouquets tout blancs, réintroduit la rose de jardin, met de la verdure dans ses compositions, mais aussi des fruits.

Autre figure emblématique du mouvement : Christian Tortu. Ils sont peu, dans la profession, à ne pas évoquer ce fleuriste qui bouleversa les conventions pour mieux restituer « ces moments d'émotion fugitifs que procure la nature ». En 1978, lorsqu'il ouvre sa boutique à Paris, après une vie passée à la campagne, il n'a d'autre envie que de faire ce qu'il aime. « Mon seul fil conducteur, ma seule école de marketing, c'était moi, confie-t-il. Lorsque je suis arrivé, j'étais effrayé par ces clients qui, chez le fleuriste, disaient : "Mettez moi cette fleur, celle-là puis celle-là..." », comme ils auraient choisi les chocolats à mettre dans une boîte. Pourtant, il y avait beaucoup de possibilités – d'autant que le marché s'améliorait avec des fleurs de meilleure qualité et un catalogue qui s'étoffait prodigieusement grâce aux facilités de transport –, mais les fleuristes n'osaient pas. » Christian Tortu, lui, ose.

Il cultive, dans ses bouquets, l'art du métissage, mélange les odeurs, les couleurs, les formes et les matériaux. Il marie la rugosité d'une branche et la délicatesse d'un pétale, la rugosité d'un légume et la fragilité d'une fleur. Il travaille la sophistication pour tendre vers la simplicité... Le mouvement est lancé. Tortu parle aujourd'hui, avec le recul, de « manifeste ». Cette nouvelle façon de composer des bouquets croise alors un mouvement plus large. Celui d'un art de vivre qui change, d'un intérieur qui commence, lui aussi, à mélanger les styles. La presse se fait l'écho de cette création florale. La mode l'utilise et influence certaines tendances.

LIBERTÉ NOUVELLE

Désormais, ils sont nombreux à avoir emprunté la voie de cette liberté nouvelle. C'est en travaillant, très jeune, chez les plus grands que Christian Morel a trouvé son style. De son passage chez Declercq, il a gardé le travail en masse, de chez Tortu, l'utilisation des feuillages, et, de chez Divert, l'aspect « légèreté ». Aujourd'hui, Christian Morel signe des bouquets qui préfèrent les tons sur tons, les camaïeux, les fleurs en masse agencées sur différentes hauteurs. Les fruits, les baies, les condiments (menthe, thym...) se côtoient harmonieusement dans ses compositions qui se veulent plus « campagne » que « champêtre ». Lorsqu'elle a ouvert sa boutique, « Vertumne », il y a presque quatre ans, Clarisse Béraud avait envie de restituer les senteurs, de jouer sur



Ci-dessus, « bouquet du potager » signé Christian Morel, associant des coloquintes vertes, des roses et du lierre dans unseau en fer-blanc zingué.

Ci-contre, lotus du Nil après floraison.

Ci-dessous, composition de Christian Tortu, mêlant une variété d'arums et des phalaeopsis (orchidées) dans un vase de J. Scott en zinc plissé.



PIERANGELI

HENRY BOURNE/BLOOM

les couleurs et les matières. Sandrine Rossignol (magasin « Rose Théâtre »), ne cherche pas l'originalité pour l'originalité et ne désire pas imposer un style. Au contraire, elle s'inspire de toute la palette des genres pour s'adapter au décor dans lequel les fleurs seront placées. Elle a aussi ses préférences. Par exemple : une botte – qui met en avant une variété – qu'elle souligne avec quelques éléments discrets. Elle ose aussi des mélanges qui, autrefois, aurait paru invraisemblable, comme l'orange et le fuchsia, le vert acide et le bleu.

L'humour n'est pas absent des bouquets. Laurence Fockedeck a décidé de jouer cette carte à fond, en réalisant des « bouquets d'objets ». Le principe : choisir un thème représentatif de la personne ou de l'événement à fêter – la bricoleuse, la cuisinière, l'artiste, un mariage, une pendoise de crémaillère... – et assembler végétaux et ustensiles. Pour un baptême, Laurence Fockedeck glisse ainsi parmi feuilles et fleurs deux goupillons, une serviette, un biberon. Pour l'anniversaire d'une jeune femme, elle n'hésite pas à réaliser une composition avec cuillère en bois, fouet à pâtisserie ou bien encore une louche, soigneusement glissés dans le bouquet. Souvenons-nous encore, il y a vingt-cinq ans...

Véronique Cauhapé



Belles mains par temps froids

Desséchées, craquelées, attaquées par le froid, les mains réclament une attention particulière l'hiver. Toujours au sommet des ventes de crèmes, la robuste Neutrogena lancée en 1972 est devenue un remède unisexe, avec 3 millions d'unités écoulées chaque année en France. L'immuable formule norvégienne a trouvé ses sources dans les mains douces des pêcheurs et des ouvriers chargés du stockage de l'huile de poisson à l'hôpital d'Oslo, même si le composant animal a été remplacé par d'autres actifs.

Aujourd'hui, les textures collantes font place à des voiles veloutés ou de fines émulsions au toucher poudré. L'entretien des mains devient un rituel de beauté. On les soigne comme le visage, à coups de masques, d'onguents et autres gels apaisants. D'autant que, avec la folie des vernis multicolores (Hologramme, de Revlon ; Bleu maléfique, de

L'Oréal), les regards sont rivés sur les doigts. Mavala, marque suisse spécialisée dans le soin de la main depuis 1958, vient de lancer un masque purifiant à l'allantoïne, au concombre et à la mauve et un gel traitant rafraîchissant, adapté aux hommes pressés. Yves Rocher exploite les propriétés fongicides et émollientes de l'arnica avec trois nouveaux soins (crème réparatrice, hydratante et soin de beauté). Les instituts remettent au goût du jour les recettes de grand-mère, comme le bain adoucissant de paraffine chaude, véritable caresse de soie. Chez Sothys, on stylise les mains avec la « morpho-manucure » adaptée à chaque cliente suivant la morphologie de ses mains ou son type d'activité. A L'onglerie, la mise en beauté des grands froids passe par cinq étapes : bain tiède, limage, exfoliation, masque revitalisant et modelage des mains avec une crème hydratante.

Anne-Laure Quilleriet

Manucure, le guide

- **Masque** de paraffine chaude de 20 minutes 90 F ; 260 F avec la manucure tiède. Hélianthe, 37, av. Victor-Hugo, 75016 Paris. Tél. : 01-45-00-91-59.
- **Soin d'hiver** avec limage, gommage, masque revitalisant et modelage des mains, 120 F. Renseignements au 05-56-40-46-71 ou 3615 L'onglerie.
- **Anti-taches brunes**, soin cabine de 35 minutes, 190 F. René Guinot, 01-44-55-55-00.
- **Relaxation** : une heure de soin

avec limage des ongles, masque modelant tiède à base de poudre minérale, travail des cuticules, modelage relaxant et pose de vernis, 220 F. Maria Galland, 01-44-78-89-00.
- **Morpho-manucure** avec pose de vernis, 190 F. Institut Sothys, 128, rue du Fg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. : 01-53-93-91-53.
- **Artifices** : « French permanente » avec pose d'une capsule blanche qui allonge le bord libre de l'ongle et fine couche de gel pour un brillant de longue durée, 550 F. Institut

Laugier, 39 bis, rue Laugier, 75017 Paris. Tél. : 01-42-27-25-03.
- **Grands froids**. Superhands protège l'épiderme contre les agressions extérieures, la déshydratation et le vieillissement cutané, 160 F, méthode Jeanne Piaubert, 165 F les 100 ml ; Dior Mains, crème protectrice et nourrissante, indice de protection 8, 100 F les 75 ml.
- **Aromathérapie**. Dermarôme ongle, antiseptique et fortifiant aux essences de myrrhe, citron et persil et à l'huile de noisette, 208 F les 15 ml, Decléor.

Abonnez-vous en toute liberté

Vous faites arrêter votre abonnement quand bon vous semble

Votre abonnement est prolongé chaque mois tacitement. Vous pouvez, bien sûr, le faire arrêter à tout moment en nous envoyant une simple lettre.

Vous ne payez rien d'avance

Avec le prélèvement automatique, vous ne payez rien d'avance, puisque le montant correspondant aux exemplaires servis pendant un mois n'est prélevé qu'au début du mois suivant. Cette formule vous permet en outre d'échelonner votre règlement au lieu d'effectuer le paiement en une seule fois.

Vous êtes sûr de ne manquer aucun numéro

Après signature de votre autorisation de prélèvement et envoi de votre R.I.B. ou R.I.P., vous n'avez plus à vous soucier des règlements. *Le Monde* s'occupe de tout. De ce fait, vous ne courez plus aucun risque de voir votre abonnement suspendu pour cause de simple oubli.

SPÉCIAL VACANCES :

J'ai bien noté que je pouvais faire suspendre ou suivre mon abonnement pendant mes vacances.

Pour les vacances ou un déménagement, un numéro exclusif : **0 803 022 021**

Bulletin d'abonnement

Offre à retourner au *Monde* : Service Abonnements, 24 avenue du Général-Leclerc 60646 Chantilly Cedex - Tel : 01 42 17 32 90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

OUI, je désire m'abonner au *Monde* pour seulement 173 F par mois (26 numéros) par prélèvement automatique

Important : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier

M. Mme Mlle 901MQ002

Prénom : _____

Nom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

J'autorise l'établissement tireur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*. Je pourrai suspendre à tout moment mon service au journal *Le Monde*.

Vous vous abonnez au *Monde* : vos nom, prénom et adresse sont communiqués à nos services internes et, le cas échéant plus tard, à quelques publications avec lesquelles nous procédons à des échanges, sauf avis contraire de votre part. Si vous ne souhaitez pas recevoir de propositions de ces publications, merci de nous le signaler.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031		ORGANISME CRÉANCIER Le Monde 21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris CEDEX 05	
TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER			
Nom : _____			
Prénom : _____			
N° : _____ rue _____			
Code postal : _____ Ville : _____			
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)			
N° : _____ rue _____			
Code postal : _____ Ville : _____			
Code établissement		DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER	
Code Guichet		N° de compte	
Clé RIB			

Recevez *Le Monde* chez vous pour seulement

173F* par mois



En vous abonnant au *Monde* vous êtes certain de ne manquer aucun rendez-vous avec l'actualité, aucun dossier, reportage, article correspondant à vos centres d'intérêt. Vous recevez bien sûr tous les suppléments et cahiers spéciaux à paraître dans l'année.

* Offre d'abonnement postal valable uniquement en France métropolitaine jusqu'au 31/12/1999.

Soleil froid

SAMEDI, l'anticyclone puissant qui se développe sur le Benelux dirige un courant de nord-est plus froid et plus sec sur l'ensemble du pays. L'air froid s'écoule plus particulièrement sur le flanc est du pays et ignorera la Bretagne.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Le ciel reste très nuageux de la Bretagne et du pays nantais au Cotentin. En contrepartie, ces régions bénéficient d'une relative douceur, 6 à 9 degrés. Plus à l'est, des éclaircies se dessinent mais le mercure ne dépasse pas 4 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Malgré quelques passages nuageux, le soleil se montre assez souvent, notamment dans les Ardennes. Les températures sont basses, avec des gelées généralisées le matin et des valeurs légèrement positives l'après-midi.

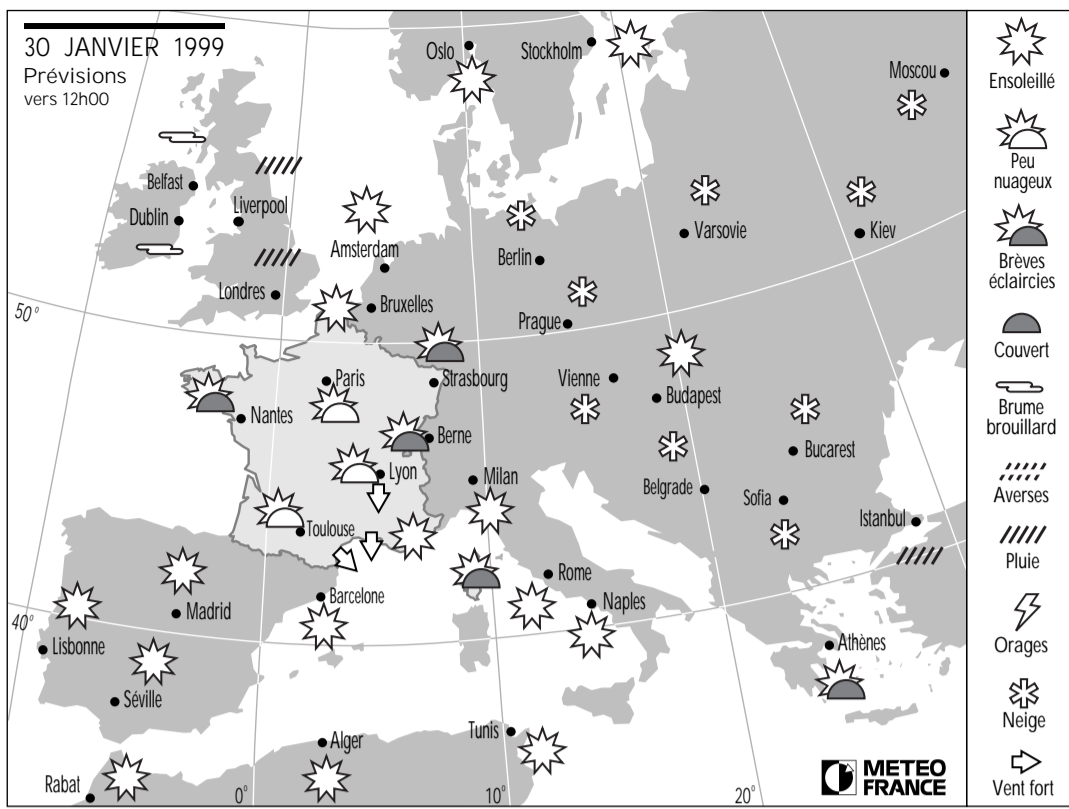
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Un soleil froid s'impose. Quelques nuages circulent sur l'extrême est

et peuvent donner quelques flocons. La froidure s'installe avec des valeurs négatives toute la journée, entre 0 et -3 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Poussés par l'air froid, les nuages refluent vers le sud. Ils résistent encore au sud de la Garonne le matin puis s'évacuent hors des frontières. De belles éclaircies ne parviennent pas à réchauffer l'atmosphère, pas plus de 2 à 7 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Après l'offensive pluvio-neigeuse, le soleil revient sur ces régions, mais au prix d'un froid vif. Les températures restent négatives toute la journée. Le mistral atteint 80 km/h à Montélimar.

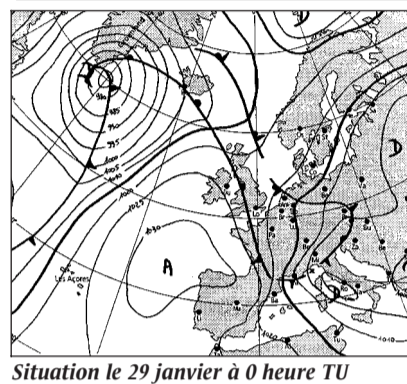
Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Le soleil règne en maître sur le continent au prix d'un mistral violent en Roussillon et vallée du Rhône, jusqu'à 100 km/h. La Corse connaît un ciel plus changeant, avec un risque d'averse de neige. Il fait de 4 à 6 degrés.



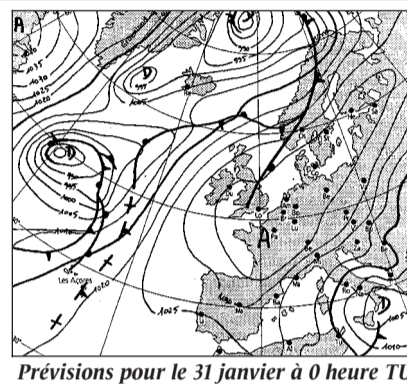
PRÉVISIONS POUR LE 30 JANVIER 1999

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	-5/-1 S	PAPEETE	25/30 S	KIEV	-4/-2	VENISE	-8/-2 S	LE CAIRE	11/21 S	
AJACCIO	-1/6 N	NANTES	2/7 N	POINTE-A-PIT.	20/28 S	LISBONNE	9/16 S	VIENNE	-8/-6	MARRAKECH	8/20 S
BIARRITZ	3/9 S	NICE	4/10 S	ST-DENIS-RE.	23/28 S	LIVERPOOL	6/9 P	AMÉRIQUES		NAIROBI	17/28 S
BORDEAUX	1/7 S	PARIS	-3/2 S	EUROPE		LONDRES	3/5 P	BRASILIA	20/27 P	PRETORIA	21/27 P
BOURGES	-4/2 S	PAU	1/6 S	AMSTERDAM	-4/2 S	LUXEMBOURG	-8/1 S	BUENOS AIR.	18/27 N	RABAT	7/17 S
BREST	6/11 N	PERPIGNAN	4/9 S	ATHENES	5/10 S	MADRID	0/16 S	CARACAS	22/26 N	TUNIS	4/11 S
CAEN	1/4 N	RENNES	3/7 N	BARCELONE	1/11 S	MILAN	-5/7 S	CHICAGO	-3/3 C	ASIE-OCEANIE	
CHERBOURG	3/7 N	ST-ETIENNE	-7/2 S	BELFAST	7/9 C	MOSCOW	-5/3	LIMA	18/24 P	BANGKOK	25/32 C
CLERMONT-F.	-7/1 S	STRASBOURG	-6/0 N	BELGRADE	-11/-7	MUNICH	-10/-6	LOS ANGELES	11/16 C	BOMBAY	18/28 S
DIJON	-6/0 S	TOULOUSE	1/7 S	BERLIN	-7/-3	NAPLES	-4/2 S	MEXICO	12/23 N	DJAKARTA	25/28 P
GRENOBLE	-5/1 S	TOURS	-2/3 S	BERNE	-11/-9 S	OSLO	-14/-9 S	MONTREAL	-14/-11 S	DUBAI	17/26 S
LILLE	-2/1 S	FRANCE outre-mer		BRUXELLES	-4/1 S	PALMA DE M.	3/13 S	NEW YORK	-3/3 S	HANOI	21/25 C
LIMOGES	-2/2 S	CAYENNE	24/28 P	BUCAREST	-5/-3	PRAGUE	-10/-8	SAN FRANCISCO	7/12 P	HONGKONG	18/23 N
LYON	-5/-1 S	FORT-DE-FR.	23/27 S	BUDAPEST	-10/-5 S	ROME	-7/4 S	SANTIAGOCHI	12/25 S	JERUSALEM	11/19 S
MARSEILLE	1/9 S	NOUMEA	25/27 C	COPENHAGUE	-8/-5 S	SEVILLE	5/20 S	TORONTO	-5/-2 S	NEW DEHLI	17/18 S
				DUBLIN	7/10 C	SOFIA	-9/-3	WASHINGTON	-4/6 S	PEKIN	-6/7 S
				FRANCFORT	-6/1 S	ST-PETERSB.	-18/-15	AFRIQUE		SEOUL	-7/1 S
				GENEVE	-6/-2 S	STOCKHOLM	-13/-6 S	ALGER	8/14 S	SINGAPOUR	25/29 C
				HELSINKI	-19/-15 S	TENERIFE	10/13 S	DAKAR	16/22 C	SYDNEY	21/24 P
				ISTANBUL	-2/5 P	VARSOVIE	-12/-8	KINSHASA	21/32 P	TOKYO	2/7 S



Situation le 29 janvier à 0 heure TU



Prévisions pour le 31 janvier à 0 heure TU

SPORTS D'HIVER

Quelques adresses

● **Raquettes en Chartreuse.** Proposée depuis onze ans, la traversée à raquettes du parc naturel régional de la Chartreuse, organisée avec les guides de ce territoire protégé, permet la découverte des hauts lieux du Dauphiné, dont le monastère de la Grande Chartreuse. Compter 7 jours de randonnée, les bagages suivent aux étapes : 3 150 F (480,18 €) par personne en chambre double, hôtel 2 étoiles en pension complète avec panier repas à midi (départ chaque semaine du 24 janvier au 7 mars. Les réservations sont centralisées par Villages Tour (tél. : 04-50-54-70-55), association réunissant 45 villages de montagne qui propose, par ailleurs, des « séjours raquettes » en Cerdagne, dans les Pyrénées, et à Molines, dans le Queyras.

● **En famille.** A l'occasion des vacances de février, la station de Tignes propose aux familles, du 20 au 27 février et du 27 février au 6 mars, un forfait de 8 jours incluant le billet de train Paris-Tignes A/R en couchette 2^e classe (départ le vendredi soir à 23 h 05, arrivée à Bourg-Saint-Maurice le lendemain matin où une navette conduit la famille à Tignes), l'hébergement en appartement ou en hôtel 2 ou 3 étoiles et les remontées méca-

niques de l'Espace Killy. Ce domaine relié Tignes-Val-d'Isère comporte 300 kilomètres de pistes et 96 remontées mécaniques sur 1 900 mètres de dénivelé. Coût de ce forfait : 3 202 F (488 €) par adulte et 2 862 F (436 €) par enfant dans le cas d'un appartement et, en hôtel 2 étoiles, demi-pension incluse, 5 592 F (852 €) par adulte et 3 412 F (520 €) par enfant sur la base d'une famille de 4 personnes (2 adultes et 2 enfants de 5 à 11 ans) voyageant ensemble et munis de la carte SNCF « Enfant plus ».

● **Mondial de télémark.** Les Houches organise les 3 et 4 février pour la deuxième année consécutive la Coupe du monde de télémark, qui rassemble 11 nations et 100 coureurs. Pour y assister, on peut bénéficier du forfait « semaines blanches », valable avant les vacances de février : 986 F par personne en studio avec le forfait remontées mécaniques pour 6 jours, ou 1 900 F en demi-pension à l'hôtel, sur la base d'une chambre double. Centrale de réservation, 04-50-55-51-71.

● **Forfaits ski Orion.** A Méribel, aux Deux-Alpes, à Villard-de-Lans et à Font-Romeu, les résidences « 3 étoiles » Orion (celle de Méribel a été entièrement rénovée) pro-

posent des forfaits ski (de 1 200 F, 183 €, à 2 700 F, 412 €) incluant 7 nuits en studio de 1 à 4 personnes, du samedi au samedi, ainsi que 6 jours de remontées mécaniques par skieur. Ces forfaits sont valables jusqu'au 6 février (Deux-Alpes), 10 avril (Villard et Font-Romeu) et 24 avril (Méribel). Réservations auprès de la Centrale Orion (tél. : 01-41-05-79-05) qui envoie, sur demande, la brochure gratuite automne-hiver 1998-1999, présentant les 38 résidences Orion. Sont également proposés des tarifs préférentiels sur de nombreuses activités : stages de ski, sorties à skis de fond, raquettes, traîneaux à chiens, etc.

● **Autour du Mont-Blanc.** Alpiniste chevronné, spécialiste du ski de randonnée, François Labande trace 170 itinéraires en Haute-Savoie. Du Léman au lac d'Annecy, du plateau des Glières à la chaîne du Mont-Blanc, voilà la plus complète des palettes pour les amateurs purs et durs de la montagne. Ce guide, *Ski de randonnée, Haute-Savoie-Mont-Blanc*, tout juste paru aux Editions Oizane (150 F, 23 €), donne les descriptifs des circuits, cartes à l'appui, la liste des refuges et le classement des courses selon leur difficulté.

Les hauteurs de neige dans les stations

VOICI les hauteurs d'enneigement du jeudi 28 janvier. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires et stations françaises de sports d'hiver, qui diffusent aussi ces renseignements sur répondeur au 08-36-68-64-04, par Minitel sur le 3615 En montagne et sur Internet : <http://www.skifrance.fr>.

Le premier chiffre indique, en centimètres, la hauteur de neige en bas des pistes; le second, en haut des pistes.

DAUPHINÉ-ISÈRE
L'Alpe-d'Huez : 96-180; Alpe-du-Grand-Serre : 40-80; Auris-en-Oisans : 50-60; Autrans : 60-100; Chamrousse : 70-80; Le Collet-d'Allevard : 40-90; Les Deux-Alpes : 50-200; Lans-en-Vercors : 60-80; Méaudre : 60-90; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 20-120; Les Sept-Laux : 60-60; Villard-de-Lans : 60-110.

HAUTE-SAOVIE
Avoriaz : 50-150; Les Carroz-d'Arâches : 50-235; Chamonix : 70-192; Chatel : 80-160; La Clusaz : 65-180; Combloux : 20-100; Les Contamines-Montjoie : 60-210; Flaine : 90-265; Les Gets : 80-150; Le Grand-Bornand : 100-145;

Les Houches : 80-140; Megève : 60-160; Morillon : 30-265; Morzine-Avoriaz : 45-150; Praz-de-Lys-Sommand : 80-110; Praz-sur-Arly : 50-100; Saint-Gervais : 75-160; Samoëns : 30-250; Thollon-les-Ménises : 45-95.

SAVOIE
Les Aillons : 20-84; Les Arcs : 95-225; Arêches-Beaufort : 70-170; Aussois : 50-50; Bonneval-sur-Arc : 76-145; Bessans : 55-80; Le Corbier : 50-115; Courchevel : 95-140; La Tania : 64-100; Crest-Voland-Cohennoz : 80-140; Flumet : 70-175; Les Karellis : 90-150; Les Menuires : 60-160; Saint-Martin-Belleville : 45-155; Méribel : 70-120; La Norma : 100-60; Notre-Dame-de-Bellecombe : 105-175; La Plagne : 110-190; La Rosière 1850 : 120-170; Saint-Francois-Longchamp : 90-150; Saint-Sorlin-d'Arves : n. c.; Les Saissies : 70-120; Tignes : 93-190; La Toussuire : 50-80; Val-Cenis : 50-100; Val-Frénays : 25-70; Val-d'Isère : 83-160; Valloire : 55-110; Valmeinier : n. c.; Valmorel : 69-160; Val-Thorens : 70-130.

ALPES-DU-SUD
Auron : 70-140; Beuil-les-Launes : 100-120; Isola 2000 : 90-

130; Montgenèvre : 40-40; Orcières-Merlette : 60-100; Les Orres : 50-60; Pra-Loup : 50-90; Puy-Saint-Vincent : 50-90; Risoul 1850 : 25-40; Le Sauze-Super-Sauze : 30-100; Serre-Chevalier : 40-60; Superdévoluy : 70-115; Valberg : 80-140; Val d'Allos/Le Seignus : 40-50; Val d'Allos/La Foux : 50-70; Vars : 25-40.

PYRÉNÉES
Ax-les-Thermes : 60-130; Font-Romeu : 50-130; Gourette : 40-120; Luchon-Superbagnères : 90-205; Luz-Ardiden : 100-120; La Mongie : 90-140; Piau-Engaly : 100-120; Saint-Lary-Soulan : 70-95.

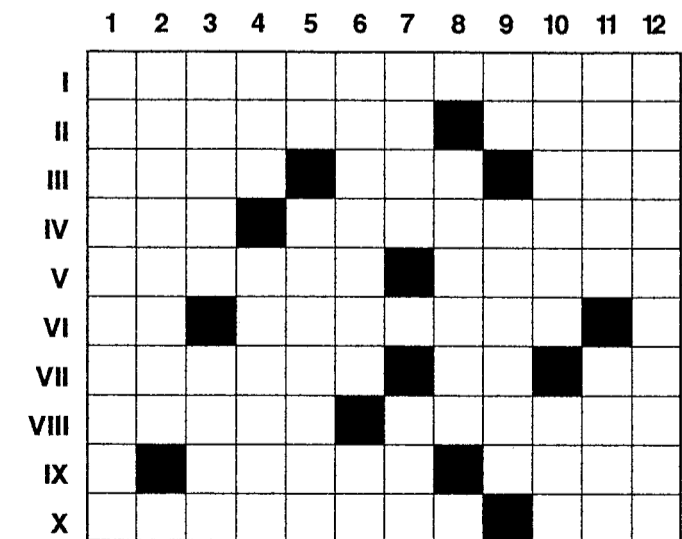
AUVERGNE
Besse/Superbesse : 35-70; Le Mont-Dore : 50-80; Superlioran : 45-80.

JURA
Métaubie : 20-75; Mijoux-Lelex-la-Faucille : 50-90; Les Rousses : 30-100.

VOSGES
Le Bonhomme : 40-60; La Bresse-Hohneck : 60-40; Gérardmer : 30-50; Saint-Maurice-sur-Moselle : 20-80; Ventron : n. c.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99026
SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTELEMENT

I. Cohabitation bien difficile à vivre. - II. S'attaque au diamant avec succès. Le premier à prendre l'Avion. - III. Bonne pour un bain. Convient pour prendre un petit bain. Fleur jaune. - IV. Prises en croupe. Qui donne du sens à l'action. - V. Salle d'attente avant la maternité. Haut de cuisse apprécié par le connaisseur. - VI. Démonstratif. Grandes voies. - VII. Ne met que la tête en valeur. Auxiliaire. Proposition. - VIII. Passât d'une chose

à l'autre. Mérité si ça vaut le coup. - IX. Il ne manque que la grecque. Titre légal. - X. De beaux parleurs. Doubled pour faire mouche.

VERTICALEMENT

1. Libère le passage. - 2. Lui aussi doit libérer le passage. - 3. Bien qu'apprécié, il reste fermé à l'intérieur. Rare en désordre. - 4. Sauvage et voyageuse. Travaille sur des haricots. - 5. Habitudes. Douce au toucher. - 6. Appréciées quand elles viennent du Nord. Donne le

choix. - 7. Possessif et personnel. N'a peur de rien. - 8. Repas des tout-petits. - 9. Possessif. Plateau à double pente. - 10. Fis paraître. Rejoint le Danube. - 11. Indépendant depuis 1983 avec Saint Kitts. Quatre au minimum. - 12. Fait sortir toutes sortes de bobines.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99025

HORIZONTELEMENT

I. Transactions. - II. Ripou. Erg. BA (AB). - III. Avant-scène. - IV. Vans. Aimerai. - V. Elais. Béant. - VI. Règne. El (le). Fat. - VII. Es. Troll. - VIII. Ios. Bistouri. - IX. Ni. Logée. RER. - X. Serines. Mémé.

VERTICALEMENT

1. Traversins. - 2. Rivale. Oie. - 3. Apanages. - 4. Non-sens. Li. - 5. Sut. le. Bon. - 6. Sas. Tige. - 7. Ceci. Erses. - 8. Tremblote. - 9. Ignée. Lo. - 10. Eraflure. - 11. NB. Ana. Rem. - 12. Sagittaire.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.

ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

PHILATÉLIE

Deux cœurs

APRÈS le succès du timbre rond émis à l'occasion de la Coupe du monde de football (plus de 120 millions d'exemplaires vendus), La Poste mettra en vente générale, lundi 8 février, deux timbres à 3 F (0,46 €) en forme de cœur : le premier comportant la légende « Je t'aime », le second illustré d'un cœur de rose. On imagine assez bien les usagers utiliser ces timbres kitschs pour expédier leurs déclarations de revenus...

Si Tonga a précédé la France en émettant des « timbres-cœur » en 1964 et 1975, les conditionnements proposés ici - les timbres, dessinés par Aurélie Baras, imprimés en héliogravure, sont disponibles à l'unité, issus de feuilles gommées de trente exemplaires, ou en carnets autocollants vendus 30 F (4,57 €) comprenant cinq unités de chaque modèle - font de cette émission une première.

Le directeur du Service national des timbres-poste, Antoine Di Maggio, a précisé que La Poste s'était donné pour objectif que chaque Français puisse se procurer au moins un timbre : le tirage se répartit en 4 millions de carnets, 20 millions de timbres en feuilles auxquels s'ajouteront 200 000 maxicartes préimprimées.

P. J.

★ Vente anticipée à Paris, les 6 et 7 février, au bureau de poste « premier jour » de la Maison de Radio-France (16^e). Un bureau de poste temporaire sera ouvert le 14 février à Saint-Valentin (Indre).



EN FILIGRANE

■ **An 2000.** L'œuvre de Jean-Paul Cousin présentée par La Poste française a remporté le concours organisé par PostEurop, association des opérateurs postaux publics européens, sur le thème de l'an 2000. Ce dessin fera l'objet d'un timbre mis en service dans toute l'Europe le 9 mai 2000. ■ **Timbres du monde.** Le n° 1 de *Timbres du monde* des Editions Atlas est paru au prix d'appel de 5 F (0,76 €). Chaque numéro propose un jeudi sur deux, au prix

de 14,50 F (2,21 €), un dossier sur un pays et un autre sur un thème, ainsi que des pochettes de timbres relatifs aux sujets traités.

■ **Portes ouvertes.** Le Service philatélique de La Poste (18, rue François-Bonvin, Paris 15^e) organise une journée portes ouvertes, samedi 6 février, avec démonstration de gravure en taille-douce par André Lavergne, dédicaces des auteurs du *Patrimoine des timbres-poste français*, oblitération spéciale... et buffet.

RESTRUCTURATION Toute l'assise économique et juridique du cinéma en France est remise en cause au même moment, sous les effets conjugués de l'essor des multiplexes,

de la modification des rapports entre producteurs et diffuseurs et des mouvements dans le capital des grandes sociétés du secteur. ● DEUX DOSSIERS principaux agitent profession-

nels et politiques. Celui de l'accès des films aux salles et au public, qui appelle le renforcement de la distribution. Celui du financement du cinéma par les télévisions, après l'avis « his-

torique » du Conseil de la concurrence condamnant Canal Plus, principal investisseur dans les films. ● LA MINISTRE de la culture, Catherine Trautmann, critiquée pour son immo-

bilisme et fragilisée par les mésaventures du projet de loi sur l'audiovisuel, annonce des mesures, alors que l'Observatoire de la fréquentation souligne l'urgence de la situation.

Audiovisuel et cinéma, les rôles sont redistribués

Tout le dispositif de financement et de diffusion des films en France est à la veille d'une refonte dont la réussite dépend dans une grande mesure de l'intervention des pouvoirs publics

CE N'EST qu'une escarmouche dans le combat commercial que livre le bouquet satellite TPS (bouquet de chaînes satellite possédé en copropriété par toutes les chaînes hertziennes non cryptées, mais où TF 1 joue le rôle de leader) à son concurrent, le bouquet CanalSatellite et son opérateur, Canal Plus. Pourtant, en donnant suite à la plainte de TPS, dans le domaine encore marginal du paiement à la séance (*pay per view*) dont Canal Plus avait obtenu la première exclusivité, et en assortissant cette condamnation d'une lourde amende (10 millions de francs, 1,5 million d'euros), la décision du Conseil de la concurrence du 24 novembre 1998 – rendue publique le 30 décembre – est un signal d'une importance capitale pour le cinéma français.

Il met fin à un usage qui remonte à 1984, année de la création de Canal Plus, négocié avec les professionnels du cinéma réunis dans le BLIC (Bureau de liaison des indus-

tries cinématographiques). La chaîne cryptée est ainsi devenue le premier bailleur de fonds du cinéma français et, *de facto*, le garant de sa vitalité et de sa diversité.

Les temps ont changé. Du point de vue de la circulation des images, avec le bouleversement – encore inachevé – du paysage audiovisuel, marqué notamment par l'apparition de nouvelles techniques de diffusion (en attendant Internet), de nouveaux types de programmation, de consommation et de rémunération. Ils ont changé en raison de l'internationalisation des grands pôles de diffusion et de l'importance croissante des catalogues d'œuvres, de la déréglementation, en particulier sous la pression de l'Union européenne. Ils ont changé avec la remontée des entrées en salle et la cassure intervenue entre les professionnels depuis que le BLOC (Bureau de liaison des organisations du cinéma) a scissionné du BLIC. Ils sont susceptibles de changer encore avec la renégocia-

tion de la convention de diffusion de Canal Plus, qui doit intervenir avant la fin de l'année.

Condamnée pour ce qu'elle considère comme une contrepartie naturelle de son investissement dans le cinéma français, la chaîne cryptée menace à mots couverts de réduire sa contribution. Une menace qui mérite d'être prise au sérieux. Non sur le volume total (en 1998 : 720 millions de francs, 108 millions d'euros), imposé de manière réglementaire. Mais sur les multiples façons dont, allant au-delà de ses stricts devoirs, Canal Plus occupe une place vitale dans la production du cinéma.

LE RÔLE DE CANAL PLUS

La chaîne dirigée par Pierre Lescurie a ainsi prêché les films, offrant aux producteurs un ballon d'oxygène financier. Elle a réparti sa manne sur un très grand nombre de films (110 sur 148 produits en 1998), y compris des premières œuvres et des réalisations « difficiles ». Elle a

aussi ajouté contractuellement à son obligation réglementaire d'investir 9 % de son chiffre d'affaires dans la production, 1 % d'aide aux salles et un bonus aux films réalisant des succès publics, portant son intervention réelle à 10,5 %. Via sa filiale Canal Studio et les producteurs « indépendants » qui lui sont liés, elle a pesé d'un poids encore plus lourd dans la mise en chantier de films (80 millions supplémentaires). A ces éléments factuels, il faut ajouter l'atmosphère que les responsables « cinéma » de la chaîne, René Bonnell puis Nathalie Bloch-Lainé, ont su établir avec les professionnels. Ils ont donné à Canal Plus un rôle à la fois réel et symbolique dans l'industrie du film.

Cette évolution, au-delà des perturbations qu'elle entraîne, n'est pas forcément nocive. La multiplication des guichets (TPS, et éventuellement CanalSatellite en tant que tel, s'ajoutant à Canal Plus) est en principe plus saine. A condition que la nouvelle donne permette

non seulement de pérenniser la masse globale des investissements dans le cinéma, ce que toutes les parties concernées tiennent comme probable, mais aussi que ces sommes continuent de s'investir dans des films nombreux et variés. Il faudrait encore qu'elles soient injectées dans la production en amont, sous peine d'éliminer la plupart des producteurs qui ne disposent pas de la trésorerie nécessaire.

L'essor des chaînes satellite transforme aussi les conditions de diffusion sur le petit écran. A l'ordre de diffusion (vidéo-Canal Plus-chaînes en clair), sur lequel portait la réglementation (dite de la « chronologie des médias »), il faut ajouter désormais les chaînes satellites et le *pay per view*. Il faut décider si on laisse à Canal Plus une priorité pour la première diffusion cryptée, en reléguant les deux bouquets du satellite au rang de « deuxième fenêtre ». Les options sont multiples, chacune entraînant des financements différents, qui dépendent encore des délais institués entre chaque mode de diffusion. La directive européenne Télévision sans frontières interdit désormais aux Etats d'imposer ces délais. Ils doivent donc être rediscutés, d'ici à la fin de 1999, par l'ensemble des partenaires.

Ces grandes manœuvres interviennent alors que l'horizon du cinéma s'obscurcit d'autres nuages, venus de la situation dans les salles. L'essor des multiplexes n'a pas profité aux films français, dont la fréquentation a atteint un plancher historique – 26 % de part de marché en 1998 – quand la fréquentation globale atteignait en 1998 le chiffre record de 175 millions d'entrées.

L'ENGAGEMENT DES « MAJORS »

Ces multiplexes, qui font de l'ombre aux petits exploitants et auxquels les petits distributeurs ont du mal à accéder, appartiennent presque tous aux grands circuits (Gaumont, UGC, Pathé). Ces prétendues « majors » du cinéma français ont en fait terriblement réduit leur implication dans la production et surtout la distribution d'œuvres nationales depuis que leurs liens avec Hollywood leur assurent une alimentation constante et rentable en films. La distribution, maillon vital de l'acheminement des films vers les écrans sans lequel il est illusoire de prétendre rivaliser avec les Américains, apparaît comme anor-

malement fragilisée et nécessitant des mesures d'urgence. Production, distribution, exploitation en salles et diffusion sur les petits écrans, ce sont donc toutes les composantes de la filière cinématographique qui doivent être reconstruites, au moment des entrées massives de TF 1 (9 %) et surtout de Canal Plus (24,6 % avec sa société mère, Vivendi) dans le capital de Pathé. Parvenir à cette nouvelle configuration dépend dans une large mesure des pouvoirs publics : il leur revient à la fois de fédérer les appétits parti-

TPS veut prêcher des films

Le bouquet numérique TPS négocie depuis plusieurs semaines un accord avec le BLIC (Bureau de liaison des industries cinématographiques), visant à investir davantage et différemment dans le cinéma. Actuellement, les filiales de cinéma, TPS Cinéma, et de paiement à la séance, Multi-vision, doivent investir 17 % dans le cinéma français.

TPS, qui affirme déjà investir au-delà de ses obligations, aurait proposé de prêcher jusqu'à 50 % des longs-métrages, tout en s'engageant à respecter une diversité de ses choix afin d'aider les « petits films ». Ces propositions, qui ont été envoyées au CSA, doivent encore obtenir l'aval du BLOC (Bureau de liaison des organisations du cinéma) et de Canal Plus.

culiers des professionnels du cinéma au profit d'un intérêt général, de maintenir ou de renouveler les correctifs réglementaires chaque fois que c'est possible, et d'établir un climat général où les objectifs culturels seront pris en compte par les diffuseurs dans les négociations contractuelles, alors même que les représentants des bouquets rivaux ont annoncé ne pas vouloir s'asseoir à la même table.

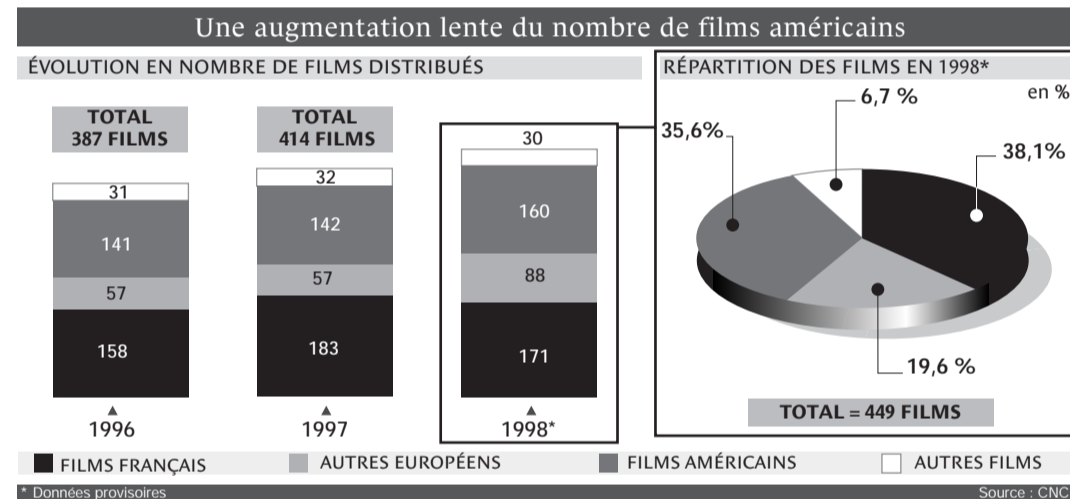
Les tribulations de la loi sur l'audiovisuel ont suscité quelques doutes sur la capacité de la puissance publique à mener un projet d'envergure. Le chantier cinéma sera une nouvelle épreuve de vérité pour le ministère de la culture et de la communication.

J.-M. F.

Vers le contrôle de la programmation des multiplexes

LE JEUDI 28 janvier, Marc Tessier, directeur général du Centre national du cinéma, a présenté à l'ensemble des professionnels les résultats de l'Observatoire de la fréquentation, qui fournit des indications sur les conditions d'offre des films au public. Malgré les limites de l'outil et le fait que ces chiffres ne portent que sur les trois premiers trimestres, ces résultats sont particulièrement attendus, à un moment où la profession s'interroge sur les causes de la baisse de la part de marché du film français en 1998.

Le premier constat porte sur le nombre de sorties : plus de films nouveaux (449 en année pleine), mais moins de films français, ont atteint les écrans – tandis que les Américains et les autres Européens augmentent massivement leur présence. Ce phénomène est aggravé par l'ampleur des sorties : durant les neuf premiers mois, 28 films ont été distribués dans plus de 300 salles, dont 20 productions américaines et 7 françaises. Durant la même période, un film aura disposé en moyenne de 90 cinémas... mais de 161 s'il était américain et de seulement 61 s'il était français. L'apparente supériorité numérique des titres français (171, en année pleine, contre 160 américains) est donc largement contrebalancée par le traitement inégal des uns et des autres au moment de la sortie. Encore ces chiffres, qui ne prennent en compte que les « établissements », comment-ils l'éventuelle multiplicité des copies dans un même multiplexe, et la différence de qualité et de taille entre les



salles, y compris à l'intérieur d'un même établissement.

Sans exclure l'influence d'autres critères, les résultats de l'Observatoire traduisent donc bien une pratique peu favorable aux films français. Les statistiques du CNC confirment d'autre part la place croissante des multiplexes dans l'exploitation, avec 22 % du marché pour les 38 établissements en fonction au 30 septembre, c'est-à-dire un prévisible bon quart en année pleine (en comptant les 45 multiplexes désormais en activité). Ces multiplexes programment moins de films français que l'ensemble des salles (31 % contre 32,5 %), et ceux-ci y ont un peu moins de succès. L'ensemble de ces données confirme donc ce que Marc Tessier appelle « l'augmentation lente mais régulière de la pression des films

américains », avant de s'inquiéter du moindre investissement des grands groupes dans la distribution et le marketing du cinéma français.

RESPONSABILISER LES PROPRIÉTAIRES

Il rappelle que les frais de sortie des films s'élèvent, en France, à environ 10 % des investissements de production, alors qu'ils atteignent 25 % aux Etats-Unis. D'où la hausse des aides automatiques aux distributeurs, qu'il espère pouvoir porter progressivement à 140 millions de francs (21 millions d'euros) en 2000. Le patron du CNC demeure en revanche réservé sur une mesure qui divise depuis longtemps les professionnels : l'autorisation de la publicité à la télévision, qu'il juge prématurée sur les chaînes généralistes, mais « envisageable, et même logique, sur les chaînes thé-

matiques consacrées au cinéma ». L'intervention majeure concerne néanmoins les circuits, à commencer par Gaumont, UGC et Pathé, qui possèdent désormais chacun dix multiplexes en France. « Il faut responsabiliser les propriétaires de multiplexes », affirme M. Tessier. Le décret annoncé par la ministre le obligera, circuit par circuit ou établissement par établissement, à des engagements de programmation clairs, portant sur la diversité des films, sur l'accès des distributeurs indépendants à leurs écrans et sur l'encadrement et la transparence des multiprogrammations. Dès qu'une salle détiendra 25 % du marché de sa zone de chalandise (15 % en région parisienne), cet engagement deviendra obligatoire. »

J.-M. F.

Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication

« La diversité est un dossier crucial qui concerne tous les diffuseurs »

« Que vous inspire la baisse du nombre de films français au box-office ?

– C'est un phénomène conjoncturel dont il ne faut pas surestimer la gravité, mais qui incite à résoudre rapidement un problème urgent : faciliter l'accès des films français aux écrans et au public. Pour répondre à la situation créée par l'arrivée des multiplexes, qui accordent une grande place aux films américains, et par le désengagement des grands circuits dans le financement et la distribution des films français, il faut renforcer la distribution. L'Etat va injecter d'importants moyens – de l'ordre de 25 à 30 millions de francs (3,7 à 4,5 millions d'euros) – au soutien automatique, dont le budget est aujourd'hui de 67 millions de francs (10 millions d'euros). Et le barème du soutien sera majoré au profit des 200 000 premières entrées enregistrées par chaque film, pour aider davantage les petits films.

– Est-il également prévu d'en-

cadrer davantage les multiplexes ?

– Un décret, qui entre en vigueur au printemps, redéfinit les règles de concurrence entre les exploitants indépendants et les circuits, afin de préserver la programmation art et essai en centre-ville. Ces exigences de pluralisme sont désormais incluses dans les critères d'autorisation des multiplexes. Ces mesures s'intègrent dans un chantier plus vaste, qui comprend une réflexion sur les bandes-annonces ou le nombre de copies d'un même film dans les multiplexes.

– La condamnation de Canal Plus par le Conseil de la concurrence ne risque-t-elle pas de mettre en cause le financement du cinéma par les chaînes de télévision ?

– D'abord, l'avis du Conseil de la concurrence concerne le *pay per view*. Cette décision ne fait pas pour autant basculer le financement des films dans une concurrence sau-

vage. Il reste que nous sortons d'une époque où deux logiques, l'une privée (celle de Canal Plus), l'autre publique (le compte de soutien), ont convergé pour faire vivre le cinéma en France. L'apparition des bouquets satellite oblige à inventer un nouveau dispositif, aussi bénéfique. Et il faut aller vite, afin de maintenir les grands équilibres économiques, mais aussi la diversité culturelle de la filière cinématographique. Je vais réunir l'ensemble des professionnels du cinéma pour que soit élaborée, avant la fin de l'année, une plateforme de propositions qui tiennent compte de ces enjeux. Parallèlement, je continue à rencontrer les diffuseurs et leurs actionnaires. Les chaînes ne doivent pas décider de tout.

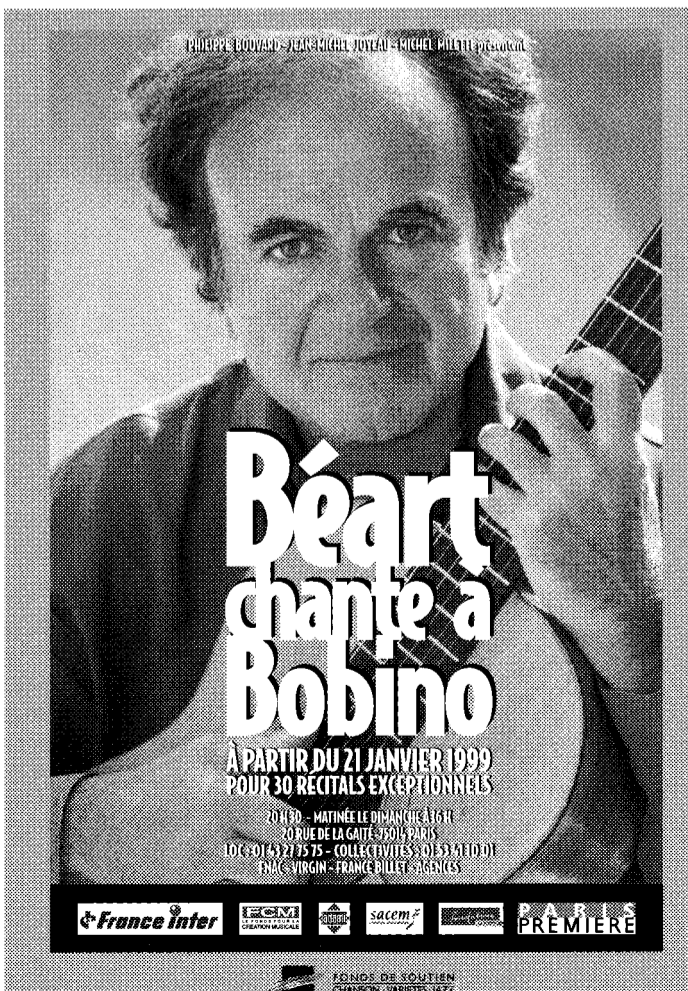
– Pensez-vous obliger les bouquets numériques à prêcher des films ?

– Une intervention législative ou réglementaire reste toujours possible, mais je mène d'abord une

consultation auprès des professionnels. On ne peut, ni ne doit tout organiser juridiquement. Mais il serait bon que TPS finance davantage le cinéma en investissant dans davantage de films. La diversité est un dossier crucial, qui concerne tous les diffuseurs. L'un des effets du projet de loi sur l'audiovisuel est de permettre aux chaînes publiques, en échappant à une logique de concurrence avec les chaînes généralistes privées, d'investir davantage dans un cinéma différent. Ce qui démontrera à la Commission européenne que les aides de l'Etat accordées aux chaînes publiques servent à des missions de service public. Je mène actuellement des consultations, très positives, qui permettront de présenter au premier ministre la semaine prochaine le projet de loi sur l'audiovisuel modifié. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon et Nicole Vulser

Philippe Bouvard - Jean-Michel Jouvan - Michel Pillet



Béart Chané a Bobino

A PARTIR DU 21 JANVIER 1999 POUR 30 RECITALS EXCEPTIONNELS

20 H 30 - MATINÉE LE DIMANCHE 15 H
20 RUE DE LA GAITÉ - BOULEVARD DES FILLES DU CALVAIRE - PARIS
TÉL. (01) 47 27 75 75 - COLLECTIVITÉS (01) 57 41 01 01
FNAC - VIRGIN - FRANCE BILLET - ARTISTES

France Inter, EMI, SACEM, SACM, PREMIERE

FONDS DE SOUTIEN GAYON - TABERES JAZZ
subventionné par le Maire de Paris

La fin de siècle de Deutsche Grammophon

La firme célèbre la musique contemporaine dans une nouvelle collection très éclectique

EN REGARDANT les cinq luxueux volumes qui ouvrent la nouvelle collection consacrée par Deutsche Grammophon à la musique de notre temps, l'on se dit d'abord que la firme allemande sacrifie à son tour à la mode de la première discographique : « grande première discographique mondiale » (Boulez), « premier enregistrement mondial » (Takemitsu), « premier enregistrement intégral » (Berio), « enregistrement public de la création » (Previn, Kagel). L'examen des programmes et l'écoute des disques indiquent cependant qu'au-delà de l'accroche commerciale, ces parutions sont réellement, à une exception près, de... première importance.

Il aura donc fallu attendre le passage au XXI^e – suggéré par le titre, 20/21, de la collection – pour pouvoir apprécier chez soi le fameux *Répons* de Pierre Boulez, œuvre créée il y a une quinzaine d'années avec le concours d'une titanesque technologie informatique. Catalyseur de l'inouï, l'électronique y fouette les solistes de l'Ensemble InterContemporain comme des blancs montés en neige pour réussir la crème orchestrale la plus savoureuse du maître français. Velouté ravélien, motorisme stravinskyen et latence formelle debussyste entrent dans la composition de *Répons* mais se fondent rapidement dans une expression typiquement boulezienne, maintes fois imitée depuis.

La *Sequenza III* de Luciano Berio a connu le même sort et se dégage

donc naturellement du parcours intégral de ce corpus de pièces solistes très virtuoses. Moins extravagante que celle, inoubliable de Cathy Berberian, la version de Luisa Castellani séduit par son homogénéité. Interprétées chacune par leur créateur (le guitariste Eliot Fisk, le bassoniste Pierre Gallois et l'accordéoniste Teodoro Anzellotti), les trois dernières *Sequenzas* relèvent, en revanche, plus de la curiosité que de l'acte visionnaire. Il en va de même des deux morceaux réunis dans le volet consacré à Mauricio Kagel : *1898* (célébrant l'invention du disque) et *Musique pour instruments de la Renaissance* (dédiée à Monteverdi) conceptualisent les conditions sociales de l'acte musical mais en négligent la qualité artistique.

TREMPAINS DE LA RÉVERIE

Un tramway nommé *Désir*, l'opéra composé en 1998 par André Previn, ne s'embarrasse pas d'expérimentations hasardeuses mais sert au mieux le drame exposé dans la pièce de Tennessee Williams. Si les modèles de Berg et de Puccini apparaissent localement, c'est plutôt Samuel Barber qui vient à l'esprit pour caractériser un ouvrage lyrique typiquement américain qui n'abuse pas des numéros destinés à la star Renée Fleming et use d'une orchestration rarement anonyme (même les infiltrations de jazz portent la marque du compositeur).

Présente au premier rang des préoccupations d'André Previn dans *Un tramway nommé Désir*, la sensualité détermine également



André Previn, auteur d'« Un tramway nommé Désir », opéra tiré de la pièce de Tennessee Williams.

l'essentiel de la dernière manière de Toru Takemitsu. La monographie du subtil Japonais confiée à Oliver Knussen atteste que cette musique ne saurait se satisfaire d'un simple rendu vaporeux. La démarche du chef britannique – lui-même compositeur raffiné – s'appréhende au mieux dans *Dream/Window*. Knussen l'investit comme une méditation riche en mouvements irrationnels. Judicieusement encadré par deux hymnes très panthéistes (un *Day Signal* au rayonnement quelconque et un *Night Signal* très prenant), ce portrait de Takemitsu s'enrichit d'un passionnant inédit discographique. Page pleine d'es-

prit, *Quotation of Dream* joue avec *La Mer* de Claude Debussy. Percus à contre-courant d'une expression qui invite à l'abandon, les nombreuses citations de l'œuvre en référence fonctionnent autant comme des garde-fous que comme des tremplins de la rêverie dans un style jugé « schizo-éclectique » par le compositeur.

Schizophrène ou non, l'éclectisme sera encore au rendez-vous de la collection 20/21 puisque les noms d'Arvo Part, Elliott Carter, Hans Werner Henze et Leonard Bernstein figurent sur la liste des prochaines livraisons.

Pierre Gervasoni

★ Luciano Berio : *Sequenzas*. Ensemble InterContemporain, 3 CD 457 038-2. Pierre Boulez : *Répons*, *Dialogue de l'ombre double*. Alain Damiens (clarinette), Ensemble InterContemporain, Pierre Boulez (direction), 1 CD 457 605-2. Toru Takemitsu : sélection. London Sinfonietta, Oliver Knussen (direction), 1 CD 453 495-2. André Previn : *Un tramway nommé Désir*. Renée Fleming (Blanche), Rodney Gilfry (Stanley), Orchestre de l'Opéra de San Francisco, André Previn (direction), 3 CD 459 366-2. Maurice Kagel : *1898*; *Musique pour instruments de la Renaissance*, 1 CD 459 570-2.

SÉLECTION DISQUES

BOB BELDEN ENSEMBLE

La Cigale
L'Ensemble du saxophoniste et arrangeur Bob Belden n'existe plus. Cet enregistrement du 27 octobre 1990, à La Cigale, lors du Festival de jazz de Paris, vient en rappeler les qualités. Des formes volontiers impressionnistes (*Psalm n° 1*, *The Treasure*) alternent avec des envolées parfaitement équilibrées de cuivres (*Directions*, de Joe Zawinul, *The Dream of the Blue Turtles*, de Sting, ancien bassiste et chanteur de The Police). L'Ensemble s'inscrit dans la suite des trouvailles de Gil Evans, sans en être une copie réductrice.

Belden, qui laisse un espace d'expression toujours contrôlé – notamment dans le rapport à la durée – à certains solistes (le trompettiste Tim Hagans, les saxophonistes Tim Ries, Craig Handy, Glen Wilson ou Mike Migliore) revient toujours à la mélodie, à partir d'ornementations jamais pesantes, en explorateur des timbres et des contrastes. Cette capacité à organiser une masse orchestrale le place ici parmi les plus talentueux arrangeurs.

Sylvain Sielrier

★ 1 CD Sunnyside Communications SSC 1079D. Distribué par Night & Day.

JEAN-LOUP LONGNON

SEPTET

Bop Dreamer

Trompettiste, chef d'orchestre, arrangeur, chanteur amateur de jeux avec les mots, Jean-Loup Longnon a gardé pour les héros du bop une admiration de gamin ébloui. Au Festival de Calvi, ce fou de jazz est de toutes les jams nocturnes ; à Marciac – chapiteau et ambiance festivières garanties –, il a été enregistré en août 1996. En première ligne, les vents : outre Longnon, Flavio Boltrone est à la trompette, Lionel Belmonto et Yannick Rieu aux saxophones. Gros son, riffs impeccables, soli emmenés. A la rythmique : Pierre de Bethmann au piano et Christophe Wallemme à la contrebasse (deux tiers du groupe Prysm) et François Laudet à la batterie. Idéal. Ces sept-là jouent avec une ferveur renouvelée à chaque thème non pas dans l'imitation imposable de Dizzy Gillespie, Charlie Parker ou Clifford Brown dont ils jouent des compositions, mais bien dans leur présent de musiciens. Dans ses arrangements, Longnon pense à Count Basie. Avec la même économie de moyens, il donne du volume, de l'ampleur, à son petit orchestre qui devient grand. S. Si.
★ 1 CD Pygmalion Records 591612. Distribué par Musidisc.

LYLE LOVETT

Step Inside This House

Dans un western, Lyle Lovett ne tiendrait ni le rôle du héros, ni celui du méchant. Même chose à Nashville. Loin des sourires nickel des shérifs chantants, comme des visages burinés des *outlaws*, ce gentleman dégingandé de la country a tracé une route singulière, attaché à la pureté d'une tradition comme à la modernité d'une écriture souvent caustique. Dans ce double-album, il a rendu hommage à des auteurs-compositeurs qui, comme lui, se préoccupent moins de larmoiements et de pittoresque que des qualités humaines et musicales des histoires qu'ils content. Les chansons de ces frères d'armes réputés – Townes Van Zandt, Guy Clark – ou plus obscurs – Robert Earl Keen, Steven Fromholz, Willis Alan Ramsey... – sont servies par une voix et une précision instrumentale impressionnantes de sobriété. Dans les moments de malice comme de rude mélancolie. Stéphane Davet
★ 2 CD Curb records CDC 1010. Distribué par Média 7/Musisoft.

ALLIANCE ETHNIK

Fat Comeback

Une frange du rap français a choisi de flirter avec la variété. Aucun mal à ça, tant que les tchatteurs enrichissent la chanson de malice, de virtuosité lexicale et de vécu. Il y a trois ans, Alliance Ethnik revendiquait l'humeur *Simple et funky* d'un premier album au succès mammoth. Toujours funky mais trop souvent simplet, le disque du retour – *Fat Comeback* – démontre les risques à se priver de l'urgence. Produits par le New-Yorkais Prince Charles Alexander, dont la sobriété et le goût pour les basses avaient déjà été remarqués sur le dernier album d'IAM, les titres des Franciliens ne manquent pas de groove. Un gimmick soul, les scratches étourdissants du DJ Crazy B, l'utilisation fûtée des syncopes, de touches latinos (*No limites*) et africaines (*Un enfant doit vivre*) attirent les pieds sur la piste de danse. Sans que la tête suive. D'un phrasé légèrement empâté, K-Mel tente de transmettre conscience et sens des responsabilités. Son groupe accumule surtout clichés mièvres et bons sentiments. On a beau convoquer quelques invités de marque – Biz Markie, Youssou N'Dour, De La Soul, Common, Jamel DeBouze... –, ces cerises ne trouvent pas leur gâteau. S. D.
★ 1 CD Delabel DE4517. Distribué par Virgin.

CARLINHOS BROWN

Omelete Man

Carlinhos, le Bahianais follement surdoué, compositeur prolifique, grand ordonnateur des percussions du quartier du Candeal à Salvador de Bahia, fait une omelette, trois ans après le perturbant *Alfagamabetizado* : les œufs cassés sont nombreux, il y en a même partout, les ingrédients eux-mêmes sont ceux qui passent sous la main (la pensée) de M. Brown au moment où il commence à battre son bol. Cette façon abusive de Carlinhos Brown, « l'homme-omelette », de tout touiller sur fond de samba-reggae laisse pantois. Cet être-vitamine (*Ser Vitamina*) est capable du sentimentalisme le plus violoneux (*Hawaii e you*, avec Marisa Monte, omniprésente sur ce disque qu'elle a produit).

Il peut aussitôt adopter un profil Beatles (*Soul by Soul*), zapper avec un vrai talent sur le funk (*Tribal United Dance*), le carnaval de rue (*Faraó*). Il ne faut jamais manquer de voir Carlinhos Brown et son armée de tambourinaires en scène. Pour le disque, l'alchimie passe trop souvent par la variété grand public, atteignant cependant quelques sommets visionnaires.

V. Mo.

★ 1 CD Delabel 497 402-2.

Duchenne de Boulogne (1806-1875)
La mécanique des passions

Visage et expressions - Aspects contemporains

26 janvier - 4 avril 1999
École nationale supérieure des beaux-arts
13, quai Malaquais, Paris 6^e - tous les jours de 13 h à 19 h sauf le lundi

Comédie des Champs-Élysées
MICHEL FAGADAU

PROLONGATION A PARTIR DU 2 FEV.

pour un oui ou pour un non

de Nathalie Sarraute

Sami Frey
Jean-François Balmer
Claire Duhamel
Dominique Ehlinger

Mise en scène : Simone Benmussa

PREMIERE France Inter Télérama

LOCATION 01 53 23 99 19/20

Harry Bellet

Les musiques d'Europe vont et viennent sur les deux rives du district rouennais

Rock, jazz et musiques traditionnelles d'Europe du Nord dans six lieux de l'agglomération

Pour fédérer des lieux d'action culturelle qui fonctionnaient un peu chacun de leur côté, un Festival des musiques européennes a été imagi-

né en 1993. La 7^e édition a choisi les contrées nordiques. Les Anversois du quartette DAAU, les Danois de Duguet, les Suédois de Vasen ont

fourni des couleurs variées au public rouennais, tandis que les groupes régionaux, comme Frandol (rock), animent les nuits du port.

TRANCHES D'EUROPE EXPRESS, 7^e Festival des musiques d'Europe, dans six villes de l'agglomération rouennaise. DAAU, Frandol le 27 janvier ; Vasen, Dug, le 28 janvier. Prochains concerts : Akosh S. Unit, Théâtre Duchamp-Villon de Rouen, 20 h30 ; Betty, Théâtre de l'Atelier de Rouen, 23 heures, le 29 janvier ; Kila, Théâtre Maxime-Gorki du Petit-Quevilly, 20 h30, et Stan The Flasher, Théâtre de l'Atelier, 23 heures, samedi 30 janvier. De 50 F à 95 F, à 23 heures, gratuit ou 20 F. Tél. : 02-35-03-29-78.

ROUEN

de notre envoyé spécial

La septième édition de Tranches d'Europe express (TEE) est aussi une première. Inventé en 1993 par Annie Coci-Dégremont, à l'écoute des tendances musicales, dans la commune du Petit-Quevilly, ce festival consacré aux musiques d'Europe est parvenu, du 16 au

30 janvier, à fédérer six lieux culturels de l'agglomération rouennaise, que la force de l'habitude avait fini par cantonner au chacun chez soi. Pour donner une identité à cette nouvelle ambition, Nathalie Marteau (centre d'art et d'essai de Mont-Saint-Aignan), Ado Vasqueur (Théâtre Charles-Dullin de Grand-Quevilly et centre culturel Voltaire de Déville-lès-Rouen), Ahmed Mergoub (Théâtre Duchamp-Villon de Rouen), Régis Sénécal (Trianon Transatlantique de Sotteville-lès-Rouen) et Gérard Marcon (Théâtre Maxime-Gorki scène nationale du Petit-Quevilly) ont choisi, avec Annie Coci-Dégremont en coordinatrice, de se concentrer sur une aire géographique : cette année, surtout le nord de l'Europe.

En plein air comme en salle, ce festival de rock, de musiques traditionnelles plutôt bouclésées et de jazz se construit sur l'équilibre entre la recherche et des propositions plus repérées. Parfois, tout se mélange comme avec les jeunes

Anversois du quartette DAAU au centre d'art et d'essai de Mont-Saint-Aignan, le 27 janvier. Les mélodies ont des couleurs d'Orient, de valses de cabaret, des airs de brumes. Ils s'efforcent de dompter des machines qui visent à transformer les timbres des instruments (violon, violoncelle, clarinette et accordéon) ou à suppléer à l'absence d'un batteur. En dépit d'un sonorisateur britannique qui brouille l'ensemble en poussant le volume sonore, leur rêve d'un mélange fluide des styles et des genres semble possible.

SUR LE PORT, À 23 HEURES

Passé 23 heures, le festival s'installe sur les quais du port de Rouen, au Théâtre de l'Atelier, un hangar aménagé en salle de concert. C'est là que jouent des formations de la région Haute-Normandie. Frandol y balance son rock référencé entre le son psyché du Swingin'London des années 60 et la sauvagerie juvénile des groupes qui hantent les garages

des pavillons américains. Les textes de ces anciens du groupe Roadrunners sont ironiques, parfois désenchantés.

Au Théâtre Maxime-Gorki, au Petit-Quevilly, le 28 janvier, le Danemark et la Suède se retrouvent. Un peu impersonnels, les cinq Danois de Dug mettent les airs de leur pays sur des plans vaguement jazz rock. Ce sont les quatre Suédois de Vasen, en première partie, qui surprennent et enchantent. Ils rapportent du XVII^e siècle des marches, des polkas lentes, des giges, composent des airs qui accompagnent leur quotidien, un baptême, une fête de famille. Ce folklore d'aujourd'hui existe avec des riens : une « tournerie » au violon, un accord de guitare, des clochettes, une caisse pour tambour, un balancement sur trois temps. C'est joué avec une élégance un rien rigoriste qui renforce l'authenticité comme la générosité du propos.

Sylvain Siclier

Douze faits d'hiver de chorégraphes à l'Etoile du Nord

FAITS D'HIVER, DANSES D'AUTEURS à l'Etoile du Nord, 16, rue Georgette-Agutte, Paris-18^e. M^oGuy-Moquet. Prochains spectacles les 29 et 30 janvier : *Holcor*, de Catherine Langlade, à 17 heures ; *La Tentation*, de Jean Gaudin, à 19 heures ; *Anthume ou la Sensation du membre fantôme*, d'Emmanuelle Vo-Dinh, à 21 heures. Tél. : 01-42-26-47-47. 100 F (15,25 €) les trois spectacles, 80 F les 2 (12,2 €), 50 F (7,62 €) l'unité.

Huit ans après la nomination de la chorégraphe Susan Buirge à la commission de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques, qui entérinait la reconnaissance officielle de l'auteur-chorégraphe, le débat sur la notion d'auteur en danse contemporaine reste vif. « *Au regard des autres arts, nous sommes toujours dans l'humiliation et la vexation d'avoir à justifier de nos droits d'auteur*, s'insurge Karine Saporta, actuellement en poste. *La danse est encore assimilée à une pratique corporelle et non à une écriture signifiante.* »

Karine Saporta, à l'initiative de la manifestation « Faits d'hiver, danses d'auteurs », à l'Etoile du Nord, enfonce le clou : « *Auteurs, évidemment, les douze chorégraphes le sont tous, avec*

surtout cette particularité d'être peu diffusés à Paris, qui s'apparente pour moi aujourd'hui à un trou béant culturel. La décentralisation a vidé la capitale de sa sève. » Pas tout à fait, à en juger par la fréquentation du public et les compagnies programmées. Ni jeunes, ni vieilles, ni in, ni complètement out, elles sont... *border-line.*

HYSTÉRO-FOUQUAQUE

A plus d'un titre. Financier d'abord, artistique ensuite : l'univers de leurs chorégraphes atypiques se démarque de la production actuelle. A commencer par Fabrice Dugied. Ce chorégraphe homosexuel rue depuis trois ans dans les brancards pour affirmer sa violente différence. *A l'incandescence*, sa nouvelle création hystéro-foutraque, continue à tailler la voie. Oubliée la technique de la belle danse ! Les trois interprètes laissent leur corps aller sans censure ni pudeur. Et cela bouillonne jusqu'à faire jaillir des gestes imprévus, jamais vus. Avec une maligne jubilation, Fabrice Dugied fait craquer les convenances. Une manière d'exorcisme, parfois un brin systématique.

Cette générosité aveugle électrise aussi la compagnie de Fred Werlé, drôle de romantique échaudé par une époque plus sexe que midi-

nette. Dans *La Kermesse héroïque*, Constantin Leu, bien en chair, ose un strip-tease dont la simplicité crue cloue le bec au public. Mais quand il dégaîne sa hache, c'est la tétanie dans l'assemblée, déjà secouée par ce drame burlesque frôlant le *gore*. Dans un autre registre, poétique ce-lui-là, *Début* de Marie-Jo Faggianelli met en scène deux corps qui s'apprivoisent, une danse éloquente et délicate, tout en rotation du torse et en bras volubiles. Sans doute plus de moyens financiers, plus de temps de répétitions lui donneraient-ils une plénitude qui lui fait encore défaut.

De même, *L'Orage d'une robe qui s'abat* (vers de Paul Eluard) signé Marceline Lartigue, laisse-t-il en attente. Autour du personnage d'Erszebet Bathory, comtesse hongroise assoiffée du sang des jolies filles, cette chorégraphie d'une féminité offensive règle un rituel singulièrement décalé. Sur la musique d'Hugues de Courson, elle inscrit une danse tendue aux jeux de jambes sans équivoque, qui font crisser le collant et jouissent de leur propre mouvement. Mais le sexe et sa violence ne sont-ils qu'au-dessous de la ceinture ?

Rosita Boisseau

Le spleen sans charisme d'Unbelievable Truth

UNBELIEVABLE TRUTH, Le Cabaret sauvage, Paris, le 28 janvier.

Au début, on a flairé le piège marketing. Thom Yorke, la voix de Radiohead, sans doute le groupe de rock le plus important du moment, avait donc un frère : Andy, chanteur et guitariste de Unbelievable Truth, nom assez ronflant (pour une formation de binaire, pas pour une œuvre cinématographique), emprunté au premier film de Hal Hartley, *L'Incrovable Vérité*. Soupçon de népotisme en tête, on s'est alors souvenu, à partir des précédents Jagger, McCartney, Wilson (Beach Boys) et Fogerty (Creedence), que le talent était généralement mal distribué parmi les fratries de rockers.

Et puis ce premier album, *Almost Here* (Virgin), s'est imposé tout seul, avec son spleen éthéré, comme une des bonnes surprises de l'année 1998. Unbelievable Truth, trio originaire d'Abingdon (près d'Oxford), constitué d'Andy Yorke, Nigel Powell (batterie, claviers, homme-orchestre de la bande) et Jason Moulster (basse), peut postuler au titre d'héritier le plus recommandable de R. E. M. Ce groupe anglais joue un folk-rock mélodique à l'américaine, sur des guitares à ligne claire égrenant des arpegges-carillons volés aux Byrds. Sa couleur acoustique, ses ballades à tempo lent, l'éloignent de la fureur électrique de Radiohead. Seul le chant, ample et hanté, laisse entendre un air de famille.

Ce beau disque a été mal défendu, le 28 janvier, sous le chapiteau du Cabaret sauvage, à Paris. Précédé d'une rumeur flatteuse (guichets

fermés partout en Grande-Bretagne), le groupe terminait sa tournée française. A l'évidence, Unbelievable Truth semble aussi fait pour la scène que James Brown l'est pour rester cloîtré en studio. Désespérément dénué de charisme, le trio, augmenté d'un guitariste d'appoint, récite impeccablement ses chansons, immobile, devant un public acquis à sa cause et impassible. Les meilleurs titres de l'album (*Settle Down*, *Higher Than Reason*, le tube *Solved*, en rappel) procurent quelques rares bouffées d'intensité. Unbelievable Truth refuse de se définir comme un groupe de rock. On ne peut pas lui donner tort.

Ce refus est symptomatique aujourd'hui de quantités de groupes : surtout ne pas jouer la comédie (ou la tragédie) du rock, au risque de tenir l'auditeur à distance et de générer l'ennui. Sur ce point-là, Unbelievable Truth n'a encore une fois rien de commun avec Radiohead.

Bruno Lesprit

SORTIR

PARIS

Der Freischütz

Les opéras de Weber souffrent de livrets tellement tarabiscotés qu'ils en perdent toute vraisemblance dramatique. En revanche, ils ne manquent pas de belle musique et d'airs somptueux. Aussi ne se plaindra-t-on pas trop que ce *Freischütz* soit donné en version de concert : la distribution est admirable.

Alessandra Marc (Agathe), Endrik Wottrich (Max), Ruth Ziesak (Aennchen), Kurt Rydl (Kaspar), François Le Roux (Ottokar), Manfred Hemm (Kuno), Robert Holl (l'ermite), Jean-Marc Salzmann (Kilian), Chœur et orchestre de Radio-France, Claude Duparfait (direction). *Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 8^e. M^o Termes. Le 29, à 20 heures. Tél. : 01-45-61-53-00. De 80 F à 190 F.*

Idylle à Oklahoma, une offre d'emploi

Librement inspiré du dernier chapitre du roman *Amerika* (ou *Le Disparu*) de Franz Kafka, ce spectacle de Claude Duparfait, mis en scène par Marion Hewlett, a été créé à Orléans le 14 mai 1998. Claude Duparfait interprète le personnage de Karl Rossmann, jeune immigrant allemand de dix-sept ans, expédié en Amérique par ses parents au tout début du siècle. Après avoir dégringolé en un temps record les échelons de la

hiérarchie sociale, Karl découvre au coin d'une rue une affiche pour le Grand Théâtre d'Oklahoma qui sera peut-être enfin le lieu du refuge.

Théâtre, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-41-32-26-26. De 80 F à 140 F. Jusqu'au 26 février.

Manuel Rocheman Trio

Longtemps présenté comme un élève de Martial Solal en raison de sa technique éblouissante, le pianiste Manuel Rocheman place aussi Oscar Peterson parmi ses influences. D'où un sens mélodique développé dont son récent disque *Come Shine* (chez Columbia) témoigne. Avec Rocheman, on retrouve une rythmique très musicale, soit Christophe Wallemme à la contrebasse et Simon Goubert à la batterie.

Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, 1^{er}. M^o Châtelet. Les 29 et 30, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.

Daniel Huck Quartet

Soliste brillant, homme de spectacle, le saxophoniste Daniel Huck est aussi un chanteur dans la tradition du scat, ce jeu avec les onomatopées qui fait de la voix un instrument. Esprit libre, Huck puise dans les standards des années 50 et le hard-bop la matière première de sa créativité ludique.

Les 7 Lézards, 10, rue des Rosiers, 4^e. M^o Saint-Paul. Les 29 et 30, à 22 heures. Tél. : 01-48-87-08-97. 70 F.

(Publicité)

THEATRE DU ROND-POINT
COMPAGNIE MARCEL MARÉCHAL

Pierre Arditi . Michel Aumont
Marcel Maréchal . Chantal Neuwirth

rêver peut-être

de Jean-Claude Grumberg
m.e.s. Jean-Michel Ribes & France Inter

la maison du peuple **18h30**
Louis Guilloux . Marcel Maréchal
m.e.s. François Bourgeat

Réservation 01 44 95 98 10

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Celebrity de Woody Allen (Etats-Unis, 1 h 50).
Downtown de Bharat Nalluri (Grande-Bretagne, 1 h 30).
La Nouvelle Eve de Catherine Corsini (France, 1 h 34).
Psycho (*) de Gus Van Sant (Etats-Unis, 1 h 44).
La révolution sexuelle n'a pas eu lieu de Judith Cahen (France, 2 h).
Rush Hour de Brett Ratner (Etats-Unis, 1 h 35).
Sombre ()** de Philippe Grandrieux (France, 1 h 52).
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.
(**) Film interdit aux moins de 16 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Rencontre autour de Sainte Jeanne des abattoirs avec Alain Millianti, Jacques Marseille et Françoise Gomez. *Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudat, 6^e. M^o Odéon. Le 30, à 14 h 30. Tél. : 01-44-41-36-36. Entrée libre.*
Le Désenchanté d'après Budd Schulberg, mise en scène de François Bourgeat, avec Jean-Pierre Cassel. *Théâtre Silvia-Monfort, 106, rue Brancion, 15^e. M^o Porte-de-Vanves. Le 29, à 20 h 30. Tél. : 01-45-31-10-96. 100 F et 140 F. Jusqu'au 7 mars.*
Orchestre national de France Dusapin : *Go, Celo, Clam, Tanguy : Intrada*. Sonia Wieder-Atherton (violoncelle), Pascal Rophé (direction). *Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, 16^e. M^o Passy. Le 29, à 20 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. Entrée libre.*
Europa Galante Vivaldi : *Concertos op. 3 pour violon et cordes « L'Estro Armonico »*. Fabio Biondi (violon). *Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 4^e. M^o Châtelet. Le 30, à 17 heures. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.*
Quatuor Arditti Carter : *Quintette pour piano et cordes*. Provost : *Ventis-Arboris*. Vico : *Wuorinen : Quintette pour piano et*

cordes. Dusapin : *Quatuor à cordes n^o 4*. Ursula Oppens (piano). *Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, 16^e. M^o Passy. Le 30, à 17 h 30. Tél. : 01-42-30-15-16. Entrée libre.*
Teresa Prima et Joao Galante, Emmanuelle Huynh Teresa Prima, Joao Galante : *Voodoo Story*. Emmanuelle Huynh. Elsa Wolliaston : *Improvisations*. *La Ménagerie de verre, 12, rue Léchervin, 11^e. M^o Parmentier. Les 29 et 30, à 20 h 30. Tél. : 01-43-38-33-44. 60 F et 80 F.*

Compagnie Post-Retroguardia Paco Decina : *Hua, un homme vivant face à un mort*. *Forum culturel, 1, place de la Libération, 93 Le Blanc-Mesnil. Le 29, à 21 heures ; le 30, à 20 h 30. Tél. : 01-48-14-22-22. De 70 F à 80 F.*

Compagnie Montalvo-Hervieu José Montalvo : *Paradis*. *Espace Michel-Simon, 36, rue de la République, 93 Noisy-le Grand. Le 29, à 20 h 30. Tél. : 01-45-92-27-75. 130 F.*

Tania Maria, De Rosa et Djeli Moussa Diawara *Théâtre de l'Empire, 41, boulevard de Wagram, 17^e. M^o Termes. Le 29, à 20 h 30. Tél. : 01-46-03-60-44. De 120 F à 150 F.*

Belmondo Quintet *Sunset, 60, rue des Lombards, 1^{er}. M^o Châtelet. Les 29 et 30, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.*

La Nuit du piano blues avec Fabrice Eulry, Rémi Tournon, Pierre-Yves Plat, Armand Chevallier, Bertrand Garde.

Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, 14^e. M^o Gaité. Le 29, à 22 heures. Tél. : 01-43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

Agar Agar, la Kuizine *Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, 93 Montreuil. M^o Robespierre. Le 29, à 20 h 30. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.*

Paolo Conte *Maison des arts, place Salvador-Allende, 94 Créteil. Les 29, 30 et 31, à 20 h 30. Tél. : 01-45-13-19-19. 150 F.*

Pigalle, les Dix Petits Indiens *Le Plan, rue Rory-Gallagher, 91 Ris-Orangis. Le 29, à 20 h 30. Tél. : 01-69-43-03-03. 50 F.*

DERNIERS JOURS

31 janvier : Antigone de Sophocle, mise en scène de Sotigui Kouyaté.

Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93 Aubervilliers. Tél. : 01-48-33-93-93. De 50 F à 130 F.

Pierre Buraglio *Le Panthéon, la Nef, place du Panthéon, 5^e. Tél. : 01-44-32-18-00. 32 F.*

Laura Pels présente au THEATRE DE L'ATELIER

JACQUES WEBER
LAMBERT WILSON
BERNARD VERLEY

Nikolas Bonnefoy, Jean-Philippe Puymartin

LA CONTROVERSE DE VALLADOLID

DE JEAN-CLAUDE CARRIÈRE MISE EN SCÈNE : JACQUES LASSALLE

LOCATION 01 46 06 49 24

EN VUE

■ Les entrepreneurs des pompes funèbres, qui maraudent autour de la morgue où s'entassent les victimes du séisme, bloquent à l'aéroport d'Armenia les cercueils fournis gratuitement par le gouvernement, pour mieux vendre les leurs au prix fort.

■ L'Institut du bien-être familial (ICBF) demande aux centres de soins d'Armenia de surveiller « pointilleusement » les bébés orphelins, proies toujours convoitées par les voleurs d'enfants à l'occasion des catastrophes naturelles en Colombie.

■ Quinze mineurs disparaissent chaque jour à Bogota pour être « livrés à des sectes sataniques, à la prostitution ou à des réseaux d'adoption illégale », selon la police colombienne.

■ Les séparatistes musulmans du sud des Philippines engagent dans leur armée des soldats de dix ans, des « réservistes » uniquement.

■ Christian Solidarity International, organisation non gouvernementale suisse, a récemment délivré dans la province de Bahr-el-Ghazal, au sud du Soudan, 1 050 esclaves, à 50 dollars chacun.

■ Certains détenus, qui pourraient être libérés avec un bracelet électronique au poignet, préfèrent, selon l'administration pénitentiaire britannique, purger sans entraves la totalité de leur peine en prison.

■ Les familles des deux collégiennes de Flers qui portent le foulard islamique en cours d'éducation physique acceptent un compromis : coiffer leur fille d'un bonnet.

■ En chaussant des baskets sous leur tchador, les jeunes Iraniennes bousculent, sans faire de bruit, les interdits dressés par les mollahs.

■ « Cela serait une tragédie indicible si l'industrie s'apprêtait pour la seconde fois à proposer à un groupe d'individus particulier et défini par la loi un moyen chimique de tuer », a récemment déploré Joachim Meisner, archevêque de Cologne, en Allemagne, en s'en prenant, « sans vouloir comparer » avec le III^e Reich, à la pilule abortive RU 486.

■ Le ministère japonais de la santé, invoquant une « forte demande des hommes », n'a mis que six mois pour accorder l'agrément au Viagra. Depuis vingt-cinq ans, les Japonaises attendent la mise en vente libre de la pilule contraceptive.

■ Le 27 janvier, un désespéré de Lons-le-Saunier absorbe une trop faible dose de mort-aux-rats ; le lendemain il ne s'entaille pas les veines assez profondément ; le jour suivant, il se manque, en se tirant dans le ventre avec un pistolet à grenaille : à l'hôpital, ses jours ne sont pas en danger.

Christian Colombani

Anticléricalisme d'Etat à Prague

Le mensuel catholique « Report » dénonce le maintien des lois antireligieuses établies par les communistes et la baisse du budget des cultes

LA RÉPUBLIQUE tchèque est le dernier pays d'Europe centrale où les lois antireligieuses communistes sont, dix ans après la « révolution de velours », toujours en vigueur, constate amèrement le mensuel catholique *Report*. « Nous considèrent-ils différemment ? », s'interroge *Report* qui publie, à la « une » du numéro de janvier, un portrait du cardinal Miloslav Vlk, primat de Bohême, sous le regard inquisiteur de l'ancien et de l'actuel premier ministre. Six mois après la passation de pouvoir de l'ultra-libéral Vaclav Klaus au social-démocrate Milos Zeman, la réponse est... « non ». Si l'Eglise catholique, à l'instar des autres confessions,

reconnaît jouir d'une totale liberté, la politique religieuse des gouvernements successifs depuis 1989, et a fortiori de l'actuel cabinet, l'inquiète. Son indépendance vis-à-vis de l'Etat et son autonomie financière ne sont pas assurées.

Les relations entre le cardinal Vlk et M. Klaus, qui avait comparé l'Eglise catholique à un club de randonneurs, étaient glaciales. Les premiers contacts avec M. Zeman laissaient entrevoir une embellie. Ce dernier, pro-européen à la différence de son euro-sceptique prédécesseur, entend réparer une des lacunes du pays dans sa préparation à l'adhésion à l'Union européenne. La République tchèque est



le dernier pays d'Europe centrale à ne pas avoir réglé sur un mode démocratique les relations entre les Eglises et l'Etat, résolu la question des restitutions des biens ecclésiastiques confisqués par le régime communiste ni négocié un nouveau concordat avec le Vatican. Le financement de l'Eglise et le traitement des prêtres, régis par une loi de 1949, dépendent du bon vouloir du gouvernement. Le budget 1999 a vu les crédits pour l'entretien des églises baisser de 22 millions de couronnes (611 000 euros) et 24 millions de couronnes (666 000 euros) manquent pour payer les 155 nouveaux prêtres devant quitter cette année les séminaires.

Pavel Dostal, ministre de la culture et des cultes, n'a jamais pardonné à un curé de lui avoir administré une fessée dans son enfance. Le ton est monté si haut en décembre dernier entre le cardinal Vlk et M. Dostal que le président Vaclav Havel a dû intervenir. « Sa médiation a permis de calmer les esprits, chacun reconnaissant ses torts », indique *Report*.

La mise sur pied d'un comité paritaire Eglises-Etat devant préparer la nouvelle législation bute sur la question de sa composition. Le ministre et son adjointe chargée des cultes, Jana Repova, ex-conseillère de M. Klaus, ont délégué des personnalités au passé communiste et engagées contre la restitution des biens religieux aux Eglises. La seconde pierre d'achoppement est le document de travail de ce futur comité de dix-sept membres. « Les Eglises devraient, dans le domaine public, observer une totale neutralité face aux événements politiques et, dans le domaine social et caritatif (...), ne pas chercher à augmenter le nombre de fidèles », cite le mensuel.

Avec de telles prémisses, la négociation s'annonce longue et difficile. Mais l'espoir subsiste chez les hommes d'Eglise. « Même si nous n'avons pratiquement pas dépassé le point zéro, je considère positif qu'il existe des deux côtés la conviction de la nécessité de communiquer, de définir les problèmes et si possible de les résoudre », confie le porte-parole des évêques tchèques.

Martin Plichta

DANS LA PRESSE

RFI

Dominique Burg

■ Il faut à Robert Hue bien du courage, ou un sens aigu du sacrifice, pour se lancer dans cette bataille, qui relève de la terrible catégorie des missions impossibles. Le patron du Parti communiste part d'ailleurs dans la course davantage avec la peur au ventre que le sourire aux lèvres. Il sent sur sa nuque, déjà, le souffle de ceux qui le talonnent, ce couple hors du temps mais toujours à la mode, Laguiller-Krivine, Arlette et Alain. Il voit, à ses côtés, l'ombre blonde et goguenarde de Daniel Cohn-Bendit. Entre ces trois forces-là, les européennes peuvent se jouer à quelques voix près. La tâche de Robert Hue est limpide : maintenir l'ex-

trême gauche dans sa marginalité. Et éviter de se faire chiper par les Verts le statut de principal allié des socialistes.

LCI

Pierre-Luc Séguillon

■ L'Europe n'aura bientôt plus d'apôtres plus enthousiastes et plus passionnés que Robert Hue et Bernard Thibault ! A l'heure où les eurocrates de vieille date semblent parfois saisis par le doute, le secrétaire national du Parti communiste français et le successeur de Louis Viannet à la tête de la CGT paraissent animés de la ferveur des nouveaux convertis. La constitution de la liste européenne, conduite par Robert Hue, et la tenue du 46^e congrès de la CGT consacrent, en effet, au terme d'une évolution accélérée ces der-

niers mois, la conversion européenne du PCF et de l'organisation syndicale qui en fut longtemps le relais, la CGT. Robert Hue et Bernard Thibault, le politique et le syndicaliste, s'en vont maintenant proclamer qu'il n'est pas de dossier politique, économique, ou social français qui n'ait une dimension européenne. C'est une révolution dans l'univers communiste et cégétiste. Et c'est un profond changement dans le paysage national.

LES ÉCHOS

Michèle Lécluse

■ La CGT est devenue réformatrice sans le dire : les conservateurs, agglomérés autour du petit noyau de « Continuer la CGT », toujours orphelin de l'Union soviétique, le savent bien et le lui reprochent. Une majorité soutient l'évolution

en cours, mais elle est loin d'être homogène : certains sont réellement convaincus de la nécessité de jeter les bases d'un nouveau « syndicalisme rassemblé », d'autres y adhèrent par réflexe légitimiste ou par opportunisme (...). Le cheminot communiste Bernard Thibault est au centre de gravité sociologique et politique de ce qui a fait jusqu'ici la force de la CGT -les entreprises publiques et les grandes administrations d'où sont issus plus de 65 % des adhérents - et constitué sa culture. Pour réussir demain, il devra exprimer les revendications et les aspirations du privé, élargir son noyau dur de militants et mettre définitivement la centrale à l'abri des soubresauts qui pourraient survenir au PC, par exemple en cas de mauvais score aux élections européennes.

www.librissimo.com

Un demi-million d'ouvrages français rares ou épuisés, ressuscités grâce à Internet



sommes en contact avec une trentaine d'autres bibliothèques, l'objectif étant de clore l'année avec plus d'un million d'ouvrages référencés sur notre site. » Et récemment un accord a été passé avec la bibliothèque du centre domicaïn du Saulchoir, à Paris.

Le site Librissimo met à disposition de ses clients un moteur de recherche par titre, par auteur, par date et par lieu d'édition : « Une fois la commande passée, le livre est scanné page par page dans l'atelier de numérisation dont nous équipons chaque bibliothèque partenaire.

Christophe Labbé et Olivia Recasens

SUR LA TOILE

TARIFS DE CONNEXION

■ L'Autorité de régulation des télécommunications (ART) a demandé à France Télécom de lui soumettre des propositions de forfaits « donnant droit chaque mois à un nombre déterminé d'heures de connexion » à Internet. L'ART ne prend donc pas en compte la revendication essentielle des associations d'internautes, qui réclament l'instauration d'un forfait illimité. - (AFP)

RÉSERVATIONS

■ La compagnie d'aviation américaine Delta avait imposé une commission de deux dollars sur toutes les réservations de billet lui arrivant par d'autres moyens qu'Internet. Sous la pression des professionnels du tourisme, elle vient d'abandonner cette expérience. - (AP)

BIRMANIE

■ Le ministère des communications de Birmanie a annoncé l'ouverture prochaine d'un service d'accès à Internet, destiné en priorité aux entreprises. Les connexions seront strictement contrôlées par les autorités. A ce jour, la Birmanie autorise un accès limité au courrier électronique. - (AFP)

Abonnez-vous au Monde

Jusqu'à 360 F d'économie soit 7 semaines de lecture GRATUITE*

Offre valable jusqu'au 31/12/99

ABONNEZ-VOUS ET DEVEZ LECTEUR PRIVILÉGIÉ DU MONDE

Oui, je souhaite m'abonner au Monde pour la durée suivante :

3 MOIS - 562 F 6 MOIS - 1 086 F 1 AN - 1 980 F

au lieu de 585 F* au lieu de 1 170 F* au lieu de 2 340 F*

* Prix de vente au numéro (Tarif en France métropolitaine uniquement) Soit 360 F d'économie

Je joins mon règlement soit : F 901 MQ 001

par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde

par carte bancaire N° _____

Date de validité _____ Signature : _____

M. Mme Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Localité : _____ Code postal : _____

	TARIFS HORS FRANCE	
	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne
1 AN	2 190 F	2 960 F
3 mois	598 F	790 F

• Pour tout renseignement concernant : le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement etc. Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8h30 à 18 heures du lundi au vendredi.

• Pour un changement d'adresse, un transfert ou une suspension vacances un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,39 F TTC/mn)

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc 60646 Chantilly Cedex

Fluctuations boursières

par Alain Rollat

PAUVRES négriers ! La Bourse de Khartoum à la migraine. L'esclave usagé a perdu la moitié de sa valeur en huit mois. Il ne se négocie plus qu'à 300 F pièce (45,735 €) sur le marché des actions soudanaises, alors qu'il valait encore 600 F (91,470 €) en mai dernier. Est-ce l'effet de la concurrence sur le marché des valeurs caritatives ? Les demandes de revente seraient-elles devenues plus nombreuses que les offres de rachat ? Une équipe d'« Envoyé spécial » a enquêté sur place. Elle a filmé, pour France 2, les transactions en cours. Elle a interrogé les courtiers qui rattachent les esclaves pour le compte de Solidarité chrétienne internationale. Elle a même, jeudi soir, donné la parole aux marchandises dépréciées.

Une jeune femme, en très mauvais état, a dit : « Sans cesse on m'a battue. Je n'avais pas assez de nourriture et pas d'endroit

pour me reposer. Dès que la nuit tombait, le maître venait, avec plusieurs amis, pour me violer. Je me sens très mal, déshonorée. » Elle ne pouvait plus marcher sans être soutenue. Une autre, un enfant dans les bras, a confirmé la tendance : « On me battait. On ne me donnait pas à manger, seulement des restes. Chaque nuit, le maître venait me violer en cachette de sa femme. » Elle avait honte, elle aussi. Elle parlait sans regarder la caméra. Son visage portait les stigmates de mille horreurs. Le bébé joufflu qu'elle serrait dans ses bras avait pourtant la souris d'un angelot choyé. « Cet enfant, a-t-elle précisé, c'est le maître qui me l'a fait. » Elle a cité le nom de ce « maître » qui mériterait de figurer dans les cotations pénales.

Puis, en gros plan, on a vu le visage d'un petit garçon borgne au front coulé de cicatrices. Lui, il n'a rien dit. C'est son libéra-

teur, un ange suisse, qui a résumé son histoire : « Quand il a été capturé, on l'a attaché à un cheval et frappé pour qu'il marche plus vite. C'est comme ça qu'il a eu l'œil crevé. Arrivé au nord du pays, il a été battu et abusé de plusieurs façons. Son maître l'obligeait à aller à l'école coranique. Un jour, on lui a demandé de donner à boire à un cheval. Comme il le faisait mal, son professeur lui a enchaîné les pieds pendant deux jours. Ses jambes en portent les traces. Il est heureux de revenir chez lui, mais il a peur qu'on revienne l'enlever... » Les prochaines razzias, prévues à partir du mois d'avril, menacent en effet d'affecter le libre cours des produits africains de base. Le Dow Jones, le Nikkei et le CAC 40 risquent de s'en ressentir. Quel est, au fait, l'indice de la Bourse de Khartoum ? Sans doute le Lual, le prénom de ce bien de consommation...

FILMS DE LA SOIRÉE

- 18.00 La Gamberge** ■■ Norbert Carbonnaux (France, 1961, N., 90 min). **Cinétoile**
- 19.00 Les Bas-fonds de Frisco** ■■ Jules Dassin (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 90 min). **Ciné Classics**
- 19.30 L'homme qui tua Liberty Valance** ■■■ John Ford (Etats-Unis, 1962, N., 115 min). **Cinétoile**
- 20.30 Le Couple invisible** ■■ Norman Z. McLeod (Etats-Unis, 1937, N., 80 min). **Ciné Classics**
- 21.00 Fargo** ■■ Joel Coen et Ethan Coen (Etats-Unis, 1995, 100 min). **Ciné Cinémas**
- 21.25 La Taverne de l'Irlandais** ■■■ John Ford (Etats-Unis, 1963, v.o., 110 min). **Cinétoile**
- 21.50 Police spéciale** ■■ Samuel Fuller (Etats-Unis, 1964, N., v.o., 95 min). **Ciné Classics**
- 22.40 Arizona Junior** ■■ Joel Coen (Etats-Unis, 1987, v.o., 90 min). **Ciné Cinémas**

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

- 18.30** De l'actualité à l'Histoire. Nation et religion en Turquie. **Histoire**
- 18.30** Nulle part ailleurs. Invités : Sami Naceri, Thaig Khris, Tony Hawk, Mass Hysteria ; Laetitia Casta. **Canal +**
- 19.10** Le Rendez-vous. Invitée : Sylvianne Agacinski. **LCI**
- 19.30** Envoyé spécial, les années 90. Reines du rire. **Histoire**
- 20.00** 20 h Paris Première. Best of. **Paris Première**
- 20.05** C'est la vie. Sida. **TSR**
- 20.50** Plein les yeux. **TF 1**
- 20.55** Thalassa. La Baie des survivants. **France 3**
- 21.05** Comment ça va ? Du bon côté de la ménopause. Le dos. Vertige. **TV 5**
- 22.00** Faut pas rêver. Syrie : Le village à la langue oubliée. France : Les âges de la vie. Australie : Road Trains. Invité : Eric Emmanuel Schmitt. **France 3**
- 22.40** Le Journal de l'Economie. Christian Noyer (BCE). **LCI**
- 22.35** Bouillon de culture. Polémiques sur l'Europe. Invités : Jean-Claude Barreau ; Alain Duhamel ; Alain Finkielkraut ; Gilles Perrault ; Diego Marani. **France 2**

DOCUMENTAIRES

- 19.15** A l'ombre de Moon. **Odysée**
- 20.15** Palettes, Marcel Duchamp. **Arte**
- 20.35** Les Années algériennes. [4/4]. Pourtant la guerre est finie. **Planète**
- 20.45** L'Egypte. [3/5]. L'âge d'or. **Histoire**
- 21.45** Conférences de presse. 9 septembre 1965 [3/3]. **Histoire**

SPORTS EN DIRECT

- 20.30** Football. Championnat de D 1. Bordeaux - Marseille. **Canal +**
- 21.30** Boxe. Réunion de Dijon. **AB Sport**
- 3.25** Tennis. Open d'Australie. Finale dames : Martina Hingis - Amélie Mauresmo. **France 2 et Eurosport**

DANSE

- 21.40** Vu d'ici. Chorégraphie de Carolyn Carlson. **Mezzo**

MUSIQUE

- 19.30** Musique pour San Rocco. Venise, août 1995. Par le Gabrieli Consort, dir. Paul McCreesh. **Mezzo**
- 20.59** Soirée spéciale Egberto Gismonti. **Muzzik**
- 21.55** Mithridate, roi du Pont. Par l'Orchestre de Covent Garden, dir. Paul Daniel. **Paris Première**
- 22.45** Monteverdi. Les Vêpres à la Vierge. Cathédrale de Speyer, 1989. **Mezzo**
- 23.55** Europa Concert 1995. Dir. Zubin Mehta. **Muzzik**

NOTRE CHOIX

● **19.35 Planète Jazz Collection**
Décidé à ne pas s'en tenir aux seules légendes disparues, Gérard Arnaud, responsable de la collection musicale commandée par Arte, a choisi le clarinetiste, saxophoniste et bandoniste français Michel Portal pour mettre en évidence la créativité toujours renouvelée du jazz. A l'image du nomadisme musical de Portal, on passe du jazz à la musique classique, de l'improvisation à la musique contemporaine, de l'Europe à l'Afrique...

Enfant du Sud-Ouest - il est né à Bayonne en 1935 -, musicien à la recherche d'interlocuteurs plus que leader de groupes bien définis, soliste indiscutable qui ne cesse de se remettre en question, Portal n'est pas l'homme des certitudes. Il y a de la fragilité en lui, du cabotinage aussi. Il est - il le sait, même s'il en doute -, l'un de ceux par qui passe le jazz moderne en Europe. Au-delà du découpage habituel de l'émission - biographie, contexte socio-historique, l'œuvre, la technique... -, le grand mérite du réalisateur Christian Palligiano est d'avoir mis sur le même plan l'homme et le musicien. - **S. Si.**

★ Rediffusions : samedi 30 à 21 h 55, dimanche 31 à 17 h 55.

● **21.00 Ciné Cinéma III Les Petits Champions**

Après un excès de vitesse, un jeune avocat est condamné à un travail d'utilité publique : entraîner une bande de gosses pour en faire des cracks du hockey. Une production des studios Disney destinée à faire comprendre aux jeunes les vertus du sport, les bienfaits des valeurs morales et collectives. Des clichés, certes, mais qui, tels qu'ils sont filmés, ont du charme. - **J. S.**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1**
- 18.30** Excluf.
 - 19.05** Le Bigdil.
 - 20.00** Journal, Météo.
 - 20.50** Plein les yeux.
 - 23.10** Patinage artistique.
 - 0.35** TF 1 nuit, Météo.
 - 0.50** Histoires naturelles. Insolites.
 - 1.45** Reportages. Le Bonheur des dames.
- FRANCE 2**
- 18.45** Et un, et deux, et trois.
 - 19.15** 1 000 enfants vers l'an 2000.
 - 19.20** Qui est qui ?
 - 19.55** L'Euro.
 - 20.00** Journal, Météo.
 - 20.55** Maigret. Maigret et le port des brumes.
 - 22.35** Bouillon de culture. Polémiques sur l'Europe.
 - 23.50** Journal, Météo.
 - 0.10** Ciné-club. Cycle Edwige Feuillère.
 - 0.15** ► De Mayerling à Sarajevo ■■ Film. Max Ophuls.

FRANCE 3

- 18.20** Questions pour un champion.
- 18.50** Un livre, un jour.
- 18.52** L'Euro, mode d'emploi.
- 18.55** 19-20 de l'information, Météo.
- 20.05** Cosby.
- 20.35** Tout le sport.
- 20.55** Thalassa. La Baie des survivants.
- 22.00** Faut pas rêver.
- 23.00** Météo, Soir 3.
- 23.25** ► Les Dossiers de l'Histoire. L'Iran, récit d'une révolution.

- 0.20** Libre Court. Les Gagne-petit.
- 0.55** La Case de l'Oncle Doc. Poupées de chair.

CANAL +

- En clair jusqu'à 20.15
- 18.30** Nulle part ailleurs.
- 20.15** Football. Championnat de D 1. Bordeaux - Marseille.
- 20.30** Coup d'envoi.
- 22.35** Le Filic de San Francisco. Film. Thomas Carter.
- 0.25** Supplément détachable.
- 1.00** Football. Championnat de D 1. Bastia - Rennes.

ARTE

- 19.00** Tracks.
- 19.45** Météo, Arte info.
- 20.15** Palettes, Marcel Duchamp.
- 20.45** La Fuite. Téléfilm. Mark Schlichter.
- 22.15** Contre l'oubli.
- 22.20** Grand format. Mercredi, 19 juillet 1961.
- 23.50** W.C. Fields Special. Courts métrages. The Dentist. Leslie Pearce. The Fatal Glass of Bier. Clyde Bruckman. The Golf Specialist. Monte Brice. Pool Sharks. Edwin Middleton.
- 1.05** Le Dessous des cartes. Etats-Unis [2/2].

M 6

- 19.20** Mariés, deux enfants.
- 19.54** Le Six Minutes, Météo.
- 20.00** Mode 6.
- 20.10** Notre belle famille.
- 20.45** Politiquement rock.
- 20.55** Fenêtre sur crime. Téléfilm. Franck DeFelitta.
- 22.50** X-Files, l'intégrale. Un fantôme dans l'ordinateur. Projet arctique.
- 0.45** Le Live du vendredi. Aerosmith.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30** Agora. Elena Balzamo.
- 21.00** Black And Blue.
- 22.10** Fiction. Grand Prix Paul-Gilson 1997 et 1998. Soir de fuite, de Vincent Engel.
- 23.00** Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

- 20.00** Festival Présences 99. Œuvres de Dusapin, Tanguy.
- 22.30** Musique pluriel. Œuvres de Beaulif, McCartney, Mac Donald et Sinfield.
- 23.07** Jazz-club.

RADIO-CLASSIQUE

- 20.15** Les Soirées. Œuvres de Benda, 20.40 François Truffaut et la musique. Œuvres de Delerue et Rezvani, Duhamel, Vivaldi, Hermann, Jaubert, Prokofiev, Turenne.
- 23.00** Hommage à Renata Scottò. La *Sommambule*, opéra en deux actes, de Bellini, par le Chœur de l'Opéra royal et l'Orchestre du Covent Garden, dir. Carlo-Felice Cillario.

FILMS DU JOUR

- 13.25** Le Pont ■■ Bernhard Wicki (Allemagne, 1959, N., v.o., 100 min). **Ciné Classics**
- 14.10** Marie Stuart ■■ John Ford (Etats-Unis, 1936, N., 120 min). **Cinétoile**
- 16.10** L'homme qui tua Liberty Valance ■■■ John Ford (Etats-Unis, 1962, N., 115 min). **Cinétoile**
- 16.30** Le Grand Sommeil ■■■ Howard Hawks (Etats-Unis, 1946, N., 110 min). **Ciné Classics**
- 23.00** Les Bas-fonds de Frisco ■■ Jules Dassin (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 95 min). **Ciné Classics**
- 23.05** Drugstore Cowboy ■■ Gus Van Sant (Etats-Unis, 1989, 100 min). **Cinéstar 1**
- 23.05** Secrets et mensonges ■■ Mike Leigh (Grande-Bretagne, 1996, 140 min). **Cinéstar 2**
- 23.30** Jungle Fever ■■ Spike Lee (Etats-Unis, 1990, 130 min). **Ciné Cinémas**

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 12.10** et **17.10** Le Monde des idées. Thème : Intellectuel, mode d'emploi. Invités : Alain Finkielkraut et Dominique Lecourt. **LCI**

MAGAZINES

- 13.45** Les Documents de Savoir plus. Les mousquetaires de la Sécu. **France 2**
- 14.15** Bouillon de culture. Polémiques sur l'Europe. Invités : Jean-Claude Barreau, Alain Duhamel, Alain Finkielkraut, Gilles Perrault, Diego Marani. **TV 5**
- 14.30** Le Magazine de l'Histoire. Invité : Dominique Veillon, Pascal Ory, Robert Muchembled, Anthony Rowley. **Histoire**
- 16.30** De l'actualité à l'Histoire. Nation et religion en Turquie. **Histoire**
- 17.05** Courts particuliers. Invités : Laetitia Masson, Sandrine Kiberlain. **Paris Première**
- 17.30** Envoyé spécial, les années 90. Reines du rire. Invitée : Sabine Melchior-Bonnet. **Histoire**
- 19.00** T.V. +. **Canal +**
- 19.00** Histoire parallèle. Semaine du 30 janvier 1949. Les trente glorieuses. Invité : Michel Albert. **Arte**
- 20.30** 56^e Cérémonie des Golden Globes. **Ciné Cinémas**
- 20.45** Le Magazine de l'Histoire. Invitée : Anne-Martin Fugier. **Histoire**
- 21.05** Thalassa. Champagne pour le tsar. **TV 5**
- 21.35** Metropolis. Pierre Henry, Bernard Pagès, Katinka, Henry Bauchau. La lettre au Père Noël. **Arte**
- 22.30** Envoyé spécial. Toulon : Laboratoire du Front national. Blessés au Front. Soudan : Sur la piste des esclaves. **TV 5**
- 23.10** Tout le monde en parle. **France 2**
- 23.55** Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ? **France 2**
- 0.40** Saturnales. L'Art du flamenco : Ciudad Baïla. **France 3**

DOCUMENTAIRES

- 18.25** Big Fish in China. **Ciné Cinémas**
- 18.30** Albinos en Afrique. **Odysée**
- 19.00** Le Temps des cathédrales. Vers des temps nouveaux. **Odysée**

MUSIQUE

- 19.35** Les Grandes Batailles du passé. Le siège de La Rochelle. **Planète**
- 19.55** L'Ombre du Maréchal. Chronique des années noires en Limousin. **Odysée**
- 20.10** Hôtel Caraïbes. [5/8]. **France 3**
- 20.35** Antarctique, la nouvelle frontière. [2/2]. **Planète**
- 20.40** Planète animal. L'arche, 2000 ans après [4/16] : Les dauphins. **TMC**
- 20.40** L'Aventure humaine. La Magie des Andes. **Arte**
- 20.50** Don Sergio, l'homme qui a réinventé l'automobile. **Odysée**
- 21.15** Le Prince de Galles. Un siècle de scandales. **Odysée**
- 21.25** La Quête du futur. [22/22]. Des ordinateurs et des hommes. **Planète**
- 21.55** Jazz Collection. [9/12]. Michel Portal. **Planète**
- 22.00** Les Meilleurs Moments des JO. [5/10]. Réussites sportives. **Histoire**
- 22.00** L'Age d'or de la jeunesse américaine. **Canal Jimmy**
- 22.15** Going Wild. Le désert de Namib. **Odysée**
- 22.30** Le Cartable de Big Brother. **France 3**
- 22.50** Les Années algériennes. [4/4]. Pourtant la guerre est finie. **Planète**
- 23.00** Ernst Gombrich. **Histoire**
- 0.00** Music Planet. Neil Young, Rust Never Sleeps. **Arte**
- 0.00** La Conquête du cosmos. [1/2]. La mise en orbite. **Histoire**

SPORTS EN DIRECT

- 13.25** Patinage artistique. Championnats d'Europe. A Prague. **TSR - Eurosport**
- 14.00** Basket-ball. Pro A : Pau-Orthez - PSG-Racing. **Canal +**
- 15.45** Rugby. Coupe d'Europe. Finale : Ulster - Colomiers. **France 2**
- 17.55** Football. D2 : Cannes - Nice. **Eurosport**
- 20.30** Basket-ball. Pro A : Limoges - Dijon. **Eurosport**
- 22.30** Golf. PGA américaine. Open de Phoenix. **AB Sport**
- 0.55** Tennis. Internationaux d'Australie. A 3.55, finale messieurs. **Eurosport**
- 3.55** Tennis. Internationaux d'Australie. Finale messieurs. **France 2**

VARIÉTÉS

- 20.50** Starmania. 20 ans déjà. **TF 1**

TÉLÉFILMS

- 20.30** Duo. Yannick Flot. **Festival**
- 20.55** Trois saisons. Edwyn Bailly. **France 3**
- 22.35** Au revoir l'Amérique. Jan Schütte. **Arte**
- 23.00** Police des Bermudes. Mark Sobel. **13^{ème} Rue**

SÉRIES

- 18.40** Homicide. Choc. **Série Club**
- 19.35** Cosby Mysteries. Légitime défense. **TMC**
- 19.45** La Vie à cinq. Désillusions. **Téva**
- 20.05** 3^e planète après le Soleil. Dick and the Single Girl (v.o.). **Série Club**
- 20.15** Comment horripiler les gens. (v.o.). **Arte**
- 20.35** H. Une histoire de professeurs. **Canal +**
- 20.40** New York Undercover. Piqué au vif. L'amour est aveugle. **13^{ème} Rue**
- 20.55** Blague à part. Divorce. **Canal +**
- 20.55** Le Caméléon. Un don du ciel. **M 6**
- 21.00** Cop Rock. **Canal Jimmy**
- 21.20** Spin City. **Canal +**
- 21.45** South Park. La grenouille mexicaine hypnotique du sud du Sri Lanka. **Canal +**
- 21.45** Derrick. Renata. **RTL 9**
- 21.50** The Sentinel. La chambre sacrée. **M 6**
- 22.45** Buffy contre les vampires. Pleine lune. **M 6**
- 23.45** Star Trek, Deep Space Nine. Progrès. **Canal Jimmy**

NOTRE CHOIX

● **13.45 France 2 Les Documents de Savoir plus : Les Mousquetaires de la Sécu**

Sur le terrain avec les exclus

ILS SONT QUATRE : Françoise, Alain et les deux Gérard. Les hommes ont troqué leur costume-cravate contre une tenue plus décontractée, mieux adaptée à leur « clientèle ». A Caen, où ils travaillent, on les appelle les « Mousquetaires de la Sécu ». Ces quatre-là sont les agents de la cellule Détection et traitement de l'exclusion sociale (Détres), créée il y a dix ans à la caisse d'assurance-maladie du Calvados. La direction leur a donné carte blanche, trois bureaux et un téléphone : un numéro vert diffusé dans tout le département. Et ils ont obtenu de leur hiérarchie de continuer à tutoyer par courrier ceux qu'ils rencontrent sur le terrain - squat, rue, foyer, lieu de vie associatif... Marie-Odile Gazin et Andréa Negreli leur consacrent l'un des « Documents de Savoir plus ». « Notre boulot, c'est en premier de débusquer tous les gens qui peuvent se trouver "limite" », explique l'un des Gérard. Les « Mousquetaires » ont vite compris que « ce public-là, il fallait aller le chercher là où il est ». Pour cela, ils sillonnent, sans compter, les coins et recoins du Calvados. Françoise se souvient d'un sans-logis rencontré sur une paillasse : « Je me suis assise à côté de lui, le dialogue s'est instauré là. » Objectif de la cellule : identifier les laissés-pour-compte de la protection sociale grâce à un réseau de détection, et répondre aux situations d'urgence. M. Fourquemin est un des membres de ce réseau de détection. Il passe sa vie à aider les SDF. Un jeune éducateur de rue l'accompagne. A Caen, M. Fourquemin et Sylvain font des miracles. Ainsi Jean-Maurice, un ancien SDF, a-t-il retrouvé un peu de dignité. Nourri, logé, il passe maintenant ses journées dans les pages du Larousse. Avant, pendant quatre ou cinq ans, il a vécu caché dans un buisson. Autre cas rencontré par Détres : Jules, terré sous un escalier quatre années durant. Comme eux, ils sont encore 200 000 oubliés de toute couverture sociale. Souvent par ignorance.

Catarina Mercuri

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1**
- 13.20** Reportages.
 - 14.00** MacGyver.
 - 14.55** Alerte à Malibu.
 - 15.50** Flipper.
 - 16.45** Dingue de toi.
 - 17.15** Hercule.
 - 18.05** Sous le soleil.
 - 19.05** Melrose Place.
 - 19.50** Bloc modes.
 - 20.00** Journal, Météo.
 - 20.50** Starmania. 20 ans déjà.
 - 23.10** Hollywood Night. Programmes pour tuer. Téléfilm. H. Gordon Boss.
 - 0.50** Formule foot.
 - 1.25** TF 1 nuit, Météo.
- FRANCE 2**
- 13.45** Les Documents de Savoir plus.
 - 14.45** Gounda, la rivière aux lions.
 - 15.15** Tiercé.
 - 15.35** et **17.30** Samedi sport.
 - 15.45** Rugby : Ulster-Colomiers.
 - 17.47** et **18.40** Plateau.
 - 17.50** Friends.
 - 18.45** Sur la vie d'ma mère.
 - 19.15** 1 000 enfants vers l'an 2000.
 - 19.20** Le monde est petit.
 - 20.00** Journal, Météo.
 - 20.55** Qui est qui ?
 - 23.10** Tout le monde en parle.
 - 0.45** Journal, Météo.
 - 1.05** Cobra. La bève de Dallas.
 - 1.45** Bouillon de culture. Polémiques sur l'Europe.

FRANCE 3

- 13.57** Keno.
- 14.05** Le Magazine du cheval.
- 14.35** Les Pieds sur l'herbe.
- 15.05** Destination pêche.
- 15.40** Couleur pays.
- 18.10** Expression directe.
- 18.20** Questions pour un champion.
- 18.48** Un livre, un jour.
- 18.50** et **23.38** L'Euro, mode d'emploi.
- 18.55** Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.10** Hôtel Caraïbes [5/8].
- 20.40** Tout le sport.
- 20.55** Trois saisons. Téléfilm. Edwyn Bailly.
- 22.30** Le Cartable de Big Brother.
- 23.30** Météo, Soir 3.
- 23.55** Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ? et **1.40** Saturnales. Journal des spectacles.
- 0.40** L'Art du flamenco : Ciudad Baïla.
- 1.45** Flamenco el Pipa.

CANAL +

- En clair jusqu'à 14.00
- 13.30** C'est ouvert le samedi.
- 14.00** Basket-ball.
- 15.35** Football NFL.
- 17.05** Maguinis, filic ou voyou.
- En clair jusqu'à 20.35
- 17.55** Décode pas Bunny.
- 18.25** Toonsylvania.
- 19.00** T.V. +.
- 20.04** Jean-Luc et Faipassa.
- 20.05** Les Simpson.
- 20.30** Le Journal du cinéma.
- 20.34** Samedi comédie.
- 20.35** H. Une histoire de professeurs.
- 20.55** Blague à part. Divorce.
- 21.50** Spin City. Un nouveau départ.
- 21.45** South Park. La grenouille mexicaine hypnotique du sud du Sri Lanka.
- 22.10** Jour de foot.
- 23.00** Le Dentiste ■ Film. Brian Yuzna.

- 0.30** She's so Lovely ■ Film. Nick Cassavetes (v.o.).
- 2.30** Love in Paris. Film. Anne Goursaud.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 13.30** 100 % question.
- 14.00** La Vie au quotidien.
- 14.30** Le Journal de la santé.
- 15.00** Passe-partout.
- 15.30** Pi égale 3,14...
- 15.55** Sur les chemins du monde.
- 16.00** Voyage au fil de l'équateur [2/2].
- 16.55** Exploration planète.
- 17.25** Planète océan.
- 18.20** Va savoir.
- 19.00** Histoire parallèle. Semaine du 30 janvier 1949 : Les trente glorieuses.
- 19.45** Météo, Arte info.
- 20.00** Le Dessous des cartes. Chine : le grand bond dehors [1/2].
- 20.15** Comment horripiler les gens. [3/3] (v.o.).
- 20.40** L'Aventure humaine. La Magie des Andes.
- 21.35** Metropolis. Pierre Henry, Bernard Pagès, Katinka, Henry Bauchau. La lettre au Père Noël.
- 22.35** Au revoir l'Amérique. Téléfilm. Jan Schütte.
- 0.00** Music Planet. Neil Young, Rust Never Sleeps.
- 1.40** Cudet d'eau douce ■■ Film met. Charles F. Reisser.

M 6

- 13.30** Code Quantum.
- 14.25** Caraïbes Offshore.
- 15.15** La Belle et la Bête.
- 16.10** Raven.
- 17.10** Mission casse-cou.
- 18.10** Bugs.
- 19.10** Turbo.
- 19.45** Warning.
- 19.54** Le Six Minutes, Météo.
- 20.00** Mode 6.
- 20.10** Plus vite que la musique.
- 20.45** Ciné 6.
- 20.50** La Trilogie du samedi. **20.55** Le Caméléon. Un don du ciel. **21.30** The Sentinel. La chambre sacrée. **22.45** Buffy contre les vampires. Pleine lune.
- 23.35** La Femme meurtrie. Téléfilm. John Patterson.
- 1.15** Boulevard des clips.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 18.35** Profession spectateur.
- 20.00** Fiction. Comédie-Française. L'Héritier ridicule, de Scarron ; 21.30 Quelques hommages à la voix de ma mère, de Mathieu Bénézet.
- 22.35** Opus. Ziad Rahbany. Invités : Doha Cham ; les frères Sahab et Jean Lambert.
- 0.05** Le Gai Savoir. Danielle Jacquard.

FRANCE-MUSIQUE

- 19.07** A l'Opéra.
- 20.00** Zelmira. Opéra de Rossini. Par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra national de Lyon, dir. Maurizio Benini.
- 23.07** Présentez la facture. Avez-vous un fond prêteur ?

RADIO-CLASSIQUE

Pas Ikea, pas cela !

par Pierre Georges

IKEA, c'est plus qu'une marque évidemment, une manière presque sociétale d'être. Le dire, ce n'est pas faire de la publicité à cette firme-institution suédoise au risque de tomber sous les foudres d'un CSA officieux de la presse écrite. Ikea n'a vraiment pas besoin de notre sollicitude pour exister.

Surtout qu'en l'occurrence, il s'agirait plutôt d'une fâcheuse et redoutable affaire de contre-publicité. Des responsables syndicaux CFDT et CGT du magasin de Saint-Priest (Rhône) ont rendu publique la teneur d'une note interne recommandant de ne pas embaucher de collaborateurs de « couleur » pour la distribution des catalogues annuels. Ainsi qu'il était rapporté dans *Le Monde*, du vendredi 29 janvier, cette note interne avait été adressée, par courrier électronique, en juin 1998, aux responsables des services « clientèle » de sept enseignes. Elle émanait d'un cadre et précisait notamment : « Pour ce type de travail, ne pas recruter de personnes de couleur, car, c'est malheureux à dire, on leur ouvre moins facilement la porte et il s'agit d'avancer vite. »

Un cas flagrant donc de discrimination raciale à l'embauche. Les syndicats ont décidé de déposer plainte, ainsi que le MRAP et la Licra. L'inspection du travail a ouvert une enquête. Et la direction d'Ikea-France, tout en confirmant l'existence de cette note, en a vivement déploré le contenu « contraire à la politique sociale et de recrutement de l'entreprise ». Elle a annoncé la prise de « sanctions disciplinaires » contre l'auteur de cette note, expliquant qu'il s'est agi là « d'une initiative personnelle et inadmissible ».

L'enquête ouverte confirmera

ou infirmera cette thèse de l'initiative intempestive et, effectivement, inadmissible. Elle dira si le cadre a imaginé seul cette ségrégation à l'embauche. Ou si, par malheur pour Ikea, ce cadre a, si l'on ose dire, écrit tout haut ce qui se pratiquerait tout bas dans une firme attachée « à revenir à son image nordique » selon ce que déclarait, en 1997, à *l'Événement du Jeudi*, le directeur d'un magasin Ikea.

Dans l'immédiat, restons-en à la thèse basse du dérapage individuel. Que constate-t-on ? L'extraordinaire retentissement de cette affaire dans les conversations du petit matin. Et le non moins extraordinaire préjudice d'image subi par le groupe suédois. Tout se passe en fait, et c'est à la limite très réconfortant, comme si toute la clientèle s'était sentie trahie, dans son rapport à une marque, qui n'est pas seulement marchand mais presque sociologique et culturel. Pas Ikea, pas eux, pas cela !

Certains noms, certaines enseignes en arrivent parfois ainsi, et c'est leur force, à dépasser leur propre objet commercial, pour devenir un mode de vie, le miroir d'une société. Dans le cas Ikea, c'est une évidence, l'enseigne est établie comme le repère d'une consommation décontractée pour jeunes, ou moins jeunes, couples pas trop « friqués », vivant leur vie en kit et sans trop de préjugés. A la limite on dirait qu'on est Ikea, comme l'on est Habitat, ou Carrefour, selon ses moyens et son caractère.

Alors discriminer ses employés, c'est aussi, dans le cas précis, discriminer sa clientèle. Un préjudice majeur de marketing ajouté au délit social et racial évident. Car marque oblige !

Gerhard Schröder conteste le versement d'allocations familiales aux ménages aisés

En Allemagne, la Cour constitutionnelle impose au gouvernement une révision de la fiscalité familiale

BONN

De notre correspondant

LE CHANCELIER social-démocrate (SPD) allemand Gerhard Schröder s'est prononcé, jeudi 28 janvier, contre le versement des allocations familiales aux ménages aisés : « Je pense qu'il est assez douteux qu'ils aient besoin d'allocations familiales », a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse à Bonn. « J'ai beaucoup d'amis qui me disent : "C'est idiot, je suis un riche avocat, pourquoi ai-je besoin d'allocations familiales ?" », avait-il déclaré le matin dans un entretien au quotidien *Tagesspiegel*.

Cette suppression des allocations pour les familles aisées a pourtant peu de chances de voir le jour, comme l'a immédiatement expliqué le ministre des finances, Oskar Lafontaine : « C'est une proposition qui revient toujours, mais elle se heurte aux principes constitutionnels. Le chancelier le sait bien, lui aussi. »

Mais ce sont justement les décisions de la Cour constitutionnelle de Karlsruhe que veut dénoncer le chef du gouvernement en relançant le débat sur les allocations.

La Cour, par son arrêt du 19 janvier, a créé un séisme politique dont pâtit le gouvernement. Au nom de la défense de la famille et du mariage, les juges de Karlsruhe ont généralisé les dégrèvements accordés aux familles monoparentales et, du coup, ouvert la porte à un allègement considérable de l'impôt sur le revenu des familles. Ils exigent une hausse de l'abattement pour enfants à charge, entraînant à partir de 2002 une baisse d'impôt équivalant à 11 000 francs pour un couple marié avec un enfant gagnant 22 000 francs par mois.

La hausse de cet abattement, qui équivaut à introduire un quotient familial quasi inexistant en Allemagne, profitera plus aux familles aisées, en raison de la progressivité

de l'impôt. C'est déjà le cas aujourd'hui, les Allemands ayant le choix entre recevoir des allocations familiales (125 euros par enfant, 150 à partir du troisième) ou bénéficier d'un abattement sur salaire avant calcul de leur impôt sur le revenu. Les ménages les plus riches choisissent cette solution qui leur est favorable.

« UNE INJUSTICE CRIANTE »

M. Schröder s'est indigné : « Nous devrions utiliser le jugement pour corriger, en accord avec la Constitution, une injustice criante : le fait que quelqu'un comme moi touche plus d'argent pour les enfants qu'une famille moyenne, à cause de la progressivité du taux de l'impôt. »

L'arrêt de Karlsruhe, qui devrait coûter 5 milliards d'euros dès l'an 2000, met à mal le budget fédéral. Le gouvernement, qui prévoyait une réforme fiscale avec un léger abattement des impôts (7,5 mil-

liards d'euros en 2002), est obligé de revoir ses plans. Le chancelier a déjà prévenu que la décision de Karlsruhe rendait impossible pour l'instant la baisse du taux marginal de l'impôt sur le revenu. La majorité va devoir chercher un financement non prévu et on reparle de hausse de la TVA ou des taxes sur l'essence.

Comme Oskar Lafontaine, soutenu par M. Schröder, se refuse à des hausses d'impôts en période de faible conjoncture, il va sans doute falloir agir sur les dépenses. Les porte-parole pour les affaires financières des Verts et du SPD au Bundestag, Oswald Metzger et Georg Wagner, ont pris les devants en évoquant, jeudi, des coupes dans les dépenses de l'Etat en l'an 2000. « Il y aura du sang et des larmes avec le budget 2000 », a dit au Bundestag M. Wagner.

Arnaud Leparmentier

La FAO est réservée sur l'usage des biotechnologies dans le tiers-monde

L'AGRICULTURE biologique mérite « davantage de recherche et de développement », a décidé, vendredi 29 janvier, le comité de l'agriculture de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture). Ce comité, qui se réunit tous les deux ans à Rome, rassemble une centaine d'Etats membres jusqu'à vendredi soir, où il adoptera formellement ses conclusions. Son rôle est de préparer les décisions de la Conférence générale de la FAO, qui se tiendra en novembre. Si la Conférence générale reprend, ce qui est généralement le cas, les propositions du comité, l'agriculture biolo-

gique se verra donc officialisée sous forme d'un programme de travail de l'organisation internationale.

Notant que « l'agriculture biologique prend une importance croissante », le rapport sur lequel s'est fondé le comité note que de petits marchés intérieurs se développent dans plusieurs pays en développement, comme l'Égypte, et que l'agriculture biologique alimente dans d'autres pays, comme le Mexique et l'Ouganda, des exportations lucratives. La demande de consommation de produits sans pesticides ni engrais devrait ainsi offrir « de nouvelles possibilités commerciales aux agriculteurs

et entreprises du monde entier ». Les experts de la FAO relèvent plusieurs avantages de l'agriculture biologique. Elle requiert « beaucoup plus de personnel que l'agriculture de type classique [et] elle peut bénéficier à la main-d'œuvre sous-employée dans les communautés rurales ». Elle améliore la santé des familles d'agriculteurs en évitant le recours aux pesticides (3 millions de personnes seraient empoisonnées chaque année par les pesticides, selon l'Organisation mondiale de la santé).

RÉDUIRE LA « DIVERSITÉ »

Mais la FAO relève la difficulté technique et financière que représente le passage des exploitations à l'agriculture biologique, et déplore le manque de « soutien institutionnel » à cette transition.

En conclusion, le comité demande un engagement plus grand de la FAO dans le soutien à l'agriculture biologique. Pendant la discussion, les Etats se sont cependant gardés de préciser la place à long terme de cette méthode agronomique, qui n'est pas encore jugée capable d'assurer la production de masse nécessaire à des pays comme la Chine.

Sur les biotechnologies, le comité a un avis nuancé. Soulignant qu'elles ne se réduisent pas aux OGM (organismes génétiquement modifiés), le rapport juge qu'« à condition d'être utilisées à bon escient, elles permet-

traient d'élever la productivité agricole dès maintenant ». Les biotechnologies pourraient notamment être utiles pour la culture de tissus végétaux, l'amélioration de la sélection génétique, la conservation d'espèces menacées, la culture dans les zones marginales. En revanche, elles présentent plusieurs inconvénients pour l'environnement, risquent de « réduire indirectement la diversité génétique », et pourraient affaiblir la position concurrentielle de plusieurs productions du tiers-monde.

Au total, les experts sont réservés sur l'utilité pratique de ces technologies pour les pays en développement. D'abord parce que « les problèmes agricoles sont interdisciplinaires et [que] la biotechnologie a peu de chances, à elle seule, de les résoudre ». Ensuite parce qu'elle est « généralement plus onéreuse que la recherche classique » alors même que de nombreux pays en développement réduisent les fonds alloués à la recherche agricole. Les Etats membres sont cependant très inquiets qu'un fossé se creuse entre pays développés et en développement sur la capacité à utiliser les biotechnologies. Le comité estime donc que la FAO doit aider à renforcer la capacité des pays pauvres à adapter et utiliser les biotechnologies agricoles.

Hervé Kempf

« Monsieur Jean », de Dupuy et Berberian élu meilleur album de BD 1999

LE JURY du 26^e Festival international de la bande dessinée d'Angoulême, présidé par François Boucq, a attribué ses prix 1999 (les Alph-Arts), dans la soirée du jeudi 28 janvier. **Meilleur album de l'année** : *Monsieur Jean*, tome 4, de Charles Berberian et Philippe Dupuy (éditions les Humanoïdes associés). **Meilleur album étranger** : *Cages*, de David McKean (éditions Delcourt). **Prix du scénario** : *La Grande Arnaque*, de Trillo et Mandrafina (éditions L'Écho des Savanes-Albin Michel). **Prix coup de cœur** (auteurs n'ayant pas réalisés plus de deux albums) : *Quelques jours d'été*, de Chabouté (éditions Paquet). **Prix Humour** : *Agrippine et l'ancêtre*, de Claire Brétécher (édité par l'auteur). **Prix de la jeunesse 7-8 ans** : *Tom-Tom et Nana* : *Rebâts à gogo !*, de Després, Cohen et Reberg (Bayard). **Prix de la jeunesse 9-12 ans** : *La Quête de l'oiseau du temps*, tome 5, de Loisel, Le Tendre et Lidwine (Dargaud Editeur).

D'autres prix ont été décernés à l'oc-

cas du Festival. **Prix France Info** : *Palestine*, tome 2, de Joe Sacco (éditions Vertige Graphic). **Prix de la critique** (décerné par l'Association des critiques de bandes dessinées) : *Azrayen*, tome 1, de Lax et Giroud (éditions Dupuis). **Prix des libraires spécialisés BD** : *Ibis-cus*, tome 1, de Pascal Rabaté (éditions Vents d'Ouest). **Prix Tournesol** (décerné par les Verts) : *Palestine*, tome 2, de Joe Sacco (éditions Vertige Graphic). **Prix René Goscinny** (scénaristes ayant publié moins de trois albums) : *L'Outremangeur*, de Benacquista et Ferrandez (éditions Casterman). **Prix de l'école de l'image d'Angoulême** : Marc-Antoine Matthieu, pour l'ensemble de son œuvre. **Prix œcuménique** : *Petit polio*, de Farid Boudjelal (éditions Soleil); mention spéciale à *Bouddha*, de Tezuka (éditions Tonkam). **Prix Fanzine** : Panel (Allemagne).

Le grand prix de la ville d'Angoulême, qui désignera le successeur de François Boucq, sera attribué samedi 30 janvier.

DÉPÊCHES

■ **CIO** : le président du Comité international olympique (CIO), Juan Antonio Samaranch, 78 ans, a annoncé, jeudi 28 janvier à Barcelone, qu'il abandonnait la présidence de la Caixa, la plus importante caisse d'épargne espagnole (18 641 employés, 4 013 succursales, de nombreuses participations dans d'importantes sociétés espagnoles : Gas Natural, Telefonica, Repsol SA). M. Samaranch était en poste depuis 1987 et, pour motiver sa décision devant une assemblée générale surprise, il a invoqué son âge. Son départ intervient alors que le CIO est éclaboussé par un scandale de corruption lié à l'obtention des Jeux olympiques d'hiver de 2002 par Salt Lake City (Etats-Unis). Cinq membres du CIO ont été « provisoirement » exclus, trois font l'objet d'un supplément d'enquête et quatre ont déjà démissionné.

■ **SANG CONTAMINÉ** : Jacques Roux, ancien directeur général de la santé, a décidé de ne pas venir témoigner devant la Cour de justice de la République dans le procès du sang contaminé où comparaitront Laurent Fabius, Georgina Dufoix et Edmond Hervé, qui s'ouvrira le 9 février. M. Roux, qui est mis en examen dans la procédure instruite par la juge Bertella-Geffroy pour « empoisonnement » et « complicité d'empoisonnement », a été condamné, en 1993, à trois ans de prison avec sursis dans le premier procès du sang contaminé.

■ **CORSE** : un élu territorial (DL) de Haute-Corse, Joseph Galletti, a été mis en examen, jeudi 28 janvier, pour « escroquerie », et « recel de détournement de fonds publics », dans le cadre de l'enquête sur le détournement des aides agricoles via le Crédit agricole de Corse. Il a été placé sous contrôle judiciaire contre le paiement d'une caution de 500 000 francs. Il est soupçonné d'avoir perçu irrégulièrement près de 4 millions de francs de prêts.

■ **TENNIS** : le Russe Evgueni Kafelnikov, qui a battu l'Allemand Tommy Haas (6-3, 6-4, 7-5), vendredi 29 janvier, en demi-finale des Internationaux d'Australie, affrontera, dimanche 31 janvier, en finale, le Suédois Thomas Enqvist.

à 5 minutes de PARIS

LE 1^{er} SUPERMARCHÉ DE L'AUTOMOBILE

Une occasion unique de trouver toutes les marques au meilleur prix !

500 véhicules récents en stock permanent & 600 voitures vendues par mois

STATION SERVICE
PARKING VISITEURS
SERVICE APRÈS VENTE
BREAK MONOSPACE
RETOUR SAISIE
ARRIVAGE CEE
ATELIER DE PRÉPARATION
ARRIVAGE NOUVEAUTÉ TOUTES MARQUES
ACCUEIL COMMERCIAL
VÉHICULES RÉCENTS MOINS DE 5000 Kms
MÉTRO Mairie de St Ouen à 300 m

227, bd Anatole FRANCE 93200 St DENIS - 01 49 33 60 90
De PARIS Pte de St Ouen, suivre Mairie de St Ouen, puis 300 m - ouvert 7 jours/7

Renforcez vos 5 Moteurs de Succès :

Confiance
Qualités Relationnelles
Communication Efficace
Capacités de Leader
Maîtrise du Stress

DALE CARNEGIE® TRAINING

Leader mondial de la formation

Conférences :

Communication & Leadership

- 90 Champs Elysées, Paris 8^e 2, 3, et 4 Fév à 19h (fin 20h45)
- Lun 8 Fév à 15h30 (fin 17h15)
- Le Chesnay, Parly 2 Bureaux 2 r. de Marly, Imm Hôtel Mercure Mar 2 Fév à 19h (fin 20h45)

Tél 01 39 54 61 06 Fax 01 39 54 81 25

Challenges

L'ÉCONOMIE C'EST VOUS

Les Sorciers de la finance

où comment 30 hommes mènent le monde... avec notre épargne!

La vérité sur l'argent de François Pinault